(TRE)NTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 202 — 40 PAGES — JEUDI 17 NOVEMBRE 1977

Vers une nouvelle hausse record du yen ?

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La préparation de la rencontre Begin-Sadate

L'impensable

(S)ous le chandelier à sept (br)anches qui symbolise l'Etat (héb)reu, le président Sadate va (s)e, selon toute vraisemblance, (ad)resser bientôt aux députés à la Knesset, viennent d'ac(cuei)llir par une ovation l'invi(tati)on adressée par M. Begin au (che)f de l'Etat égyptien. Dans (le m)onde arabe comme en Israël, (les) opinions publiques sont (enc)ore éberluées par la pers(pec)tive d'une visite si difficile(me)nt concevable que, le 9 no(vem)bre, M. Sadate avait paru (use)r d'une simple figure de rhé(tori)que en se disant prêt à (déf)endre ses thèses, « même (dev)ant la Knesset ».

(Q)uatre ans après que les (ar)mées égyptiennes ont franchi (le) canal de Suez, le principal (ad)versaire d'Israël reçu au foyer (de) l'ennemi « avec les honneurs (dû)s à un chef d'Etat » sans (qu')aucun règlement de fond du (lit)ige soit seulement ébauché, on (con)çoit la stupeur de l'homme (de) la rue au Caire, à Damas ou Tel-Aviv...

(L)e plus étonnant est encore (l'a)ttitude de l'immense majorité (des) Arabes à l'égard de l'initia(tiv)e du Raïs. Lorsque, en 1965, (le) président Bourguiba osa parler (de) « négociations » — avec quelle (pru)dence ! — le monde arabe (tou)t entier s'embrasa d'indigna(tion) et d'incrédulité. Or, aujour(d'h)ui, ni M. Arafat, ni le pré(sid)ent Assad, qui reçoit ce mer(cre)di, à Damas, le chef de l'Etat (ég)yptien, n'ont encore crié à la « trahison ». Seul le Front du (ref)us palestinien — c'est bien le (mo)ins de sa part — dénonce (la) « capitulation » et la « ma(nœ)uvre grossière » de M. Sadate.

Dans un conflit hautement (pa)ssionnel depuis son origine, (l')effondrement d'un tabou est, (en) soi, un facteur nouveau d'une (im)portance considérable. M. Sa(da)te n'est pas brûlé en effigie, (et) le coup de théâtre qu'il a mis (en) scène lui vaut même une (ad)miration que mérite son cou(ra)ge. Bravant le coup d'Etat et (la) menace d'assassinat, il entend (me)ner à bien sa « mission (sa)crée ». Du même coup, il ap(por)tera, par sa présence même (ch)ez l'ennemi, la preuve d'une (au)ne volonté que nul n'osera (con)tester, et il pourra proclamer, (dev)ant l'auditoire le moins porté (à) entendre ce langage, son atta(ch)ement à une paix obtenue par (la) reconnaissance des droits des (Pa)lestiniens et la restitution des (te)rritoires conquis en 1967.

D'ores et déjà, en Israël, cette (pe)rspective suscite des appréhen(sio)ns. Le président Sadate n'aura-(t-i)l pas en fin de compte, sur(to)ut aux yeux de l'opinion publi(qu)e américaine, si importante (po)ur la survie de l'Etat hébreu, (le) rôle avantageux ? « Ce n'est (pa)s un piège, c'est un défi », vient (de) déclarer à ce propos M. Abba (Eb)an, ancien ministre israélien (de)s affaires étrangères.

Contraint, pour sortir de l'im(pa)sse où s'exténue son pays, à (un)e initiative spectaculaire — (tan)t comme naguère il se lança (da)ns le conflit d'octobre 1973, — le président égyptien sait fort (bi)en que, pour l'essentiel, ses (th)èses et celles des Israéliens (de)meurent inconciliables. Le parti (au) pouvoir à Jérusalem s'est lié (le)s mains à propos de la Cisjor(d)anie et entend bien ne jamais (re)noncer à ces « provinces de (J)udée et de Samarie ». De même, (il) ne tolérera pas d'Etat palesti(n)ien.

De telles positions, fondées pour (u)ne bonne part sur la conviction (q)ue le monde arabe, irréductible(m)ent hostile, rêve d'éliminer (Is)raël, seront plus difficiles à (te)nir après la reconnaissance de (f)ait de l'Etat hébreu que le pré(s)ident Sadate se prépare à (c)onsentir avec éclat en acceptant (d)e parler à la tribune de la (K)nesset.

Le président égyptien informe les dirigeants syriens du sens de son initiative, que condamnent la Libye et l'Irak

Le message du premier ministre israélien, M. Begin, au président Sadate, prenant acte de son souhait de se rendre à Jérusalem et lui adressant une invitation officielle, ne lui sera transmis que jeudi 17 novembre à son retour de Damas, où le chef de l'Etat égyptien explique aux dirigeants syriens le sens de son initiative. M. Sadate aurait déclaré, selon l'agence égyptienne Mena, avant de quitter Le Caire que sa visite en Israël aurait probablement lieu la semaine prochaine.

Le message avait été remis solennellement par M. Begin à l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, mardi, à l'issue d'une séance de la Knesset qualifiée d'historique par un certain nombre d'observateurs. Le Parlement israélien avait approuvé l'invitation dans un climat enthousiaste par quatre-vingt-huit voix contre trois.

Les réactions dans le monde arabe restent modérées, à l'exception du Front du refus palestinien, de l'Irak et de la Lybie, qui condamnent l'initiative du président Sadate.

A Washington, M. Carter s'est félicité d'une « évolution encourageante » pour le règlement du conflit.

• LE CAIRE : « Le raïs a un sacré courage... »

De notre correspondant

Le Caire. — *Le président Sadate, qui se rend à Damas, ce mercredi,* ne désespère pas de faire approuver d'une manière ou d'une autre par le président syrien son projet de se rendre en Israël. L'idée, émise la semaine passée par le chef de l'Etat égyptien, de relancer le processus de paix en allant prendre la parole en personne devant les députés israéliens, aurait suffi, il y a peu d'années, à provoquer immédiatement la chute du régime.

Malgré l'évolution psychologique enregistrée en Egypte, et à un moindre degré dans le monde arabe, depuis la guerre d'octobre 1973, grâce aux contacts directs égypto-israéliens du kilomètre 101 en 1974, et à l'image de moins en moins passionnelle de l'Etat hébreu donnée par les moyens d'information officiels égyptiens, la proposition du président Sadate demeure surprenante pour nombre d'observateurs arabes. Certains d'entre eux expliquent l'initiative du Raïs par sa détermination de « *prévenir une guerre éclair déclenchée par Israël* ». Selon les tenants de cette thèse, M. Begin n'aurait trouvé que ce moyen pour « *ne pas avoir à aller à Genève et y être contraint d'abandonner la Cisjordanie aux Palestiniens* ». M. Sadate aurait été prévenu par des intermédiaires occidentaux informés par des « colombes » israéliennes.

Les armées égyptiennes, en pleine reconversion technique — le matériel russe étant remplacé par celui de l'Occident, — n'est pas en mesure de soutenir actuellement un conflit d'envergure : le Raïs aurait donc décidé de se jeter à l'eau, de prendre les devants sur le plan politique. Néanmoins, la seule volonté de bousculer les obstacles sur le chemin de Genève peut également expliquer l'initiative d'un homme qui a besoin — et de façon urgente — de la paix pour son pays, épuisé par trente ans d'efforts de guerre.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 4.)

• JÉRUSALEM : Un événement énorme

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a adressé, mardi 15 novembre, au président Sadate, de la tribune de la Knesset, une invitation officielle. Après avoir recueilli l'approbation quasi unanime de la Chambre — à l'exception des communistes, — M. Begin a remis à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Samuel Lewis, la « lettre d'invitation » souhaitée par le président égyptien. Jérusalem attendait dès lors la réponse du Caire, avec la date qu'aura choisie le président égyptien pour venir s'adresser aux Israéliens. Si cette réponse est favorable, le président de la Knesset prendra aussitôt les dispositions devant permettre à une personne étrangère à l'Assemblée d'y prendre la parole.

M. Begin a exprimé le souhait que la réponse parvienne avant vendredi afin qu'il puisse prendre les mesures nécessaires au sujet du voyage officiel qu'il doit faire à Londres au début de la semaine prochaine.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 3.)

Soulagement à Mogadiscio

Le départ des Cubains a précédé le rapatriement progressif des Soviétiques

Tous les ressortissants cubains, conseillers et diplomates, expulsés de Somalie à la suite de la rupture des relations somalo-cubaines, ont quitté Mogadiscio mardi après-midi pour Aden (Yemen du Sud). Quarante-quatre personnes au total, dont dix *femmes et deux enfants, ont embarqué sur un vol régulier de* la compagnie sud-yéménite. Leur départ met fin à cinq ans de présence cubaine en Somalie. Les Soviétiques, quant à eux, qui seraient encore près de six mille, quitteront progressivement le pays grâce à un pont aérien.

Aucune réaction officielle à cette rupture n'a été enregistrée à La Havane, alors que Moscou a dénoncé le « chauvinisme » somalien. La presse cubaine n'a pas évoqué l'expulsion de ses conseillers et diplomates. A Mogadiscio, en revanche, comme le rapporte notre envoyé spécial, l'opinion publique a manifesté *joie et soulagement*.

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Dès l'arrivée, la dernière illusion s'efface. « *C'est fini*, », s'écrie, la mine réjouie, un agent des douanes. « *Ils sont là-bas* », montre du doigt un photographe somalien. Sous un soleil pesant, des dizaines de curieux sont groupés derrière des barrières. Un peu plus loin, les pèlerins de La Mecque se dirigent vers un DC-8 des Somali Airlines. *Mais il ne s'agit* pas de ceux-là. Devant le salon d'honneur du terminal de l'aéroport de Mogadiscio, endimanchés et apparemment détendus, quarante-quatre Cubains, dont dix femmes et deux enfants, attendent d'embarquer à bord du vol régulier de la compagnie sud-yéménite qui doit les conduire à Aden.

Les services de sécurité se font discrets. L'ambassadeur de Yougoslavie, des diplomates est-allemands et sud-yéménites, sont venus les saluer. « *Do svendanya* », « *Au revoir* », leur dit en russe le chargé d'affaires cubain. Mardi après-midi, quatre heures avant l'expiration du délai de quarante-huit heures accordé par le gouvernement somalien, les Cubains seront tous partis. L'au revoir du diplomate s'adresse à ses alliés. La foule ne manifeste pas la moindre hostilité. Depuis dimanche, la Somalie semble en proie à un immense soulagement. Comme si une alliance devenue contre nature avait été, enfin, rompue.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

Le mal français : maladie ou infirmité ?

par GEORGES VEDEL

Sans doute existe-t-il un « mal français ». Alain Peyrefitte l'a décrit avec éclat dans un livre déjà célèbre ; le club « Echange et Projets », sous la direction de Jacques Delors reprend vigoureusement le thème (1). Qui ne serait d'accord sur les symptômes du mal ? Un Etat « ingouvernable », « démesuré », « inefficace », « adémocratique », « fragile » : oui, tout cela est vrai (avec le bémol toujours nécessaire quand les Français se plaignent d'eux-mêmes).

Mais si les symptômes sont clairs, le diagnostic est-il pour autant exact ? *Le mal français est-il une maladie ou une infirmité ?* Ce n'est pas une question de vocabulaire, mais de fond. Une maladie, cela se soigne et plus le remède est énergique, mieux il vaut : à nous la chimie des pilules et des piqûres, les antibiotiques, au besoin la chirurgie ! Une infirmité demande autre chose ; elle est un mal permanent, dont on ne guérira vraiment jamais, qui n'est pleinement justiciable d'aucun remède. Il faut en pallier les inconvénients et c'est souvent plus affaire d'hygiène, de régime, ou de façon de vivre que de médicaments. Bien plus, elle peut « porter pierre » comme le diable dans le proverbe provençal : tel manchot est plus adroit que nous, tel aveugle entend ce que nous ne voyons pas ; plus prosaïquement le « petit diabétique » qui se prive de sucre et d'alcool retrouve la ligne et ménage ses artères.

Que l'on me pardonne ce recours à un langage médical peut-être techniquement critiquable. Mais on voit bien ce que je veux dire : le « mal français » n'est pas en nous comme une infection subite apportée par je ne sais quel microbe ou virus. Il est, on nous l'a assez répété, le fruit de dix siècles d'histoire ; il fait partie de notre tempérament national ; si on le rattachait à notre « identité culturelle », il deviendrait sacré selon les grands principes du *moment*. Plus simplement, il fait partie de notre héritage, comme la tendance au rhumatisme, à l'asthme ou à l'eczéma. Et c'est peut-être comme cela qu'il faudrait le traiter au lieu de rêver de miraculeux remèdes de *cheval*...

L'échec de la décentralisation

Prenons la décentralisation, évidemment nécessaire, et *demandons-nous* pourquoi les tentatives faites pour injecter de la pénicilline dans l'organisme français échouent régulièrement.

La première raison est que la centralisation nous est tellement naturelle que nous décentralisons façon centralisée. Deux exemples évidents : les universités et le statut de Paris.

(Lire la suite page 13.)

(1) *La Démocratie à portée de la main.*

A LA BIENNALE DE VENISE

Culture et dissidence

La Biennale de Venise s'est ouverte le mardi 15 novembre, tout entière centrée sur un thème explosif : la dissidence culturelle dans les pays de l'Est. Pendant un mois, dissidents en exil et spécialistes occidentaux vont échanger idées et informations sur des sujets comme l'histoire de la dissidence, la peinture non officielle, le cinéma, les religions, la littérature, le théâtre, les sciences et la musique.

L'ambassade soviétique a multiplié les pressions pour faire avorter le projet. Elles ont bien failli être couronnées de succès, le thème choisi par M. Ripa Di Meana, président de la Biennale, n'ayant soulevé aucun enthousiasme — et c'est un euphémisme, — ni dans les milieux communistes italiens, ni dans les rangs de la démocratie chrétienne, ni chez les hommes d'affaires de Turin et de Milan, qui craignent de perdre quelques contrats dans la bataille. Seul *le parti socialiste italien* a soutenu sans réserve l'initiative de M. Ripa Di Meana qui avait eu moins de mal, dans le passé, à faire accepter des sujets comme la résistance au franquisme et à la junte chilienne. Il est *heureux que M. Ripa Di Meana*, deux ans après la signature des accords d'Helsinki, ait finalement triomphé de la plupart des obstacles.

L'U.R.S.S. et d'autres pays « frères » accentuent leur campagne contre la « provocation » *ourdie* de Venise par une « *bande de renégats* » : il n'est jamais agréable de se retrouver sur la sellette, surtout après avoir incarné un aussi grand espoir. Les dirigeants du Kremlin n'en demeurent pas moins les principaux responsables du *scandale qu'ils entendent* stigmatiser : soixante ans après la révolution d'Octobre, ils consacrent toujours une bonne partie de leur énergie à bâillonner, étouffer, poursuivre, condamner, expulser ce que l'on nomme la dissidence. Mais ce sont eux, avec leurs dogmes rigides, leurs censeurs bornés, leur idéologie figée, qui transforment en dissidents tous ceux qui ne se rallient pas aux canons officiels. Quoi qu'on en dise à Moscou, les dissidents sont bien un produit du « *socialisme réel* », même si leur combat est parfois exploité à l'Ouest par des forces et des hommes qui ont eu et ont toujours une conception pour le moins *curieuse* de la liberté.

Raison de plus pour que, dans cette *affaire*, ceux qui les soutiennent fassent preuve de rigueur et évitent d'étiqueter « dissidents » un certain nombre d'artistes et d'intellectuels qui ne désespèrent pas encore totalement du régime. La lutte qu'ils mènent, avec ses ambiguïtés, ses compromissions, ses échecs, mais aussi parfois ses éclairs lumineux, ne demande pas moins de courage que l'affrontement direct. Certaines dénonciations de la *Biennale*, extorquées ces derniers jours par les autorités soviétiques à des peintres, des cinéastes et des hommes de théâtre vivant en U.R.S.S., ne doivent tromper personne à cet égard.

JACQUES AMALRIC.

(Lire « le Monde des arts et des spectacles », p. 17.)

AU JOUR LE JOUR — V'LA LES BULGARES !

En cette veille de match, la France entière était devenue un immense vestiaire où l'on agitait fiévreusement les pronostics : M. Chirac, toujours du côté de la France qui gagne, prévoyait deux buts à un. M. Soisson, qui avait déjà installé son survêtement près de sa télévision, s'attendait également à une victoire, tandis que M. Stirn, appartenant à une formation politique plus modeste, annonçait seulement un but à zéro. Bref, la majorité, unie une fois de plus aux heures graves, était à son poste, manifestant une calme vigilance, alors que l'opposition affichait un silence extrêmement antipatriotique.

Certes, MM. Chirac, Soisson et Stirn auraient pu montrer plus de générosité, en pronostiquant carrément un vingt à zéro, et en invitant la nation française à braquer ses regards sur la ligne de la surface de réparation, aux cris de : « Vingt-deux, v'là les Bulgares ! », *mais, que voulez-vous, il faut s'y faire : nous ne sommes plus au temps de Déroulède.*

BERNARD CHAPUIS.

LA MORT DE GEORGES FRIEDMANN

Lire en page 29 l'article de Pierre Drouin :
UN SOCIOLOGUE AUX MAINS CALLEUSES

idées

JEUNESSES

Les «hommes profonds»

par JEAN GUÉHENNO, de l'Académie française

DIDEROT, mon vrai maître, soit qu'il expliquât ce qu'était son propre travail à l'*Encyclopédie*, soit qu'il dît à Catherine la Grande ce que devait être *une* Université, définissait l'éducation, l'enseignement, comme une préparation de *tous* les hommes à « *devenir* avec le *temps des hommes* profonds ». « On n'est, écrivait-il, *ni vain de ses petites lumières, ni décidé dans ses jugements, ni dogmatique, ni sceptique à l'aventure, quand on se doute de tout ce qui resterait à savoir pour affirmer ou nier, pour approuver ou contredire.* » J'ai l'impression que ces leçons de notre dix-huitième siècle sont un peu oubliées. Je n'en trouve pas grand souci dans *les programmes et les méthodes* de l'actuelle réforme fonctionnelle et utilitaire de notre enseignement. On ne pense guère qu'à former des robots utiles et spécialisés.

Je ne crois pas qu'il convienne de seulement penser à utiliser les hommes et à leur donner un métier. Les hommes ne font pas seulement que travailler et gagner leur pain. Ils espèrent vivre, vivre vraiment, aimer et être aimés, être heureux. On ne se suffit pas à soi-même. Il conviendrait de leur révéler toutes les ressources qu'il y a en eux, de leur faire sentir leur fraternité, en dépit de ce monde technique et industriel qui les réduit souvent à n'être rien qu'un manœuvre, un O.S. ou un P.-D. G.

La formation d'un homme est une bien autre affaire. C'est le mépriser que de ne le préparer qu'à gagner le plus d'argent possible et l'installer dans une hiérarchie où la puissance, la considération, le bonheur ne dépendent que de l'argent qu'il gagne. Un homme est un esprit, un cœur, une âme, si difficiles à définir que soient ces mots. Ils expriment sa réalité d'espèce, sa vraie richesse, sa plus profonde valeur dont il faut lui donner conscience et qu'il faut augmenter, élargir, pour qu'il soit au monde tout ce qu'il peut être.

Je sais bien que je ne parle là que comme un vieux professeur un peu ridicule. Il n'importe ! Mais j'ai passé les plus belles heures de ma vie en compagnie des jeunes gens et je crois assez bien savoir ce qu'ils espèrent. J'ai publié, en pensant à eux, un livre que j'intitulerai : *Sur le chemin des hommes*. C'était il y a quinze ans, dans ce qui était encore le vieux monde. Tout va plus vite aujourd'hui et tout est détraqué, et je sens plus fort que jamais qu'il faudrait un cœur tout neuf pour leur parler comme il faut. Ils ont hâte. Mais le problème, dans ce chaos, reste le même.

J'avais deux sortes d'élèves et pratiquais avec eux deux méthodes inverses. Avec mes élèves de khâgne, les meilleurs élèves de France, une élite « castalienne », comme aurait dit Hermann Hesse, déjà armée de la vieille culture classique, je descendais le temps, de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, de Platon à Valéry. Avec mes élèves de l'ENSET, venus des écoles normales primaires, merveilleusement avides et plus engagés dans la modernité, je remontais le temps, de Valéry à Platon. Je partais des derniers grands livres parus, des derniers événements, et, par exemple, à propos d'Hitler, leur lisais, dans le *Gorgias*, les débats de Socrate le Juste et du fasciste Calliclès. Mais avec les uns et les autres nous nous heurtions aux mêmes questions, à leur éternité. Les « hommes profonds » doivent sentir la profondeur du temps et qu'il n'est pas de passé sans avenir, mais non plus d'avenir sans passé. *Notre grande chance* est de devenir, et c'est cela qu'il faut apprendre et enseigner. L'histoire des hommes sans histoire est celle d'une vieille âme qui rêve sans cesse de rajeunir.

On célèbre, ces jours-ci, au Centre culturel allemand, le centième anniversaire de la naissance de Hermann Hesse. J'ai eu grand plaisir à visiter l'exposition et à suivre certains débats, et je relis maintenant ce grand livre qui, si souvent, a le ton d'une confession : *le Jeu des perles de verre*. Ce jeu est celui même de la culture à son plus haut point de raffinement. Et certes on y apprend que le savoir n'est pas nécessairement sagesse, mais on y sent aussi tout ce que peut une vraie culture pour l'approfondissement de l'âme et l'augmentation de la conscience.

Hermann Hesse est allé en Orient, mais il n'est pas allé à Katmandou. Il pensait aller simplement, comme Aldous Huxley, aux sources de la sagesse, et j'avoue comprendre mal comment certaine publicité fait de lui une sorte d'ancêtre et de prince des hippies. Toute son œuvre témoigne d'un long effort vers la vérité : « *Nous avons*, dit le maître du *Jeu des perles de verre*, *plus besoin de maîtres d'école que de tout le reste, d'hommes qui inculquent à la jeunesse la capacité de mesurer et de juger, qui soient des modèles dans le respect du vrai, l'obéissance à l'esprit, le service du verbe.* » Il découvre qu'il n'était pas seulement « *un joueur castalien, mais un homme, et que le monde entier le concernait et avait le droit de partager sa vie* ».

Jacques Martin, l'excellent traducteur du *Jeu*, cite en terminant sa préface cette « mise en garde pathétique » de Hesse : « *Nous approchons d'une ère critique... Le monde s'apprête, une fois de plus, à déplacer son centre de gravité. Il se prépare des changements de pouvoir qui ne s'effectueront pas sans guerre ni sans violence, et ce n'est pas seulement une menace pour la paix, mais une menace pour la vie et la liberté.* »

Quand on se révolte...

par GILLES MOINOT

SONDAGES à l'appui, on découvre aujourd'hui tristement que la jeunesse n'est plus ce qu'elle était ; elle a vieilli prématurément, et voilà qu'on redoute soudain pour la société tout entière.

Mais pourquoi toujours faire de la jeunesse une sorte de groupe homogène qui détiendrait par on ne sait quelle grâce un certain nombre de caractères distinctifs, universels et absolus, au premier rang desquels son aptitude innée à la contestation ? La réponse est toujours la même, faite d'abord de références socio-historiques à ces dernières années, depuis mai 68 jusqu'au rassemblement *de septembre à Bologne* (1).

Une telle vision des choses est évidemment rassurante, puisque la jeunesse ainsi définie apparaît *comme* une phase essentiellement transitoire, la révolte dont elle serait porteuse étant donc bien limitée dans le temps, jusqu'à l'installation dans l'âge adulte. Ainsi pense-t-on beaucoup aux jeunes : leur malaise, leurs angoisses métaphysiques, *leur perte* d'idéal, leurs espoirs aussi. Cela permet à certains de se donner quelques frissons bien agréables, à d'autres de disposer d'un bouc émissaire à bon marché.

Etre jeune aujourd'hui, c'est avant tout avoir subi pendant dix ans minimum l'enseignement obligatoire, qui n'est autre chose qu'une vaste entreprise de standardisation des individus, d'isolement et de ségrégation, de renforcement des normes inhérentes à chaque groupe social ou culturel. C'est avoir été soumis à la loi de la *compétition*, du travail et de la réussite individuels, de la spécialisation pour que chacun reste à sa place, ou plutôt à la place qui lui a été *fixée*. Pour sortir de cette épreuve sans avoir perdu la fougue et l'enthousiasme que l'on prête traditionnellement à la jeunesse, il faut une dose de *résistance exceptionnelle*.

Soumission

J'ai participé, il y a quelques années, à une étude sur la formation scolaire et extra-scolaire *des adolescents. Nous avons* ainsi observé pendant plusieurs mois des classes de C.E.T., et j'ai rarement rencontré groupe plus réactionnaire et passéiste que ce collège. *Pas* l'ombre d'un début de contestation, sinon contre les professeurs ou les camarades qui faisaient « perdre du temps ». Que pouvaient d'ailleurs contester ces élèves dits « techniques », si pas un n'était capable d'écrire une phrase en français (sujet-verbe-complément), si certains passaient plus de trente heures par semaine devant leur télévision, si presque tous avaient déjà leur place marquée dans l'une des usines des environs ? Ils avaient *seize ans, ils auraient pu en avoir* cinquante. A ce niveau, ce n'est plus une question d'âge, de capacité ou de volonté, puisqu'il n'y a pas d'alternative consciente au système productif et culturel ambiant.

Aux antipodes de cette soumission forcée, les jeunes privilégiés, ceux qui ont les outils intellectuels et bien souvent aussi les moyens matériels de porter un jugement, de formuler une critique, semblent s'assagir, également. La zone d'influence de l'extrême gauche se réduit d'année en année ; c'est là, paraît-il, un baromètre digne de foi. Les vaillants militants de 68 se sont dispersés : retour à la terre ou nouvelle philosophie, on atteint la trentaine désabusé, les ardeurs de *la jeunesse ont fait leur temps*. Mais là encore, il est permis de s'interroger. La contestation ne peut-elle fleurir qu'à vingt ans et dans l'*establishment* des partis ou des groupuscules ? N'est-ce pas justement l'inadaptation de plus en plus forte de structures politiques rigides à la réalité quotidienne, leur décalage de plus en plus marqué par rapport à la vie de tous les jours, qui sont en cause ?

L'action politique est, au départ, *une expérience passionnante* de par l'apprentissage qu'on y fait. Apprentissage d'une discipline de pensée et de parole ; pratique du travail collectif et d'une certaine forme de solidarité ; découverte d'une autre vision de l'économie, de l'histoire, des mécanismes de la société, bref, on s'enrichit. Pourtant, on ne se lance pas dans le militantisme, avec toutes les contraintes que cela représente, pour le simple plaisir d'un épanouissement personnel.

Plus de cohérence

Quelles que soient ses motivations apparentes, l'adhésion à une organisation politique correspond, au-delà d'un besoin certain de *mutation individuelle*, à un projet d'ensemble souvent tracé en négatif : il est plus facile de tracer une croix sur ce que l'on ne veut pas que de dominer le contour de ses rêves. Ainsi la révolte éclate-t-elle, pour beaucoup, à l'occasion d'une indignation plus violente que les autres (pour moi ce fut le Chili), mais elle est née en fait bien avant, d'une somme de pertes, de mots et de refoulements devenus brusquement insupportables.

Alors, lorsque les grandes indignations *se calment* — et malheureusement je crois qu'elles se calment toutes à force d'habitude, — restent les petites, celles-là mêmes qui s'accumulent jour après jour, qui sont la trame de la vie, trop infimes cependant chacune pour ne pas être noyées dans le flot des priorités historiques, des analyses théoriques ou des stratégies d'états-majors. Et finalement rien ne change, en tout cas pas la vie. Celle des militants demeure un domaine secret, impénétrable : on *reprochera toujours* à un camarade de ne pas avoir assisté à telle réunion, on ne lui demandera jamais d'explications sur son comportement professionnel ou familial ; s'il bat sa femme, c'est son affaire.

Bien sûr, la lutte de classes a d'autres exigences que l'examen de conscience. Pourtant, à force d'exclure du champ de réflexion toute référence autre qu'économique, à l'existence de chacun, on finit par s'enfermer dans une analyse totalement abstraite, à la limite de l'irréel. Je ne veux pas dire ici que l'action politique doive résoudre un par un les problèmes individuels : ce n'est pas son rôle. Je pense simplement qu'elle ne peut non plus se couper complètement de ces problèmes, car la plupart ne sont que le reflet du type d'organisation sociale que justement on cherche à transformer : *leur prise en compte* est un outil de travail au même titre que d'autres.

Toutefois, la coupure existe, et peu à peu vient le sentiment de ce que le changement auquel on aspire réclame *une* plus grande cohérence. C'est l'époque des désenchantements, dont la source n'est ni dans une bedaine naissante ni dans l'apparition des premiers cheveux blancs. Ce n'est pas la maturité qui, je crois, tempère les ardeurs, mais plutôt l'impression d'être *encore* dupe, que l'énergie dépensée n'a servi qu'à se couler dans un autre moule, aussi étroit et étouffant que le précédent. On a changé de rails, mais ceux-ci sont tout aussi parallèles qu'avant, et nous voici figés dans de nouveaux dogmes dont sont toujours absentes l'imagination, la créativité, la fraternité.

Faut-il donc penser que la société est condamnée désormais à piétiner, faute de pouvoir [...] ser dans sa belle jeunesse [...] forces d'un renouvellement [...] cessaire ? Faut-il croire qu'i[l n'y] a de salut que dans la résign[ation] ou le retranchement derrière [une] *pseudo-libération le long* de[s che]mins solitaires ? Ce serait [faire] la part trop belle aux inven[teurs] de cette jeunesse mythique, [hier] danger national et aujour[d'hui] presque trop rassurante, qu[i nous] se renvoie à la face par son[deurs] ou sociologues interposés [...] que l'on ne s'en sert pas [sim]plement — « autrement » di[sent] certains — comme instru[ment] politique. Il ne faut ni se r[éjouir] ni s'attrister trop vite.

On ne se révolte pas parce [que] l'on vient de souffler dix [...] bougies, on se révolte parce [que] l'on est agressé et que l'on [veut] que cette agression cesse. [Le] système dans lequel nous v[ivons] n'arrête pas de nous agr[esser] tous, quotidiennement, quel [que] soit notre âge, par le mens[onge,] la bêtise, la frustration, l'i[njus]tice. Ce n'est en général pr[esque] rien : le métro à 6 heures [du] soir ; les sornettes radiophon[iques] des mandarin(e)s du micro ; [le] collègue qui pour 2 000 F par [mois] *fait chaque jour* huit heures [de] bureau et quatre de voyage [...] après-midi aux audiences de[s fla]grants délits, pour voir ; les [pan]neaux Decaux. Je cite au ha[sard] des détails en quelque sorte [...] l'on me répondra que, au n[om] du Goulag ou des dicta[tures] sud-américaines, ces détail[s ne] pèsent pas lourd. C'est ave[c un] raisonnement du même [genre] qu'on m'obligeait à finir [ma] soupe quand j'étais petit : [ne te] plains pas, il y a plus ma[lheu]*reux que toi, pense aux* [petits] Chinois. Seulement les Ch[inois] s'en sont tirés tout seuls, [et moi] toujours pas.

(1) N.D.L.R. : Un colloque contre la répression a réuni, du 23 au 25 septembre, à Bologne, plus de trente mille militants et sympathisants d'extrême gauche (*le Monde* du 27 septembre).

«Lorsque l'enfant paraî[t»]

DE FRANÇOISE DOLTO

« *CE que les parents, les adultes, ne savent pas, c'est que, dès sa naissance, un petit d'homme est un être de langage* et que beaucoup de ses difficultés, *lorsqu'on les lui explique, trouvent leur résolution au mieux de son développement.* » En une phrase de sa préface au livre *Lorsque l'enfant paraît*, que publient les Editions du Seuil, Mme Françoise Dolto, psychanalyste de renommée internationale, nous rappelle une évidence : ce qui différencie l'éducation de l'élevage est le langage. Mais langage au sens large : ce n'est pas de la seule articulation des mots qu'il s'agit ; l'*attitude du corps*, la signification des gestes, le sens des sentiments, tout exprime la vérité profonde d'un individu, et celle-ci est *toujours bonne à dire.*

Le succès des émissions de Françoise Dolto — son dernier livre reprend le texte de plus de trente de ces émissions — traduit un réel besoin. Dans une société où les valeurs traditionnelles de l'éducation volent en éclats et où la famille est « déstabilisée », bien des parents éprouvent dans leurs relations avec les enfants des doutes et des inquiétudes : nous conduisons-nous comme il convient, que faut-il faire quand un bébé crie, que faut-il penser s'il ne crie pas, à quel âge doit-il être propre, que penser de l'adoption, *de la pudeur* et de la *sexualité* ?

Il fallait donc, face au flot des nouveaux principes contradictoires, un retour à l'essentiel. C'est en ce sens que les émissions de Françoise Dolto assument *une* fonction importante : en dédramatisant les difficultés des parents et de leurs enfants, en restaurant dans sa dignité un bon sens un peu oublié, sans verser dans la facilité bénisseuse, elle renvoie chacun à sa propre vie et à ses *valeurs sans imposer des normes* extérieures.

Si recette il y avait, elle serait toute simple : il faut parler. Et à tout âge. *Une mère a-t-elle quelque scrupule à quitter le foyer pour travailler ?* Qu'elle en parle à ses enfants, même s'ils sont encore *bébés. Un garçon* s'inquiète-t-il de la *mort* ? (rien de plus courant). Qu'on ne lui réponde pas « *plus tard* », ou « *va jouer* ». Maladies, insomnies, relations conflictuelles avec les autres frères et sœurs, difficultés scolaires : il faut, selon Françoise Dolto, tout « *parler* ». « *Nos fils et nos filles*, dit-elle, *dès les premières heures de leur vie, sont des êtres de communication et de désirs, des êtres qui ont besoin de sécurité, d'amour, de joie et de paroles, plus encore que de soins matériels ou d'hygiène alimentaire et physique.* » Ce qui est vrai du nourrisson le sera du petit garçon, de l'adolescent, de l'homme mûr et du vieillard. Toute notre vie se situe dans une trame de langage où le pire des inconduites est le silence. Parlons-nous les uns les autres, et le reste nous viendra par surcroît. La sages[se de] Françoise Dolto a quelque cho[se de] biblique : le verbe s'est fait [chair.] Parler, c'est vivre.

BRUNO FRAPPA[T]

★ Françoise Dolto, *Lorsque* [l'en]*fant paraît*, tome I. Edit. du [Seuil,] 192 pages, 35 F.

Les enfants du divorce

par le docteur ROMAIN LIBERMAN (*)

EN matière de divorce et de droit de garde, la loi du 4 juin 1970 limite l'intervention du magistrat spécialisé aux cas où « la santé, la sécurité, ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation sont gravement compromises ». Il est regrettable, à cet égard, que le juge des enfants ne puisse *intervenir dans une procédure* de divorce ou après un jugement entre les époux que dans la circonstance très précise d'un danger pour l'enfant, le code civil étant *sans ambiguïté à ce sujet*.

L'enfant placé en situation de divorce est animé d'un désir plus ou moins implicite qui le situe à *un point nodal* de la *dynamique* familiale dont on doit déterminer avec soin la position. En effet, la marge est souvent grande entre le désir exprimé verbalement par *l'enfant*, qui s'apparente plus à un souhait produit des influences parentales qu'à un désir authentique, c'est-à-dire lieu de vérité dont le sujet n'est souvent pas conscient. *Le* prendre — passez-moi l'expression — « en flagrant délit de désirs » (mais *tout* désir n'est-il pas connoté d'une certaine transgression ?) en faisant la part de ce qui revient à la culpabilité n'est pas sans intérêt pour le psychiatre placé à la croisée de désirs contradictoires. Cerner donc, ou du moins tenter de le faire, la nature des désirs de l'enfant est un point d'importance de l'examen médico-psychologique. L'écoute du discours du sujet, ce qu'il donne à entendre et à voir de lui, doivent guider le spécialiste dans son approche en profondeur d'une situation souvent conflictuelle où l'enfant est piégé. *Mais pour autant, il ne négligera* pas d'apprécier le point d'évolution dynamique auquel l'enfant est parvenu dans son itinéraire *personnel*. Ceci est capital car l'analyse d'une situation ne suffit pas en elle-même : il faut la confronter sans la confondre avec le vécu profond de l'enfant.

Il faut absolument distinguer le fantasme de la réalité, la situation imaginaire de l'expérience objective. Un enfant plongé en plein *drame* œdipien exprimera des désirs hostiles à l'un ou l'autre des parents en fonction d'une situation réelle. Et le magistrat — ou toute personne investie d'un pouvoir de décision — qui tomberait dans le piège du discours de l'enfant, sans l'avoir décrypté, risque d'assumer le virage d'un destin lourd de conséquences.

***

Tout individu est le produit d'une rencontre de désirs. Né d'une conjonction de désirs parentaux, prenant sa place dans une sorte de mythe familial où il se récupère sa vie durant en tant que sujet, l'enfant est brutalement replacé par le divorce dans la position d'un objet investi de désirs contradictoires. Le divorce vient concrétiser une situation préalablement déjà conflictuelle, naturellement ressentie par l'enfant, mais cette officialisation de la crise conjugale la rend définitive aux yeux de l'enfant qui, tout en perdant l'espoir en même temps que l'unité de sa famille, reproduit en lui-même cette cassure tellement la vie affective de l'enfant est *prégnante* sur la réalité. Dans bien des cas heureusement, l'enfant tend à se protéger inconsciemment contre cette situation traumatisante en *réagissant vigoureusement* et avec agressivité ; ce qui n'est pas toujours compris de son entourage.

***

L'enfant devient à son corps défendant l'objet d'un débat cruel où le conflit entre les ex-époux les aveugle au point d'oublier que leur enfant en est la première et innocente victime. Toutes les frustrations accumulées depuis des années, l'agressivité, la haine parfois, font de l'enfant un enjeu qui occulte totalement la relation d'amour. Le psychiatre ne doit avoir d'autre ambition *pour remplir sa mission* que celle d'être le *porte-parole* de l'enfant auprès des adultes responsables de son destin.

Par ailleurs, il convient de se laisser toujours une possibilité de revenir sur une décision de droit de garde en fonction de l'évolution de la situation en cause, mais aussi des sentiments propres à l'enfant qui subit cette décision. Aussi bien la réflexion commune à partir de données élaborées individuellement permet-elle d'y voir plus clair sans être aveuglé par sa propre science.

Le divorce, on ne le dira jamais assez, est une *situation pathogène pour* l'enfant : même si son déroulement s'effectue dans les moins mauvaises conditions. Cela étant dit non pas pour culpabiliser les éventuels candidats au divorce, il est des situations inévitables, mais pour rappeler à tous ceux qui participent de près ou de loin à cette sorte de « psychodrame dans la réalité » qu'est un divorce, que les intérêts fondamentaux de l'enfant ne sont pas toujours là où les adultes les placent.

Les spécialistes auxquels on confie le soin de donner un avis qui emportera la décision ne sont *ni des sorciers ni* des oracles, mais des hommes de savoir dans une science inexacte et qu'il est préférable de se mettre à plusieurs, non pas pour diluer les responsabilités, mais pour parvenir ensemble à protéger l'enfant en situation de catastrophe et lui rendre sa capacité de parler pour lui-même et d'être entendu.

La nature des intérêts affectifs mis en jeu est telle qu'elle appelle par essence l'intervention de techniciens de la relation. Alors : psychiatriser le divorce ?

(*) Responsable du service médical du centre régional de Bourgogne pour l'enfance et l'adolescence inadaptées.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES PRÉPARATIFS DE LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A JÉRUSALEM

LE DÉBAT A LA KNESSET

L'invitation du chef de l'État égyptien a été approuvée dans l'enthousiasme par 88 voix contre 3

Jérusalem (A.F.P.). — C'est devant un hémicycle bondé et dans une atmosphère de surexcitation, voire d'euphorie, que le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a invité officiellement, mardi 15 novembre, à la Knesset, le président Sadate à venir à Jérusalem.

M. Begin s'est excusé de ne pouvoir dévoiler le texte de son message avant que celui-ci n'ait été remis au président Sadate par l'intermédiaire des ambassadeurs américains en Israël et en Egypte, que M. Begin a remerciés pour leurs bons offices.

Le premier ministre a souligné l'importance symbolique de la date choisie pour la remise de ce message : c'était en effet, le 15 novembre l'anniversaire de la mort, il y a quatre ans, du fondateur et premier président du Conseil d'Israël, David Ben Gourion. Ce dernier, a fait remarquer M. Begin, a été *« le premier à s'adresser aux chefs d'Etat arabes pour leur dire qu'il était prêt à les rencontrer n'importe où et n'importe quand, pour discuter de la paix »*. M. Begin a rappelé que, par la suite, des propositions identiques avaient été faites par tous les premiers ministres d'Israël sans susciter d'écho.

« Je n'attends pas de réponse à mon message avant vendredi », a dit M. Begin en exprimant l'espoir que *« le président Sadate restera quelques jours à Jérusalem, car nous avons à discuter de beaucoup de choses »*.

« Je suis heureux de dire, a ajouté M. Begin, *que ni le président Sadate ni moi-même n'avons posé de condition préalable à cette visite, chacun de nous a ses positions et nous en discuterons. »* Citant les paroles du président Sadate, craignant que *« s'il n'y a pas de paix, l'alternative soit terrible »*, le premier ministre a souligné que *« pour Israël, il n'y a pas d'alternative à la paix »*.

Le premier ministre a souligné que *« tous les arrangements seraient pris pour répondre au désir du président Sadate, et lui permettre de prononcer un discours à la Knesset. Nous veillerons aussi à ce qu'il puisse s'entretenir avec les dirigeants de tous les partis, sans exception aucune, aussi bien ceux de l'opposition que ceux de la coalition »*.

Il a rejeté les allégations selon lesquelles son invitation aurait pour but de diviser le monde arabe. *« Il n'y a là aucune tentative d'introduire des dissensions entre les pays arabes »*, a-t-il souligné. *« Nous avons simplement invité le président égyptien parce que l'Egypte est le plus grand des pays arabes, et parce qu'il n'y avait pas de raison fondamentale à la confrontation tragique qui a opposé nos deux peuples. »*

« Nous avons toujours dit, et je redis ici, que nous voulons des traités de paix avec chacun de nos voisins arabes. Et c'est pourquoi, de cette tribune, j'invite ici le président Assad de Syrie, le roi Hussein de Jordanie et le président Sarkis du Liban, à venir à Jérusalem y discuter de la paix », a déclaré M. Begin.

Il a ajouté qu'il était prêt *« à discuter avec des porte-parole qualifiés et authentiques des Arabes d'Eretz-Israël* [Eretz-Israël, terre d'Israël est le nom hébreu de la Palestine] *afin de jeter les bases d'une vie commune et nouer des relations fondées sur le respect mutuel, le progrès social et économique, la liberté individuelle, l'égalité des droits et la paix entre nous et le monde arabe dans son ensemble »*.

A l'exception du chef du Rakah (communiste pro-soviétique), tous les représentants de partis qui, avant l'allocution de M. Begin, s'étaient succédé à la tribune, se sont vivement félicités de la visite du président Sadate, et de l'occasion qui lui serait donnée de prendre la parole à la Knesset et de s'entretenir avec les dirigeants politiques.

Parlant au nom du parti travailliste, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ygal Allon, a noté « *qu'un geste spectaculaire peut parfois avoir des conséquences politiques et psychologiques beaucoup plus importantes que ses simples conséquences concrètes. Ce développement positif vient sans doute de ce que le président Sadate a compris qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au Proche-Orient. Si Sadate vient, il sera reçu avec tous les honneurs d'un chef d'Etat en guerre avec nous, mais qui pourrait être l'allié de demain, car nous avons des intérêts communs. »*

M. Arieh Eliav, député du Shelli (gauche sioniste), a longuement évoqué la civilisation et la culture égyptiennes. *« Nous comprenons*, a-t-il dit, *les difficiles problèmes que connaît l'Egypte. Nous devons lui dire que nous sommes prêts à rendre le Sinaï contre une paix complète, et que le problème palestinien est le nôtre autant que celui des pays arabes. »*

M. Meir Wilner (Rakah) a interrompu à plusieurs reprises l'allocution de M. Begin, lui disant que sa politique, *« avec les implantations dans les territoires occupés, et les opérations militaires contre les Palestiniens, va à l'encontre de la paix »*. M. Begin, après avoir écouté son contradicteur, lui a simplement répondu : *« Cela m'est égal que tu m'interrompes, mais j'espère que lorsque le président Sadate parlera tu te montreras mieux élevé. »*

« Ce qui se passe en fait, a dit M. Meir Wilner, *ce sont de grandes manœuvres politiques inspirées par les Etats-Unis, qui cherchent à diviser les Arabes, pour mieux les asservir. Alors qu'il est clair que toute paix sera impossible sans la participation des Soviétiques, on cherche à tourner la conférence de Genève. Or ce qu'il faut, c'est une solution politique à Genève, tenant compte des intérêts du peuple palestinien. »*

Les communistes ont été les seuls à s'opposer à l'invitation, qui a été approuvée par 88 voix contre 3.

Un ancien député, qui depuis de longues années n'était plus revenu à la Knesset, a résumé l'opinion générale en disant : *« Je suis venu ce soir célébrer l'incroyable. »*

Un événement énorme

(Suite de la première page.)

Le premier ministre pourrait *soit retarder son voyage soit abréger* son séjour.

A l'issue de la courte réunion de la Knesset, ministres, parlementaires, journalistes et visiteurs échangeaient dans les couloirs et dans les salles des pas perdus des congratulations en se répétant sans fin que l'heure était « *historique* » et l'événement « *incroyable* ».

« *Jusqu'à présent*, nous disait un ancien ministre travailliste, *nous avions l'impression de vivre l'un de ces canulars classiques de* pourim [l'équivalent du 1er avril], *où si souvent la radio et la télévision ont réussi à tenir le pays en haleine avec des fictions extraordinairement semblables à la réalité que nous vivons.* »

Toutes les personnes que nous avons interrogées sur la possibilité de voir le chef de l'Etat égyptien monter à la tribune de la Knesset nous ont répondu d'une manière à peu près identique. C'était, après un rire un peu gêné : « *D'abord, je n'en ai pas cru un mot, mais, maintenant, il faut bien, semble-t-il, se rendre à l'évidence. Sadate veut venir et nous voulons qu'il vienne. L'événement est énorme.* »



(Dessin de CHENEZ.)

L'impact de l'initiative du président égyptien est profond dans toutes les couches de la population. Le sentiment dominant dans le pays, après l'heureuse et extraordinaire surprise, est l'impression que, peut-être, une faille se dessine enfin dans la muraille d'hostilité qui l'entoure. En se déclarant prêt à venir à Jérusalem pour s'adresser aux Israéliens *dans leur Parlement* — même s'il ne devait pas y venir, — le chef du plus grand Etat arabe n'a-t-il pas levé un anathème vieux comme l'Etat d'Israël ?

Si les Israéliens sont unanimes à considérer la venue du président Sadate à Jérusalem comme un événement proprement « *miraculeux* », ils le sont moins lorsqu'ils supputent les résultats qu'il faut attendre de cette visite.

Certains redoutent un « piège politique » en imaginant le scénario suivant : à la tribune de la Knesset, M. Sadate dira aux Israéliens, alors que le monde entier aura les yeux braqués sur lui, qu'il reconnaît leur Etat, leur souveraineté sur Jérusalem, qu'il est prêt à conclure avec eux un traité de paix et à entretenir des relations normales avec l'Etat juif. Il demandera en échange l'évacuation de tous les territoires occupés et la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Une réponse israélienne affirmative étant difficilement concevable, c'est à Jérusalem même que le président Sadate sera venu porter à Israël un véritable coup de boutoir.

Le deuxième scénario est fondé sur la possibilité d'une « ruse de guerre », que redoute le général Gour (*le Monde* du 16 novembre). Le plan proprement machiavélique prêté à M. Sadate consisterait à désarmer moralement les Israéliens par des gestes spectaculaires en préparant son armée à lancer une attaque foudroyante. Les détails fournis par le chef de l'état-major général à ce propos étaient propres à faire retomber l'enthousiasme.

Le gouvernement et le Parlement ne veulent pas suivre les pessimistes dans leurs sombres prévisions, bien que chacun insiste sur la nécessité de ne relâcher en rien la vigilance la plus stricte sur les plans politique et militaire.

M. Begin ne croit pas au « piège politique » pour la bonne raison que ce n'est pas à Jérusalem que doit être réglé le contentieux israélo-arabe. Le président Sadate pourra défendre à la tribune de la Knesset toutes les thèses qu'il voudra et préconiser les solutions de son choix. Mais c'est à Genève, comme le souhaite d'ailleurs le président égyptien lui-même, que la négociation sera engagée et que les *conditions* d'un règlement seront débattues. On pense ici que M. Begin pourrait être invité au Caire, où, à son tour, il exposera aux Egyptiens ses arguments avec la même liberté dont jouira à Jérusalem M. Sadate. Ce ne sera ni dans la capitale d'Israël ni dans celle de l'Egypte que les pays invitants seront mis en demeure de répondre aux propositions du visiteur.

La « *ruse de guerre* », hypothèse à laquelle le général Gour a donné un relief considérable, ne paraît pas dans les milieux dirigeants être prise très au sérieux. Les propos du général Gour ont été réprouvés à la tribune du Parlement par le ministre de la défense, M. Ezer Weizmann, qui pourrait être amené à prendre des sanctions contre le commandant en chef, à qui il est reproché d'avoir outrepassé ses prérogatives en exprimant publiquement un point de vue politique. Le général Gour, qui devait quitter normalement ses fonctions en avril prochain, pourrait être contraint d'abandonner son poste en janvier.

Selon le quotidien *Yedioth Aharonoth* qui l'a publiée, c'est un concours de circonstances fortuit qui a donné à l'interview du général Gour son retentissement. Le commandant en chef avait fait sa déclaration jeudi 10 novembre, au lendemain du premier discours du président Sadate annonçant qu'il était prêt à venir en Israël. Personne ce jour-là n'avait pris au sérieux les propos du dirigeant égyptien, et si la censure militaire n'avait pas interdit le 10 novembre la publication de l'interview, les déclarations du général auraient fait moins de bruit. Mais la censure — *est-ce également fortuit ?* — a permis la publication de la déclaration le 15 novembre, jour où le voyage du président Sadate à Jérusalem devenait une quasi-certitude. Volontairement ou pas, disait-on mardi dans les couloirs de la Knesset, le général Gour a failli torpiller bien des espoirs. Le cas du chef de l'état-major général est aggravé du fait que, ayant demandé huit jours plus tôt l'autorisation de donner cette interview, il n'a pas tenu compte de l'interdiction du ministre de la défense.

ANDRÉ SCEMAMA.

Pour la première fois depuis la création d'Israël

QUATRE ARABES ISRAÉLIENS SE RENDENT A LA MECQUE

Tel-Aviv (A.P.). — Pour la première fois depuis la création de l'Etat d'Israël, quatre Arabes de citoyenneté israélienne sont partis mardi 15 novembre en pèlerinage à La Mecque.

Les quatre pèlerins — trois khadis (juges religieux) et un présentateur d'émissions de radio religieuses *— ont franchi le Jourdain en possession de passeports israéliens.*

Les Arabes israéliens sont au nombre d'environ 380 000. L'Arabie saoudite avait, jusqu'à présent, toujours refusé leur entrée sur son territoire.

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS AU PROJET DE VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a remis, mardi 15 novembre, en fin d'après-midi, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Samuel Lewis, le message invitant le président Sadate en Israël. Ce message, selon l'ambassade américaine à Tel-Aviv, sera remis jeudi après-midi au président Sadate.

De son côté, le président Sadate a reçu mardi après-midi au Caire l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Herman Eilts. La presse du Caire s'est bornée à faire état de l'entrevue.

A Washington, M. Simha Dinitz, ambassadeur d'Israël, aurait indiqué que M. Begin a proposé plusieurs dates à M. Sadate, toutes avant la fin de l'année. L'ambassadeur a révélé que la lettre adressée par M. Begin au président Carter portait sur les derniers développements du dialogue israélo-égyptien, qu'elle contenait le texte de l'invitation de M. Begin, et que le chef du gouvernement israélien y remerciait en outre les Etats-Unis d'avoir accepté de transmettre au Caire l'invitation à M. Sadate.

Après la séance de la Knesset, mardi, à l'issue de laquelle l'invitation adressée par M. Begin au président Sadate a été approuvée par 88 voix contre 3, le chef du gouvernement a reçu de nouveaux témoignages d'approbation. L'ancien premier ministre, M. Itzhak Rabin, répondant à Washington aux questions posées par le correspondant de la télévision israélienne, a affirmé : « Le président Sadate, en se déclarant prêt à venir à Jérusalem, a certes lancé un appel à Israël, mais bien plus encore au monde arabe, en lui faisant comprendre l'importance et l'urgente nécessité de la paix dans la région. » *M. Rabin a approuvé l'invitation envoyée par son successeur au président égyptien.*

● AU CAIRE, *l'agence de presse du Moyen-Orient a annoncé mardi que M. Edward Saied actuellement professeur de sciences politiques à l'université de Columbia (New-York) et membre du Conseil national palestinien aurait été proposé par le président Sadate pour représenter les Palestiniens à la conférence de Genève. Cependant, de Beyrouth, l'O.L.P. a publié un bref communiqué déclarant :* « Nous n'avons pas reçu jusqu'ici une invitation officielle pour la conférence de Genève. Lorsque nous en recevrons une, nous choisirons celui qui nous représentera. »

● A JERUSALEM, *le porte-parole du ministère des affaires étrangères, a rejeté, dimanche, cette proposition et affirmé que la négociation ne saurait être menée à Genève qu'avec* « des représentants authentiques des populations de ces régions ». « C'est-à-dire, des personnalités résidant dans les territoires occupés et ne représentant pas l'O.L.P. ».

● A TRIPOLI, *selon une information reçue à Paris, par l'Agence d'information libyenne, le congrès général du peuple a examiné mardi soir* « l'effondrement dramatique et regrettable du front arabe face à l'ennemi sioniste » *et décidé d'adresser des messages* « urgents » *aux présidents Sadate et Assad.*

● A WASHINGTON, *où l'administration Carter éprouve, selon notre correspondant, un soulagement mêlé d'embarras, devant la* « diversion » *que représente le dialogue Sadate-Begin, l'ambassadeur d'Egypte, M. Ashraf Ghorbal, a affirmé samedi qu'en se rendant à Jérusalem, le président Sadate ne chercherait pas à conclure un règlement séparé avec Israël, et que* « ce voyage n'était pas une idée en l'air ».

De son côté, M. Henry Kissinger, interviewé par la télévision israélienne, a souligné mardi « l'importance d'un geste symbolique qu'il faut prendre très au sérieux ». *Mais l'ancien secrétaire d'Etat s'est refusé à tout pronostic sur l'issue de cette visite,* « car, *a-t-il souligné,* les chances de la paix dépendent beaucoup plus des problèmes de fond que des questions de procédure ».

● A MOSCOU, *la radio a commenté, mardi, ce projet de visite d'une manière très critique, affirmant que* « maintenant une nouvelle occasion de manœuvrer a été donnée à Begin... La décision de l'Egypte d'engager des contacts bilatéraux directs avec les dirigeants israéliens *ne peut que susciter* la plus grave appréhension dans le monde arabe ».

● A PEKIN, *l'agence Chine nouvelle accuse l'Union soviétique d'avoir sacrifié les intérêts de l'O.L.P. et d'autres pays arabes dans des arrangements passés avec les Etats-Unis. L'agence conclut que la Chine reste convaincue qu'*« un juste règlement de la question palestinienne et de celle des territoires arabes occupés est la clé de la solution du problème du Proche-Orient ».

Le président syrien ne s'opposerait pas à l'initiative de M. Sadate

De notre correspondant

Beyrouth. — Même après l'invitation officielle adressée par M. Begin au président égyptien, les trois principaux partenaires de M. Sadate — la Syrie, les Palestiniens et la Jordanie, sans compter le Liban, — se cantonnent dans une prudente expectative, en attendant les résultats de la visite à Damas qu'accomplit, ce mercredi 16 novembre, le président égyptien. Tout au plus relève-t-on, ici et là, quelques allusions critiques au geste du Raïs.

Ainsi, à Damas, à l'occasion du septième anniversaire de la prise du pouvoir par le président Assad, le parti Baas a insisté sur la solidarité arabe et mis en garde « *contre le fractionnement de la lutte livrée à l'ennemi sioniste et contre l'erreur flagrante consistant à tomber dans le piège de règlements séparés ou bilatéraux* ». C'est, en effet, la préoccupation majeure des dirigeants syriens.

Selon les milieux bien informés de Beyrouth, le président Assad laisserait toutefois les mains libres à son audacieux partenaire. En ne rompant pas les ponts, le chef de l'Etat syrien pourrait, en effet, être gagnant sur tous les tableaux. Il garderait le « *contact* » avec le président Sadate et le maintiendrait dans le cadre panarabe, ce qui devrait l'empêcher de s'engager dans la voie de la paix séparée avec Israël. Les conséquences de l'initiative du chef de l'Etat égyptien seraient dans ce cas limitées à un blocage de la conférence de Genève, ce qui intéresse au plus haut point le président syrien. En cas d'échec, le président Sadate en assumerait seul la responsabilité.

L'attitude du chef de l'O.L.P., M. Arafat, paraît calquée sur celle du président Assad, et, au sein de la résistance palestinienne, seul le Front du refus continue de protester avec véhémence.

Certains observateurs, analysant les conséquences pour M. Sadate d'un éventuel échec de son coup de théâtre, estiment, de leur côté, qu'il lui sera toujours possible d'exploiter la situation à son avantage, en soulignant que, même s'il fait fi des questions de forme et d'amour-propre, il n'a pas cédé sur les droits arabes fondamentaux.

Illustrant parfaitement la « grande retenue » arabe, le journal palestino-progressiste de Beyrouth *As Safir*, qui n'est pas éloigné des positions de Damas, se contente de faire suivre d'un point d'exclamation la nouvelle qui fait sa manchette : « *Sadate se rend officiellement en Israël !* » Le sous-titre précise : « *Alors qu'Abba Eban annonce que le comportement égyptien constitue un camouflet pour les principes de l'O.L.P.* »

Au niveau populaire — aussi bien libanais que palestinien, — on est passé d'un excès à l'autre. Après avoir commencé par considérer son initiative avec un mépris amusé, tout un chacun est convaincu, à la suite des développements intervenus mardi, que M. Sadate sera jeudi prochain 24 novembre à la tribune de la Knesset. Dans les milieux de la résistance palestinienne, une certaine irritation commence à se manifester.

Enfin, on considère ici l'invitation adressée par M. Begin au roi Hussein et aux présidents Assad et Sarkis comme une initiative destinée à démontrer qu'Israël ne cherche pas à isoler l'Egypte du monde arabe.

LUCIEN GEORGE.

● *Le docteur Mohammed Dakik*, secrétaire général du Secours populaire libanais, a fait, lundi 14 et mardi 15 novembre, à Paris, le point des besoins de son organisation, pour porter secours aux victimes de la guerre et des bombardements.

Le Secours populaire français, qui parraine les trente et un centres médicaux créés par le Secours populaire libanais, a déjà fait parvenir au Liban deux ambulances, 1 tonne d'antibiotiques et près de 200 tonnes de médicaments, lait en poudre, couvertures et vêtements. Il vient d'éditer une carte postale dont la vente est destinée à couvrir l'achat d'une nouvelle ambulance.

« LE RAIS A UN SACRÉ COURAGE »

(Suite de la première page.)

L'évolution du successeur de Nasser a été rapide. Il disait encore l'an passé qu'il faudrait attendre une *génération*, après une éventuelle paix, pour que s'instaurent des liens d'Etat entre l'Egypte et Israël. Il y a quelques mois, il avait estimé à cinq ans — après la paix — le délai nécessaire avant l'établissement de relations normales avec l'Etat hébreu.

La proposition de leur président de se rendre devant la Knesset, si elle a surpris les Egyptiens, ne paraît pas les avoir mécontentés. L'homme de la rue a souvent réagi très favorablement : « *Sadate a un sacré courage* », « *Finissons-en une fois pour toutes.* » « *On a assez tourné en rond, il faut maintenant parler face à face.* » « *Qu'il y aille et après on verra, mais qu'il y aille.* »

Quant à l'adresse du premier ministre israélien au peuple égyptien, ainsi que son invitation au président Sadate à venir en Israël, elles paraissent prises au sérieux par la plupart des Egyptiens. Les proches collaborateurs du Raïs, pour leur part, en sont déjà pratiquement à préparer la valise et les dossiers présidentiels. D'autres affirment que le discours pour la Knesset est déjà prêt. Les propos tenus par le président, le mardi 15, à sa résidence du Vieux-Barrage, au nord du Caire, à l'issue d'une audience accordée à des parlementaires américains, ne font que renforcer la conviction de ceux qui croient à un très prochain départ du président pour Tel-Aviv. Le Raïs a, en effet, déclaré qu'il était prêt à accomplir « *le plus tôt possible* » et « *sans condition* » cette « *mission sacrée* ». (Holy Job).

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

M. Abba Eban : un geste révolutionnaire et historique

Interviewé mardi 15 novembre à Jérusalem par France-Inter dans l'émission « Le téléphone sonne... », M. Abba Eban, ancien ministre israélien des affaires étrangères et membre du parti travailliste, a longtemps commenté l'initiative du président Sadate. « *Je crois que l'opinion publique,* a-t-il dit, *est très passionnée. On est étonné du caractère soudain de ce tournant, du caractère presque révolutionnaire, historique, du geste fait par M. Sadate. Examinons l'originalité de cette initiative : volonté du président égyptien de se rendre en Israël, désir de s'entretenir avec tous les députés de tous les partis, élimination de l'idéologie qui a empêché, jusqu'à présent, toute rencontre ouverte, publique entre un chef d'Etat israélien et un chef d'Etat égyptien, c'est-à-dire la structure idéologique du nationalisme arabe depuis le commencement de notre indépendance, tout cela s'écroule devant l'originalité de ce geste et je crois que M. Begin est appuyé par l'opinion publique lorsqu'il donne une réponse positive.* »

Un auditeur ayant interrogé M. Eban sur la question de l'existence d'un peuple palestinien, l'ancien ministre répond : « *En ce qui concerne l'existence d'un peuple palestinien, oui, nous acceptons la thèse selon laquelle il existe. Mais il faut savoir lorsqu'on dit « les droits des Palestiniens », s'agit-il de la Palestine au lieu d'Israël ? Alors, dans ce cas, nous refusons absolument de mettre en cause notre légitimité. S'il s'agit de la Palestine aux côtés d'Israël, avec Israël, alors oui, je crois que la majorité des Israéliens seraient disposés à faire des compromis territoriaux pour avoir un règlement de paix avec la Jordanie et avec les Palestiniens.* » (...) « *Je crois qu'il faut dans la totalité de la Palestine, c'est-à-dire des deux côtés, la Palestine transjordanienne et la Palestine cisjordanienne, avoir deux Etats, l'Etat juif d'Israël et l'Etat jordano-palestinien...* » « *Il faut avoir une négociation sur la délimitation exacte des frontières. Je crois que dans la situation actuelle il vaudrait mieux envisager une structure fédérative pour les deux rives, pour exprimer quand même l'identité et la particularité des Palestiniens de l'autre côté du Jourdain.* »

M. Eban a affirmé : « *Si la crise dans notre région se poursuit jusqu'à présent, ce n'est pas à cause d'un refus israélien d'évacuer les territoires, c'est à cause du refus des Arabes de faire la paix. Il y a en Israël un consensus en faveur des concessions territoriales dans le cadre d'un règlement de paix.* »

WASHINGTON : une évolution encourageante

De notre correspondant

Washington. — Etant partie prenante à l'affaire, grâce au rôle d'intermédiaire joué par ses ambassadeurs dans la région, le gouvernement américain n'a pu que se réjouir du projet de rencontre entre MM. Sadate et Begin. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a salué l'événement comme « *une contribution concrète de la recherche de la paix au Proche-Orient* ». « *Nous ferons, pour notre part, tout le nécessaire pour faciliter les contacts* », a-t-il ajouté.

De son côté, le président américain s'est dit, au cours de son entretien avec le chah d'Iran, « *encouragé par cette évolution* », que son porte-parole, M. Powell, a décrite comme « *impensable il y a seulement un an* ».

Ces réactions cachent mal, pourtant, un certain embarras. D'un côté, l'administration Carter n'est pas fâchée de voir une porte s'ouvrir dans l'impasse où se trouvaient, depuis quelque temps, ses efforts diplomatiques. Les négociations sur la procédure de la conférence de Genève et sur la participation de l'O.L.P. tournant à l'aigre, tout le projet de réunion de la conférence risquait de capoter. Or, après avoir dû ajourner le voyage du président à l'étranger et essuyé un échec après l'autre en politique intérieure, le gouvernement pouvait difficilement se permettre une nouvelle défaite sur un sujet crucial. Cette « *diversion* » est, à cet égard, la bienvenue, et l'on s'emploie à faire valoir discrètement, comme M. Powell, que les efforts de la diplomatie américaine depuis un an ont permis la modification du climat dont témoigne cette grande première.

En même temps, on doit bien se rendre compte ici que cette relance, si spectaculaire qu'elle soit, ne va pas dans le sens d'un règlement global et multilatéral recherché par l'équipe de M. Carter. Elle marquerait plutôt un retour à la politique des arrangements bilatéraux que défendait M. Kissinger. Sans doute est-ce pour écarter les commentaires désobligeants en ce sens que le porte-parole du département d'Etat a précisé, mardi, qu'un entretien égypto-israélien ne saurait se substituer à la conférence de Genève, mais devrait, au contraire, s'inscrire dans le cadre des efforts multilatéraux déployés en vue d'un règlement d'ensemble.

Dans le privé, des officiels affichent même leur scepticisme quant aux chances de succès de la rencontre de Jérusalem. Ces réactions conduisent à écarter l'hypothèse, avancée dans certaines capitales, selon laquelle la Maison Blanche aurait été à l'origine de l'initiative du président Sadate. — M. T.

— Tribune internationale —

Avant que les canons grondent...

par MOHAMED SID AHMED (*)

LA décision du président Sadate n'a qu'une explication : c'est une ultime tentative pour mettre rapidement sur pied la conférence de Genève. Aucune nouvelle complication, que l'on sache, n'est venue bouleverser les préparatifs en cours. Au contraire, le président Carter a récemment communiqué aux capitales arabes qu'il n'insistait plus pour que le « document de travail » israélo-américain soit la formule à partir de laquelle la conférence sera convoquée. Une dernière difficulté subsistait, celle de la représentation palestinienne au sein de la délégation arabe unifiée. Si M. Arafat a consenti, comme M. Sadate vient de le déclarer, à ce que les Palestiniens soient représentés à Genève par un professeur d'université américain d'origine palestinienne, cette difficulté ne devrait pas être insurmontable. Pourquoi alors, de la part de M. Sadate, ce brusque abandon d'un tabou arabe bien ancré, le refus de traiter directement avec Israël ?

Une seule explication nous paraît cohérente : M. Sadate aurait été averti qu'une nouvelle guerre est imminente. Cela expliquerait — en dépit de la consternation suscitée par la proposition du raïs dans la presse arabe — la pondération des ministres arabes des affaires étrangères à leur réunion de Tunis ; le replâtrage égypto-soudano-libyen ; la convocation pour janvier prochain de la plus haute instance militaire panarabe avant la réunion d'un « sommet » en février.

Des informations émanant d'Israël confirment ce danger immédiat. Il ne s'agirait plus pour le Likoud de déclencher la guerre, mais d'en fixer les objectifs : envahir davantage de territoire arabe (en l'occurrence, la Transjordanie), ou mettre hors de combat pour dix ans l'appareil de guerre arabe par une « guerre d'annihilation » contre les armées égyptienne et syrienne. Le premier objectif aurait pour avantage de garantir que plus jamais il ne sera question d'entité palestinienne en deçà du Jourdain, le second mettrait hors de jeu les Arabes durant la période critique où pétrole et pétrodollars sont aptes à être utilisés pour contraindre Israël à faire des concessions. Un troisième scénario, l'occupation-éclair, « style Entebbe », de puits de pétrole au Koweït ou en Arabie Saoudite qui, dans un deuxième temps, seraient remis intacts aux Américains, démontrerait avec éclat que c'est Israël, et non pas les régimes arabes modérés, qui est le véritable garant de l'approvisionnement sans accroc de l'Occident en pétrole.

∴

ISRAEL, il faut le rappeler, n'a jamais admis que la guerre d'octobre 1973 serve de point d'appui aux Arabes pour déterminer les conditions d'une paix définitive. Pour les travaillistes comme pour le Likoud, les faits d'armes arabes dans les premiers jours du conflit n'ont été qu'un « accident », ne reflétant pas le véritable rapport de force. M. Begin, de surcroît, ne cache pas sa désapprobation fondamentale des termes actuels de la paix. Pourquoi y souscrirait-il alors qu'il bénéficie d'atouts militaires infiniment plus avantageux qu'il y a quatre ans ? Or c'est précisément à l'option militaire israélienne — alors que l'Egypte n'est pas en mesure de riposter par les armes — que M. Sadate a à faire face. Est-il à même de déjouer ce plan en souscrivant à la condition israélienne de négocier directement, sans aucune condition préalable de forme ou de fond ?

Déjà, avant l'initiative de M. Sadate, le désarroi des gouvernants arabes qui ne sont en mesure ni d'aller à Genève ni de ne pas y aller, restituait une nouvelle crédibilité aux adversaires d'un règlement négocié. Certes, ces opposants se heurtent à une insidieuse récupération, s'appuyant sur l'effet corrupteur des pétrodollars. Mais cela ne saurait enrayer la resurgence d'une résistance qui, faute de disposer de la marge de manœuvre propre à lui conférer un caractère « constructif » et « respectable », se verrait, le cas échéant, acculée à la subversion et au terrorisme. C'est précisément là le prétexte que chercherait M. Begin pour justifier le coup d'assommoir qu'il prépare. Les événements du Sud-Liban en sont déjà les signes avant-coureurs, une négociation à Jérusalem risque fort d'accroître un tel danger plutôt que de l'endiguer.

On dira que la déstabilisation qui découlerait d'une guerre aurait de telles retombées internationales qu'aucune des parties concernées, à commencer par les Etats-Unis, ne tolérera une nouvelle conflagration. Mais la force de frappe israélienne, grâce aux Américains, peut désormais fonctionner plusieurs semaines sans aucun soutien extérieur. Est-il encore temps d'empêcher que les canons grondent à nouveau au Proche-Orient ?

(*) Journaliste égyptien.

Dans la presse internationale

THE TIMES (Londres, indépendant) : éviter de briser les liens arabes.

« *Aujourd'hui, l'Egypte est financièrement et politiquement dépendante, non seulement des Etats-Unis, mais aussi de l'Arabie Saoudite et des autres Etats du Golfe. En poursuivant ses tentatives de paix avec Israël, le président Sadate a fait de grands efforts pour entraîner la Syrie et l'O.L.P., précisément pour éviter de briser ses liens arabes. Et il n'a pas échoué.* »

THE WASHINGTON POST (indépendant) : respirer tout seuls.

M. Begin « *a pris le relais de l'antérieure et louable initiative américaine qui était de faire quelque chose en l'absence de toute activité spontanée des parties.*

» *La respiration artificielle diplomatique perd beaucoup de sa raison d'être, toutefois, lorsque les patients, ou du moins deux d'entre eux, commencent à respirer tout seuls. Les Etats-Unis devraient fournir à Israël et à l'Egypte le soutien qu'ils demandent, rester prêts à tendre un filet de protection, mais se tenir tranquilles en attendant pour laisser se développer cette extraordinaire initiative* ».

FINANCIAL TIMES (Londres, milieux d'affaires) : la route de Genève.

« *Bien que la visite de M. Sadate risque de n'avoir, dans l'immédiat, qu'une importance* « *météorologique* », *elle constitue un défi direct à la souplesse d'attitude de M. Begin. Si M. Sadate va à Jérusalem... il restera alors aux alliés de l'Egypte et aux Etats-Unis (...) à montrer que ce chemin mène à Genève.* »

هكذا من الأصل

AFRIQUE

La crise du Sahara occidental

La bataille des communiqués, mises au point, discours, déclarations et conférences de presse qui se poursuivait sans relâche depuis près de deux semaines, à propos du Sahara occidental et de l'enlèvement en Mauritanie de huit ressortissants français, semble marquer une pause. A Alger, M. Claude Chayet, émissaire du gouvernement français, poursuit ses conversations avec des représentants du Polisario. « Le cercle de nos discussions est maintenant plus étroit, plus précis, a-t-il dit mardi 15 novembre à un journaliste de France-Inter. Je oe peux dire que nous sommes arrivés encore à des résultats positifs. Il reste néanmoins que la bonne volonté de mes interlocuteurs me paraît évidente et que la mienne va de soi. »

Le prince Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a quitté Rabat mardi pour Alger, où il devait rencontrer le président Boumediène. Il se rendra ensuite à Nouakchott. Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui l'avait précédé dans cette tuurnée des capitales de la région, a été reçu mardi au Caire par le président Sadate, auquel il a rendu compte de sa mission de conciliation.

● A NOUAKCHOTT, vingt-cinq officiers et sous-officiers français ont récemment renforcé la cinquantaine de militaires déjà en place en Mauritanie au titre de l'assistance technique militaire accordée à ce pays par la France. Neuf d'entre eux ont été affectés à Atar, huit à Zouérate et autant à Nuuadhibou. Ils ont pour tâche d'ubtenir un rendement meilleur dans le domaine des transmissions.

● A TUNIS, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a rencontré, mardi, le premier ministre tunisien, M. Nouira. Il lui a exposé la position algérienne vis-à-vis du Maroc et de la France.

● A DAKAR, le président Senghor, faisant état des « menaces proférées par certains pays » contre le Sénégal en raison des « facilités » consenties à la France pour le stationnement de troupes et de matériel supplémentaires à Dakar, a affirmé qu'il ne céderait pas à l'intimidation. Il a également révélé que trois Sénégalaises avaient été enlevées le 25 octobre par le Poliesario au cours de l'opération menée contre la voie ferrée Zouérate-Nouadhibon.

Les entretiens de M. Chayet se poursuivent à Alger

De notre correspondant

Alger. — M. Claude Chayet ...oit ce mercredi 16 novembre ... dirigeants sahraouis, avec les...els il s'est entretenu mardi pen...nt plus de trois heures. Dans ...près-midi, l'émissaire français ...tenu une conférence de presse ...ur répondre aux déclarations ...tes la veille par M. Ould Salek, ...nistre sahraoui de l'informa...n.

...e dernier ayant dit que le ...uple sahraoui n'a pas de diffé...nd avec la France, M. Chayet ...souligné que la France, elle, « o un différend avec le Polisario, qui porte sur la détention de six de ses ressortissants depuis cent quatre-vingt-dix-huit jours et de deux autres depuis vingt et un jours ».

Il a également rappelé que, pour la France, il oe peut être question de « prisonniers de guerre, le Maroc et la Mauritanie n'ayant pas admis que leur territoire est zone de guerre ni qu'ils sont en guerre avec le Front Polisario ».

A l'issue des entretiens de mardi, M. Ould Salek a répondu à son tour aux déclarations de M. Chayet et du Quai d'Orsay. Il a souligné que la France et des techniciens français construisent à Zouérate une piste longue de 3 kilomètres suspectible d'accueillir des Mirage et des D.C.-8, et que l'envoi d'hommes et de matériel en Mauritanie u'est pas la meilleure façoo pour Paris de prouver sa neutralité.

La France affirmant qu'il s'agissait d'assurer la protection de ses ressortissants, M. Ould Salek e rappelé une déclaration de M. Galley disant que la sécurité des Français travaillant en Mauritanie coocernait ce pays, relevait de sa souveraineté et que la France n'avait pas à s'en mêler. « Le gouvernement français nous dit qu'il est neutre, c'est une affabulation », a ajouté M. Ould Salek.

Enfin M. Salek a rappelé que le Polisario avait demandé une liste de ses prisonniers en Mauritanie pour ensuite publier la sienne, et que M. Chayet s'est conteoté de lui « donner une liste portant sur le nombre des techniciens militaires français en Mauritanie ».

PAUL BALTA.

LE QUAI D'ORSAY : on fait à la France un procès d'intention

Constatant une « intense activité diplomatique algérienne » et mentionnant notamment le discours du 14 novembre du président Buumediène, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré le mardi 15 novembre :

« Nous ne pouvons que nous étonner du ton de ces messages et déclarations. Nous relevons qu'on prête au gouvernement français l'intention déclarée d'intervenir militairement au Maghreb. Il s'agit là d'un pur procès d'intention. La position du gouvernement français est claire : nous ne voulons pas prendre parti dans un conflit qui, sur l'oncien Sahara espagnol, oppose trois pays avec lesquels nous entretenons des relations étroites. En revanche, notre préoccupation, qui s'imposerait à tout gouvernement, est de protéger nos ressortissants. C'est d'ailleurs parce qu'ils sont menacés que se pose le problème de leur protection. Quant aux chiffres cités sur la présence militaire française en Mauritanie, ils sont sans aucun fondement. Nous avons dans ce pays moins d'une centaine de militaires, chiffre au demeurant assez voisin du chiffre des coopérants militaires en Algérie, qui sont environ une soixantaine. Par ailleurs, il n'y a pas d'avions de combat français dans la région, mais seulement quelques avions de reconnaissance, dont aucun n'est basé en Mauritanie.

Un problème humanitaire

» En revanche, nous notons la disponibilité de l'Algérie pour ubtenir le règlement de la question de nos resssortissants détenus par le Polisario. Nous constatons que le président Boumediène qualifie ce problème de « pro» blème humanitaire », ce qui correspond exactement à notre position. Nous voulons croire que cette identité de vues facilitera la solution de ce douloureux problème.

« Nous confirmons que nous ne sommes en possession d'aucune liste de prisonniers que détiendrait le gouvernement mauritanien. C'est aux organisations humanitaires qu'il reviendrait, en tout état de cause, de recevoir et de communiquer de telles listes. »

POLISARIO A RALLIÉ LA GAUCHE ESPAGNOLE A SA CAUSE

De notre correspondant

Madrid. — La délégation madri...ne du Polisario était dans l'im...ssibilité le mardi 15 novembre ... confirmer ou de démentir que ... Front soit à l'origine de l'enlè...ment de trois pêcheurs espa...nols lundi matin au large des ...tes du Sahara (le Monde du ... novembre). Après s'être mise ...n rapport avec Alger, elle jugeait ... précipitées » les informations ...arues dans la presse espagnole ...ttribuant à des guérilleros ...ahraouis l'attaque du bateau de ...êche Saa, qui croisait à 9 milles ...nviron du littoral saharien. Le ...olisario n'ayant pas publié non ...lus de communiqué sur l'enlè...ement des techniciens français ...n Mauritanie, on peut supposer ...u'il n'est peut-être pas disposé ... assumer dès maintenant la res...onsabilité de la capture des ...cheurs.

Pourtant, l'origine de l'opéra...on ne semble guère faire de ...ute à Las Palmas, port d'at...che du bateau attaqué. En avril ...rnier, un autre bateau avait ... assailli de la même façon, et ...gression avait été revendiquée ...r le Front. Les deux actions se ...nt déroulées dans la même zone, ... large du cap Leven, le seul ...int du littoral sahraoui, ...firme-t-on, qui soit partielle...ent contrôlé par le Polisario.

Le Mouvement pour l'autonomie ... l'indépendance de l'archipel ...anarien, qui a son siège à Alger ... opère aux Canaries, où il a ...mmis plusieurs attentats, nie ...our sa part toute participation ... cette affaire.

Le Polisario a mené ces der...ières semaines une vive offen...ve contre le gouvernement espa...nol, qu'il accuse de trahison et ... hypocrisie, d'une part pour ...voir livré le Sahara occidental ... Maroc et à la Mauritanie, ...autre part parce qu'il continue ... envoyer des armes à ces deux ...ays. L'offensive du Front n'a ...s été seulement verbale, mais ...ssi politique et diplomatique. ...es Sahraouis ont réussi à ral...er à leur cause l'ensemble de la gauche espagnole. Dans une déclaration signée le 14 novembre, les représentants de trente-trois organisations politiques et syndicales ont rappelé qu'à la même date, il y a deux ans, les représentants des gouvernements espagnol, marocain et mauritanien, réunis à Madrid, signaient un pacte qui « niait l'existence du peuple sahroui et son droit à la liberté et à l'autodétermination ».

CHARLES VANHECKE.

Une lettre du chef ...e la délégation française à la conférence ...es Croix-Rouges à Bucarest

Nous avons reçu de M. François ...educ, chef de la délégation fran...aise à la conférence des Croix-...ouges de Bucarest, des précisions ...oncernant son intervention au ...urs de cette conférence à pro...os des six Français enlevés par ... Polisario à Zouérate. M. Leduc ...stime que les informations pu...liées par le Monde *à ce sujet ...ur la fois d'une dépêche de ... A.F.P. dans ses éditions du ... octobre et du 6-7 novembre, ...nt « inexactes ». Il nous écrit :*

A aucun moment, ni moi-même, ... aucun membre de la déléga...on gouvernementale française, ...avons protesté contre la pré...ence d'un observateur du Crois...ant-Rouge sahraoui et le nom ...e cette société n'a pas été pro...oncé dans l'une quelconque de ...os interventions.

Il n'est en effet pas conforme ...ux usages des conférences inter...ationales de la Croix-Rouge de ...ettre nommément en cause un ...ays ou une société de Croix-...ouge. Aucun incident n'a donc ...u se produire à ce sujet de notre ...ait.

Ce qui est exact, par contre, ...'est que j'ai publiquement dé...oncé le fait que six civils fran...ais, dont une femme, soient ...étenus depuis six mois comme ...tages, que leurs noms u'aient ...as été communiqués par ceux ...ui les détiennent et qu'ils n'aient ...as été autorisés à communiquer ...vec leurs familles en violation ... les articles 3, 25 et 43 de la ...onvention de Genève du 12 août ...949 qui imposent une obligation ...nilatérale et inconditionnelle ...ux signataires.

Le conflit dans la corne de l'Afrique

SOULAGEMENT A MOGADISCIO

(Suite de la première page.)

On s'en était bien rendu compte, dès lundi, quand plus de cent mille personnes ont répondu à l'appel du parti socialiste révolutionnaire somalien en se rendant sur la voie Lénine — une esplanade réservée aux défilés de masse — pour y acclamer le président Syaad Barre. Dimanche soir, en annonçant la dénonciation du traité somalo-soviétique et la rupture diplomatique avec Cuba, Radio-Mogadiscio avait sans doute diffusé la nouvelle la plus populaire de la guerre d'Ogaden. « Enfin, c'est arrivé », répètent à l'envi les gens, y compris les officiels.

L'évacuation des Soviétiques devait commencer à son tour ce mercredi matin, à bord de vols spéciaux. Un pont aérien de dix Tupolev-154 est prévu pendant cinq jours. La représentation diplomatique autoriseé s'élèvera désormais à sept diplomates. Les autres Soviétiques — soit cinq à six mille personnes, dont deux mille experts civils et militaires — disposent de six jours de plus que les Cubains pour e'en aller. « Que voulez-vous, ils sont tellement nombreux qu'on o bien dû leur accorder un délai surplémentaire », nous expliquera, en souriant ,un haut fonctionnaire somalien.

Le soulagement des Somaliens — cet intense besoin de se débarrasser d'un poids encombrant — et la discipline du régime n'ont jamais connu, depuis le début du conflit, meilleure occasion de s'exprimer. Mardi soir encore, à l'heure où le soleil se couche et où les échoppes rouvrent leurs portes, des familles soviétiques faisaient leurs dernières emplettes rue des Bijoutiers, y marchandant des colliers d'ambre, d'ivoire et d'argent. De petits eutobus les attendaient à la porte. Jusqu'ici, aucun incident n'a été rapporté. Les Soviétiques ne semblent pas même ettirer la curiosité des passants ou celle des enfants jouant sur les trottoirs. . .

Sur l'ambassade de Cuba — une large villa entourée de murs assez élevés et située à la périphérie de Mogadiscio, — le drapeau cubain a flotté jusqu'au milieu de la journée de mardi. Quatre militaires somaliens seulement étaient de faction. Aucun attroupement ne s'est produit lorsque les Cubains ont amené leur drapeau et vidé les lieux. Tout semblait aussi calme aux alentours de la chancellerie soviétique, plantée sur l'une des principales artères de la capitale.

Depuis le début de la guerre d'Ogaden, la foule somalienne, qui se réunit très souvent sur un trottoir pour écouter les émissions en langue somalienne de la B.B.C., a manifesté ouvertement sa joie à trois reprises : fin juillet, en apprenant le succès complet de l'offensive-éclair des forces somalies dans les basses terres de l'Ogaden ; fin août, à la uouvelle de la chute de Jijiga ; enfin, depuis dimanche dernier.

Une page de l'histoire de la jeune république est donc tournée avec l'assentiment populaire. Dans son discours de lundi, le leader somalien paraît même avoir un peu oublié l'ennemi éthiopien, puisque tel n'était pas l'objet du rassemblement qu'il présidait. Mais il n'a pas manqué d'en eppeler à la « défense de la patrie » et à la « confiance » de soo peuple. Cubains et Soviétiques s'en vont. La guerre d'Ogaden, elle, continue.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République Centrafricaine

DE NAPOLÉON Ier A BOKASSA Ier

La Corse, qui a vu naître Napoléon Ier, sera-t-elle représentée, le dimanche 4 décembre, aux cérémonies du sacre de l'empereur Bokassa Ier ?

M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, vient de recevoir l'ambassadeur de l'Empire Centrafricain en France, qui l'a invité à faire le voyage de Bangui.

Au dire de son ambassadeur, l'empereur serait prêt à mettre un avion à la disposition de la délégation corse pour venir la quérir à Ajaccio. Il souhaiterait également, pour bien faire les choses, le concours de la fanfare municipale, des grognards et des majorettes...

Pour le moment, M. Ornano a réservé sa réponse, car il u'est pas impossible qu'à la date du couronnement il soit retenu en Corse pour y accueillir le premier ministre. Si, finalement, rien ne le retient dans l'île, le maire d'Ajaccio serait tenté d'accepter cette invitation. Encore voudrait-il savoir aux côtés de quelles personnalités il assisterait aux fêtes du sacre. La peur du ridicule le fait encore réfléchir. — J.-J. B.

AFRIQUE

Tunisie

M. Nouira reconnaît que le pays vit « une période inquiétante »

De notre correspondant

Tunis. — « *N'oubliez pas dans vos prières votre patrie qui en est actuellement à une étape assez délicate* », a déclaré le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, qui recevait le mardi 15 novembre la délégation officielle des pèlerins partant pour la Mecque.

M. Nouira faisait allusion à la crise qui oppose les syndicats au pouvoir, et qui a été pendant une semaine à l'origine d'un mouvement de grèves tournantes.

Si à Tunis, où les établissements scolaires et universitaires étaient fermés, la journée a été calme, des incidents se sont produits à nouveau à Sfax, capitale du Sud, et à Mateur, dans le nord. Dans cette dernière ville, des manifestants, très jeunes pour la plupart, se sont attaqués à divers établissements et aux installations du collège qui, ayant été en partie dévasté, restera fermé jusqu'à ce que les réparations soient effectuées.

A l'Assemblée nationale plusieurs députés sont intervenus pour demander au gouvernement quelle position il entend adopter à l'égard de l'actuelle rébellion des syndicats, et un membre du comité exécutif de la centrale syndicale, M. Abdelaziz Bouaraoui, s'est étonné que les autorités n'aient pas dénoncé les menaces de mort dont le secrétaire général des syndicats, M. Habib Achour, a été l'objet, et qui sont à l'origine de la tension actuelle. Tout en reconnaissant que le pays vit « *une période inquiétante* », M. Nouira a répondu que pour « *éviter l'analyse épidermique et l'exaspération des passions* », il était préférable de discuter de cette affaire lors du débat de politique générale qui doit avoir lieu au Parlement dans quelques semaines.

La commission administrative de la centrale syndicale a siégé durant toute la journée de mardi pour examiner la situation et elle devait poursuivre ses travaux mercredi. Les délégués qui sont intervenus ont été unanimes, croit-on savoir, pour demander notamment que la justice se prononce rapidement sur le cas de l'auteur des menaces de mort proférées contre M. Habib Achour. Présenté sous l'identité de Abdallah Ouardani, puis de Abdallah ben Mabrouk, cet homme a été écroué voici une dizaine de jours. *Ech Chaab*, l'organe des syndicats, laisse entendre dans son dernier numéro que M. Ouardani a « *un passé chargé* », qu'il vit « *au-dessus des lois* » et bénéficie « *de hautes protections* ».

Dans une déclaration qu'il a rendue publique lundi, le Mouvement des démocrates socialistes souligne « *l'exceptionnelle gravité de la crise* » qu'il impute à l'absence de structures démocratiques, à l'accroissement des inégalités économiques et sociales, et à l'existence « *à certains postes de responsabilité de personnes de tendance fascisante* ».

M. Ahmed Mestiri, qui a signé cette déclaration au nom du groupe d'opposition, estime que les organisations syndicales doivent « *renoncer à toute action de nature à être exploitée par les provocateurs de tous bords et à engendrer des conséquences contraires aux intérêts de la classe ouvrière et de la nation* ». Il demande l'ouverture d'une enquête sur l' « *existence de milices armées* » et exige que le maintien de l'ordre public soit du seul ressort des forces publiques obéissant aux ordres du gouvernement.

MICHEL DEURÉ.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A L'UNIVERSITÉ DE YALE

M. Carrillo est pris à partie par des employés en grève

New-Haven (Connecticut) (A.F.P.). — M. Santiago Carrillo a été interpellé mardi 15 novembre par un piquet de grève d'employés de l'université de Yale où le secrétaire général du parti communiste espagnol donnait une conférence de presse à l'issue de sa première journée de voyage aux Etats-Unis.

Il y a deux semaines, les employés, qui réclamaient des hausses de salaires, avaient écrit à Madrid à M. Carrillo par l'entremise de leur syndicat, pour lui demander de reporter sa visite. M. Gus Hall, président du P.C. américain, serait aussi intervenu en ce sens. M. Carrillo a remercié les Etats-Unis de « *permettre à un communiste tel que lui de se rendre dans le pays* », estimant qu' « *une grève ne devrait pas empêcher un leader communiste espagnol de parler aux Etats-Unis* ». Après avoir brièvement évoqué la situation politique espagnole, son récent voyage à Moscou, l'eurocommunisme et son évolution, il a reproché aux syndicats américains d'avoir soutenu la guerre du Vietnam. « *En Espagne, nous pensons que le syndicalisme américain est à droite de la droite espagnole* », a-t-il déclaré.

M. Carrillo, interrompu à diverses reprises par des grévistes le traitant de « jaune », n'a pu rencontrer leur leader syndicaliste, M. Vincent Sirabella, qui refusait de lui parler. « *Il est curieux de voir un communiste se mettre au lit avec l'université de Yale pendant que des travailleurs sont en grève* », a commenté M. Sirabella.

Arrivé lundi soir aux Etats-Unis, M. Carrillo séjournera à Yale jusqu'à samedi prochain. Il donnera ensuite des conférences à l'université John Hopkins's de Baltimore (Maryland), de Harvard (Massachusetts) et enfin à New-York, devant le *Council of Foreign Affairs*. Il quittera les Etats-Unis le 25 novembre.

La visite du chah d'Iran est marqué[e] par de violentes manifestations

De notre correspondant

Washington. — Cent vingt-quatre blessés plus ou m[oins] sérieux, dont vingt-cinq policiers, le centre de Washington [en] *état de siège* pendant plus de vingt-quatre heures, tel es[t le] bilan provisoire de la première journée de la visite du c[hah] d'Iran, mardi 15 novembre.

La capitale n'avait pas connu de tels désordres depuis les manifestations contre la guerre du Vietnam ou les émeutes noires, il y a cinq ans. Encore personne n'avait-il le souvenir d'une cérémonie d'accueil sur la pelouse de la Maison Blanche troublée par l'arrivée d'un nuage de gaz lacrymogènes qui fit pleurer le président et ses hôtes dans leurs mouchoirs, tandis que résonnaient les clameurs des protestataires et le bourdonnement des hélicoptères de la police...

On savait par diverses agences de voyage que de nombreuses chambres d'hôtel avaient été réservées dans la périphérie de Washington par des organisations iraniennes. Les vols charters s'étaient multipliés ces derniers jours en provenance du Texas, de Californie et d'autres régions où séjournent les quelque trente mille étudiants iraniens recensés aux Etats-Unis. Il semble, d'après les témoignages recueillis, que ces transports organisés aient été surtout le fait d'associations favorables au chah, voire du gouvernement de Téhéran lui-même. Un manifestant iranien a reconnu devant les caméras de la télévision américaine avoir reçu un billet d'avion gratuit et 100 dollars d'argent de poche pour venir à Washington souhaiter la bienvenue au souverain.

Ce qui n'était pas prévu, en revanche, c'était la combativité des adversaires du chah venus en grand nombre : une dizaine de milliers, selon de nombreux témoignages, contre cinq mille à six mille « conformistes ». Le heurt des deux groupes, qui s'est produit en deux endroits mardi matin, a donné lieu à de brèves mais violentes bagarres. Porteurs de pancartes dénonçant le chah comme une « *marionnette des Etats-Unis* » et l'Iran comme un « *futur Vietnam* », les protestataires, armés de gourdins et presque tous masqués pour éviter d'être identifiés par la Savak (la police politique), se ruèrent sur les manifestants favorables au souverain, qui s'étaient groupés sur l' « ellipse », à l'entrée sud de la Maison Blanche.

Le discours du chah affirmant que « *jamais la plus légère ombre ne s'était glissée dans les relations entre les deux pays* » et remerciant le président américain de son « *très chaleureux accueil* » parut quelque peu dérisoire dans cette confusion. M. Carter fit preuve de plus d'humour en s'excusant de la « *pollution atmosphérique* » infligée au souverain. Les conversations qui suivirent à la Maison Blanche portèrent surtout sur les problèmes multilatéraux.

Parlant du Proche-Orient, le chah et M. Carter furent d'accord pour saluer comme un fait positif la prochaine visite de M. Sadate à Jérusalem, même si l'on s'emploie, du côté améri[cain,] à rappeler que ce spectacu[laire] épisode ne saurait se substi[tuer] aux conversations de Genève. [A] propos du prix du pétrole, le [pré]sident américain a fait dire [par] son porte-parole qu'il était « [heu]reux » de la position prise pa[r le] chah. Toutefois, le commun[iqué] officiel se borne à relever qu[e le] souverain iranien a fait preuv[e de] « *compréhension* » envers la [posi]tion américaine d'hostilité à [une] nouvelle hausse de l'or noi[r en] 1978. Il faudra attendre la [pro]chaine réunion de l'OPEP [pour] connaître plus précisément l['opi]nion du chah, mais il est peu [pro]bable que celle-ci aille au[-delà] d'une prudente neutralité face [aux] partisans d'une hausse des [prix].

Les questions bilatérales, [no]tamment le projet de vent[e à] l'Iran d'un nouveau contin[gent] d'avions F.-16 et de radars a[éro]portés AWACS ont été réser[vées] pour le second entretien « [au] sommet » prévu mercredi. [Il] n'est pas exclu que M. Ca[rter] soulève à cette occasion la q[ues]tion des droits de l'homme [en] Iran, moins pour satisfaire [les] manifestants de mardi que [pour] rester fidèle à l'attitude qu'[il a] adoptée à ce sujet ces der[niers] mois, par exemple avec les [diri]geants d'Amérique latine [qu'il] avait rencontrés en septemb[re].

MICHEL TAT[U]

Cuba

UNE « TABLE RONDE » IN[TER]NATIONALE RÉUNIT UNE [CEN]TAINE D'HOMMES D'AFFA[IRES] EN MAJORITÉ AMÉRICAIN[S]

New-York (A.F.P.). — Des [pré]cautions exceptionnelles entou[rent] l'organisation d'une « table ron[de »] internationale qui se déroule à C[uba] avec la participation d'une cen[taine] d'hommes d'affaires, en ma[jorité] américains. Business Internati[onal,] la société organisatrice, dont le [siège] est à New-York, se refuse à do[nner] des détails sur le programme [et à] dévoiler le nom des participants.

Un porte-parole a précisé n[éan]moins que des hommes d'aff[aires] européens et latino-américains [seront] présents, doivent rencontrer les p[rin]cipaux responsables cubains de l'[éco]nomie et du commerce et auront [une] conversation avec M. Fidel Cas[tro.] Business International est [une] société de conseil aux entrepri[ses.]

Selon un porte-parole de la soci[été,] « l'actualisation des concepts [des] multinationales au sujet de la p[oli]tique économique cubaine » sera [l'un] des *sujets majeurs des discussio[ns]*. De son côté, le gouvernement cub[ain] exposera son point de vue en ce [qui] concerne le rôle éventuel de l'ent[re]prise privée internationale dans [le] développement de l'île.

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

ASIE

LA SITUATION EN CHINE

De nouvelles purges ont lieu en province

De notre correspondant

Pékin. — De récents remaniements de personnel, intervenus dans plusieurs provinces, confirment qu'une nouvelle purge, déclenchée à la suite du onzième congrès du P.C., se développe à travers l'appareil du parti.

Le cas le plus remarquable est celui de la province du Honan, où quatre nouveaux secrétaires du comité provincial ont été désignés fin octobre. L'un d'eux, M. Hu Li-chiao, remplace, avec le titre de deuxième secrétaire, un personnage, M. Keng Chi-chang, qui, pourtant, avait été, en août, réélu membre du comité central par le onzième congrès. M. Kang Chi-chang est critiqué nommément par voie d'affiches dans différentes villes, ainsi que l'ancien vice-président de la fédération provinciale des syndicats. Il s'agit, jusqu'à présent, du cas le plus clair, après celui du maire de Pékin, M. Wu Teh (le Monde des 22 et 28 octobre), d'une personnalité dont la position n'avait été contestée à l'occasion du congrès et qui se heurte depuis à de sérieuses difficultés.

Au Tibet, où le congrès régional du parti s'est terminé le 27 octobre, le secrétariat du comité du parti perd deux de ses anciens membres — dont l'un exerçait encore ses fonctions il y a un mois — et en gagne un en la personne du général commandant le district militaire.

Au Hunan, le congrès provincial s'est tenu du 12 au 18 octobre. Le nouveau secrétariat du comité comprend trois nouveaux venus (dont deux ne font que monter en grade). Deux militaires, respectivement commissaire politique et commissaire politique adjoint du district, en sont éliminés. Dans le Liaoning, enfin, deux nouveaux secrétaires ont fait leur apparition au cours des dernières semaines.

Ces remaniements dans l'appareil du parti préparent le renouvellement — et l'épuration — des comités révolutionnaires provinciaux, régionaux et municipaux, annoncé par le président Hua Kuo-feng, dans son discours au comité permanent de l'Assemblée nationale, le 24 octobre (le Monde du 26 octobre). Ces organismes doivent être désignés par les assemblées populaires réunies au même niveau. On sait déjà que l'assemblée du Hunan s'est tenue le 9 novembre (les résultats n'en sont pas encore connus à Pékin) et celles du Honan et de la Mongolie-Intérieure sont annoncées comme imminentes.

Ces réunions provinciales et régionales doivent être couronnées « au printemps » par celle de l'Assemblée nationale populaire, à Pékin. La préparation de cette session parlementaire ne paraît pas aller sans quelques difficultés. Des affiches, apparues à l'université de Peita, à Pékin, critiquent le choix des délégués effectué sous la pression, paraît-il, du comité municipal du parti, à l'occasion d'une réunion préparatoire. C'est l'un des points sur lesquels le maire de la capitale, M. Wu Teh, est notamment attaqué.

A. JACOB.

● *Le douzième congrès de l'Association des amitiés franco-chinoises* (52, rue Maurice Ripoche, Paris 75014) s'est réuni les 11, 12 et 13 novembre. M. Régis Bergeron a été élu président délégué en remplacement de M. Charles Bettelheim, qui avait démissionné en juillet dernier (le Monde du 12 juillet), et Mme Hélène Marchisio a été reconduite dans ses fonctions de secrétaire générale.

L'Association entend « *ouvrir plus largement encore ses rangs à tous ceux, toujours plus nombreux, qui, dans toutes les couches de la société française, manifestent un intérêt amical pour la République populaire de Chine, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses ; susciter et développer cet intérêt.* »

Le rire, « arme de combat »

AU THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE

De notre correspondant

Pékin. — *La comédie peut-elle être une forme de théâtre révolutionnaire ? La question est actuellement posée à Pékin à propos d'une pièce, Quand les feuilles des érables seront rouges, qui, tout en rencontrant un vif succès, paraît choquer certaines catégories de spectateurs.*

La pièce, qui est jouée par la troupe théâtrale artistique de la jeunesse, est conçue comme une satire des mœurs politiques prêtées aux membres de la « bande des quatre » comme à ceux qui les entouraient et recherchaient leurs faveurs. A bien des égards, elle fait penser par son inspiration aux caricatures qui, aussitôt après la crise d'octobre 1976, représentèrent les quatre dirigeants déchus sur des dazibaos collés à travers la Chine entière. Ainsi de gros rires accueillent-ils un personnage incarnant M. Wang Hong-wen, « jeune cadre fusée » (allusion à sa rapide promotion dans les sphères supérieures du parti), pêchant à la ligne au bord d'un étang.

Le journal Clarté a donné sa bénédiction à l'œuvre nouvelle : « Pour les révolutionnaires, écrit-il, le rire montre la force, il constitue une arme de combat ». La revue Théâtre populaire présente en revanche un échantillonnage d'opinions beaucoup plus variées. Deux lecteurs de Changhaï rappellent que le président Hua Kuo-feng lui-même a raconté comment « après le décès du président Mao, les « quatre » ont cru l'occasion propice et ont intensifié leurs efforts pour usurper le pouvoir du parti et de l'Etat ». « Nous estimons, écrivent-ils, que décrire une lutte aussi grave sur le mode de la comédie est bien difficile, sinon peu convenable ». De plus, ajoutent-ils, « l'atmosphère des différentes scènes contredit le sentiment d'affliction qu'éprouvaient les masses populaires ».

Qui aurait pu soupçonner l'épouse de Mao ?

Un ouvrier de canton juge, pour sa part, que si l'« ironie est impitoyable, elle reste superficielle ». Surtout, observe-t-il, « les personnages positifs ne sont pas mis en relief ». Négligence de l'« aspect lyrique », défaut d'emphase sur « la lutte des masses populaires », voilà qui déroute particulièrement nombre de spectateurs pour qui la pièce « n'exprime pas l'esprit de notre temps ».

Plus subtiles sont les observations d'un élève de l'Ecole artistique du 7 Mai, qui applaudit l'audace de la création mais note, « en toute camaraderie », que la simplification exagérée des personnages et des situations ne rend pas compte de « la complexité de la lutte ». Sans tout à fait dire les choses aussi clairement, ce spectateur averti se permet de rappeler que, après tout, pendant une dizaine d'années, il n'était pas si « simple » de voir dans l'épouse de Mao Tse-toung et ses trois principaux amis du bureau politique les « contre-révolutionnaires » qu'on dénonce aujourd'hui.

C'est un aspect du débat sur lequel on préfère glisser. Théâtre populaire cite, pour terminer, l'opinion d'un des acteurs de la troupe, qui ramène la discussion sur le plan strictement artistique : « Toute création artistique ou littéraire, affirme-t-il, est inséparable de l'invention, car elle ne saurait se réduire à une copie pure et simple de la vie réelle. » Voilà déjà pourtant de quoi faire réfléchir aux limites du réalisme socialiste. Clarté, pour sa part, préfère conclure sur le terrain plus sûr de la forme. « Si dans une comédie, demande le journal, ce sont toujours les personnages positifs qui occupent la scène, de qui allons-nous nous moquer ? Ou alors, serait-ce encore une comédie ? ». — A. J.

EUROPE

Union soviétique

Le procès de M. Anatole Chtcharansky s'ouvrirait dans quelques semaines

L'instruction du procès de M. Anatole Chtcharansky, militant juif et membre du groupe moscovite de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, arrêté le 15 mars dernier et qui serait accusé de « haute trahison », semble achevée. Son frère et ses parents ont été convoqués, ce mercredi 16 novembre, à la prison de Lefortovo à Moscou, où ils seront priés, comme à l'accoutumée, de désigner un avocat. Cette convocation laisse à penser que le procès pourrait avoir lieu dans quelques semaines.

A Leningrad, trente juifs soviétiques ont adressé une lettre au présidium du Soviet suprême *pour demander que cessent « les interrogatoires illégaux »* concernant cette affaire, que M. Chtcharansky soit immédiatement libéré et autorisé à émigrer en Israël. Plus de soixante-dix personnes ont déjà été interrogées lors de l'instruction et les signataires craignent qu'il s'agisse *« d'un début de processus de poursuites »* contre chacun d'eux.

La mère de M. Chtcharansky et son épouse Natalia qui demeure en Israël ont chargé trois avocats français, Mes Roland Rappaport, Daniel Jacoby et le bâtonnier Louis Pettiti de défendre leur fils et mari. Les avocats n'ont, malgré tous leurs efforts, pu entrer en contact avec les autorités judiciaires soviétiques. Aussi plusieurs personnalités françaises du monde scientifique et juridique lancent-elles un appel *« pour le droit de Chtcharansky d'être défendu »*.

« Rassemblées dans le commun souci des droits de la défense au plan universel, elles expriment leur profonde inquiétude devant cette situation qui porte gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne. » Elles demandent donc aux autorités soviétiques *« de permettre aux avocats choisis d'exercer librement leur mission et ce, conformément au texte et à l'esprit des pactes des Nations unies et des accords d'Helsinki et en accord avec les dispositions du code soviétique »*. Cet appel a été signé par MM. H. Cartan, G. Choquet, J. Dieudonné, de l'académie des sciences, F. Jacob et A. Lwoff, prix Nobel de médecine, A. Kastler, prix Nobel de physique, F. Perrin, L. Schwartz, J.-P. Serre, R. Thom, de l'Académie des sciences, L. Leprince-Ringuet, de l'Académie française, Pr. Gilli, président de l'université Paris-Dauphine, B. Goldman, président de l'université Paris-II, G. Levasseur, professeur à la faculté de droit Paris-I, Lyon-Caen, professeur à la faculté de droit de Paris-I, M. Rolland, président de l'Association des magistrats résistants, G. Blanchard, secrétaire général du Syndicat de la magistrature.

Deux Géorgiens internés

Deux membres du groupe géorgien pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, le musicologue Merab Kostava et l'écrivain Zviad Gamsakhourdia, professeur de littérature américaine contemporaine, détenus en Géorgie, viennent d'être transférés à Moscou et internés à l'Institut Serbsky de psychiatrie légale, annonce le correspondant parisien de ce comité. Dirigé par le professeur Morozov, l'Institut Serbsky comprend une « quatrième section », dirigée par le docteur L. Landau, où sont traités les « cas politiques », c'est-à-dire les personnes destinées à un internement psychiatrique abusif. Une telle procédure permet aux autorités d'éviter un procès tout en infligeant un traitement psychiatrique, comme ce fut le cas notamment pour Leonid Pliouchtch, à des personnes saines d'esprit, mais d'opinion non conformistes. Les autorités motivent souvent en U.R.S.S. un internement par le diagnostic de *« schizophrénie morbide »*, c'est-à-dire de schizophrénie *« sans aucun symptôme »*.

Le groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki annonce l'adhésion de Mlle Tatiana Ossipov. De son côté, M. André Sakharov a déclaré à Moscou qu'il avait été empêché par le K.G.B. d'intervenir au cours d'une réunion extraordinaire de l'Académie des sciences consacrée au soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre. Le physicien, membre de l'Académie depuis 1953, voulait faire remarquer que la récente amnistie ne s'appliquait pas *« aux prisonniers de conscience »*.

« J'étais entouré, a-t-il dit, *par des hommes du K.G.B. qui ne m'ont pas permis de me lever avant que tout le monde ait quitté la salle. Les quelque deux mille savants soviétiques et étrangers qui assistaient à la réunion ont été témoins de l'incident. »* L'académicien voulait intervenir, conformément à l'usage, en posant une question à MM. Alexandrov, président de l'Académie, et Ponomarev, membre sup. P.C., après leurs discours.

A la conférence de Belgrade, un délégué américain a reproché aux Soviétiques d'avoir détourné des lettres d'invitation adressées par la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. à M. Sakharov et à cinq autres personnalités soviétiques pour le congrès de décembre à Los Angeles. M. Loguinov, soviétique, n'a pas répondu, mais il a affirmé que, selon un rapport du Congrès américain, deux cent soixante-dix mille lettres avaient été ouvertes aux Etats-Unis, l'an dernier, par le contrôle douanier.

AU CONSEIL DE L'EUROPE

Parlementaires et journalistes de l'Est et de l'Ouest ont échangé leurs vues sur la conférence de Belgrade

Intervenant la semaine dernière à Belgrade devant la commission chargée de l'étude des problèmes de la troisième corbeille, le délégué français, M. Fernand-Laurent, a présenté une « suggestion » consistant à insérer dans le document de clôture de la réunion de Belgrade un encouragement au Club européen de journalistes, fondé par notre collaborateur Jean Schwœbel, avec la participation de trois journalistes de chacun des pays signataires de l'Acte final de la conférence d'Helsinki, qui vise à « contribuer à faire progresser au sein des opinions publiques la connaissance de l'Acte final et l'adhésion à la cause de la détente ». M. Fernand-Laurent a précisé qu'il s'agissait d'une suggestion parce qu'il voudrait qu'elle obtienne le coparrainage de plusieurs pays de l'Est, de l'Ouest, des neutres et des non-alignés.

Le Club européen de journalistes, qui a tenu ses deux premières assemblées à Ochrid (Macédoine) et à Belgrade en avril dernier, vient de tenir à Strasbourg conjointement avec l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe une « table ronde » sur la mise en œuvre de l'acte final.

De notre correspondant

Strasbourg. — Que peuvent parlementaires et journalistes pour promouvoir l'esprit d'Helsinki. Une « table ronde » réunissant au siège du Conseil de l'Europe les 3 et 4 novembre les délégués de treize des dix-neuf pays membres de l'organisation de Strasbourg et les représentants du Club européen des journalistes a traité de ce thème. L'initiative présentait un caractère de nouveauté : il s'agissait de confronter les vues de parlementaires occidentaux avec celles de journalistes diplomatiques des principaux organes de presse européens et, parmi eux, de quelques confrères de l'Europe de l'Est qui, bien que portés à voir dans le Conseil de l'Europe une « citadelle du conservatisme », avaient fait le déplacement à Strasbourg.

La réunion était animée par MM. Karl Czernetz, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et Jean Schwœbel, président du Club européen des journalistes. Le souci de compréhension, de respect mutuel, l'effort de tolérence conforme aux objectifs du Club européen de journalistes ont prévalu dans l'examen des résultats encore modestes de la conférence d'Helsinki. La question des droits de l'homme dans les pays de l'Est n'a pas été mise sous le boisseau, loin de là, mais, ont noté journalistes occidentaux et orientaux, elle ne devrait pas masquer des questions tout aussi essentielles comme celles du désarmement et de l'aide au développement.

Les journalistes ont exposé leurs difficultés : la liberté de la presse écrite à l'Ouest, mais aussi les contraintes économiques — pas toujours perçues par les parlementaires présents — les mass media qui réduisent souvent à la portion congrue le travail d'explication sur l'importance des conférences d'Helsinki et de Belgrade. A l'Est, la presse est certes censurée, mais les journalistes polonais et hongrois présents ont reproché à leurs confrères de l'Ouest de trop insister sur les aspects négatifs de leurs pays sans mettre en valeur leurs succès, sans expliquer leurs difficultés. D'autre part, les journalistes ont demandé aux parlementaires si, dans leurs rapports avec leurs électeurs, ils ne sont pas trop préoccupés par les problèmes régionaux et nationaux, au détriment des dimensions internationales de questions comme la coexistence et le désarmement.

J.-C. HAHN.

Yougoslavie

Bibliographie

DE LA RESISTANCE A L'INDEPENDANCE

Ce recueil contient quelques discours ou interviews du maréchal Tito depuis la guerre. Le chef d'Etat yougoslave livre des souvenirs de révolutionnaire, d'employé du Komintern, de secrétaire général du P.C. et de commandant des partisans. Il évoque des camarades disparus, parle plus brièvement de ceux avec lesquels il est entré en conflit. Il recherche les causes de sa querelle avec Staline et expose les leçons qu'il en a tirées. Il est naturellement beaucoup question de l'indépendance, de l'autogestion, du non-alignement, mais aussi du nationalisme et des déviations libérales ou technocratiques qui, selon le président, ont menacé la Ligue des communistes.

★ Editions Anthropos, Paris 1977. 396 pages, 55 F.

Grande-Bretagne

Le congrès du P.C. adopte un programme eurocommuniste

De notre correspondant

Londres. — Le trente-cinquième congrès du parti communiste de Grande-Bretagne s'est achevé mardi 15 novembre après avoir adopté à la quasi-unanimité son nouveau programme « La voie britannique vers le socialisme ») qui choisit résolument l'eurocommunisme.

Il est vrai que ceux des quelque 28 000 membres du parti qui souhaitaient rester fidèles à la ligne stalinienne avaient déjà fait scission en juillet dernier, avec M. Sid French, dès la publication du nouveau programme. Le parti a ainsi perdu 500 militants (*« moins de 2 % »*), a assuré aux délégués le secrétaire général, M. Gordon McLennan.

M. McLennan n'a pu faire moins que de reconnaître devant les congressistes la perte d'influence du petit parti britannique. En deux ans, le nombre des adhérents est tombé de 28 519 à 25 293. Autre signe alarmant pour la direction : le quotidien du parti — actuellement appelé *Morning Star*, — qui comptait 36 000 lecteurs à sa meilleure période, ne diffuse plus que 2 500 exemplaires.

Le but du P.C. reste pourtant de devenir un grand parti de masse pour les travailleurs. Les délégués ont décidé de ne pas ménager leurs efforts pour favoriser les adhésions. Des mesures draconiennes vont être prises pour accroître la diffusion du journal grâce à une refonte complète de sa mise en page et de son équipe.

Le trente-cinquième congrès du P.C.B. a gardé un style résolument britannique. M. Kouniaev, membre du bureau politique soviétique, qui assistait à la première journée, n'a pas manqué de le remarquer. A l'ombre de bannières qui invitaient les quatre cent soixante-quinze délégués à *« construire le parti communiste »*, les débats ont été souvent informels, et la salle ne s'est pas privée d'interrompre bruyamment les orateurs. L'Union soviétique a été prise à partie par M. Geoffrey Roberts, un délégué londonien. L'ère stalinienne a montré la nécessité du *multipartisme*, a dit l'orateur en rappelant qu'il y avait aujourd'hui dix mille « prisonniers de conscience » en Union soviétique. La République *démocratique* allemande a fait l'objet des mêmes reproches.

Le parti communiste britannique est prêt, s'il arrive un jour au pouvoir, à tolérer tous les partis démocrates, car *« la démocratie est le processus qui conduit au socialisme »*. Il se range ainsi aux côtés des partis « frères » italien, français et espagnol, et se rapproche encore plus de la gauche du parti travailliste.

La presse de droite ne manque pas de rappeler les liens qui unissent les communistes à la gauche du parti travailliste. Depuis quatre ans, les membres des principales organisations communistes peuvent adhérer au Labour, et l'on s'attend que les communistes aient bientôt le droit de vote dans les différentes instances du parti travailliste en tant que délégués d'organisations syndicales.

La nouvelle ligne adoptée par le parti s'est traduite, d'autre part, par un ensemble de résolutions qui devraient rassurer les adhérents : les *« bombardements barbares »* de l'aviation militaire israélienne ont été condamnés, tandis que le congrès demandait la rupture des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, un embargo total sur les armes et des sanctions économiques complètes. Sur le plan intérieur, les communistes demandent la réduction de la semaine de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, des vacances plus longues, des salaires plus élevés. Ils ont apporté leur soutien aux pompiers, qui font grève pour une augmentation de 30 %. Pour l'Irlande du Nord, ils souhaitent une charte et l'abandon de la loi sur la prévention des actes terroristes. — *(Intérim.)*

● *La loi* créant *une Assemblée* dotée de larges pouvoirs régionaux au Pays de Galles a été adoptée dans la nuit du 15 au 16 novembre par les députés britanniques à une majorité de 31 voix. Lundi, le gouvernement avait fait adopter un texte similaire pour l'Ecosse. Il reste une dernière étape, la plus difficile. Les députés doivent voter mercredi soir sur une double motion dite de « guillotine » qui limitera les débats ultérieurs sur les deux textes à dix-sept jours pour celui sur l'Ecosse et à onze jours pour celui concernant le Pays de Galles. Si cette double motion n'était pas adoptée, les deux succès déjà remportés par le gouvernement resteraient sans effet. — *(Corresp.)*

Portugal

Le patronat réclame une révision totale de la politique économique et sociale

De notre correspondant

Lisbonne. — Le conseil des ministres portugais a approuvé, le mardi 15 novembre, un document qui doit servir de base aux discussions avec les partis de l'opposition. Ce texte, déjà remis aux dirigeants politiques, doit être soumis à l'appréciation de l'Assemblée jeudi 17 novembre.

Le premier ministre a annoncé à la télévision qu'un accord devra être conclu avant la fin du mois.

A cet égard, la tâche de M. Soares se révèle délicate, étant donné que les partis représentant l'opposition du centre et de droite, P.S.D. et C.D.S., exigent l'exclusion du P.C.P. des conversations et la formation d'un gouvernement représentatif des formations démocratiques » : P.S., P.S.D. et C.D.S.

Cette coalition à trois est rejetée par les socialistes, qui redoutent un glissement à droite de la politique d'un gouvernement constitué sur cette base, ainsi que l'isolement des communistes, rendant pratiquement impossible la signature d'un pacte social avec les syndicats. Ils craignent aussi une aggravation des tensions intervenues en raison des concessions qui devraient être faites.

Le P.S. propose donc d'élargir la formule actuelle de « gouvernement homogène », en acceptant des « indépendants » proches du P.S.D. ou de la gauche non communiste. Cette solution aurait, semble-t-il, l'appui et l'accord de la présidence de la République. Mais la défaite des modérés du P.S.D. la rend plus difficile. De leur côté, les associations patronales haussent le ton. Ainsi, la Confédération de l'industrie portugaise (CIP) estime, dans un document intitulé « Sauver le Portugal et préparer l'avenir », qu'une révision des lois sur la grève, les licenciements, les indemnisations des actionnaires des entreprises nationalisées et la définition des secteurs public et privé doit précéder tout accord avec le gouvernement. Cette législation approuvée au Parlement par les députés sociaux-démocrates, ouvrirait, selon la CIP, la porte à la « collectivisation » du pays.

Interdisant le lock-out, elle rendrait impossible *« les tentatives patronales faites pour sauver les entreprises lorsque celles-ci sont menacées de destruction par les travailleurs ou par des organisations qui affirment représenter leurs intérêts »*. La CIP réclame des « facilités » supplémentaires en ce qui concerne les licenciements afin de doter les entreprises *« d'instruments nécessaires à une gestion juste et rationnelle »*. L'octroi aux « commissions de travailleurs » du droit à l'information et du contrôle de la gestion favoriserait, selon les patrons, *« la création de pouvoirs parallèles »*.

Le montant des indemnisations accordées aux actionnaires des entreprises nationalisées auraient été calculées sur des bases *« manifestement éloignées de la réalité »*. Enfin, la CIP regrette la nationalisation de la banque, aussi n'est-elle disposé à discuter avec le gouvernement qu'après la *« définition d'une politique économique et financière réaliste rétablissant les règles de l'économie de marché sans aucune limitation idéologique »*. Il s'agit en fait de réviser une Constitution qui, selon un député du C.D.S., vice-président du groupe parlementaire démocrate-chrétien au Conseil de l'Europe, est *« trop militariste d'un point de vue politique, trop socialiste d'un point de vue économique et trop anarchiste d'un point de vue administratif »*.

JOSÉ REBELO.

Italie

La délinquance a doublé en sept ans

annonce le ministre de l'intérieur

De notre correspondant

Rome. — Un bilan de la *criminalité et du terrorisme* en Italie a été présenté au Sénat, le mardi 15 novembre, par M. Francesco Cossiga, ministre de l'intérieur.

En 1975, pour cent mille habitants, *trois mille* six cent *quarante* et un crimes ou délits de droit commun ont été commis. C'est un *chiffre* un peu plus élevé qu'en France, mais nettement inférieur à ceux de Grande-Bretagne ou d'Allemagne fédérale. Ces comparaisons sont cependant faussées, car certains pays y incluent, par exemple, l'alcoolisme. Plus significatif est le fait que la délinquance italienne a doublé en sept ans. On compte désormais quarante-huit évasions de prison en moyenne chaque mois, tandis que le nombre des enlèvements n'a cessé de croître, pour atteindre un total de deux cent douze depuis 1970.

La violence politique, elle aussi, est spectaculaire. Au cours des dix premiers mois de cette année, on a enregistré trois cent quarante-cinq attentats contre des personnes, trois cent trente-neuf contre des établissements divers et trois cents contre des locaux politiques. De ce point de vue, la démocratie-chrétienne est la plus visée (cent vingt-deux), suivie du Mouvement social italien (quatre-vingt-onze) et du P.C. (cinquante-huit). A noter également les dix-huit attentats commis contre des journaux et un nombre équivalent contre des pénitenciers.

En 1976, les forces de l'ordre ont confisqué une quantité impressionnante d'armes en tout genre — parmi lesquelles un canon, six lance-grenades, vingt-deux mitrailleuses, cent un fusils-mitrailleurs et sept tonnes d'explosifs. Trois cents terroristes présumés de droite et deux cent soixante-quatorze de gauche sont en prison.

Le ministre a rendu hommage au chancelier Schmidt et évoqué les liens entre les Brigades rouges italiennes et la « bande à Baader ». Tout en précisant que le terrorisme de gauche était *indépendant des partis traditionnels*, *il s'est plaint de « complicités implicites ou explicites »* et même de *« solidarité déclarée »* dans l'opinion publique.

Il se confirme que le gouvernement n'entend pas proposer de « loi spéciale », malgré la pression de certains milieux démocrates-chrétiens et de droite. Son souhait est que les mesures sur l'ordre public — définies en juillet dernier par les six partis « constitutionnels », dont le P.C. — soient adoptées au plus vite. Elles prévoient notamment une *réforme* de la police et des prisons, l'institution de la détention provisoire pour certains délits graves, l'extension des écoutes téléphoniques et des peines plus *graves pour les détenteurs* d'armes. M. Cossiga aimerait y joindre un additif sur les locaux de réunions des extrémistes.

Dans un tout autre ordre d'idées, on signale que quatre-vingt-neuf mandats d'arrêt ont été lancés contre des « prolétaires en uniforme », ces soldats qui contestent les règlements à l'intérieur des casernes. L'affaire retient d'autant plus l'attention que deux d'entre eux sont les fils de l'ancien ministre démocrate-chrétien de l'intérieur, M. Paolo Emilio Taviani.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE PRESIDENT VENEZUELIEN CARLOS ANDRES PEREZ était attendu le *mercredi 16 novembre* à Brasilia pour une visite officielle de quatre jours. Le Venezuela et le Brésil signeront à cette occasion un pacte d'amitié et de coopération qui permettra un accroissement de la coopération technique et des échanges commerciaux entre les deux pays.

Canada

● LE GOUVERNEMENT de M. René Lévesque a décidé un *moratoire* de trois ans pour le développement de l'énergie nucléaire au Québec, a annoncé, mardi 15 novembre, le ministre de l'énergie, M. Guy Joron. *Le gouvernement étudiera* les besoins en électricité de la province pour les années 1990-2000. Il poursuivra les recherches sur l'énergie nucléaire et la *campagne* destinée à inciter les Québécois à réduire leur consommation d'énergie. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE PARTI DE LA GAUCHE REPUBLICAINE a été légalisé, mardi 15 novembre, parti de la gauche non marxiste. Il avait été créé en avril 1934 et était présidé par M. Manuel Azana. M. José Maldonado, vice-président du parti, vit encore en exil à Paris. — *(A.F.P.)*

● LES MEDECINS se sont joints mardi 15 novembre, à Madrid, au mouvement de grève déclenché la semaine *dernière par les personnels* des hôpitaux et cliniques de la Sécurité sociale. Le mouvement s'est également étendu à plusieurs villes de province, *notamment* Oviedo *et* Séville. — *(A.F.P.)*

● LE GOUVERNEUR CIVIL DE MADRID a autorisé la manifestation du 20 novembre prochain place d'Orient, à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort du général Franco et du quarante et unième anniversaire de la mort de José-Antonio Primo de Rivera, fondateurs de la Phalange. La manifestation sera organisée par Fuerza Nueva et plusieurs groupes d'extrême droite.

Jordanie

● LE GENERAL SOKOLOV, premier vice-ministre soviétique de la défense, est arrivé mardi 15 novembre à Amman à la tête d'une délégation militaire pour une visite de quatre jours. — *(A.F.P.)*

● UNE ANCIENNE ETUDIANTE à la faculté de médecine de Montpellier deviendrait, en février prochain, la quatrième épouse du roi Hussein. Il s'agit de Lanna Baddredine, jeune Libanaise de vingt-sept ans, née à Nebathieh. La précédente épouse du roi Hussein, la reine Alia, s'est tuée le 7 février dernier dans un accident d'hélicoptère. — *(A.F.P.)*

Laos

● QUATRE PERSONNES reconnues coupables de complot et de tentative d'assassinat contre le premier ministre, M. Kaysone Phomvihane, et condamnées à mort la semaine dernière, auraient été exécutées, écrit mercredi 16 novembre le quotidien *Bangkok Post*, citant des voyageurs revenant de Vientiane. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● DES CONVERSATIONS ONT commencé mardi 15 novembre entre chrétiens-démocrates et libéraux en vue de l'éventuelle formation d'un gouvernement de centre-droit. Mais pour s'entendre, il faudrait que les deux partis oublient leurs profondes divergences sur des questions comme l'avortement, les dépenses publiques et l'aide aux pays en voie de développement. — *(Reuter)*.

politique

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

P.T.T. : la disparition du téléphone manuel

Sous la présidence de M. Brocard (P.R.), l'Assemblée nationale a examiné mardi matin 15 novembre, les crédits du budget annexe des P.T.T.

Rapporteur spécial M. RIBES (R.P.R.) relève qu'entre 1972 et 1978 ce budget (le premier budget civil depuis 1977, avant celui de l'éducation) est passé de 22 à 70 milliards de francs, les effectifs de 312 000 à 404 000. Il insiste sur les difficultés rencontrées pour assurer le financement de ce budget qui, depuis de nombreuses années, est présenté avec un déficit important (13 milliards l'an prochain). Cette situation est anormale, note M. RIBES, qui observe que ce déficit est égal au budget des anciens combattants ou à celui de l'intérieur. Aussi souhaite-t-il que les choses soient clarifiées.

M. WAGNER (R.P.R.), rapporteur pour avis (production), reconnaît que des zones d'ombre demeurent, notamment l'ampleur du financement à déterminer, mais estime que « *ce budget désarme la critique car il traduit la poursuite de l'effort entrepris* ». « *Naguère encore objet de plaisanteries, l'équipement téléphonique de notre pays*, observe-t-il, *est en passe de devenir un motif de fierté* ». Dans son intervention M. WAGNER préconise la création d'un corps spécial de postiers armés, qui serait chargé de convoyer les fonds.

Suppléant M. SEGARD, hospitalisé, M. GALLEY, ministre de la coopération, ancien ministre des P.T.T., note que ce budget traduit la priorité qui a été accordée par le VII[e] Plan à l'équipement et à la modernisation des P.T.T. Il vise tout d'abord à permettre la poursuite des programmes d'équipement, notamment du plan de modernisation du tri postal (en 1978, il est prévu de lancer la construction de dix centres de tri), ce qui permettra d'améliorer encore la qualité du service postal, notamment en ce qui concerne les délais d'acheminement du courrier et des journaux.

Pour ce qui est du programme d'équipement téléphonique il rappelle que, à la fin de 1982, les Français devront pouvoir disposer d'un équipement équivalent par sa qualité et par sa densité à celui des pays les plus avancés. Ce budget, précise-t-il, permettra de franchir une nouvelle étape dans la progression du nombre de lignes principales, qui passera de 9 950 000 à 11 750 000 fin 1978 soit un accroissement de 1 800 000. Il relève que le taux d'automatisation du téléphone atteindra 99,7 %, c'est-à-dire que le téléphone manuel aura quasiment disparu. D'autre part, seize mille cabines téléphoniques publiques nouvelles seront mises en place en 1978.

Insistant sur l'action des P.T.T. en *matière d'aménagement* du territoire, il note que le budget confortera et modernisera le réseau en milieu rural, où les bureaux de poste ont été, dès 1977, dans sept départements, les correspondants du ministère des finances. Cette expérience s'étant révélée satisfaisante, elle sera étendue dans soixante et un départements.

Le ministre souligne ensuite l'effort exceptionnel en matière de créations d'emplois (en 1978 seront créés 14 600 emplois auxquels il convient d'ajouter 7 000 vacataires), et précise qu'en deux ans ce sont 33 600 emplois qui auront été créés aux P.T.T. Le budget de 1978 prévoit également la titularisation de 10 500 emplois d'auxiliaires. Le plan de titularisation, observe M. Galley, se déroule donc de façon conforme à ce qui était prévu.

M. Galley consacre la fin de son intervention au financement du budget annexe et précise à ce sujet : « *Les moyens de financement sont connus : des emprunts émis directement par les P.T.T. ou par l'intermédiaire de la Caisse nationale des télécommunications, sur les marchés intérieur et extérieur, et d'éventuelles augmentations des tarifs. Il est encore trop tôt pour préciser quelle sera la part exacte de chacune de ces sources de financement, mais, en tout état de cause, la capacité d'emprunt est suffisante pour permettre aux P.T.T. de collecter les sommes nécessaires. On a pu le constater pour l'année en cours.*

Afin de résorber progressivement le déficit de ce service, l'ensemble des fonds collectés par les chèques postaux, et mis à la disposition du Trésor, seront à terme rémunérés à un taux équivalent au taux d'intérêt servi aux déposants de la Caisse nationale d'épargne, soit 6,5 %. Pour 1978, le taux retenu sera de 5,7 %. S'il atteint 6,5 % en 1980, nous serons alors très près de l'équilibre financier de ce service. Le gouvernement a également décidé d'augmenter la capacité d'emprunt du budget annexe en accordant aux P.T.T. la possibilité d'émettre des bons d'épargne à moyen terme, dont 1,2 milliard de francs seront placés en 1978. »

En conclusion, M. Galley note que, « *grâce à une augmentation considérable des budgets d'investissements, les P.T.T. sont devenues le premier investisseur de France.* »

L'opposition dénonce le démantèlement des services

Dans la suite de la discussion du budget des P.T.T. mardi 15 novembre, M. LUCAS (P.C., Pas-de-Calais) déclare : « *Le démantèlement des services et leur privatisation se poursuivent. Les conditions de travail du personnel continuent de se dégrader, d'où la grève de mercredi. 50 % du personnel gagnent moins de 2 500 F par mois. La notion de rentabilité conduit à la dégradation du service public. Les usagers de plus en plus mal servis payent de plus en plus cher. Les tarifs devront être augmentés après mars 1978.* »

M. BLANC (P.S., Savoie) estime injustifié le « *triomphalisme du gouvernement* ». A son avis, le secrétariat d'Etat est un modèle de gaspillage : pour 1978, le déficit est maintenu. Une augmentation des tarifs serait-elle prévue pour avril prochain demande le député, qui précise que la gauche au pouvoir créerait quarante mille emplois nouveaux, relèverait les salaires inférieurs à 3 000 F, garantirait l'unité des P.T.T. et s'attacherait à mettre en œuvre une véritable décentralisation.

M. BOUDON (non-inscrit, Maine-et-Loire) évoque la situation difficile des jeunes provinciaux nommés dans la région parisienne. M. DESANLIS (réf., Loir-et-Cher) pose le problème des factures globales et souhaite le retour à l'ancien système de facturation. M. CORNET (appar. P.R., Ardèche) relève « *le bond considérable accompli* ». Il se réjouit qu'aucun bureau n'ait été fermé depuis trois ans. Enfin M. SCHLOESING (réformateur, Lot-et-Garonne) fait observer qu'une complète automatisation du tri rendrait le service très fragile.

Répondant aux orateurs, M. GALLEY indique que c'est dès 1978 que les chèques postaux seront rémunérés au taux de 5,7 %. Le taux de 6,5 % devrait être atteint en deux étapes d'ici à 1980. Pour ce qui est de la facturation détaillée, « *revendication légitime* », elle sera progressivement offerte, à titre onéreux, à partir de la fin de 1979. Quant à la taxation à la durée, elle est, estime le ministre, impossible à mettre en œuvre avant 1983.

Après avoir précisé que le coût des mesures prises en faveur des personnes âgées s'élèvera à 40 millions de francs en 1977 et à 160 millions en 1978, M. Galley estime impossible, en raison de son coût, la gratuité des abonnements des personnes âgées.

Evoquant la création souhaitée par M. Wagner d'un corps spécial de sécurité pour le transport des fonds, il indique que cette question est à l'ordre du jour et qu'une réponse pourrait y être apportée dans le cadre de la solution globale actuellement étudiée par les P.T.T. et l'intérieur. Il estime « *plaisant* » d'entendre l'opposition parler de démantèlement des P.T.T. alors qu'on constate une augmentation « *spectaculaire* » des investissements. A son avis, la titularisation systématique sur place des auxiliaires serait une mauvaise mesure. Quant à la création des 40 000 emplois annoncés par le parti socialiste, elle coûterait 3 milliards de francs.

Les crédits du budget annexe des P.T.T. sont ensuite adoptés par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

Industrie : favoriser l'investissement

Mardi après-midi 15 novembre, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), l'Assemblée examine les crédits de l'industrie. Ils s'élèvent au total à 9 milliards 771 millions de francs, contre 8 milliards 229 millions de francs en 1977. Les dépenses ordinaires représentent 6 milliards 403 millions de francs, et les dépenses en capital 3 milliards 367 millions de francs. L'avis donné sur ces crédits par M. Schvartz (R.P.R.) au nom de la commission de la production et des échanges a été présenté dans « le Monde » daté 16 novembre.

M. SCHLOESING (réf., Lot-et-Garonne), rapporteur spécial de la commission des finances, critique l'organisation du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Il passe en revue les « *secteurs entiers de notre industrie* », qui, selon lui, sont en crise : l'automobile, l'énergie, la technologie.

L'orateur demande que « *soient dégagés des moyens en rapport avec les objectifs du programme nucléaire* » et que la filière à eau pressurisée et uranium enrichi soit « *francisée* » d'ici à 1982, afin de se dégager du brevet américain Westinghouse.

M. SCHVARTZ rapporte les observations adoptées par la commission de la production en ce qui concerne notamment la sidérurgie que menace une situation de l'emploi préoccupante et la technique des centrales à eau chaude. Sur ce dernier sujet, il déclare : « *Il est temps, monsieur le ministre, que ce dossier sorte des cartons et que l'on passe aux réalisations pratiques.* »

M. MONORY, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, constate qu'à l'heure actuelle, l'épargne est dirigée vers d'autres secteurs que l'industrie : « *Il conviendra*, déclare-t-il, *maintenant de donner une priorité absolue à celle-ci sur le marché financier. Il faudra aussi aménager la fiscalité de telle sorte que les entreprises puissent s'autofinancer plutôt que de recourir à l'emprunt.* » Il est également nécessaire, estime le ministre, de développer la recherche et l'innovation en matière de technologie en favorisant la diffusion des connaissances.

Le ministre énumère ensuite les secteurs industriels les plus touchés par la crise. Il indique les mesures prises pour soutenir l'industrie de la machine-outil et la sidérurgie. Puis il aborde les problèmes de l'énergie en soulignant que « *la question de la récupération des déchets nucléaires est maîtrisée. Il n'y a pas dans le monde d'investissement de sûreté aussi important en matière d'énergie que ceux que nous avons mis en place pour le nucléaire*, dit-il. *Nous avons acquis une maîtrise à peu près parfaite et totale* ».

Après avoir rappelé que la France dépend pour 85 % de l'importation en matière d'énergie, il repousse l'idée d'un moratoire de deux ou trois ans sur un programme nucléaire établi il y a vingt ans. « *On est pour ou on est contre, mais on le dit* », déclare-t-il.

M. PLANTIER (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) exprime son inquiétude au sujet de la société Aquitaine chimie, mise en situation difficile par la prochaine fermeture des puits de gaz naturel de Lacq. M. DARRAS (P.S., Pas-de-Calais) s'étonne de ce que le gouvernement n'ait pas favorisé l'exploitation des mines de charbon existant en France.

M. DENIS (P.R., Mayenne) demande que, désormais, ce ne soient plus seulement les entreprises qui soient décentralisées, mais également les directions de celles-ci.

M. DEPIETRI (P.C., Moselle) rappelle la situation de la sidérurgie lorraine : au cours des dix dernières années, vingt-cinq hauts fourneaux ont été démantelés, de même que vingt-sept laminoirs, vingt-neuf aciéries, dix-huit fours Martin et deux cokeries. Quarante-six mille emplois ont été supprimés depuis 1967, dit-il ; plus de seize mille autres vont l'être d'ici à 1979.

L'orateur examine ensuite le cas de la machine-outil : « *Alors que notre capacité de production dans ce secteur était d'environ 100 000 tonnes en 1974, elle ne dépassait pas 85 000 tonnes en 1976*, dit-il. *Sur dix machines neuves dans le pays, six viennent de l'étranger, dont quatre de R.F.A.* »

M. MESMIN (réf., Paris) s'inquiète de la lenteur que l'on observe dans l'application des conclusions de la commission Leroy sur l'utilisation de l'eau chaude des centrales nucléaires.

En séance de nuit, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), M. HAMELIN (R.P.R., Rhône) évoque plus particulièrement le chauffage domestique et se prononce en faveur de l'utilisation de la chaleur dégagée par les centrales nucléaires.

M. CHEVÈNEMENT (P.S.) : l'incohérence de la politique gouvernementale

M. CHEVENEMENT (P.S., Territoire de Belfort) déclare notamment : « *Plus que celui du développement industriel, votre ministère apparaît comme celui de la stagnation, voire de la régression industrielle. Un diagnostic d'ensemble fait apparaître un effritement continu de nos positions et de notre solde commercial dans toutes les industries traditionnelles. La France abandonne les créneaux traditionnels, mais ne monte pas aux nouveaux.* » A cet égard, M. Chevènement fait siennes les interrogations de M. Schvartz (R.P.R.).

« *En matière d'informatique*, poursuit-il, *l'incohérence de votre politique éclate quand on voit le gouvernement subventionner Honeywell pour concurrencer les industriels français de la péri-informatique, que l'on aide par ailleurs par la signature de six nouveaux contrats de croissance.* » A son avis, la situation n'est pas moins préoccupante dans le secteur des composants, où le gouvernement s'apprête, semble-t-il, à financer purement et simplement sur fonds publics un certain nombre de groupes étrangers pour qu'ils développent leur implantation en France.

M. MORELLON (P.R., Puy-de-Dôme) exprime son inquiétude quant à l'avenir des Houillères du Centre-Midi. M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) relève que la région Ile-de-France, particulièrement frappée par le chômage, souffre d'une désindustrialisation qu'il affirme voulue par le gouvernement.

Pour M. DAILLET (réf., Manche) le nucléaire, malgré les manifestations de personnes certainement sincères mais mal informées, n'a rien qui doive effrayer les Français. M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais) s'inquiète de la crise de la sidérurgie qui se traduit par des *fermetures d'usines*, notamment dans la région du Nord. M. BOYER (P.R., Isère), estime qu'il ne peut être question pour la France de renoncer à l'énergie atomique, dont il ne faut à son avis exagérer ni les dangers ni le coût. La France, conclut-il, n'a pas le choix.

Pour M. ROGER (P.C., Nord), il est indispensable de mettre fin aux fermetures des puits, car le charbon redevient rentable. M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire) évoque la situation de Manufrance qui, estime-t-il, sera le test de notre aptitude à surmonter les difficultés économiques. M. DARINOT (P.S., Manche) relève la sous-industrialisation du Nord-Cotentin « *voué, semble-t-il, aux usines atomiques et à leurs dangers* ». M. MATON (P.C., Nord) attire l'attention « *sur la situation dramatique du bassin de la Sambre et de l'Avesnois* », région qui connaît « *une véritable désindustrialisation* ». Il insiste sur la nécessité de nationaliser la sidérurgie.

M. HAMEL (P.R., Rhône) s'inquiète des difficultés que connaissent de nombreuses entreprises industrielles de la région Rhône-Alpes. M. BRIANE (réf., Aveyron) regrette que le gouvernement ne semble pas vouloir sérieusement considérer le charbon comme une énergie de remplacement. M. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) s'inquiète de l'avenir des industries chimiques des houillères. M. WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin) insiste sur la nécessité de récupérer les eaux chaudes, source considérable d'énergie. M. KIFFER (réf., Moselle) estime que malgré les très réels efforts du gouvernement, la situation de la sidérurgie lorraine a continué à se dégrader.

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) critique les conditions dans lesquelles a été opérée l'industrialisation de la région de Caen. Enfin, M. DHINNIN (R.P.R., Nord) appelle l'attention sur les conséquences « *dramatiques* » pour la région du Nord, de la concurrence exercée sur l'industrie textile française par les pays du tiers monde.

LE POIDS DES INVESTISSEMENTS CONSACRÉS A L'ÉNERGIE

Dans le rapport de la commission de la production et des échanges, M. Schvartz, député (R.P.R.) de Moselle, s'est fortement inquiété du poids des investissements consacrés à l'énergie.

« *On sait*, écrit-il, *que le Plan estimait la part des investissements d'énergie à 9,5 % de notre formation brute de capital fixe total ; en comptabilisant l'ensemble des données chiffrées du Plan (recherche pétrolière hors territoire national notamment), ce chiffre aurait été de 13,5 %.* » Mais cela dans le cadre d'une croissance rapide (+ 5,5 % par an). Si le taux de croissance est plus faible, « *l'effort demandé à la nation pour financer un programme énergétique inchangé*, écrit le député de la Moselle, *atteindrait donc un niveau qui serait à la limite du tolérable* ».

M. MONORY : priorité à la province

Répondant aux orateurs, M. MONORY redit que le gouvernement n'a pas l'intention de sacrifier la politique charbonnière actuelle. Notre limite, précise-t-il, c'est la facilité d'exploitation et le prix de revient. Pour ce qui est du *textile*, il rappelle que des mesures ont été prises et qu'elles permettent d'envisager pour la fin de l'année une situation meilleure.

Le ministre poursuit : « *Je veux la qualité de la vie. Aussi défendre coûte que coûte une concentration urbaine telle que celle de Paris m'apparaît comme une aberration. Il faut avoir le courage de donner la priorité à la province et de réaliser les transferts nécessaires, Paris étant surindustrialisé.* »

S'adressant ensuite à M. Chevènement, il déclare : « *Vous vendez du rêve. Je ne vous ai entendu prononcer aucune proposition constructive. Il est vrai que vous n'avez plus de programme et qu'en matière nucléaire votre silence s'explique par votre peur de perdre des voix.* » En ce qui concerne la situation de Manufrance, M. Monory réaffirme que le gouvernement est prêt pour sa part à apporter son soutien à des solutions qui lui seraient proposées par la nouvelle direction.

L'Assemblée examine un amendement de M. Plantier (R.P.R.) destiné à attirer l'attention sur la situation de l'emploi dans la région de Lacq. Elle le repousse après que M. Monory ait indiqué que son ministère négociait l'implantation d'une entreprise qui emploierait quarante ou cinquante personnes.

Après avoir réclamé une réforme des redevances minières sur les hydrocarbures liquides et gazeux, M. Schvartz (R.P.R.) défend un amendement qui supprime la provision de 50 millions de francs prévue en cas d'insuffisance de commande de l'Etat à C.I.I.-H.B. et les reporte sur le plan « composants ». Le ministre ayant exprimé son accord, l'amendement est retiré.

L'Assemblée adopte les crédits du ministère de l'industrie, l'opposition votant contre.

La séance est levée mercredi à 1 h. 35. — *P. J. et P. Fr.*

CONCUSSION ?

Après avoir critiqué le programme nucléaire gouvernemental et réclamé que soient fixés des objectifs plus modestes, le rapporteur de la commission des finances, M. Schloesing, député (Réf.) du Lot-et-Garonne, écrit : « *Au reste, comment être insensible aux arguments d'une entreprise publique quand elle oublie de faire parvenir ses factures aux fonctionnaires qui, précisément, ont pour mission d'exercer sur elle la tutelle de l'Etat.* » M. Schloesing demande donc qu'« *il soit mis fin au plus tôt à ces abus et qu'ils soient sanctionnés* ».

Dans sa réponse, M. Monory a reconnu que certains fonctionnaires disposaient, comme le personnel de l'entreprise, depuis 1954, de tarifs préférentiels de la part d'E.D.F. et que si abus il y avait ils seraient sanctionnés.

Le calendrier des travaux

La discussion budgétaire se déroulant selon le calendrier prévu et devant se terminer dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre, l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale a été fixé comme suit par la conférence des présidents réunie mardi 15 novembre :

● 22 NOVEMBRE (après-midi et soir) : propositions de loi de M. Jean Foyer réformant les dispositions du code civil « sur l'absence », et de M. Etienne Pinte permettant la suppression du régime juridique auquel sont soumis certains terrains communaux ; projets de loi relatifs aux astreintes prononcées en matière administrative, et à l'état civil des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité française ;

● 23 NOVEMBRE (après-midi) : après les questions au gouvernement, projet relatif à l'accès à la télévision des partis politiques ; proposition de M. Rémy Montagne tendant à l'organisation d'une consultation électorale anticipée au Vaudreuil (Eure).

● 24 NOVEMBRE (après-midi et soir) : proposition de M. Foyer concernant l'activité inventive et les brevets d'invention ; projet relatif à certaines dispositions en matière de prix ;

● 25 NOVEMBRE (matin) : questions orales.

D'autre part, sur proposition de MM. Roger Chinaud et Claude Labbé, respectivement président du groupe P.R. et du groupe R.P.R., le gouvernement a accepté l'inscription à l'ordre du jour prioritaire de la proposition de loi Guermeur sur l'enseignement agricole privé. La date de discussion n'a toutefois pas été fixée.

DÉFENSE

Le projet de budget militaire pour 1978

LE R.P.R. DEMANDE UN ENGAGEMENT FERME DU GOUVERNEMENT SUR LA CONSTRUCTION D'UN SIXIÈME SOUS-MARIN STRATÉGIQUE

Le bureau du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, réuni en présence de M. Jacques Chirac, président du mouvement, puis le groupe lui-même, ont examiné mardi 15 novembre la position des députés R.P.R. lors du vote sur les crédits d'équipement de la défense, réservés jusqu'au vote final de la loi de finances pour 1978, le vendredi 18 novembre (*le Monde* du 11 novembre).

M. Claude Labbé, président du groupe, a déclaré que les députés du R.P.R. ne voteront ces crédits que si le gouvernement — c'est-à-dire M. Yvon Bourges, ministre de la défense, membre du R.P.R. — « *fait une déclaration claire dans le sens du maintien de la dissuasion nucléaire* ». « *Le R.P.R.*, a ajouté M. Labbé, *craint que la faiblesse des crédits de la marine ne signifie une remise en cause du principe de la dissuasion, dans la mesure où celle-ci repose en grande partie sur la force océanique stratégique.* »

Le R.P.R. souhaite principalement que le gouvernement s'engage à mettre en chantier le sixième sous-marin nucléaire stratégique (S.N.L.E.) avant la date actuellement prévue (1980). M. Labbé n'a pas précisé dans quel délai son groupe désirait que cette construction soit commencée. Il a indiqué que « *la concertation se poursuit* » entre le gouvernement et les députés.

« *Nous restons fidèles à notre engagement de ne pas créer de difficultés à M. Barre*, a expliqué le président du groupe R.P.R. *Nous ne faisons pas de guérilla budgétaire. Il s'agit d'une question de fond, sur laquelle nous demandons un engagement ferme du gouvernement.* »

CORRESPONDANCE

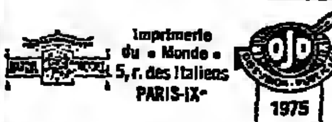
La puissance maritime de la France avant 1940...

Nous recevons de M. Jean Morin, de Metz, la lettre suivante :

Dans *le Monde* du 8 novembre vous avez publié un article consacré à la visite à Brest du président de la République, au cours de laquelle le président a déclaré : « *Tous ceux qui ont étudié notre histoire savent que les grandes périodes de développement et d'affirmation de la France coïncident avec celles de sa puissance maritime.* »

Déclaration étonnante pour ceux qui ont vécu les années d'avant 1940, où la France, s'étant dotée de la plus formidable marine de son histoire, ne pratiquait ni politique de développement, ni politique d'affirmation (Munich et l'abandon de la Tchécoslovaquie en sont témoins). Quant à sa splendide marine, tout ce qui a été sabordé à Toulon n'a, hélas ! pas servi à grand-chose.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Sénat se préoccupe du sort des veuves : plus de trois millions de Françaises

Le Sénat s'est préoccupé mardi 15 novembre du statut du veuvage. Plusieurs questions regroupées en un seul débat, dont M. CLUZEL, sénateur de l'Allier (Un. centriste), avait pris l'initiative, ont permis à de nombreux orateurs et à plusieurs membres du gouvernement de s'expliquer sur ce sujet.

M. Cluzel, premier orateur, a souligné que, en France, un foyer sur quatre est un foyer de veuve. « *Il s'agit*, a-t-il dit, *de définir en leur faveur un ensemble de garanties morales, sociales et financières. L'exercice d'une activité professionnelle doit être pour les veuves une priorité absolue. Mais qui dit emploi, dit formation. Le problème pour nombre de veuves est alors celui de l'âge. Parfois aussi, il est trop tôt pour prétendre à la pension de réversion. Il faut donc distinguer entre celles qui ont plus de cinquante-cinq ans et celles qui ont moins de cinquante-cinq ans. Pourquoi notamment ne pas ouvrir aux veuves à la recherche d'un emploi le bénéfice de l'indemnité de chômage ?* »

M. AMELIN (R.P.R., Marne) évoque le cas du jeune veuf qui doit du jour au lendemain s'occuper entièrement de plusieurs enfants en bas âge tout en continuant de travailler. M. HABER (non-inscrit, représentant les Français de l'étranger) demande quand seront pris les décrets d'application de la loi du 31 décembre 1976 qui permettra aux Français résidant à l'étranger de bénéficier de la Sécurité sociale.

M. MÉZARD (C.N.I., Cantal) propose l'institution en faveur de l'ayant droit du titulaire décédé d'une pension ou rente de vieillesse d'une prestation analogue au capital-décès accordé aux ayants-droit de l'assuré actif de la Sécurité sociale.

M. BERRIER (P.S., Nièvre) réclame la possibilité pour les veuves d'accéder à la fonction publique, quel que soit leur âge. Une loi de janvier 1975 a déjà inscrit cette possibilité dans les textes, mais qu'en a-t-il été dans les faits ?

M. MOREIGNE (P.S., Creuse) s'intéresse à la situation des veuves d'exploitants agricoles et Mme PERLICAN (P.C., Paris) estime que les agences pour l'emploi devraient assurer aux veuves une priorité à l'embauche. M. TAJAN (Gauche dém., Tarn-et-Garonne), qui remplace M. Proriol (ind., Haute-Loire), estime que l'on devrait décider l'attribution de l'aide spéciale compensatrice à la veuve d'un commerçant ou d'un artisan, quel que soit son âge, dès lors qu'elle cesse l'exploitation commerciale ou artisanale afin de se reconvertir.

Pour M. SALLENAVE (C.N.I., Pyrénées-Atlantiques) le droit à réversion au taux de 50 % est apparu, à l'époque où il a été inscrit dans la loi, comme un progrès social considérable. Mais aujourd'hui il apparaît inéquitable. En effet, le taux de 60 % a été admis par beaucoup de pays européens pour la pension de réversion et l'alignement de la législation française, estime-t-il, s'impose. M. Tajan, parlant cette fois en son nom, demande au ministre du travail s'il n'estime pas opportun d'accorder aux femmes qui sont dans l'obligation de travailler après le décès de leur mari et sont inscrites comme demandeurs d'emploi le bénéfice de l'allocation d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi.

M. VIRAPOULLÉ (Uni. centriste, la Réunion) plaide en faveur des veuves de membres de professions libérales et M. HENRIET (ind. Doubs) attire l'attention du gouvernement sur le fait que les veuves de fonctionnaires ont le privilège du bénéfice immédiat de la pension de réversion, quel que soit leur âge. « *Ainsi*, dit-il, *il y a deux catégories de veuves : les unes peuvent toucher une pension dès l'âge de trente-cinq ans, les autres doivent attendre cinquante-cinq ou soixante ans. Est-ce équitable ?* »

M. COULAIS, secrétaire d'État à l'industrie, au commerce et à l'artisanat, répond à MM. Proriol et Tajan que le régime de l'aide compensatrice a été conçu en faveur de commerçants ou artisans âgés. Plus de quarante mille d'entre eux en ont déjà bénéficié. « *Faut-il*, ajoute-t-il, *supprimer toute condition d'âge pour la veuve comme toute condition de ressources ? J'estime que le régime des dérogations actuellement prévu dans un décret à la signature du ministre répondra pleinement aux inquiétudes de ces deux sénateurs.* »

M. BLANC, secrétaire d'État à l'agriculture, répond à M. Moreigne, qui a exposé le cas des épouses d'exploitants agricoles, que dans ce cas interfère « le très délicat problème du financement » du BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles). « *Il n'y a pas*, dit-il, *d'avantage qui n'ait pour contre-partie un appel à la solidarité professionnelle.* » Enfin, Mme MISSOFFE, secrétaire d'État à la santé publique, souligne qu'il y a actuellement en France trois millions cent trente mille veuves et que 90 % d'entre elles ont plus de cinquante-cinq ans. Le code du travail, précise-t-elle, réserve aux veuves ayant des enfants à charge une priorité d'embauche. D'autre part, tous les concours de la fonction publique seront ouverts désormais aux veuves exerçant déjà un emploi quel qu'il soit. Mme Missoffe reconnaît enfin que le principal de l'effort doit porter désormais sur les retraites. Toutefois, contrairement à M. Mezard, elle se déclare hostile à l'institution d'un système capital-décès au profit de l'ayant droit du titulaire d'une pension vieillesse. « *Ce serait*, dit-elle, *détourner l'esprit de l'institution et déclencher de lourdes incidences financières.* » De même, elle ne peut donner son accord à la demande de M. Sallenave quand il propose de modifier la technique de la pension de réversion et d'en porter le taux de 50 à 60 %.

ALAIN GUICHARD.

LE PROJET DE RÉORGANISATION DES TRANSPORTS DE L'ILE-DE-FRANCE EST ADOPTÉ

Le Sénat a voté mardi 15 novembre en première lecture, avant l'Assemblée nationale, le *projet* de loi relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région d'Ile-de-France. Ce texte adapte les dispositions de l'ordonnance de janvier 1959, qui instituait un syndicat chargé de l'organisation des transports en commun de la région parisienne, aux responsabilités nouvelles dévolues maintenant à la région d'Ile-de-France. Il tend aussi à unifier les modalités d'utilisation de la contribution demandée aux employeurs en étendant à la région parisienne la formule appliquée en province, spécialement pour le financement des équipements.

Le rapporteur, M. BILLIEMAZ (Gauche dém., Ain), a souhaité (ce que ne prévoit pas le texte), que certaines communes situées aux limites de la région puissent bénéficier des avantages tarifaires consentis aux banlieusards parisiens. Répondant à ce vœu, qu'exprimait également M. CHATELAIN (P.C., Val-d'Oise), M. CAVAILLÉ, secrétaire d'État aux transports, a indiqué qu'il n'excluait pas des accords avec les zones limitrophes, permettant notamment l'extension à ces zones de la carte orange. *Les sénateurs* ont voté l'ensemble du projet après avoir adopté un amendement de M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), président du conseil régional d'Ile-de-France, préservant la totalité des compétences déléguées à la région. — A. G.

RAPATRIÉS

LE PROJET DE LOI D'INDEMNISATION

M. Raymond Barre exclut toute « rallonge » budgétaire

Les représentants des associations de rapatriés, reçus mardi 15 novembre à l'hôtel Matignon, ont remis à M. Raymond Barre un mémoire commun précisant les améliorations qu'ils souhaitent voir apporter au projet de loi d'indemnisation.

Soulignant que l'attribution de titres d'indemnisation non indexés sur l'augmentation du coût de la vie constituerait « *une réparation illusoire* », les délégués ont notamment demandé au premier ministre « *de ne pas faire de l'importance de l'enveloppe budgétaire un préalable à la prise en considération des amendements qui seront déposés* ».

Ne faisant aucune promesse, M. Raymond Barre a indiqué que les difficultés économiques ne laissent au gouvernement qu'une marge de manœuvre « *très réduite* » excluant toute « rallonge » budgétaire. Il ne s'est pas opposé à l'indexation des titres d'indemnisation, exigence prioritaire des associations, mais il a précisé qu'une telle décision impliquerait l'abandon, du moins une forte réduction, du taux d'intérêt (6,5 %) inscrit dans le projet de loi.

En revanche, le chef du gouvernement a clairement indiqué qu'il est impossible, pour des raisons budgétaires, d'abaisser à soixante-cinq ans la limite d'âge retenue (soixante-dix ans) pour l'attribution des titres prioritaires aux personnes âgées. M. Raymond Barre accepterait néanmoins d'accorder immédiatement l'intégralité de l'indemnisation aux rapatriés âgés de quatre-vingts ans et plus. Le chef du gouvernement et les représentants des associations sont convenus de se revoir la semaine prochaine. Deux séances de travail préparatoires auront lieu au cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'État, qui étudiera et chiffrera les propositions des délégués.

Les amendements du R.P.R.

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, après avoir examiné, mardi après-midi 15 novembre, le projet de loi, a chargé M. Mario Bénard, député du Var, de déposer une première série d'amendements visant à faire aboutir les propositions suivantes :

1) Possibilité pour les rapatriés de faire appel devant les tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige avec l'administration sur le montant de l'évaluation des biens perdus ou la valeur des preuves à fournir ;

2) Levée de la forclusion pour les rapatriés dépossédés de leurs bien après 1970 ;

3) Attribution aux veufs et divorcés du même plafond d'indemnisation qu'aux personnes mariées au moment de la dépossession ;

4) Indexation sur le coût de la vie des titres et certificats d'indemnisation ;

5) Indexation du montant du plafond de l'indemnisation ;

6) Accélération du paiement des indemnités pour les personnes âgées avec un seul versement pour les rapatriés âgés de soixante-quinze ans et plus ;

7) Possibilité d'utiliser les titres et certificats pour garantir les emprunts et de les négocier entre personnes physiques.

● *Le personnel de l'Agence nationale pour l'indemnisation* des rapatriés d'outre-mer (ANIFOM), qui avait cessé le travail pendant trois jours au début de la semaine dernière, a déclenché, mercredi matin 16 novembre, un nouveau mouvement de grève. A l'appel de la C.F.D.T., les locaux de la direction générale de l'Agence sont occupés par les grévistes. La grève doit durer deux jours.

Le personnel de l'ANIFOM a décidé d'observer chaque semaine un arrêt de travail de quarante-huit heures jusqu'à satisfaction de ses revendications (la titularisation des agents). La fédération C.F.D.T. des finances et des affaires économiques estime qu' « *au moment où le gouvernement connaît des difficultés pour faire adopter s .a projet de loi d'indemnisation des rapatriés, son attitude consistant à jouer le pourrissement du conflit ne peut que confirmer le caractère électoraliste d'une loi qui ne prévoit pas les moyens de son application* ».

POLITIQUE

UN CHOIX DE LA C.F.D.T.

La vérité au secours de la gauche

« Dire la vérité est utile à celui à qui on le dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr. » En citant ainsi Pascal, M. Edmond Maire et ses amis montrent qu'ils sont bien trop attachés au succès de la gauche pour se soucier des inimitiés que leur vaudra le bilan qu'ils viennent de publier sur leurs récents contacts avec le P.S., le M.R.G., le P.S.U. et le P.C.F. (le Monde du 16 novembre).

L'une des responsabilités de la gauche, a répété, mardi 15 novembre, M. Maire, est de n'avoir pas tenu aux travailleurs un langage de vérité totale sur l'ampleur et la profondeur de la crise. Une partie importante des salariés pense de ce fait que l'effacement de l'actuelle majorité serait aussi celui de la crise ; avec la fin de l'austérité, surviendraient celle du chômage, des mauvaises conditions de travail ; ce serait aussi l'amélioration massive du pouvoir d'achat. « Cette vision des choses, simplistes, schématique, a été entretenue par le caractère positif, c'est vrai, du programme commun, mais qui a été présenté comme résolvant toutes les difficultés. Même bien actualisé, il ne le pourra pas. »

Pour la C.F.D.T., le parti communiste a, dans cette situation, une réelle responsabilité, car il est le « spécialiste de la présentation de l'avenir en noir et blanc » (au passage, M. Maire relève aussi les contradictions entre le langage des communistes et leur comportement). La C.F.D.T. ne s'exclut pas de l'autocritique : elle aussi, par moments, avoue son secrétaire général, a donné à penser qu'avec un bon mouvement de masse, de bonnes élections, de bonnes convergences, on réglerait tous les problèmes. Elle n'est pas allée assez loin dans l'analyse concrète de la crise.

Pour rétablir l'union de la gauche, il faut maintenant que les travailleurs se mobilisent sur des objectifs situés dans le champ du possible, afin que leur attente ne soit pas déçue. La C.F.D.T. veut donc tenir un langage de vérité, mettre l'accent sur la nature de la crise et sur ses solutions de fond. Réduire les inégalités, cela ne signifie pas seulement relever massivement les bas salaires et les petits revenus ; cela porte aussi sur d'autres catégories à qui il faut annoncer les contreparties proposées. En matière de droit, d'emploi, de changement de type de développement, il faut faire comprendre que les changements ne peuvent être positifs pour tout le monde.

La résistance au changement, il faut la surmonter par un élan conscient, des objectifs clairs. La gauche pourra dissiper ainsi les inquiétudes. Celles-ci assaillent le parti communiste, qui s'interroge sur ce que pourrait donner une expérience du pouvoir dans le rapport de forces actuel. C'est un obstacle fondamental, psychologique et politique. Pour la C.F.D.T., l'action syndicale aura une influence déterminante sur le cours des choses, en tant que remède.

En développant un débat public sur la nature de la crise et sur sa solution, nous réduisons, pensent les cédétistes, les difficultés du parti communiste, qu'il le veuille ou non. Lui aussi fait sans doute l'analyse des obstacles à surmonter ; comme il ne peut s'agir de faire plier quiconque, l'action de masse conduira à des convergences plus grandes. Ce qui peut être vrai aussi, s'agissant du parti socialiste, des problèmes relatifs à l'environnement international de la France.

Les résultats de cette démarche se feront-ils sentir dans trois mois, dans cinq mois ? Les cédétistes se gardent de tout pronostic. La journée de grève et de manifestation du 1er décembre doit permettre aux travailleurs de « relever la tête » : donc, pour la C.F.D.T., de jouer un rôle dans l'optique politique définie par M. Maire, même si les trois centrales organisatrices de la journée insistent sur son caractère syndical.

La C.G.T. partage-t-elle l'analyse de la C.F.D.T. ? La division de la gauche a été à peine évoquée dans les rencontres qui ont préparé la journée du 1er décembre, sur laquelle elle a très peu interféré, assure M. Maire « Conscients de l'impérieuse nécessité de conserver l'unité d'action actuelle, nous sommes prudents dans la nature des débats interconfédéraux. »

Les deux confédérations poursuivent de façon satisfaisante la comparaison de leurs plates-formes revendicatives respectives. Pour la C.F.D.T., « c'est la seule façon d'avancer sur les problèmes politiques et vers les objectifs à moyen terme ».

J. R.

LE P.C.F. ET L'U.R.S.S.

L'internationalisme n'est pas la solidarité inconditionnelle

déclare M. Trigon dans « La Nouvelle Critique »

« *Le temps est venu d'une réflexion sérieuse sur le socialisme soviétique* », écrit dans la revue mensuelle communiste *la Nouvelle Critique* M. Francis Cohen, directeur de la publication. Sur le thème « L'U.R.S.S. et nous », cette revue présente dans son numéro de novembre une série d'articles sur l'histoire et l'évolution économique, sociale, culturelle, idéologique et politique de l'Union soviétique. A cette occasion, des spécialistes non communistes, Marie Lavigne, Marc Ferro, Patrice Gélard, apportent leurs contributions à un dossier établi par des auteurs communistes : Alexandre Adler, Robert Charvin, Jean Elleinstein, Claude Frioux et Léon Robel. Un entretien avec M. Marcel Trigon, membre du comité central du P.C., l'un des responsables de la section de politique étrangère, ouvre cette étude.

M. Trigon déclare : « *Dans cette fin du vingtième siècle, soixante ans après octobre 1917, les lieux déterminants des progrès du socialisme sont-ils toujours situés au seul et même endroit ? Non. Sur tous les continents, des communistes sont en juste droit de considérer leur lutte comme majeure pour l'avenir du socialisme. En Europe, certains pays capitalistes connaissent des luttes politiques d'une telle importance qu'elles autorisent pour le moins à se demander si les progrès futurs du socialisme ne sont pas en train de s'y jouer dans les années qui viennent. Que l'on nous comprenne bien, nous ne prétendons pas être le nombril du socialisme en ce dernier quart du vingtième siècle. Nous pensons seulement qu'il n'y a plus de lieu décisif unique ou prioritaire de la lutte pour le socialisme. L'attitude révolutionnaire ne se vérifie donc pas dans l'attitude à l'égard de tel ou tel parti communiste, et encore moins dans la subordination des luttes nationales à une solidarité unilatérale considérée à tort comme prioritaire. Elle réside au contraire dans la propre capacité soit pour les partis au pouvoir d'édifier le socialisme de bonne manière, soit pour les autres de s'élever au niveau des exigences nationales de la lutte pour y parvenir.*

» *Ne peut-on se poser une autre question ? Comme on le sait, le mouvement communiste considère que cette lutte doit à la fois tenir compte des spécificités nationales des principes généraux et universels du socialisme et des nécessités de la solidarité internationaliste. Ces trois facteurs demeurent totalement valables. Mais est-ce que le fait national n'y est pas souvent sous-estimé au profit des autres ? D'une manière plus profonde, et malgré l'enseignement d'Octobre, une des erreurs de notre mouvement* n'a-t-elle pas *été une prise en compte insuffisante du cadre national pour aller au socialisme ? (...)*

» *Il apparaît de plus en plus clairement que ce qui détermine en tout premier lieu les progrès du mouvement ouvrier et révolutionnaire dans chaque pays réside dans son aptitude à analyser la situation nationale et donc à élaborer sa politique à partir d'elle. C'est ce que nous avons fait, en ce qui nous concerne, à notre vingt-deuxième congrès en tenant compte du contexte et de l'expérience internationale.*

» *Il découle de tout cela que désormais les relations de solidarité entre partis communistes doivent être des relations de solidarité réciproque et volontaire, en sachant bien que l'internationalisme ne peut plus être aujourd'hui défini par la « fidélité » ou l'attitude de solidarité inconditionnelle à l'égard de tel ou tel parti quelle que soit son importance. Au contraire, la solidarité qui laisse effectivement la liberté de jugement et d'action de chaque parti atteint une qualité supérieure* »

★ *La Nouvelle Critique*, 168, rue du Temple, 75003 Paris.

LES DEUX NOUVEAUX JOURNAUX DU MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE SONT PARUS

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), a présenté, mardi 15 novembre, le premier numéro des deux nouveaux journaux de son mouvement. Le mensuel *Avant-Garde* devient hebdomadaire. Il cherchera à être « *vivant et combatif, sachant manier l'humour, attentif à être facilement lu par toutes les couches de la jeunesse* ». Désormais tiré à deux cent mille exemplaires, il est diffusé dans les kiosques et par les militants y compris les étudiants. Son prix est de 4 F.

Le mensuel Clarté, édité par l'Union des étudiants communistes, change de formule et devient une revue théorique et culturelle. Tiré à trente mille exemplaires, il sera diffusé surtout par abonnement. Son prix est de 15 F.

M. Catala a indiqué que cette réorganisation de la presse de son mouvement avait pour objet, au départ, de donner aux jeunes communistes des moyens accrus pour lutter pour la victoire du programme commun « actualisé ». « *L'évolution de la situation politique*, a-t-il déclaré, *la suspension des négociations du fait du parti socialiste, justifient un extraordinaire effort pour l'union pour un vrai changement.* »

En première page de *l'Humanité* de ce mercredi 16 novembre, M. Roland Leroy adresse un « *salut* » au nouvel *Avant-Garde*. Il écrit : « *Cette décision* [est] *une preuve nouvelle de la confiance que les communistes ont dans la jeunesse, dans ses espoirs, ses rêves, ses aspirations.* »

★ M.J.C.F. : 9, rue Humblot, 75015 Paris, tél. 579-27-70.

L'ÉLECTION CANTONALE DU BAS-RHIN

M. Mitterrand : aucun parti n'a le droit de faire attendre le moment du changement

De notre correspondant

Strasbourg. — M. François Mitterrand est venu mardi 15 novembre à Strasbourg apporter son soutien au candidat socialiste, M. Marc Brunchweiler, conseiller général invalidé, qui tente de retrouver son siège (*le Monde* du 12 novembre). Au cours d'un meeting rassemblant environ mille cinq cents personnes au palais des fêtes, dans une ambiance par moment houleuse, il a appelé les électeurs à reconduire le seul élu socialiste de l'assemblée départementale du Bas-Rhin.

Replaçant cette élection dans la perspective de l'échéance législative, le premier secrétaire du P.S. a estimé que le scrutin de Strasbourg allait constituer un « test national ». Localement, la fédération du Bas-Rhin du parti républicain vient de prendre position en faveur du candidat réformateur, M. Marzolf, contre le représentant gaulliste, M. Grossmann. De son côté, M. Radius, ancien conseiller général du canton, député apparenté R.P.R. de la circonscription, est sorti de sa réserve en rejetant la candidature de M. Grossmann et en appelant les électeurs à voter pour le candidat de la majorité, faisant ainsi allusion, sans le nommer, à M. Marzolf.

« Le P.S. est assez grand pour gagner le premier tour »

Dans son allocution, M. Mitterrand a lancé un appel à l'union de la gauche. « *Avec le mode de scrutin actuel*, a-t-il déclaré, *la victoire n'est possible au deuxième tour qu'à ceux qui sont unis. Le parti socialiste est prêt sans conditions et sans délai à examiner toute proposition pour que l'union de la gauche se réalise.* » « *Il n'est pas possible*, a-t-il ajouté, *de garder quelques années encore cette majorité de droite usée, fatiguée et cabossée. Le devoir de la gauche tout entière est de comprendre que les Français ne veulent plus de la droite, et qu'en raison de leurs conditions matérielles et sociales, ils ne peuvent plus attendre... Aucun parti politique n'a le droit, s'il a le sens des responsabilités, de faire attendre aux Français le moment du changement.* »

Le premier secrétaire du P.S. avait pris la parole mardi après-midi devant les parlementaires socialistes rassemblés au Sénat. A cette occasion, M. Mitterrand a invité les élus à se mobiliser au service de leur parti sans se perdre en conjectures sur ce que sera l'attitude du parti communiste au second tour des élections législatives. Il a ajouté : « *Le P.S. est assez grand pour gagner le premier tour des élections.* »

Selon les dirigeants socialistes, si, à l'issue du premier tour de scrutin le P.S. recueille sept millions de voix ou plus, une dynamique peut se créer, permettant à la gauche de l'emporter au second tour.

D'ici là, a indiqué M. Mitterrand, il importe que les socialistes fassent connaître aux Français les positions de leur parti.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE DU CERES

Dans la liste des candidats socialistes publiée dans *le Monde* du 9 novembre, nous avions cherché à distinguer entre les membres de la majorité du P.S. et ceux de la minorité (le CERES). Plusieurs candidats nous ont écrit pour rectifier.

MM. Gérard Comunetti, André Grudet et Bruno Viallet, respectivement candidats dans la sixième circonscription de la Moselle, la deuxième de l'Orne, et la deuxième du Puy-de-Dôme, précisent qu'ils ne sont pas membres du CERES, contrairement à ce que nous avions indiqué.

M. Jean-Louis Holtet, candidat dans la quatrième circonscription du Haut-Rhin, nous indique que s'il a été « *sympathisant du CERES il y a deux ans* », il a depuis rejoint la majorité de ce parti.

En revanche, MM. Jean-Louis Auzan, candidat dans la quatrième circonscription de la Seine-Saint-Denis, et Alain Billon, candidat dans la vingt-neuvième circonscription de Paris, nous signalent qu'ils militent au CERES.

M. KANAPA : la politique du P.S. à l'égard des DOM revêt des aspects antidémocratiques.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., responsable de la section de politique étrangère du comité central, analyse dans *l'Humanité* du 16 novembre les désaccords apparus entre socialistes et communistes à propos de la politique à l'égard des départements d'outre-mer lors des négociations sur l'actualisation du programme commun. M. Kanapa reproche notamment au P.S. d'avoir préconisé que « *le droit à l'autodétermination des peuples des DOM* [soit] *assorti d'une consultation préalable des élus locaux actuellement en place* ». « *Elle aboutirait*, estime le dirigeant communiste, *à s'en remettre aux élus* de la *droite et aux profiteurs de la colonisation du soin de décider. Singulière conception de la démocratie.* »

M. Jean Kanapa relève en outre que le P.S. a proposé de reconnaître aux départements d'outre-mer « *le droit à l'autodétermination, dans le cadre de la République française* ». Il note : « *En fixant un cadre au-delà duquel on ne peut aller, il ne s'agit plus d'autodétermination, c'est-à-dire du droit pour un peuple quel qu'il soit de déterminer lui-même son destin, de choisir le statut dans lequel il veut vivre. C'est de la prédétermination.* »

M. Kanapa conclut : « *Ainsi, d'une manière générale, les propositions du P.S. revêtent des aspects qu'il faut bien qualifier d'antidémocratiques. Elles montrent que nos partenaires éprouvent encore des difficultés à rompre complètement avec une politique de caractère colonialiste. Elle continuent d'exprimer une crainte manifeste devant la volonté libératrice des peuples guadeloupéen, guyanais, martiniquais et réunionnais.* »

REIMS : le conflit entre le P.S. et le P.C.F. se prolonge.

(De notre correspondant.)

Reims. — Les élus socialistes au conseil municipal de Reims étaient entrés en conflit avec leurs collègues communistes et avaient refusé de voter le budget supplémentaire (*le Monde* du 5 novembre). Les élus communistes de Reims qui siègent au sein du conseil de district, présidé par un socialiste, M. Colin, ont profité de la réunion, mardi 15 novembre, de cette instance pour répliquer à l'offensive des socialistes. Le président du district avait proposé de créer un service d'urbanisme autonome au niveau du district. Les communistes ont refusé ce projet. Ils ont également fait rejeter une proposition socialiste tendant à instaurer une indemnité de fonction dont auraient profité le président et les membres du conseil de district.

Une réunion extraordinaire du conseil municipal de Reims était prévue pour vendredi 18 novembre avec à l'ordre du jour le bilan des assises pour l'emploi, devait être l'occasion d'une nouvelle explication entre socialistes et communistes. Pour des « *raisons matérielles* », cette réunion a été reportée au 24 novembre. Les conseillers municipaux de Reims se seraient-ils accordé huit jours supplémentaires pour recoller les morceaux ?

● *M. Jacques Larché*, sénateur de Seine-et-Marne, président de l'établissement public de l'Aéroport de Paris, a été nommé récemment délégué national auprès de M. Jean-Pierre Soisson ; M. Jacques Boufflagues étant délégué général, M. Jean-Pierre Raffarin également délégué national, a été chargé d'une mission d'étude sur « la revitalisation du monde rural ».

LE CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

M. Alain Poher : la surdité volontaire du gouvernement n'est plus de mise

Dès l'ouverture du 60e congrès national de l'Association des maires de France réuni à l'Hôtel de Ville de Paris, mardi après-midi 15 novembre, *M. Alain Poher* a exprimé l'amertume des élus municipaux devant l'attitude du gouvernement en matière de réforme du régime financier et fiscal des collectivités locales.

Le président du Sénat a dénoncé « ce qu'il faut bien appeler l'incapacité des pouvoirs publics à définir des perspectives claires » et souligné que le « statu quo » et l'immobilisme ne feraient qu'aggraver les difficultés des communes. La réponse de M. Christian Bonnet, qui s'est efforcé de convaincre les élus que, cette fois, les choses allaient vraiment changer, a fortement déçu l'auditoire qui a jugé les propos du ministre de l'intérieur trop inconsistants.

Les deux mille délégués présents ont examiné, mercredi matin 16 novembre, le rapport moral présenté par M. Maurice Pic (P.S.), secrétaire général, maire de Montélimar, sénateur de la Drôme.

Bien que la « campagne » électorale pour la présidence de l'association soit déjà engagée, la situation politique reste confuse. Contrairement à ce qu'il avait fait l'année dernière, M. Alain Poher n'a pas encore indiqué s'il sollicitera le renouvellement de son mandat. Il attend que les principales formations politiques précisent clairement leurs intentions, notamment à son égard.

Un seul candidat s'est officiellement déclaré : M. René Gaillard, maire de Niort, député des Deux-Sèvres, qui a été investi par le P.S.

Les communistes restent dans l'expectative en s'étonnant toutefois qu'après avoir affirmé officieusement leur désir d'œuvrer en faveur d'une candidature unique de la gauche les élus du P.S. ne paraissent pas très pressés d'engager les contacts à ce sujet. A quoi le P.S. répond qu'il souhaite que M. René Gaillard soit le seul candidat de la gauche.

Accueillant les congressistes, mardi, à 16 h. 30, M. Jacques Chirac a formulé des critiques modérées sur la politique gouvernementale en matière de collectivités locales. Face à une salle aussi avertie, le maire de Paris a essentiellement consacré son intervention aux propositions présentées en ce domaine par les élus du R.P.R., en soulignant notamment la nécessité d'instituer un nouveau style de relations, de type contractuel, dans les domaines engageant la responsabilité conjointe de l'Etat et des collectivités locales.

Lui succédant à la tribune, M. Alain Poher a notamment déclaré à l'adresse du gouvernement : « *On dit quelquefois qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Cette surdité volontaire n'est plus de mise et il n'est pas pensable que les pouvoirs publics se contentent d'opposer aux demandes des maires* des *fins de non-recevoir*

» *Il est grand temps d'ouvrir les yeux et de ne plus traiter les communes comme des parents pauvres. Il faut en sortir et ceci ne peut se faire qu'en prenant le problème à bras le corps. Si les communes doivent effectivement, et de plus en plus, être le moteur essentiel du développement des équipements collectifs (...), si elles doivent constituer le support fondamental de la décentralisation, eh bien, il faut leur en donner les moyens. Ce qui implique une nouvelle répartition des recettes fiscales de l'Etat.* »

Le président de l'association des maires a suggéré au gouvernement de prendre trois décisions pour prouver sa volonté de rompre avec la tradition « *dans laquelle les discours les plus enflammés sur la démocratie locale s'accompagnent* d'*un refus catégorique de dégager les instruments de son exercice* » : affecter aux communes une part des impôts d'Etat, ainsi que M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, l'avait envisagé au congrès de Mâcon en 1975, créer un corps d'attachés d'administration communale, arrêter un statut des maires et des élus municipaux.

Evoquant ensuite l'« affaire » du questionnaire dont l'orientation, « *sous des dehors innocents (...) cherche à masquer les vrais problèmes* », M. Alain Poher a affirmé : « *Une fois encore on a perdu beaucoup de temps pour des résultats qui risquent d'être bien minces, même si la commission de dépouillement peut se livrer à un travail de synthèse efficace.* »

M. Christian Bonnet a notamment répondu : « *L'évolution du rôle et des moyens des collectivités locales (...) doit faire sa part à la sagesse et sa part à l'audace, sauvegarder ce qui doit demeurer, et consacrer les mutations nécessaires ; le gouvernement est décidé à en faire l'objet d'une réforme.*

» *Mais celle-ci est si délicate, si fondamentale que nous n'avons pas le droit de nous tromper et qu'il n'est, dès lors, par concevable, si nous voulons éviter la réédition des difficultés qui ont marqué la substitution à la patente de la taxe professionnelle, qu'elle soit réalisée à la hâte et sans le concours actif des élus (...). Aussi bien, après la consultation de chacun d'entre vous qu'appelait la diversité des expériences vécues sur le terrain et avant de recueillir l'avis du Parlement, et singulièrement celui du Sénat, le gouvernement attache-t-il beaucoup de prix à la contribution que pourront apporter à sa propre réflexion les travaux de votre congrès.* »

ALAIN ROLLAT.

AVANT LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

groupe Avenir radical dénonce les méthodes de M. Servan-Schreiber

Le comité exécutif du parti ...lical est convoqué jeudi 17 no...mbre à l'hôtel P.L.M.-Saint-...cques, à Paris. La réunion doit ...oir lieu à huis clos. A l'ordre ... jour figurent l'examen et la ...tification des candidatures aux ...ctions législatives, la prépara...n de la campagne électorale ... la rédaction d'une déclaration ...litique.

Mardi 15 novembre, le groupe ...études et d'action Avenir radi...l-socialiste (qui comprend notamment MM. Michel Durafour, André Rossi, Pierre Brousse, Olivier Stirn et Jean-Claude Colli) a publié la déclaration suivante :

« Au moment où l'évolution politique de notre pays ouvre de nouvelles perspectives de changement vers l'équilibre politique et la justice sociale qui sont la vocation même des radicaux, le groupe Avenir radical-socialiste tient à confirmer qu'il n'a d'autre but que de redonner au radicalisme sa place dans la démocratie française, et donc de développer, selon la tradition radicale, son action de centre gauche dans la majorité présidentielle avec le premier ministre, M. Raymond Barre. Dans cet esprit, et par-delà les problèmes de personnes, il entend, avec tous ceux qui partagent ses convictions, tout mettre en œuvre pour en finir avec la division de la famille radicale, conséquence de cette coupure de la France en deux blocs qui demeure l'obstacle majeur au fonctionnement harmonieux de notre vie politique. L'action du groupe Avenir radical-socialiste s'inspire avant tout d'une volonté de conciliation et de synthèse des diverses sensibilités radicales et s'exercera, au sein du parti, dans le respect de ses règles statutaires et de l'esprit de libre discussion qui doit y régner. A cet égard, il est regrettable que depuis le dernier congrès les instances régulières du parti n'aient été le plus souvent informées qu'après coup des initiatives ou des déclarations de son actuel président, au grand dommage de son audience.

« La convocation du comité exécutif du 17 novembre — en contradiction avec l'article 14 des statuts du parti (1) au moment où elle a été lancée — n'est qu'une illustration complémentaire de ces méthodes. A quelques mois des élections législatives, le parti radical-socialiste a besoin de plus de cohérence, ses candidats ont droit à plus de crédibilité, ses électeurs réclament plus de clarté. »

De son côté, M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical, a déclaré, mardi : *« Je me tiens à l'écart de toute initiative fractionniste. Je désapprouve, et j'ai toujours désapprouvé, toutes les opérations scissionnistes. Mon devoir est de veiller à l'harmonie entre les membres du mouvement. Je ne suis pas toujours d'accord avec le président, M. Servan-Schreiber, sur ses positions et ses méthodes. Cela dit, je ne peux suivre aucune tendance visant à la division du parti. »*

(1) L'article 14 des statuts du parti radical est ainsi rédigé : *Une fois par an le comité directeur est élargi à l'ensemble des parlementaires et des présidents de fédérations départementales ou de leurs suppléants désignés lors de l'assemblée générale de la fédération précédant le congrès. Il l'est également sur la proposition du bureau ou à la demande de la moitié des membres du comité directeur, afin de fixer la position du parti dans une circonstance importante.*

Les « objectifs d'action » du gouvernement

M. RAYMOND BARRE FAIT APPEL AUX PROPOSITIONS PERSONNELLES DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

La première séance de travail ...nsacrée à la préparation des ...objectifs d'action » du gouver...ment, qui a eu lieu mardi ... novembre, à l'hôtel Matignon, ... duré six heures quarante-cinq ...inutes, les ministres et secré...ires d'Etat — tous présents, à ...exception de M. Norbert Ségard, ...crétaire d'Etat aux postes et ...lécommunications, hospitalisé — ...yant poursuivi leurs échanges de ...ues après le dîner qui leur avait ...té offert par M. Raymond Barre.

Respectant la consigne de ...lence donnée par le premier ...inistre, les membres du gouver...ement n'ont fait aucune décla...ation au terme de la réunion.

L'hôtel Matignon indique que ...M. Raymond Barre a fait appel *...aux propositions personnelles et ... la réflexion collective* » des ...ministres et secrétaires d'Etat en ...es conviant à élaborer des objec...tifs *« concrets et réalistes »*, qui ...tiennent compte des contraintes ...économiques, mais puissent néan...moins permettre *« de nouveaux ...progrès vers une société de liberté ...et de justice »*. Aucun ordre du ...our n'ayant été fixé, la discus...on s'est déroulée à bâtons ...ompus.

Il était 0 h. 45, mercredi 16 no...embre, quand le premier minis...re a raccompagné les membres ...e son gouvernement jusqu'au ...erron de l'hôtel Matignon. « *Je ...is sorti par là pour voir si la ...ègle du secret serait respectée* », ...t-il simplement déclaré. Une ...euxième réunion aura lieu au ...ois de décembre.

● *M. Raymond Barre* devait ...e rendre, jeudi 17 novembre, à ...yon, pour poursuivre la prépa...ation de sa campagne électorale ...dans la quatrième circonscription ...du Rhône.

Le premier ministre sera di...manche soir l'invité du *Club de ... presse* d'Europe 1. Il répondra ...n direct aux questions des jour...*nalistes*.

La confiance et le salut

II. — LE RENDEZ-VOUS AVEC LES FRANÇAIS

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

M. Valéry Giscard d'Estaing vient de redire l'essentiel devant une séance solennelle du Conseil économique et social : « *Ce n'est pas une crise que nous vivons. Il n'y aura pas, cette fois, de retour à l'état antérieur des choses. Ce n'est pas une « crise ». C'est un changement de monde.* »

Tout projet politique doit se situer dans ce cadre : accomplir avec succès ce redoutable changement, en offrant aux Français, par l'élan d'une nation réunie, la rude capacité de forger leur nouveau destin.

Mais les Français vivent, encore aujourd'hui, dans une dangereuse illusion. Se méfiant d'eux, on ne leur a pas dit la vérité. Ils ne la savent pas.

D'après la plus récente enquête d'opinion, 62 % des Français pensent que le rythme de croissance du P.N.B., dans les dix prochaines années, sera supérieur ou égal à ce qu'il a été dans les vingt dernières années. Et 60 % pensent que le rythme de croissance de leur pouvoir d'achat le sera aussi. Hélas !

Plusieurs hommes, d'origines politiques diverses, ont, de longue date, compris, énoncé, précisé les quelques décisions de fond nécessaires au consensus national, qui maintenant s'impose.

S'ils n'ont pas été assez entendus, c'est en raison du fracas des deux blocs idéologiques.

Aujourd'hui, la réflexion collective a remplacé le choc des certitudes artificielles. *Les changements structurels peuvent, et doivent, venir assurer aux Français, à qui tant va être demandé, que seront enracinées dans notre société — encore si inégalitaire, hiérarchisée, bureaucratique — les conditions concrètes d'une « nouvelle donne ».*

Tel est l'enjeu des élections législatives.

Chaque parti politique a préparé des programmes détaillés s'adressant, par telle ou telle série de mesures, aux diverses catégories et aux clientèles électorales.

L'attaque des inégalités

Il s'agit ici d'autre chose : quelques exigences fondamentales, au-dessus des particularités, rencontrent un accord très large, aussi bien chez les socialistes et les réformateurs que chez les giscardiens. Elles peuvent permettre l'éclosion d'un pouvoir d'entraînement au Parlement (1).

Les voix officielles ont dit et redit, à juste titre, face aux nécessités du redressement, puis de la reconstruction : « *La France vit au-dessus de ses moyens.* »

Le leader de la C.F.D.T., M. Edmond Maire, a répondu d'une formule foudroyante : « *Quelle France vit au-dessus de ses moyens ?* »

Les documents officiels ne laissent aucun doute sur le bien-fondé de cette question.

Aujourd'hui, près des deux tiers des salariés français gagnent moins de 2 700 F par mois, et 80 % d'entre eux moins de 4 000 F par mois.

En ce qui concerne les revenus non salariaux, et les patrimoines, ce n'est pas de un à trente qu'est la *différence, entre les plus hauts* et les plus bas, mais de un à cent.

Le commissariat au Plan constate : « *Depuis trente ans, l'augmentation d'ensemble des revenus a bénéficié à toutes les catégories, mais les écarts ne se sont pas réduits ni entre les catégories ni à l'intérieur de chaque catégorie. Ces inégalités sont ressenties par les Français comme les plus importantes.* »

Œuvre multiforme et de longue haleine, œuvre aussi délicate qu'indispensable dans une société pluraliste et de liberté, l'attaque des inégalités n'aboutira pas en un jour. Elle doit donc commencer demain.

Deux mesures sont prioritaires pour donner à la collectivité le signal incontestable de la volonté du pouvoir : l'imposition annuelle des grandes fortunes ; la réforme de l'impôt sur les grandes successions.

Pour l'impôt sur la fortune, le seuil d'exonération doit être très élevé : 200 millions d'anciens francs. En dessous d'un patrimoine de cette valeur, aucun impôt. Au-delà de ce montant, un impôt annuel, déclaratif, modéré et progressif, de 0,5 à 1 %.

Pour l'impôt sur l'héritage, le premier objectif est que l'immense majorité de la population (près de 97 % des héritages) soit entièrement et définitivement libérée de tout impôt. Les héritages familiaux ordinaires seront ainsi totalement exonérés par de très larges abattements à la base, dans une limite de 200 millions d'anciens francs. A partir de ce seuil, un impôt progressif sérieux mettra fin au commandement héréditaire des grandes entreprises. La transmission des grandes fortunes et, par conséquent, des grands moyens de production sera ainsi, à terme, limitée, comme dans les pays les plus modernes.

Etre compétitif c'est être plus efficace que les autres. Il importe donc de respecter la liberté et la volonté d'entreprendre, de laisser aux entreprises la capacité d'investir et de veiller à ce que l'Etat, garant de l'emploi, ne se trompe pas dans ses choix.

D'où, pour la planification, cette conclusion : « *Les bouleversements actuels de l'économie mondiale rendent à la fois plus vaine une planification exhaustive et plus nécessaire une méthode d'amélioration des conditions des choix économiques. C'est à notre sens le rôle d'une planification sélective et décentralisée. Sélective, elle détermine les secteurs d'intervention efficace. Décentralisée, elle est à l'écoute des besoins réels.* » (2)

Aussi le pouvoir devra-t-il définir un Plan de *nouvelle nature*, dont les priorités, le « noyau dur », seront impératives pour les équipements collectifs : grandes communications, formation, écoles, hôpitaux, crèches, logements, transports...

Dans une France qui, désormais, doit tracer sa voie et construire son avenir sans autre ressource naturelle que l'intelligence créatrice de ses enfants, qui doit tout attendre de la capacité d'invention, d'innovation, de qualification, de spécialisation, il n'est plus possible de traîner pour opérer une véritable « révolution culturelle » de la base au sommet de notre système d'éducation.

Pour l'éveil de l'intelligence, au départ, comme pour la sélection par la suite, Valéry Giscard d'Estaing vient de se prononcer, devant les lauréats du Concours général : « *Il n'est pas d'inégalité moins supportable que l'inégalité des chances. L'expérience de tous les jours nous sur le développement de beaucoup de nos enfants les handicaps dus à montre de quel poids pèsent encore l'origine sociale et à l'environnement culturel... Pour que tous les enfants tirent profit du système d'éducation, priorité devra être donnée au rapérage des handicaps et au soutien des enfants les moins favorisés...*

Enfin, trop longtemps notre système éducatif, reflet en cela de notre système de valeurs, a été fondé sur une hiérarchie injustifiée et une conception élitiste. Une nouvelle chance doit être offerte. »

Aussi proposons-nous d'abord que la création d'un « cycle d'éveil » vienne, concrètement, dégager l'ensemble des moyens nécessaires pour que, de deux ans à six ans, tous les enfants, quels que soient leur origine sociale et leur milieu familial, puissent recevoir l'entraînement que réclame l'éveil de leur intelligence.

A l'autre extrémité de notre système d'éducation — et nous sommes à cet égard la seule exception, archaïque, parmi les pays industriels modernes — les grands concours et les grands corps déciment notre jeunesse et perpétuent les castes qui rigidifient notre société. Ce mécanisme napoléonien doit être remplacé pour que les jeunes esprits accèdent, beaucoup plus nombreux à un enseignement inestimable.

Devant l'effrayante complexité des problèmes nouveaux, qu'il faut pourtant s'attacher à résoudre et l'on refuse d'abdiquer, le pouvoir d'Etat s'est enfermé de plus en plus à l'intérieur d'une bureaucratie centralisée. Formée d'hommes compétents et peu nombreux, concentrée dans la capitale, liée par l'esprit d'équipe et la familiarité du pouvoir, cette bureaucratie s'est tout naturellement emparée des leviers de commande — à l'écart des élus.

Rétablir les pouvoirs du citoyen

A ce processus, que rien encore n'est venu freiner, il faut, sans hésitation, mettre un terme.

La réforme devra se fonder sur deux principes :

— Redistribuer aux collectivités locales une part importante des ressources financières, actuellement monopolisées par l'Etat.

Cette mesure ne doit entraîner la création d'aucun impôt nouveau ni la majoration d'aucun impôt existant. Les ressources nécessaires seront dégagées par un prélèvement modéré et progressif sur la part actuelle de l'Etat.

— Rétablir dans leur plénitude les pouvoirs du citoyen sur le cadre et le développement de sa vie par des collectivités majeures qui le représentent, l'expriment et travaillent pour lui : les régions.

La région est la seule garantie du pouvoir local. Les Français, désormais, le savent, ils le ressentent : la naissance d'une vie démocratique naissance d'une vie démocratique, la renaissance de notre pays, passent par un pouvoir régional.

Les régions doivent être administrées par une assemblée composée d'élus, qui désignera elle-même son exécutif.

***

Le changement de monde, qui ne fait que commencer, implique d'abord pour la France, nous l'avons vu, une appréciation sans indulgence, et surtout sans démagogie, de ses faiblesses — dues à la nature et à la routine — et de ses atouts, dus à sa valeur.

Il existe ensuite une stratégie de développement d'une réelle nouveauté. Cela ne peut manquer de heurter, au premier abord, tant de situations et d'habitudes que les responsables politiques doivent, sans plus attendre, faire effort sur eux-mêmes pour innover dans leurs propres rapports, leurs méthodes de travail, pour se défaire des schémas, des cloisonnements et des dogmes qui ont tant réduit leur efficacité.

Pour que les Français se surpassent, et l'on verra qu'ils y sont prêts, les élus n'ont plus qu'à donner l'exemple.

FIN

(1) Les résultats détaillés d'une enquête nationale, qui vont être rendus publics, montrent l'adhésion aux propositions qui vont suivre non seulement de plus des deux tiers des électeurs de la majorité, mais aussi de près des trois quarts de ceux de l'opposition. C'est bien, là, le consensus.

(2) *L'Autre Solution*. Programme du C.D.S.

(*) Président du parti radical, président du conseil régional de Lorraine.

LE MAL FRANÇAIS : MALADIE OU INFIRMITÉ ?

(Suite de la première page.)

Avant 1968, l'université dite « napoléonienne » s'était tout doucement décentralisée par la désuétude des textes légaux et réglementaires, *l'effacement* du ministre à l'égard de l'enseignement supérieur, l'autonomie de fait des facultés. *Le* libéralisme juridique de la loi d'orientation a conduit à un renforcement du pouvoir central en substituant, à des *textes* autoritaires anciens que personne n'appliquait plus, des textes nouveaux limitant l'autorité *centrale, mais qui, eux, sont* appliqués. Bien plus, la décentralisation géographique qui, en matière *scientifique*, n'est *tout* de même pas vitale, a été compensée par une centralisation scientifique.

Comme les grains de sel du malade imaginaire, les cycles d'études vont *désormais* par nombre pair : deux ans pour un DEUG — de n'importe quoi, — deux ans pour une *maîtrise* — de n'importe *quoi* ; les rites du doctorat sont les mêmes pour la physique nucléaire et pour le droit romain. Le plus beau est que cela ne *procède* presque pas de la volonté des ministres ou de leurs bureaux, mais des universitaires eux-mêmes. Il n'y a qu'à *voir comme* chaque université aspire à ressembler à sa voisine et pratique — sauf de louables exceptions — non la concurrence par *invention* mais la concurrence par imitation.

***

Quant au statut de *Paris*, la nécessité de le *réformer* dans un sens démocratique et décentralisateur ne se discute pas. Il aurait été passionnant et *efficace de se* demander *quel type* de self-government pouvait recevoir la capitale. Dans les pays qui pratiquent une véritable décentralisation ou même le *fédéralisme*, il est rare que la *capitale ne* soit *pas* dotée d'un statut spécial qui n'est pas celui des autres villes. En *France*, le problème a été *traité* de la manière la plus réellement centralisatrice qui soit : le statut de *Paris* sera, à quelques détails électoraux près, celui — déjà étonnamment uniforme — de toutes les communes *françaises*. En quoi les deux originalités de Paris — capitale et ville de « quartiers » — ont-elles été prises en *compte* ? La *décentralisation*, c'était pourtant cela.

L'oubli de l'écologie

Une autre raison de l'échec est l'oubli de l'écologie. Nous *commençons à savoir* ce qu'est l'écologie quand il s'agit de la nature. On nous a appris que la destruc*tion d'insectes* apparemment nuisibles provoque des réactions en chaîne dont la somme n'est pas nécessairement positive. *Mais* qui fait application de cette idée à l'écologie sociale, au moins aussi *fragile* que l'autre ? Qui sait que, *lorsque* l'on décentralise brutalement dans un pays ayant la centralisation dans le sang, on livre le terrain aux facteurs centralisateurs les plus brutaux ?

Reprenons l'exemple universitaire. Il existait avant 1968 un gouvernement local des *facultés par « notables », par « mandarins »* si l'on y tient. La loi d'orientation a détruit ce système — et peut-être cet objectif *immédiat était-il* en lui-même bon. Mais, en fait, l'autonomie universitaire a-t-elle procuré une décentralisation ? Certes pas. D'abord pour les *raisons* déjà dites ; ensuite parce que les universités, où le pouvoir était vacant, sont devenues le champ d'action des forces qui, elles, avaient l'avantage stratégique de l'unité de commande*ment* : les partis politiques et les syndicats. Ce n'est pas par hasard que l'influence politique qui s'est *fait le plus fortement sentir dans* les universités juridiquement autonomes est celle du parti le plus *fortement* charpenté et centralisé et que, au fur et à mesure des élections dans les collèges d'enseignants et d'étudiants, les listes apolitiques ou asyndicales, d'« intérêt local » si l'on veut, ont de moins en moins compté. Naguère, on reconnaissait les universités ou du moins les *facultés* à une certaine odeur de terroir. Aujourd'hui, on les *différencie* par le critère le plus uniforme et le plus centraliste qui soit : la couleur *politique ou syndicale*. On sait que l'université X... est de gauche, Y... de droite ; on les repère *sur un échiquier* politique, *non* sur une carte géographique.

***

Quant au *statut de Paris, il* fournit un exemple encore plus éclatant de l'erreur écologique. Il a abouti à créer un nouveau test politique de dimension nationale, une nouvelle bataille politique « au sommet ». Une démonstration de plus de ce que les décentralisations brutales, lorsqu'elles interviennent dans un environnement de centralisation (*en l'espèce les forces politiques*), créent un vide où s'engouffre, sous une autre forme et avec une force plus jeune, la centralisation.

Finalement, n'y a-t-il pas, dans tout cela, une méprise ? Partout en France retentissent des appels à l'autonomie et à la décentralisation. *Mais savons-nous* ce dont il s'agit ? Et sommes-nous disposés à payer le prix ? Dans l'Université, les « autonomistes » les plus *farouches* veulent, *professeurs*, un statut de *fonctionnaire* « national » ; étudiants, des diplômes *« nationaux »*. En *matière* fiscale monte un unanime cri d'indignation, parce que les impôts *locaux* ne *sont pas les mêmes* sur tout le territoire. Les agents municipaux n'ont eu de cesse avant d'avoir, eux aussi, un statut « national ». Au *fond* de la revendication de liberté, surtout « mimée », n'y a-t-il pas, « vécue » réellement, une revendication d'égalité ? Un jour, un Suisse dénonçait devant moi, avec rage, un *projet* municipal qui, dans sa ville, menaçait un trésor architectural. En bon Français, je lui *demandai si le gouvernement* fédéral ne pouvait intervenir. Il me répondit paisiblement que le problème n'était l'*affaire* ni des autorités *fédérales* ni des autorités cantonales, et que c'était *fort* bien *ainsi*. *Quel Français* accepterait que la préservation de Vézelay ou du mont Saint-Michel soit une pure affaire municipale ?

Alors, il ne faut rien faire ? Que si. Mais ne transposons pas dans le traitement de notre mal *cet esprit géométrique* et *logicien* qui est précisément la racine de la centralisation. Nous sommes plus *infirmes que malades, et* il faut davantage inventer des procédures rusées que fabriquer des médicaments péremptoires.

Car, grâce à Dieu, dans notre *tempérament* national, *nous* trouvons aussi quelques ressources. C'est une double caricature que d'identifier Descartes à l'esprit de géométrie *et* les Français à Descartes. Nous avons fait bien des choses avec un empirisme que l'on donnerait en modèle si nous *étions anglais* ; *notre goût de* la réclamation avait fait du député ce « monsieur qui fait du bruit devant le guichet », un contrôleur *efficace de l'administration* et un facteur d'autonomie locale ; nos recteurs, théoriquement *fonctionnaires d'autorité*, étaient et *sont* toujours des ambassadeurs de leurs universités auprès du ministre ; *comme le relève justement* un des livres évoqués plus haut, l'administration la plus bardée de textes autoritaires, le fisc, est celle qui pratique le plus la concertation individuelle et collective. Nous avons inventé la juridiction administrative, de plus en plus limitée, sans l'avoir voulu ; dans ce pays où Paris paraît tout gouverner, nos grands chefs politiques ont été, la plupart du temps, des provinciaux.

***

Ce qu'il faut redouter, si l'on met trop de rationalité dans les réformes nécessaires, c'est non seulement que l'*on se prive* des ressources de l'empirisme, mais aussi que l'on flétrisse les fruits qui *mûrissent* sans être en vitrine. Les facultés étaient déjà, en fait, autonomes et pluridisciplinaires *lorsqu'on décréta qu'elles* le seraient en droit. Le résultat a été que l'on a tué quelque chose qui grandissait pour faire place à quelque chose qui n'a pas réussi à naître.

Il nous faut moins attendre de l'espèce de rédemption intellectuelle qui *nous ferait* anglais, américains *ou* suisses que de patientes ruses qui tireraient parti de notre fond national. L'égalité est *notre passion publique*, anti-décentralisatrice ; la différence et le privilège sont notre goût secret et inavouable, vraiment décentralisateur ; Montesquieu et Tocqueville le savaient. Jouons de cette contradiction. Peut-être la participation des représentations locales au choix d'un préfet de département ou de région a-t-elle plus d'importance que l'élection d'un exécutif. Peut-être la charte, écrite ou tacite, vaut-elle mieux que la loi de décentralisation uniforme et, donc, centralisatrice. Ne *faisons pas* de la *décentralisation* dans un style jacobin, et n'imitons pas le *« caporal des hommes libres »* d'Alfred Jarry, qui clamait : *« A mon commandement ! Désobéissez ensemble ! »*

Il faut s'arrêter là. A force de mises en garde, je caricaturerais les auteurs et les livres consacrés, sous un titre ou sous un autre, au mal français, en laissant croire qu'ils n'ont pas vu la difficulté que je signale. Au contraire, ils proposent d'utiliser le vécu et le spontané plus que l'*imperium juridique*, comme en témoignent les pages consacrées, dans *la Démocratie à portée de la main*, au *« fer de lance des associations »*. En réalité, le jeu est *compliqué*, et, avant *de* l'entreprendre, il faudrait lire et relire *l'Acteur et le Système* (2), qui, *précisément*, mesure les contraintes et les libertés d'une stratégie du changement.

Je redoute non *ce* qui a été écrit sur le sujet de la démocratie *vécue et de la décentralisation*, mais ce qui risque d'en être retenu. Il nous manque un exact inventaire (qui ne serait pas entièrement négatif) de ce qui est déjà acquis, des portes ouvertes qu'il n'est pas nécessaire d'enfoncer, et une appréciation « écologique » des résultats globaux que l'on peut attendre des réformes proposées. Il est plus dramatiquement glorieux d'être malade qu'infirme ; il est plus excitant d'entrer en clinique que de se rééduquer. Mais, après tout, nous n'avons *pas le choléra*.

GEORGES VEDEL.

(2) Crozier et Friedberg.

Le Monde

société

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE D'« AIDE A TOUTE DÉTRESSE »

Les volontaires de la misère

Pour son vingtième anniversaire, le mouvement Aide à toute détresse organise une « fête de la solidarité avec le quart-monde », jeudi 17 novembre, à 20 h. 45, à la Mutualité de Paris. Des délégations de familles particulièrement démunies venues d'Allemagne, de Belgique, des États-Unis, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Suisse et de diverses régions de France apporteront leurs témoignages, recueillis dans des « cahiers de la solidarité ».

« J'ai découvert le quart-monde en 1957, au moment où le père Joseph Wresinski s'est installé dans le « camp » de Noisy-le-Grand, en y créant une bibliothèque et un jardin d'enfants. Au début je comptais rester à peu près six mois, puis partir en Inde. Mais il y a eu l'incendie du jardin d'enfants, puis sa reconstruction collective. J'ai compris l'état d'abandon dans lequel se trouvait cette population, à laquelle on enlevait souvent ses enfants pour les placer. Nous vivions d'aumônes. Les gens acceptaient de donner de l'argent pour du charbon ou des colonies de vacances, mais pas pour payer des volontaires ou construire un centre de formation du mouvement. C'est le jour où je me suis mariée dans le mouvement que j'ai compris que je pouvais bâtir ma vie avec le quart-monde. »

Un engagement pour deux ans

Depuis les débuts héroïques qu'évoque Francine, les choses ont bien évolué. En 1967, les premières subventions publiques importantes ont été accordées. Elles assurent maintenant la moitié du financement du mouvement, l'autre étant couverte par des dons privés ou des ventes de publications. Aujourd'hui les deux cent dix-neuf volontaires d'A.T.D. doivent s'engager au minimum pour deux ans. Ils sont âgés de vingt-deux à soixante-neuf ans, la moitié vivent en couples ; cent soixante-quinze en France et quarante-quatre dans six autres pays ; une dizaine sont issus du quart-monde.

Il est préférable qu'ils aient déjà une expérience professionnelle. La plupart ont travaillé dans les secteurs social, médical, paramédical ou dans l'enseignement. Mais on trouve aussi des ingénieurs, des juristes ou des ouvriers.

Des sessions de formation et des stages permettent de vérifier si les « motivations » correspondent bien aux objectifs du mouvement. Elles peuvent être diverses : politiques, religieuses, humanitaires. Binia, vingt-sept ans, responsable du programme de développement communautaire de la petite enfance, à Noisy-le-Grand, a pris conscience de l'existence des exclus lorsqu'elle a eu à sélectionner des éducatrices maternelles. « *Ce qui m'a attiré à A.T.D. c'est l'existence des deux pôles d'action sur le terrain et de recherche scientifique sur la paupérisation. Avant, je voulais partir au Pérou.* »

Comme elle, plusieurs volontaires auraient travaillé pour le tiers-monde s'ils n'avaient pas découvert le quart-monde. Certains ont commencé à œuvrer au mouvement grâce au statut d'objecteur de conscience. Les volontaires doivent accepter de lier leur sort à la libération du quart-monde, et réviser dans cette optique leurs compétences. Ils doivent, de plus, s'astreindre à consigner quotidiennement, par écrit, les observations qu'ils peuvent faire, et à évaluer périodiquement leur action. Ce n'est qu'après cinq ans d'engagement qu'ils sont considérés comme suffisamment formés pour mériter le titre de *permanents*. C'est le cas d'un tiers d'entre eux.

Les volontaires sont rémunérés en fonction de leurs qualifications, mais ne conservent, en dehors de leur loyer et des frais de transport, que 1 100 F, plus 200 F par personne à charge. Le reste est reversé au mouvement pour financer de nouvelles expériences non subventionnées.

Tous les sept ans environ, les volontaires quittent le mouvement pendant six mois à un an, et se rendent à l'étranger ou reprennent l'exercice de leur profession, afin de vérifier que leur engagement n'est pas devenu une habitude.

Sans s'engager autant que les volontaires, il est possible de contribuer à des degrés divers à l'action d'A.T.D., en se joignant aux quelque trois mille « alliés » que compte le mouvement, par exemple pour des « chantiers » de maçonnerie, administratifs ou autres.

Élitisme et exclusion

Jean, soixante ans, a ainsi envoyé pendant des années des chèques de temps à autre, puis, après des sessions de formation au siège de Pierrelaye (Val-d'Oise), a abandonné plus tôt que prévu son poste d'ingénieur responsable de bureaux d'études à la S.N.C.F. « *C'est le devoir élémentaire d'un homme, lorsqu'il se trouve près d'un autre en difficulté, que de l'aider. A l'A.T.D., on n'aide pas les gens de façon paternaliste, mais on les fait participer à leur désir de remonter. Je me suis dit que si je prenais ma retraite anticipée, il y aurait toujours des candidats pour me remplacer, alors qu'ici il y a des besoins.* »

A.T.D. manque, en effet, aussi bien d'« alliés » que de « volontaires ». Sans doute peu de personnes se sentent-elles de taille à affronter une vie qui n'est pas des plus aisées, comme l'explique Joëlle, qui, avant de venir à A.T.D., a travaillé à l'association le Nid pour aider des prostituées : « *Il y a des jours où l'on voudrait quitter la cité, partir très loin, et puis on discute avec l'un ou l'autre et l'espoir reprend.* »

Certains volontaires redoutent surtout qu'on ne se méprenne sur le sens de leur engagement : « *Sans en vouloir aux paternalistes qui voudraient nous donner des vêtements*, dit Gérard, *pour nous, la misère est une question de relations et non d'argent. Nos actions — comme les cités promotionnelles — sont un simple défi pour prouver que l'avancée du quart-monde est possible si on lui en donne les moyens. Mais elles ne serviraient à rien si les gens ne comprenaient pas la nécessité de modifier leur attitude élitiste qui produit l'exclusion, le quart-monde.* »

MICHEL SIDHOM.

★ Aide à toute détresse, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye, tél. 037-11-11.

● *A l'Institut médico-éducatif (IME) de Fellepin (Creuse)*, trente-sept des cinquante-deux personnes employées à l'IME l'Echange, en grève depuis le 2 novembre, réclament l'annulation de six licenciements (celui du directeur, du médecin-psychiatre et de quatre éducateurs pré-stagiaires) et la participation des délégués du personnel, du psychiatre et du psychologue au conseil d'administration de l'établissement. Les grévistes dénoncent la décision prise, en juillet dernier par la municipalité de Fellepin, de confier la gestion du centre à une nouvelle association, celle qui a procédé aux licenciements et qui *« remet en cause quotidiennement la pratique pédagogique existante depuis cinq ans dans cet établissement »* (*le Monde* du 29 octobre).

Le quart-monde en France : deux millions de personnes

Le mouvement Aide à toute détresse, fondé par l'abbé Joseph Wreszinski, estime qu'environ dix millions de personnes en Europe occidentale appartiennent au quart-monde, dont plus de deux millions en France.

« *Le quart-monde*, selon A.T.D., *commence là où le manque d'instruction (un million d'analphabètes en France, d'après l'UNESCO), de culture, de travail reconnu, de revenus sociaux et de salaire, de logement et de santé, de pouvoir politique et syndical, sont inextricablement entremêlés. Ainsi enfermés dans un véritable cercle vicieux, les hommes et les femmes du quart-monde sont condamnés à transmettre cette condition à leurs enfants. Déjà rejeté par Karl Marx au rang du « prolétariat en haillons », le quart-monde est toujours laissé en dehors des luttes syndicales ou des programmes politiques et n'est pas consulté pour l'élaboration des lois qui le concernent.* »

Par une action sur le terrain (cinq pré-écoles, treize « pivots culturels », six « cités promotionnelles », par exemple), conjuguée à des rassemblements nationaux et internationaux (le mouvement est implanté dans sept pays), et à une recherche scientifique sur la condition sous-prolétarienne, les militants d'A.T.D. cherchent à apprendre aux familles du quart-monde à se battre pour obtenir le respect de leurs droits et leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas des « cas » honteux, mais « *un peuple qui doit dénoncer l'injustice dont il est victime et assurer collectivement sa libération* ».

La chambre d'accusation se prononce sur l'extradition de Mᵉ Croissant

Des manifestations ont eu lieu et de nouvelles prises de position en faveur de Mᵉ Klaus Croissant ont été communiquées à la veille de la décision de la chambre d'accusation de Paris, qui devait rendre, ce mercredi 16 novembre, sous forme d'arrêt, son « avis » sur la demande d'extradition présentée par les autorités ouest-allemandes.

C'est, en fait, deux arrêts distincts que devait rendre la chambre d'accusation, puisque Mᵉ Croissant a fait l'objet de deux demandes d'extradition correspondant à deux mandats d'arrêt internationaux, délivrés l'un le 15 juillet dernier, l'autre le 30 septembre. Selon le premier, l'ancien avocat du groupe Baader est poursuivi pour assistance à association de malfaiteurs (pour des faits antérieurs à 1976) et encourt devant la justice ouest-allemande une peine de six mois à cinq ans d'emprisonnement. Tandis que selon le deuxième mandat d'arrêt, Mᵉ Croissant est poursuivi (aux termes d'une nouvelle loi du 18 août 1976) pour assistance à une association de « terroristes » et encourt dans ce cas cinq à dix ans d'emprisonnement.

La chambre d'accusation pouvait donc théoriquement rendre deux arrêts différents, donnant avis favorable à l'extradition dans un cas, défavorable dans l'autre. Dans cette hypothèse, selon la loi et les conventions internationales, la justice ouest-allemande serait tenue de ne poursuivre Mᵉ Croissant que pour les faits ayant justifié son extradition. La convention franco-allemande d'extradition prévoit l'éventualité d'un « rejet partiel ».

Répondant à l'appel de six organisations d'extrême gauche, dont la manifestation, prévue de la place de la République à la place de la Nation, avait été interdite par la préfecture de police, quatre mille à cinq mille personnes ont défilé, mardi 15 novembre, à Paris, dans le quartier Montparnasse, pour réclamer la libération de Mᵉ Klaus Croissant et protester contre son éventuelle extradition.

Après une sorte de « rallye-surprise » et de longs détours dans le métro afin de déjouer le quadrillage mis en place par la police, les manifestants se sont regroupés vers 19 h. 30 à la sortie de la station de métro Montparnasse-Bienvenüe, à l'entrée de la rue de Rennes. En scandant : « *Libérez Croissant !* », « *Non à l'extradition !* », « *Nous ne laisserons pas suicider Klaus Croissant !* » et « *Non à l'Europe des régimes policiers !* », ils se sont dirigés vers le carrefour de Saint-Germain-des-Prés, où, devant des forces de police importantes, le cortège a bifurqué dans la rue de Sèvres pour revenir vers la gare Montparnasse : la dispersion de la manifestation ordonnée alors par les organisateurs a eu lieu sans incident peu avant 20 h. 30.

Pendant ce temps, aux abords du boulevard Saint-Germain, dans les rues de Buci et Dauphine notamment, des incidents se sont produits, provoqués par de petits groupes de jeunes gens qui ont lancé un engin incendiaire contre une agence de la compagnie ouest-allemande Siemens et brisé les vitrines de plusieurs magasins.

Les policiers ont interpellé cent quatre-vingt-quinze personnes dans divers quartiers au cours de la soirée. Toutes ont été relâchées.

Plusieurs rassemblements ont, d'autre part, eu lieu en province.

A LYON, deux à trois cents personnes se sont retrouvées vers 18 h. 30 sur la place Bellecour. Des organisateurs ont pris la parole pour annoncer que, devant le dispositif policier mis en place, ils avaient décidé de reporter le mouvement de protestation. Des groupes de manifestants ont cependant rejoint la place des Terreaux, où se trouve l'hôtel de ville. C'est là que, vers 19 h. 15, les forces de police ont chargé. Vingt-quatre personnes ont été interpellées, puis relâchées après vérification d'identité.

A NICE, une quarantaine de personnes interpellées ont été relâchées dans la soirée après une vérification d'identité.

A SAINT-ETIENNE, la police a interrompu, dans la soirée du mardi 15 novembre, une distribution de tracts dans le centre ville, organisée par le « *collectif pour la libération de Klaus Croissant* ». Deux manifestants ont été interpellés et conduits à l'hôtel de police. Après vérification d'identité, ils ont été relâchés.

Réactions

A PARIS, dans l'après-midi du mardi 15 novembre, plusieurs organisations ont tenu à réaffirmer leur soutien à Mᵉ Klaus Croissant et leur opposition à son extradition.

Pour l'organisation trotskiste Lutte ouvrière, « *si la politique, les méthodes du groupe Baader que défend Klaus Croissant, sont absolument étrangères au mouvement ouvrier et nuisibles à ses intérêts, il ne peut être question pour les organisations qui se réclament du mouvement ouvrier d'accepter ni l'extradition de Klaus Croissant ni l'arbitraire dont elle procède* ».

Au Palais de justice, des tracts et des affichettes du Syndicat des avocats de France (SAF), du Mouvement d'action judiciaire (MAJ) et de l'Association française des juristes démocrates invitent les avocats à se rassembler, ce mercredi 16, dans la cour du Mai, entre 13 h. et 13 h. 20 et à participer ensuite à une « *marche de solidarité* » dans le palais en faveur de Mᵉ Klaus Croissant.

En République fédérale d'Allemagne, cent huit avocats ont signé une déclaration affirmant notamment que « *si l'extradition est décidée, le danger existe que Croissant (...) soit condamné sur la seule base des préjugés, de la pression du gouvernement et de la presse* ».

Le collectif antirépression dénonce l'assimilation des autonomistes à des terroristes

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 10 novembre à Montrouge, et suivie d'une assemblée générale extraordinaire organisée samedi 12 et dimanche 13 novembre à Rennes, le Collectif antirépression des peuples en lutte (C.A.P.L.) a accusé les pouvoirs publics et certains organes de presse (1) d'assimiler les militants autonomistes à des terroristes. Appuyé notamment par le mouvement révolutionnaire occitan « Poble d'Oc » et par le Collectif des minorités nationales pour la Palestine (C.M.N.P.), le C.A.P.L., qui regroupe, à titre individuel, les autonomistes des différentes régions françaises, souligne que cette « campagne » amalgame arbitrairement « *la lutte armée menée en Allemagne fédérale et en Palestine avec les luttes des minorités nationales à l'intérieur de l'Hexagone* » (...) et « *les organisations clandestines avec les organisations autonomistes légales, tant corses que basques, occitanes ou bretonnes* ». Il estime que les instigateurs de cette campagne veulent faire croire que les militants soutenant la lutte armée des minorités politiques étrangères souhaitent, en vérité, « *importer en France* » le terrorisme, et que cet objectif est poursuivi afin de pouvoir démanteler les organisations autonomistes avec l'approbation de l'opinion publique. « *Une telle campagne ne peut que préluder à une répression visant les mouvements légalement constitués et les divers comités de soutien aux luttes internationales* », conclut le C.A.P.L., qui a décidé d'organiser en décembre plusieurs réunions de protestation dans le Midi et en Bretagne.

L'U.D.B. condamne la « pédagogie de la bombe »

L'Union démocratique bretonne dénonce, elle aussi, « *l'amalgame volontairement maintenu entre autonomistes et extrémistes* ». M. Ronan Leprohon, membre du bureau politique de l'U.D.B., conseiller municipal de Brest, conseiller général de Bretagne, condamne la violence. Il nous écrit notamment, après la destruction du relais de télévision de Pré-en-Pail : « *La pédagogie de la bombe (...) enferme des revendications parfaitement légitimes dans un terrorisme absolument hors saison. Elle ramène le combat d'un peuple au niveau de l'exaltation de quelques-uns. Se voulant provocatrice d'une prise de conscience, la violence n'est en définitive qu'école d'indifférence. (...) Elle condamne à l'escalade.* » L'U.D.B. met en garde contre les provocations « qui viseraient à discréditer ceux qui se battent légalement ».

(1) Le C.A.P.L. fait notamment allusion à un article sur « Les réseaux français du terrorisme international » paru dans l'hebdomadaire *V.S.D.* daté 28-29-30 octobre.

AUX ASSISES DE PARIS

Réclusion criminelle à perpétuité pour un couple infanticide

SCIENCES

LE PRIX 1977 DE LA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS DE FRANCE

هكذا من الأصل

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

Réclusion criminelle à perpétuité pour un couple infanticide

La cour d'assises de Paris, que présidait M. André Giresse, a condamné, mardi *15 novembre*, *Aimé Binquet et son épouse* Christiane à la réclusion criminelle à perpétuité. Inculpés de violences par ascendants à enfants de moins de quinze ans ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner et de défaut de soins à enfants, ils ont été condamés à la plus forte peine qu'ils pouvaient encourir (« le Monde » du 15 novembre). Après en avoir délibéré pendant une heure et quarante-cinq minutes, les jurés ont refusé les circonstances atténuantes aux responsables de la mort, en 1973 et en 1975, de leurs deux enfants, William et Jessica, à l'âge de deux mois, et ont suivi les réquisitions de l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter.

Le prix de nos larmes

« *On en pleurerait en lieu et place du père et de la mère ici présents.* » Et puisque les yeux des parents Binquet demeuraient secs, l'avocat général a demandé qu'ils paient cher le prix de nos possibles larmes. Il n'a émis qu'un regret : « *Malheureusement nous sommes tenus par les termes de l'arrêt de renvoi.* » Comprenez : il eût fallu retenir l'intention de tuer ; la guillotine eût été le juste prix. Il a aussi rappelé que la justice s'était montrée trop lente et plus « naïve » que de coutume.

Murés dans leur silence, les responsables du « *massacre conjoint* » n'ont pas dû en croire leurs oreilles en s'entendant hisser, pour mieux les faire tomber, au niveau d'une sorte de couple petitement diabolique. Deux êtres rendus complémentaires par leur passion partagée, ainsi les a dépeints l'avocat général. Lui : un « *faux timide* », parfois « *impulsif et violent* ». Elle : un parangon de saleté et d'intempérance. En commun : l'absence de « *fibre familiale* ». Aussi sont-ils, ajoute M. Dorwling-Carter, « *solidairement et conjointement responsables* » de ce que rien n'autorise à attribuer à une chute, ou à des chocs, *ante* ou *post-mortem* : l'horrible fin de William puis de Jessica. En conséquence, à défaut de la mort...

Une seule défense pour essayer de sauver l'un ou l'autre : les dissocier à tout prix. Les avocats commis d'office, Mes Merville et Forster, s'y sont tour à tour employés. Délicate manœuvre. « *Un seul a tué et ce n'est pas mon client, c'est l'autre* », ont-ils été contraints successivement de suggérer. Impossible manœuvre qui se résolvait en un cercle vicieux : s'il n'y avait pas complicité de coups, comment expliquer la complicité morale, la complicité du silence ? Car chacun a bien fini par accuser l'autre, mais confusément et sans une esquisse de précision ou d'explication. Un jeu de massacre : Aimé Binquet a servi à abattre sa femme et elle, son mari.

Le mot de la fin fut au diapason :

« *Aimé Binquet, avez-vous quelque chose à ajouter ?*

— Je ne suis pas l'auteur des coups.

— *C'est votre femme alors ?*

— Je l'admets.

— *Christiane Quatreville, avez-vous quelque chose à ajouter ?*

— Rien. »

Rien à ajouter à rien. Depuis toujours et à perpétuité.

MICHEL KAJMAN.

● *Evasion du palais de justice de Chambéry.* — Un détenu, M. Claude Lebon, arrêté pour une série de hold-up, s'est évadé mardi 15 novembre du palais de justice de Chambéry (Savoie), grâce à l'intervention de son épouse qui a fait irruption dans le cabinet du juge d'instruction avec un pistolet. Mme Lebon a lancé une autre arme à son mari, et, après avoir ligoté le magistrat, deux gardiens de la paix et l'avocat du détenu, tous deux ont pris la fuite.

PATRICK HENRY REJUGÉ ?

Mme Solange Troisier, médecin inspecteur général des prisons, ne s'est pas contentée, à Nice, le 14 novembre, d'en dire trop sur la peine de mort en général (*le Monde* du 16 novembre), elle est pour. Son mode d'exécution, elle le souhaite un peu plus moderne ; les permissions de sortir, on en accorde trop.

Elle en a dit plus, en particulier sur Patrick Henry, condamné à la réclusion perpétuelle pour le meurtre d'un enfant : « *C'est un être dangereux, vicieux, diabolique, en pleine possession de ses facultés. Son cynisme est effroyable. Je suis persuadée qu'il recommencera s'il parvient à sortir de prison. Il m'a raconté, avant son procès, qu'il parviendrait à sauver sa tête parce qu'il avait réussi à émouvoir l'Eglise en envoyant des lettres à tous les prêtres de France.* » Sans oublier le recours obligé à la mythologie carcérale : « *Il est si répugnant que tous les autres détenus de Fresnes veulent le tuer.* » Sans omettre non plus le petit détail qui ne laisse jamais insensible dans les chaumières : « *Actuellement, il est en train de se faire refaire toute la dentition aux frais de l'administration, c'est-à-dire du contribuable.* »

Le tuer eût évité d'avoir à le soigner : est-ce le médecin ou l'inspecteur qui parle ? L'assurance quant à la récidive est digne du café du Commerce, pas de la place Vendôme.

« *C'était une conversation privée* », affirme l'intéressée. « *Ces positions ne reflètent en rien celles de l'administration ou du cabinet* », précise-t-on au ministère de la justice. Il est fâcheux que l'autorité de Mme Troisier et la façon dont elle en use ait pu donner à craindre le contraire. — M. K.

Faits et jugements

Nouveau meurtre dans le 10e arrondissement.

Une jeune femme âgée de trente-cinq ans, d'origine yougoslave, Mme Dvajica Prjomet, a été trouvée étranglée, mardi après-midi 15 novembre, dans son appartement, 5, rue Jacques-Louvel-Tessier, à Paris-10e. Avant de s'enfuir, le meurtrier a tenté d'allumer un incendie, attirant l'attention des autres locataires, qui alertèrent les *pompiers*.

En l'espace de quinze jours, c'est la quatrième femme attaquée dans cet arrondissement. Le 5 novembre, Mlle Christine Kergreis, âgée de vingt-deux ans, était violée et étranglée dans le parking de son immeuble, avenue Claude-Vellefaux. Le 7 novembre, dans la soirée, Mme Monique Souillard, âgée de trente-quatre ans, était attaquée dans le parking souterrain de son immeuble, 26, rue Vicq-d'Azir, par un homme qui tenta de l'étrangler ; le lendemain, Mlle Catherine Chabal, âgée de vingt et un ans, demeurant 48, quai de Jemmapes, était de nouveau victime d'un homme, qui tentait également de l'étrangler (« le Monde » des 10 et 11 novembre), alors qu'elle allait vider sa poubelle.

Infraction électorale à Metz.

Le tribunal de grande instance de Metz (Moselle) a respectivement condamné, mardi 15 novembre, le docteur Jean Kiffer, député de Moselle (C.N.I.) et M. Christian Fort, gérant de société, directeur de la publication *Télex 57*, à 500 francs d'amende. Sept membres de la liste d'union de la gauche de Metz avaient en effet porté plainte, avec constitution de partie civile, lors de la campagne des élections municipales, après la publication, dans le périodique départemental gratuit *Télex 57*, d'une double page de publicité commerciale attaquant la gauche. Le docteur Kiffer a été condamné pour infraction aux articles L-52-1 et L-90-1 du code électoral, et M. Fort pour complicité.

Le tribunal de grande instance de Metz a précisé dans un de ses attendus que, « *contrairement au point de vue exprimé par les deux inculpés, d'après lesquels* Télex 57 *ne serait qu'un support de publicité, cet écrit périodique publicitaire entrait dans la catégorie des organes de presse. (...)* »

● *M. Alain Delon inculpé.* — Pour avoir employé quatre enfants de cinq, neuf, douze et treize ans, malgré le refus de la commission des enfants du spectacle, dans le tournage du film *les Enfants regardent*, qui vient d'être produit par la société Adel dont il est le président-directeur général, M. Alain Delon a été inculpé, mardi 15 novembre, par M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, d'infraction au code du travail. Interrogé prochainement, il sera assisté de Me René Moatti.

● *La vingt-quatrième chambre correctionnelle du tribunal de Paris,* dans un jugement en date du 15 novembre, a dispensé de peine sept travailleurs du Livre poursuivis pour destruction d'exemplaires du quotidien *le Parisien libéré*, bien que ceux-ci aient été reconnus coupables du vol. Les faits incriminés s'étaient produits le 3 juin 1975 et en octobre 1976.

SCIENCES

Indemnisation des veuves de deux anciens travailleurs de l'usine nucléaire de Windscale

La British Nulear Fuels Limited, qui exploite l'usine de retraitement du combustible nucléaire de Windscale, vient d'accepter de verser des indemnités aux veuves de deux agents, morts de maladie après avoir été en contact avec du plutonium.

La veuve de Jonathan Troughton, mort en 1975 de myélomatose, maladie de la moelle épinière, recevra 22 441 livres sterling (198 600 F). Celle de Henry King, mort en 1973 d'une tumeur au cerveau après avoir souffert de cécité partielle depuis plusieurs années, touchera 8 000 livres (70 800 F). Dans les deux cas, l'autopsie avait montré des traces de plutonium.

Bien qu'il s'agisse d'un arrangement à l'amiable, qui ne peut donc faire jurisprudence, il servira sans doute de précédent. Il vient interrompre deux procès en cours, mais des actions en justice sont envisagées par d'autres employés ou par leurs familles.

Un rapport préliminaire, publié en mars dernier par le National Radiological Protection Board, ne montre pas d'augmentation sensible du nombre des cancers chez les travailleurs de Windscale par rapport au reste de la population, sauf peut-être pour les myélomatoses, mais la rareté de cette maladie ne permet pas d'affirmer que l'écart soit significatif. Mais ce rapport, qui ne concerne que les maladies frappant les travailleurs actifs, et non les retraités, ne peut prendre en compte l'effet de latence estimé à quinze ou vingt ans, qui peut séparer la cause d'un cancer et son apparition.

Élection de trois correspondants à l'Académie des sciences

Lors de sa séance du lundi 14 novembre, l'Académie des sciences a élu trois correspondants dans sa section de physique : MM. Roger Balian, Erwin Félix Bertaut et François Jacob (homonyme du prix Nobel de médecine et physiologie).

La réforme de l'Académie des sciences, sanctionnée par le décret du 15 novembre 1976, prévoit une augmentation du nombre des correspondants de cent vingt à cent soixante. Ainsi, une trentaine de correspondants doivent être élus pendant la session d'élections qui se déroule jusqu'en mars 1978. Les modalités d'élection sont similaires à celle des membres, le règlement est à peu près le même, mais en plus souple. Par exemple, l'élection des correspondants n'est pas soumise à l'approbation du président de la République. Mais l'obligation de l'âge demeure, puisque la moitié des nouveaux correspondants, qui seront tous français, doivent être âgés de moins de cinquante-cinq ans au 1er janvier 1977.

[M. Roger Balian est né à Lyon le 18 janvier 1933. Sorti major de l'Ecole polytechnique en 1954 et entré premier à l'Ecole des mines la même année, il est adjoint du chef de service de physique théorique de Saclay et directeur de l'institut d'été de physique théorique des Houches.]

[M. Erwin-Félix Bertaut est né le 9 février 1913 en Allemagne, mais a été naturalisé français en 1937. Spécialisé en cristallographie, il est directeur du laboratoire des rayons X de Grenoble, associé au C.N.R.S.]

[M. François Jacob, âgé de quarante-quatre ans, est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé de physique et docteur ès sciences, il est directeur scientifique au laboratoire Fermi, près de Chicago.]

LE PRIX 1977 DE LA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS DE FRANCE

M. Jean-Jacques Baron, président de la Société des ingénieurs civils de France (I.C.F.), a remis lundi 14 novembre, à Paris, les prix 1977 de l'I.C.F. Le grand prix (10 000 francs) a été décerné à M. Jacques-Jean Caubet, président-directeur général de la société Hydromécanique et Frottement (H.E.F.), pour l'ensemble de ses travaux, portant notamment sur la mécanique des surfaces et la cinématique, et qui ont conduit à de nombreuses applications pratiques.

Le prix des jeunes (3 000 F) a été remis à M. Jean-Pierre Cerdan, ingénieur à la direction des études et recherches d'E.D.F., pour ses travaux sur les séparateurs d'eau, utilisés notamment dans les installations de refroidissement des turbines à vapeur (des centrales nucléaires par exemple), et à Mme Rose-Marie Costes, ingénieur à la division de chimie du Commissariat à l'énergie atomique, pour ses travaux sur les complexes de l'uranium, travaux ayant notamment permis la mise au point d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium.

Le prix des donateurs (3 000 F) a été décerné à MM. Jean-Pierre Bourgin, Yves Chupeau, Georges Pelletier, Jean Denarié et à Mlle Claire Doré, chercheurs à l'Institut national de la recherche agronomique, et à Mlle Geneviève Bellard, assistante à l'université Paris-Sud, auteurs d'un article sur la culture *in vitro* de tissus végétaux.

MÉDECINE

Les responsables de l'hospitalisation privée demandent une revalorisation tarifaire de 15,5 % au 1er janvier

Une nouvelle fois, les responsables de l'hospitalisation privée s'alarment et veulent le faire savoir. C'est dans cet esprit que la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.) a organisé dans toute la France, mardi 15 novembre, une « journée nationale d'information » et que ses dirigeants ont réuni à Paris le même jour une conférence de presse à laquelle participaient notamment les représentants des deux grandes centrales syndicales de médecins et le président du conseil de l'ordre des médecins, le professeur Lortat-Jacob.

« *Nous sommes*, a déclaré le docteur Yves Lecoutour, président de la F.I.E.H.P., *dans une situation de pré-agonie pour les cliniques et d'agonie pour les maternités.* » Pourquoi ? Parce que les prix de journée des cliniques privées sont bloqués, et bloqués à un niveau qui ne leur permet plus aujourd'hui de survivre. Le docteur Lecoutour a cité en ce sens un exemple : une ablation de l'appendice coûte 2 679 F en milieu privé commercial ; 5 732 F à l'Assistance publique de Paris, et... 9 531 F en milieu privé non lucratif. *Les écarts sont* du même ordre pour ce qui concerne les accouchements et la majorité des actes d'hospitalisation.

La comparaison avec l'hôpital public, ont encore souligné les responsables de la F.I.E.H.P., est extrêmement éclairante. « *Le coût des soins, à l'hôpital, a augmenté depuis deux ou trois ans de plus de 25 % par an. Or les majorations théoriques accordées chaque année aux hôpitaux sont en moyenne* de 10 à 11 %. *Cette différence tient essentiellement aux dérogations accordées à ce secteur.* »

Précisément, ces dérogations au blocage des prix, déplorent les responsables de la F.I.E.H.P., ne sont accordées au secteur privé qu'au compte-gouttes.

A toutes ces entraves, à toutes ces menaces sur le fonctionnement de leur outil de travail — un certain nombre de cliniques, on le sait, ont déjà dû fermer leurs portes, — les responsables de la F.I.E.H.P. voient une origine politique ou du moins administrative. De plus en plus l'idée prend corps que le gouvernement n'a plus la maîtrise d'une administration décidée, quant à elle, à imposer une « *nationalisation silencieuse* », comme l'ont déclaré les docteurs De Fallois et Gérard Bles (Confédération des syndicats médicaux français). Le professeur Lortat-Jacob, dans le même sens, a relevé le contraste entre les « *déclarations rassurantes* » telles que celles qu'a prononcées le président de la République aux Entretiens de Bichat et « *des manœuvres administratives intolérables* ». Le docteur Gatelmand (Fédération des médecins de France) c'est, pour sa part, interrogé à cet égard sur la « *volonté idéologique des pouvoirs publics* ».

Devant la gravité de ce constat, la F.I.E.H.P. demande que soient prises d'urgence un certain nombre de mesures : elle souhaite tout d'abord que les tarifs de l'hospitalisation privée soient globalement revalorisés de 15,5 % au 1er janvier 1978, que soit définie une politique cohérente des dérogations et que ces dernières ne soient accordées qu'en cas de menace imminente de faillite ; que le classement des établissements privés, qui seul permettrait la définition d'une méthode de tarification, soit effectué au plus tôt.

Si ces mesures ne sont pas adoptées extrêmement vite, a conclu le docteur Lecoutour, 40 % à 50 % des établissements privés existants devront fermer leurs portes d'ici un an. Au bénéfice de qui ? — C.B.

LES REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CRITIQUENT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES HANDICAPÉS

« *Les pouvoirs publics ouvrent des établissements pour l'enfance inadaptée et malade, alors que tous les jours un certain nombre de maisons sanitaires et d'instituts médico-pédagogiques à caractère privé doivent fermer leurs portes faute de monde* », a déclaré le docteur Henri Clayeux, président de la Fédération française des établissements de soins de cure et de prévention pour enfants (1), lors d'une récente conférence de presse.

D'après les représentants de ces établissements, la dénatalité, le développement de la prévention et de la sectorisation, l'ouverture de nombreux centres ces dernières années, permettent de répondre désormais à tous les besoins sur le plan de l'équipement. « *Pourquoi*, demandent-ils, *continue-t-on à ouvrir des établissements dans le secteur public ?* » Le docteur Clayeux a estimé que pour mettre un terme à ce gaspillage « *il faut donner à des commissions régionales le pouvoir réel d'arrêter les créations sauvages, à partir d'une estimation exacte des besoins et non en fonction d'estimations technocratiques ou électoralistes* ».

Peut-être plus que des difficultés de coexistence avec le secteur public, les dirigeants de cette Fédération, qui représente près de sept cent cinquante établissements, se sont montrés inquiets du mode de fonctionnement des commissions départementales d'éducation spéciale (C.D.E.S.). Ces organismes sont chargés, depuis la loi d'orientation sur les handicapés de 1975, d'orienter tous les enfants présentant un problème ou un handicap vers des établissements spécialisés ; or, d'après le docteur Clayeux, « *la création de ces C.D.E.S. revient à substituer aux décisions des parents et de l'équipe soignante celles d'organismes incompétents et irresponsables, où les représentants de la profession sont très peu représentés* ».

(1) 46, rue de Londres, 75008 Paris, tél. 387-87-63.

RELIGION

A la rencontre nationale du catéchuménat

RENONCER A DES PRATIQUES SACRAMENTELLES « SCLÉROSANTES »

Lors de la Rencontre nationale du catéchuménat, qui vient de se terminer à Issy-les-Moulineaux, et à laquelle participaient quatre cents personnes, dont neuf évêques catholiques, un évêque orthodoxe et deux délégations anglicane et protestante, les délégués ont pris notamment acte « *sans regret qu'une certaine Eglise se meurt et que le courant catéchuménal* (1) *n'en restaure pas les ruines* ».

Grâce à « *l'esprit catéchuménal* » des ponts s'établissent avec les non-croyants à la recherche du « *spécifique chrétien* ». Il a été rappelé la nécessité d'une communauté pour que puisse s'exprimer l'essentiel de la foi et de purifier le message.

Une mise en garde a été faite contre le danger de « *déculturer* » les hommes à la recherche de la foi. L'Eglise, a-t-il été ajouté, ne peut remplir sa fonction que si elle apparaît comme un « *signe de salut* » pour ceux qui espèrent une « *libération* ».

A propos des sacrements, les délégués ont souhaité qu'une « *brèche soit faite dans des pratiques sacramentelles sclérosantes, pour que les sacrements soient célébrés de telle sorte qu'ils soient perçus comme de signes d'espérance même par les non-croyants* ».

(1) Le catéchuménat est le lieu où se retrouvent des adultes ayant le projet de se faire baptiser et de vivre dans la communauté chrétienne. Cette institution remonte à l'Eglise primitive.

MORT DU FONDATEUR DU MOUVEMENT HARE KRISHNA

New-Delhi (*A.F.P.*). — Le Swamy A. C. Bhaktivedanta Prabhupada, fondateur et principal « maître spirituel du mouvement international Hare Krishna », est mort, lundi 14 novembre, à Mathura, dans l'Uttar Pradesh (Inde).

Le Swamy, qui était âgé de quatre-vingt-huit ans, avait été longtemps malade. Il avait établi quelque cinquante temples krishnai en Inde et à l'étranger, et avait regagné l'Inde il y a quelques mois, de Londres où il se trouvait.

[Fondée en 1965 aux Etats-Unis, l'Association internationale pour la conscience de Khrisna enseigne que, au lieu d'être seulement un des avatars (incarnations) de Vichnou, comme dans l'hindouisme traditionnel, Khrisna doit être considéré comme Dieu unique, créateur de tout. Les adeptes de la secte cherchent à l'aimer et à le servir au moyen du « bhakti-yoga » (yoga de dévotion). Les dévôts de Krishna, qui sont quelques centaines en France, notamment à Paris et dans le domaine d'Oublaisse (87 hectares près de Valençay, Indre), sont connus pour l'austérité de leur vie et leur prosélytisme dans la rue.]

JEUNESSE

En 1976

36 340 APPELÉS DU CONTINGENT ONT PU CONTINUER LEURS ÉTUDES PENDANT LE SERVICE

Dans une note rendue publique mardi 15 novembre, le service d'information et de diffusion du premier ministre indique que 30 % des appelés possèdent leur certificat d'études ; 13 % sont d'un niveau inférieur, et 28 % sont du niveau du B.E.P.C. La moitié d'entre eux ne détiennent aucun diplôme technique professionnel. Pour faire connaître aux recrues l'existence des filières d'information ou de formation mises à la disposition des jeunes qui recherchent un premier emploi, des antennes de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ont été implantées dans les dix centres de sélection militaire, où passent chaque année près de 400 000 jeunes gens.

Malgré les exigences du service, des volontaires peuvent suivre des cours de rattrapage scolaire ou continuer leurs études à tous les niveaux d'enseignement. Plus de 36 340 appelés et environ 9 250 engagés ont ainsi bénéficié, en 1976, de cours gratuits oraux ou par correspondance, de préformation professionnelle des centres nationaux de télé-enseignement ou du Centre national de promotion rurale.

En outre, 22 000 appelés, sur un contingent de 280 000 hommes, sont incorporés chaque année dans un emploi proche de leur qualification professionnelle. Cependant, les besoins des armées en spécialistes ne correspondront jamais exactement à la ressource qui se présente à l'incorporation : il y a, par exemple, trop de mécaniciens pour les automobiles et pas assez de mécaniciens pour moteurs d'avion, trop d'électriciens et pas assez de cuisiniers ou de coiffeurs.

Enfin, chaque année, près de cent mille permis de conduire militaire sont convertis en permis civils, dont près des deux tiers au titre du permis poids lourds.

MÉDECINE

L'AVORTEMENT : LÉGAL ET SAUVAGE

II. — UNE SOURCE DE PROFIT

par CLAIRE BRISSET

La loi autorisant l'interruption de grossesse « dans les situations de détresse » est-elle en France véritablement appliquée ? Très inégalement suivant les types d'établissements et suivant les régions. Les médecins déplorent l'insuffisante diffusion de la contraception et rejettent le « dogme » selon lequel les femmes doivent régulièrement interrompre la prise de pilule (« le Monde » du 16 novembre).

Le jeune docteur Jacques Malgouyat, de Bordeaux, partage entièrement, nous dit-il, le point de vue de ceux qui s'opposent à l'interruption de la contraception orale. « *Arrêter la pilule, sans donner de solution de rechange, pour « reposer » la femme ? Cela ne repose rien du tout, et ne donne que des demandes d'avortement, en masse.* »

Il faut dire, ajoute-t-il, qu'ici, à Bordeaux, la situation est bien particulière. « *Tous les médecins hospitaliers « de pure souche » avec un bel ensemble ont refusé de faire des interruptions de grossesse. Alors il a fallu organiser, à l'hôpital Saint-André, une petite unité, avec des médecins extérieurs à l'hôpital. Nous sommes quatre, ce qui est fort insuffisant. Si l'un de nous est absent momentanément, pour une raison quelconque,* le service *ferme un ou deux jours par semaine. Pourtant, nous sommes sollicités par un nombre fantastique de demandes. Alors nous n'acceptons que celles qui viennent de la Gironde, à l'exception de quelques villes déjà équipées (Arcachon, La Réole, Langon, Blaye, Libourne). Même dans ces conditions, nous faisons trente interventions par semaine, alors que, parfois, la demande est du double. Nous prenons les femmes sur rendez-vous, et quand notre carnet est plein, nous sommes obligés de les renvoyer.* »

Vraiment, la situation à Bordeaux, actuellement, est bloquée, ajoute le docteur Malgouyat, qui déplore l'aspect « *marginal, tabou, de cette activité. Les détracteurs de la loi nous ont terriblement attaqués, à l'hôpital ou ailleurs. J'ai été l'objet d'invectives personnelles, reçu des lettres anonymes, j'ai fait l'objet d'inscriptions sur les murs. Mais,* ajoute-t-il, *j'ai remué ciel et terre. J'ai écrit au préfet, à Gisèle Halimi, puis je me suis armé de patience, et la fièvre s'est un peu apaisée* ».

Pour le docteur Malgouyat aussi, l'avortement est, et doit être, très médicalisé. « *Nous avons tout sur la sécurité.* » Anesthésie générale, électrocardiogramme systématique. « *Au début, les services de l'hôpital refusaient de me prêter l'appareil. Alors j'en ai obtenu un depuis quelques semaines après deux ans de tractations.* » Comme à Port-Royal, l'accent est mis sur la parole, sur l'information contraceptive. « *Ce sont des gynécologues qui doivent pratiquer l'intervention : je sais qu'il y a des histopathologistes, des radiologues, des psychiatres, qui font des avortements. Non ! A chacun son métier !* »

Le docteur Sampeur, gynécologue-accoucheur, a effectué, lui aussi, des avortements à Bordeaux, à la clinique de Bagatelle qui pratique des conditions analogues à celles de l'hôpital. « *J'estime* dit-il, *qu'un tiers sont des demandes pour convenances personnelles, au sens étroit du terme. Par conséquent, j'ai décidé de filtrer. Il m'est arrivé de dire à des femmes : « Je trouve votre demande » difficilement acceptable », et de la refuser.* » Un abus de pouvoir médical ? « *Ecoutez, moi je ne suis pas une machine à aspirer. J'ai fait des avortements en Tunisie où je dirigeais un service de gynécologie et d'accouchements. J'ai jeté au panier des enfants de quatre mois, cinq mois de grossesse, parce que là-bas l'avortement est légal, quel que soit l'âge de la grossesse, pour une femme qui a déjà cinq enfants. Maintenant, je donne mon avis.* »

Cette difficulté d'être, tout à la fois, celui qui met au jour des enfants et celui qui les empêche de venir au monde, ce malaise, se retrouve partout.

A Nice, c'est dans une annexe du C.H.R. que s'est installée l'unité d'I.V.G., sous la responsabilité du chef de service de gynécologie, qui a fait jouer pour son propre compte la clause de conscience, mais accepte la surveillance générale du fonctionnement de l'unité, ainsi que la prise en charge des éventuelles complications: « *On sous-estime complètement*, dit-il, *la gravité* de cet *acte.* »

« *Maintenant, on fait un enfant, et on le fait enlever, c'est tout. Cela dit, cette loi était indispensable, ne serait-ce que pour supprimer les effroyables complications, les septicémies notamment, dues aux avortements clandestins. Tous les ans, nous avions une à deux mortes dans le service. Mais, je ne peux pas faire d'avortements moi-même. J'aime trop les enfants.* »

Le jeune docteur Dominique Bosio qui pratique, lui, les avortements, avec trois de ses collègues, à l'annexe de Nice, dit : « *Je pensais la même chose. Mais pour moi, c'est devenu vital. Comme je ne suis pas interne, mais en cours de spécialisation, ni mes gardes ni mes accouchements ne me sont rétribués. Les interruptions de grossesse sont la seule activité qui me fasse vivre.* » Guère, pourtant, car une vacation de ce type, à l'hôpital public, n'est pas fortement rémunératrice, il s'en faut. « *Mais j'ai une femme et deux enfants.* »

A Nice, où l'on a eu grand peur d'un afflux d'Italiennes, les demandes ne sont acceptées que si elles émanent du secteur, au sens strict. Anesthésie générale systématique, haut degré de médicalisation. Mais là aussi, on s'entend dire : « *Nous ne répondons pas aux besoins. En outre, dans cet hôpital nous sommes un service rejeté.* » Et cette conclusion : « *C'est vraiment une sale expérience.* » La jeune femme chargée de l'entretien social obligatoire déplore que l'aide sociale soit accordée trop parcimonieusement à celles qui ne peuvent pas payer les 771 F.

Car le problème financier, lui aussi, est en filigrane de tous ces témoignages. Celles qui arrivent près du terme des dix semaines parviennent généralement à obtenir l'intervention, mais à la condition d'y mettre le prix. Que dire de cet avorteur des beaux quartiers à Paris, qui demandait en août dernier 8 000 francs parce qu'on lui disait : « *C'est une grossesse de cinq mois et demi* » ? Sans tomber dans cet extrême, il faut constater que le secteur privé, souvent, fait payer, parfois cher, le *risque de l'illégalité*, même quand il s'agit de grossesses de treize ou quatorze semaines. Les refus sont rares.

Aux disparités régionales, en effet — la loi est correctement appliquée à Marseille, par exemple, sans trop de problèmes à Lyon, à Nantes, mais beaucoup moins bien dans l'Est, le Nord, l'ensemble du Sud-Ouest, — s'ajoutent de grandes disparités entre secteur public et secteur privé. Bon nombre de cliniques, *certes, respectent la loi, tant pour* ce qui concerne les tarifs que les délais, et le quota qui leur est imposé (1).

Mais d'autres ! Outre le fait qu'elles pratiquent des prix prohibitifs, elles dépassent les délais en faisant payer le risque, ne prennent pas la peine de vérifier que la femme est enceinte, se sont quasi spécialisées dans les avortements et n'accordent aucune attention à l'environnement psychologique de la femme. Il est incontestable qu'un réseau s'est d'ores et déjà constitué, qui utilise l'avortement comme une source de profit considérable. Ce que la loi, précisément, visait à réduire à néant. Sur ce point du moins, son application est un échec.

8 000 FRANCS

Le docteur Y. exerce sa très lucrative activité dans l'un des plus beaux quartiers de Paris. Une vieille dame aux cheveux blancs ouvre la porte ; l'appartement est luxueux. Plantes vertes et meubles anciens.

Le docteur Y., entre deux âges, me reçoit. « Il s'agit d'une grossesse de quel âge ? — Cinq mois et demi. — Là, ce sera cher : 8 000 francs. Je ne pourrai prendre votre sœur que dans dix jours, la clinique est fermée en août. — Mais ça fera six mois de grossesse ! — Oh ! ça ne fait rien, vous savez, à ce stade-là, ce n'est pas à une semaine près. Il faudra faire une césarienne, il y a dix jours d'hospitalisation. Evidemment, là-dessus, la Sécurité sociale ne rembourse pas grand-chose. »

Seule conclusion du docteur : « C'est quand même un peu idiot ! »

(1) Elles ne doivent pas consacrer plus d'un quart de leur activité à l'interruption de grossesse. Cet amendement au texte original est dû à une initiative de M. Michel Debré.

Prochain article :

UNE LOI A REVOIR ?

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

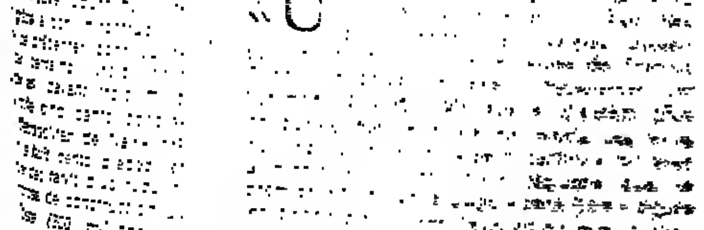
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Remplacer

Le musée



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Pour un nouvel Opéra

« Un Lincoln center » aux Halles ?

DERNIER assaut de la bataille des Halles : à qui sera dévolu l'immense emplacement de la rue Pierre-Lescot, vis-à-vis de la Bourse de commerce, tout au bout du forum ? Au conseil des ministres du 8 août, le président de la République, sensible aux récriminations de l'Orchestre de Paris et des auditeurs contre le Palais des congrès, a demandé « une étude sur la construction d'une grande salle moderne destinée à la musique », et, le 3 novembre dernier, le maire de Paris a annoncé qu'il avait « cru devoir proposer au gouvernement le site (des Halles) pour une telle réalisation » (le Monde du 5 novembre).

D'autres souhaitent que ce futur édifice abrite plutôt un nouvel Opéra. Le ministère de la culture et de l'environnement, les services culturels de la Ville de Paris, ainsi que M. Bernard Lefort, successeur désigné de M. Rolf Liebermann à la tête de l'Opéra, sont convaincus de la nécessité d'une telle opération. La question est actuellement en cours de discussion.

Tout le monde sait que le palais Garnier n'est plus du tout adapté à l'art lyrique de notre époque.

Le rapport Bloch-Lainé sur l'Opéra souligne : « Garnier avait doté le colossal vaisseau de la plus grande scène du monde, pour qu'on puisse y déployer le faste, mais aussi d'une salle de modeste contenance, afin qu'on y restât entre soi. La logique est respectée : places très chères, spectacles fastueux et ruineux, relâches fréquentes. »

Mais presque personne ne sait qu'au-delà de ces raisons artistiques, sociales et économiques, à une époque où l'art lyrique connaît un fantastique succès, la construction d'un nouvel Opéra paraît s'imposer pour des raisons techniques ; en effet, le bâti métallique de la scène du palais Garnier bascule progressivement vers la fosse d'orchestre, et il finira par s'écrouler ! Le danger est devenu plus grand avec l'accroissement du poids et du volume des décors.

Faut-il donc refaire la scène ? Le coût probable serait d'environ 35 ou 50 millions de francs (auxquels il faudrait joindre environ 50 millions de francs pour la construction d'une salle de répétitions, justement réclamée dans ce cas par M. Liebermann). Mais cette coûteuse réfection ne donnerait pas un seul spectateur supplémentaire. Selon M. Bloch-Lainé, il serait à tous points de vue préférable de construire un nouvel Opéra qui permettrait, grâce à son infrastructure moderne, de présenter sept spectacles par semaine (trois cent quinze par an) devant trois mille ou trois mille cinq cents spectateurs (le Metropolitan de New-York a trois mille huit cents places) et de pratiquer des tarifs plus réduits.

Les dépenses de construction du Nouvel Opéra (300 millions de francs) pourraient être couvertes par 50 millions de francs de l'Etat (de toute manière inévitables pour la rénovation de la scène, à moins qu'on ne se décide à fermer l'Opéra de Paris) et « un emprunt à trente ans auprès de la Caisse des dépôts, au taux consenti pour les prêts aux collectivités locales, qui entraînerait une charge de l'ordre de 25 millions de francs par an, couverte à hauteur de 10 millions de francs par la Ville de Paris et de 15 millions de francs par l'Etat ».

Toujours d'après la mission Bloch-Lainé, les effectifs actuels de l'Opéra devraient permettre l'exploitation des deux salles, à condition de réserver entièrement le palais Garnier (sans réfection de la scène) au ballet (qui pose beaucoup moins de problèmes de décors et d'organisation que le lyrique), aux concerts et à quelques soirées.

Reste la question d'une salle de concerts pour l'Orchestre de Paris : avec le Palais des congrès (malgré les problèmes de répétition) et le Théâtre des Champs-Elysées, elle paraît bien moins urgente (et pourquoi l'Orchestre de Paris ne s'installerait-il pas au palais Garnier où l'on prévoit cent quinze concerts par an ?...). Toutefois, si l'Etat et la Ville envisagent un effort supplémentaire, cette salle ne pourrait-elle pas trouver place, juste à côté du nouvel Opéra, rue Berger, à l'emplacement destiné à un hôtel qui semble avoir quelque mal à trouver preneur ? Paris aurait alors aux Halles l'équivalent du célèbre Lincoln Center, où le Metropolitan Opera voisine avec la grande salle (deux mille huit cents places) de la Philharmonique de New-York.

JACQUES LONCHAMPT.

MICHEL SOUTTER PARLE DE « REPÉRAGES »

Remplacer le temps perdu par le temps retrouvé

Après trois ans d'absence, Michel Soutter revient avec « Repérages ». *Dans ce film*, un metteur en scène, Victor (Jean-Louis Trintignant), s'apprête à tourner « les Trois Sœurs » de Tchékhov. Il réunit à Bex (Suisse), les trois comédiennes, Julie, qu'il aime, Cecilia, et Esther, qui a vingt ans. Elles sont Delphine Seyrig, Léa Massari et Valérie Mairesse.

« Repérages n'est-il pas le film d'une seule génération ? La jeunesse d'Esther n'y est-elle pas maltraitée ?

— Le conflit de générations, je ne la vois pas dans *Repérages*. Il y a l'idée du temps qui passe, différente selon le temps qu'on a vécu. Victor a quarante ans, sa vie n'est pas faite des mêmes choses que celle d'Esther. Il voit les *deux versants de sa vie*, Esther est en train de monter, elle ne voit pas l'ensemble du paysage. Victor parle de ce qu'Esther comprend autrement, ou ne *connaît pas*. Ils vivent différemment, mais il n'y a pas de fossé.

» Chacun des quatre personnages apprend, et cherche à comprendre sa propre vie. Jamais d'affirmations, d'idées toutes faites, de jugements, mais au contraire des phrases toujours ouvertes, toujours une *interrogation*. *Dans ce* film, on se parle pour interroger l'autre, et la manière dont on l'écoute compte plus que la manière dont on lui parle. *Esther est prise au sérieux, comme les* trois autres, elle est intégrée de la même façon. Il y a beaucoup de réponses pour chacun, et elle a sa part. Elle peut *se sentir* à l'écart, c'est *son affaire*. Je n'ai pas voulu m'adresser à une seule catégorie d'âge. C'est un film d'amour sur l'amour, et sur un amour, celui de *Julie et* de *Victor*. C'est aussi un *film sur* Victor, sur les comédiens, sur sa relation d'amour avec eux. Victor essaie de donner une unité à sa vie, à cause du *temps qui passe*.

» Esther, au contraire, vit peut-être l'amour d'un côté, la sexualité de l'autre, le théâtre ailleurs. Elle aura besoin de *se rassembler*, que ça ne fasse plus qu'un. On peut penser qu'avec le temps, la sexualité devient machinale, mécanique. Or, plus le temps passe, plus elle est fragile, plus elle doit être accompagnée d'une passion. Victor découvre qu'il a besoin d'un amour unique pour vivre.

» Je suis comme Victor avec Esther. *Je ne comprends pas très bien comment* elle vit. J'ai rarement l'occasion d'être avec des jeunes. Je ne peux donc jamais les entendre vraiment. J'en sais ce que me disent les journaux, les livres, la télévision, le cinéma, et je me méfie. Ils m'embrouillent, la manière dont on nous informe est *tapageuse*, approximative. *Quand je* vois passer un jeune dans la rue, je ne sais pas de quoi il est fait. On essaie de me prouver qu'il est très différent de moi. *Comment pourrait-il l'être fondamentalement ?* Les jeunes ont maigri, ils ont grandi, c'est la seule chose dont je sois sûr. *Ils se sont voûtés un peu*, aussi.

» Esther n'est pas du tout exclue du groupe. On ne se moque pas d'elle, on *ne lui reproche pas d'être jeune*. *Elle* est simplement un rappel du temps qui passe. Je voulais une Esther qui soit différente dans son comportement, dans sa morphologie, parce que tout a changé, le corps, la chevelure, les vêtements. Personnellement, j'ai pris Esther au sérieux : c'est la seule personne à qui Victor avoue son amour pour Julie. Il lui fait cette confiance. Avec Cecilia, il a un peu joué.

— Vous avez dit : « C'est un film d'amour sur l'amour ».

— Il y a mon amour pour Tchékhov et, à travers lui, ce film est dédié à mon père. C'est très bien qu'Esther dise : « *Moi*, les Trois Sœurs, *j'ai pas lu* ». Tchékhov est là pour d'autres raisons, pour une résonance que je n'ai pas envie de préciser. Pour m'accompagner.

» Tchékhov était un écrivain de *la* province. Il en a pris au sérieux les habitants, il ne les a pas regardés de haut, il a compris, ressenti leur vie dérisoire et magnifique. Je voudrais avoir le même regard d'amour pour les gens, les choses, les paysages de mon pays. Le cinéma suisse, c'est une autre affaire. C'est une *affaire* collective. Il s'agit d'assurer la *relève*, de trouver des moyens de production, de distribution. C'est faire du cinéma en Suisse. Pour le reste, chacun fait son *film à partir de lui-même*, de ses désirs particuliers.

» J'avais envie de travailler avec des femmes, mais peu d'écrivains leur ont donné des rôles. Monter *les Trois Sœurs* dans *le film*, c'était un beau prétexte. Et s'il y avait eu plus de sœurs, j'aurais été encore plus content. Il est rare qu'on ait l'occasion de voir vraiment les femmes au cinéma, alors qu'on vit nos vies avec elles. Elles n'ont d'habitude que des rôles schématiques, de faire-valoir. Je me suis *donc accordé de* plaisir : vivre au cinéma avec elles.

» Dans ce que j'ai écrit pour les actrices, tout n'est pas juste, parce que je suis *un homme. J'ai lu dans le dossier de* presse que les comédiennes *n'étaient* pas toujours d'accord avec ce que je leur faisais dire. Victor et moi, nous avons une complicité d'homme. C'est moi et pas moi, lui et pas lui. Je peux imaginer comment il va vivre. Avec les femmes, il y a une étrangeté, *quelque* chose de plus hasardeux, un *risque* d'erreur. Tant qu'on n'a pas entendu la comédienne, on ne sait pas comment les mots vont vivre. Il y a toujours *une surprise, c'est ce que j'aime*.

» Les trois femmes m'ont permis de faire un portrait de Victor à la recherche de lui-même. Quand il aura trouvé qui il est, il *saura avec qui il est. Elles ont* des migraines, sont empêtrées, mais elles sont pratiques, elles sont gaies, elles ont la parole. Pas Victor. Il ne sait pas quoi faire, il *accepte* d'être un *peu ridicule*, *maladroit*, à côté de la question. Devant les problèmes, il se dérobe. Elles, elles continuent de vivre. Julie n'a pas peur d'exprimer son *chagrin*, Cecilia *n'a pas peur* de chanter et Esther d'être jeune. Ce film, au fond, c'est l'histoire d'un homme qui se cherche à travers trois femmes et les met en scène pour savoir qui il est.

» Et puis, les femmes, dans le travail, ça m'a toujours frappé, sont extrêmement simples, naturelles. C'était donc un plaisir de leur donner un rôle. Les envies et les plaisirs, c'est ce qui donne une grâce à un film, et lui permet d'avoir l'air de couler de source.

— Les femmes continuent à vivre, mais elles vieillissent plus vite ?

— On demande à la femme quelque chose qu'elle ne peut pas donner. Elle ne vieillit pas plus vite que l'homme, mais le malentendu, c'est qu'on lui demande de ne pas vieillir comme lui. On lui demande de garder toujours le même visage. Et pourtant, avec le temps, l'*expression devient plus* belle, plus importante que l'apparence. Julie et Cecilia ont changé, mais elles sont devenues plus belles. Esther n'est encore que jolie.

» Il s'agit de remplacer le temps perdu par le temps retrouvé : c'est à ça que travaillent *Jean-Louis, Delphine et Léa*. Les personnages ne regrettent pas de ne plus être jeunes. Julie regrette simplement la mauvais usage, la vilaine usure. *Elle ne regrette pas sa jeunesse, mais* cette portion de temps qu'elle n'a pas su utiliser. Mais en même temps, elle *devait passer par là pour en arriver là*. On ne voit qu'après coup le chemin qu'on aurait dû prendre.

— Vous n'avez pas fait de film depuis trois ans ?

— Ce temps d'arrêt, *c'était* pour savoir ce que j'avais sérieusement envie de dire, où il fallait aller le chercher. *Repérages* est fait de *ce* qui s'est passé pendant ces trois années. Je voulais trouver une autre attitude devant le cinéma, c'est compliqué à dire — une sorte de spiritualité. Je *n'ai* pas élargi mon domaine, je l'ai approfondi. Dans mes films précédents, il y avait le refus de *descendre en moi. De même* que les personnages refusaient de descendre en eux. Or c'est là qu'on peut puiser quelque chose qui corresponde au plus grand *nombre. Le temps peut donner cette* envie d'aller chercher plus loin (on revient toujours au temps qui passe...) et Victor descend en lui pour trouver l'*unité qu'il cherche. C'est ça*, le rendez-vous à Bex.

» Mais on dirait un film grave ! Le jeu enlève du poids à cette gravité. C'est aussi une manière de vivre, j'aime que les choses respirent. Si l'on raconte *Repérages*, on a l'impression d'une construction très emmêlée alors que c'est un film très simple. Ce sont les émotions qui le font avancer, et non pas les événements. La narration romanesque traditionnelle, je ne m'y retrouve pas. Elle est la copie du vrai, c'est-à-dire un faux. Avec *Repérages*, je trouve qu'on est en pays connu, intérieurement en sécurité. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

HOMMAGE DES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

Le musée réel d'André Malraux

« UN des plus grands gisants de notre histoire nationale et (...) l'un des plus grands que l'*histoire* universelle ait connus. » *Sous* la plume de Francis Ponge, incompatible avec l'hyperbole, cet hommage à André Malraux a d'autant plus de *portée que le poète ne* manie les mots qu'avec scrupule (ce « petit caill*ou* » lui sied à merveille). Il est donc légitime que le premier état de cette page « *sans titre* » figure en bonne *place* dans l'exposition que, à l'initiative du grand chancelier, M. Hettier de Boislambert, l'ordre de la Libération consacre à son ill*ustre* « compagnon », *pour le premier* anniversaire de sa mort.

Est-ce une réplique de celle de la Fondation Maeght à Saint-*Paul* de Vence ? Non, bien que l'on y retrouve *forcément* certaines pièces. Il s'agissait, en 1973, d'offrir à Malraux *vivant* une matérialisation temporaire et *prestigieuse* de *son musée imaginaire*, sous-tendue par le déroulement d'une existence aventureuse. Or cette vie devait se poursuivre trois ans encore, ponctuée d'événe*ments publics* spectaculaires, tandis que la veine créatrice était loin d'être tarie. Ce qui justifiait déjà une entreprise d'une importance comparable, *pouvant*, en *outre*, *être* axée désormais sur les épisodes marquants de la vie privée. Et puisqu'elle n'est plus, hélas ! destinée d'abord à un visiteur privilégié, son *dessein, clairement exprimé par son* organisatrice. Mme Michèle Michel, conservateur du *musée* de la Libération, est d'initier le public *à une œuvre que ne résume pas* la boutade désabusée : « Qu'est-ce que j'ai fait ? Quelques bouquins et des trucs *sur* l'art. » Encore faut-il les connaître. Nous aussi, nous croyons avant *tout* aux *expositions didactiques*.

Pour animer ces « bouquins » et ces « trucs », et *tout* ce qui a gravité autour, un autre musée, *réel*, s'imposait. D'abord la propre collection de Malraux, son atmosphère *respirable, replacée* dans son bureau de Verrières exactement reconstitué (on a construit à l'intérieur du musée une pièce aux mêmes dimensions), avec son mobilier d'origine, sa table de travail, ses *lampes soclées sur des œuvres d'art*, *le Chat* de Steinlein, le transistor qui diffusera en permanence France-Musique, comme lorsque Malraux écrivait. Et, sur les murs, Picasso, *Chagall*, *Dubuffet*, *les Oiseaux* et les *Barques de* Braque, le *Lapin écorché* et un *Otage* de Feutrier, le *Christ* de Rouault, un tissu copte, des naïfs haïtiens...

On a commencé par la fin, par le point culminant de l'exposition, par ce bureau qui doit être démantelé et ses trésors dispersés. On y pénètre, *au* premier étage, par une petite salle où sont ouverts quelques livres précieux, *l'Asparagus*, de Ponge, illustré par Feutrier ; *Pantagruel*, par Derain ; les *Chants de Maldoror*, par Dali ; *la Tentation de saint Antoine*, de Flaubert, par Odilon Redon, et où brillent les bijoux monumentaux de Braque.

Le chat, *totémique et familier — revenons* au point de départ, — vous accueille dans sa divinisation égyptienne, la préférée de Malraux, déjà confiée par le Louvre lors de la veillée *funèbre de la cour Carrée. Première des* œuvres d'art à servir de repères supérieurs aux rebondissements d'*une* carrière fulgurante. *Que tout l'arsenal documentaire*, livres, photos, lettres, *manuscrits*, replace chaque fois dans son *milieu* et son époque ; qu'éclaire, *pour* le profane comme pour l'érudit, le renfort de *citations et de notices fort lisibles*.

Ainsi Vlaminck et Derain des années 20, notamment la *Forêt aux Laques*, présidant à la prime jeunesse. Un bois de Galanis et son *tirage* rappellent la première préface de Malraux, et des gravures d'Ensor, entre autres la *rarissime Entrée du Christ* à *Bruxelles*, l'influence que le grand expressionniste *flamand exerça sur lui. Et Rouault, avec deux* estampes et deux peintures dont *l'Apprenti ouvrier*. Et Léger, qui illustra *Lunes en papier*. Et André Masson. Et Chagall : *la Mariée à double face*.

Deux plaquettes de jade et des agrandissements photographiques de Banteai-Srey évoquent l'aventure indochinoise ; *un tableau, qui mérite cette légende :* « J'aime Ispahan comme Stendhal a aimé Milan », le Malraux voyageur ; *d'autres*, le Malraux critique et éditeur, *l'organisateur* des *expositions* de la N.R.F. ; le Malraux écrivain, déjà traité en pair par les plus grands. Des statues gréco-bouddhiques, tel le *Génie aux fleurs*, dominent *la Voie royale*, et une stèle la *folle équipée avec Corniglion-Molinier*, autre compagnon de la Libération, au royaume présumé de la reine de Saba. Auparavant, la *Condition humaine* avait définitivement assis sa renommée. *Pour elle*, la *Bibliothèque nationale* a ressorti le *manuscrit* dans sa somptueuse reliure, offert par le général de Gaulle ; et une mappemonde énumère, en les situant, les traductions du *roman. La lutte antifasciste débouche sur la guerre* d'Espagne : Miro, *Songes et Mensonges de Franco*, de Picasso, servent de contrepoint à *l'Espoir*.

D'autres devoirs vont appeler l'écrivain, le replonger dans l'action. Le *maquis*, la brigade Alsace-Lorraine aux côtés d'André Chamson, du général Jacquot et du Père Bockel. Puis la vie politique, et tout d'abord la rencontre décisive avec le général de Gaulle — le manuscrit des *Mémoires d'espoir* remémore par sa présence cette fascination réciproque, — le R.P.F. et, pendant la « *traversée du désert* », l'amplification de la réflexion sur l'art. C'est *Saturne*, illustré par le *Colosse* de Goya ; l'essai sur Van Gogh, par l'unique cuivre qu'ait gravé Vincent ; *les Voix du silence, par les originaux* des têtes reproduites dans le volume ; le *Gudéa* sumérien, *qui* concrétise le premier « Univers des formes » ; la préface qui ouvre l'ouvrage d'*André Perrot*.

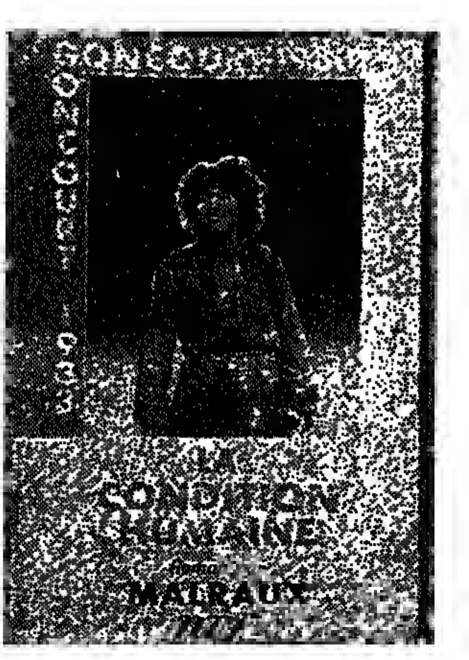
L'action de Malraux au ministère des affaires culturelles, rendue tangible par *maintes fiches de travail, justifie* la présence de deux *bronzes de* Maillol, du *Faucheur de* Picasso à propos de l'exposition Baudelaire, de la maquette *du* plafond de l'Odéon par Masson, d'un *admirable Jeune baigneur* de Balthus, *du* rappel de l'exposition d'art nègre au Sénégal...

Quant aux trois dernières années *d'une existence si agitée, d'une activité fiévreuse* non seulement dans le domaine de l'écriture, comme si Malraux voulait gagner la mort de vitesse, *elles se soldent, en dehors* des œuvres littéraires, *l'Irréel, l'Intemporel*, la *Tête d'obsidienne*, *l'Homme précaire*, etc., par un bilan étonnant : voyage au Bangladesh, *exposition* de la *Fondation Maeght* et discours de Mougins, inauguration du *Message biblique* de Chagall, celle du *monument* des Glières — rappelée par le *plan d'architecte* et une *réplique en bronze* doré d'Emile Gilioli, — nouveaux voyages au Japon, en Iran, en Inde, à Haïti, discours de Chartres *sur la déportation*...

Au total, en ce *qui* concerne seulement les images, *deux* cents dessins et tableaux, cinquante sculptures, deux cents *photographies*.

Beaucoup de ces dernières ont trait à ses amitiés dans le *monde* des lettres, des arts, de la politique, à ses rencontres avec Mao Tse-toung — on voit ici le vase que celui-ci *lui a offert*, — John *Kennedy*, *Khrouchtchev*, Nehru, *Adenauer*... et *aussi* à sa vie privée. Il y a *même un* touchant assemblage de photos de famille.

Une lettre de Max Jacob — dont on redécouvre l'extraordinaire portrait par Picasso — au sujet *du futur mariage* de Malraux avec Clara : « Vous aurez pour compagne un excellent esprit à la fois positif et artiste. Le choix que vous avez fait de cette agréable jeune personne (...) ne *pourra* que vous *rehausser encore* auprès de *tous ceux* si nombreux qui vous estiment et dont je suis. » Plus loin apparaissent Josette Clotis et ses deux fils. Puis Madeleine, la seconde épouse. Enfin Louise de Vilmorin à qui, et c'est juste, *toute une vitrine est réservée*.



On se penchera sur les manuscrits, sur la *première version, par exemple*, des *Antimémoires* qui montre à quels remaniements l'écrivain *soumettait* sans cesse ses textes, ou sur une planche du *Vermeer* hérissée de *corrections et d'ajouts, qu'on* a eu l'*heureuse* idée de transcrire en clair pour la visiteur. Celui-ci pourra assister à la projection permanente *du film l'Espoir* et à celle des trois films de la Fondation Maeght, *la Métamorphose du regard* ; entendre l'enregistrement de l'oraison funèbre de Jean Moulin, qui lui *aussi méritait un hommage particulier* dans ce musée plein de sa présence.

Ce survol ne prétend nullement être exhaustif. L'ensemble ainsi recueilli et ordonné est trop riche. *Comment* ne pas *faire bonne mesure* à une destinée hors du commun ? Si l'art y tient un*e aussi* grande place — *quelle aubaine* pour une présentation qui risquait d'être austère ! — *c'est* parce qu'il a été *sous-jacent* dans *les engagements* successifs de l'écrivain. Ce qui n'excluait pas la fantaisie. Ses dessins, ses courtes notes, révèlent un humour qui surprendra seulement ceux qui le connaissent mal. *Ou qui le connaissaient mal*, *un* peu par la faute de sa légende. Ils n'auront plus cette excuse.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de La Tour-Maubourg (Invalides). Du 19 novembre *au 19 décembre*, de 10 h. à 17 h., sauf le mardi. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h. Inauguration officielle le 17 novembre.

Histoires pour les enfants

LE FANTASTIQUE DE LA FAMILLE

LES toiles peintes sont à la mode . elles désignent le procès intenté aux cultures, l'écart, la distance à nous-mêmes. Ici, à la Maison de la culture du Havre, le théâtre s'ouvre pour ces Vagabonds du miroir (1) sur une Normandie surchargée des signes de l'imaginaire commun : verts et bleus des lointains, passé médiéval incertain, petits métiers et types populaires ; la tisseuse, le moissonneur, les filles à marier, le luthier grâce à qui « le bois des arbres rêve à haute voix », renvoient l'irréel-réel de la table, à la langue rituelle des paysans à la Péguy (ce très beau texte d'Yves Pinguilly est un véritable défi de poétique envoûtant aux jeunes spectateurs de toutes parts cernés par les discours rationnels).

Une noce se prépare dans la nuit, autour d'un miroir tournant où il est d'abord question de trouver l'image des fiancés. Dans l'ombre, un mannequin d'osier porte la lourde robe, tissée, brodée et surbrodée : emblèmes et symboles s'exhibent ici avec une insistance incantatrice... Si bien que, lorsque paraissent sur la scène les étranges sphères dont la présence est péripétie, rien ne paraît aussi naturel que ce passage des images de Breughel à celles de Jérôme Bosch. Dans le même sens, agit, au plein sens du terme, la musique de José Parras, spécialement écrite pour les Vagabonds, passant du pastiche des mélodies du seizième siècle aux polyrythmies contemporaines...

Alors que les sphères, avec une terrible lenteur, bouleversent les personnages et font s'envoler le souci des noces, s'avance un poisson sur pattes, une énorme tête anthropophage, tandis qu'un violoncelliste joue à l'intérieur d'une bulle illuminée. Qu'importe ce que sont au fond ces sphères : irrationnels, inconscients, interdits personnels ? Ce que Bruno Castan parvient avec force à suggérer par la mise en scène, c'est la rencontre de deux univers parallèles, en un temps confondus, même si, la cohabitation se révélant impossible, les personnages, brisés peut-être plus qu'éclairés, se trouvent renvoyés à eux-mêmes, changés, porteurs de traces : spectacle superbe où le théâtre fonctionne au plus près de ses origines, comme révélation et catharsis, les Vagabonds du miroir explorent en profondeur l'indicible.

Avec des moyens plus limités (les Vagabonds bénéficient d'un contrat de coproduction entre la Maison de la culture du Havre et celle de Saint-Denis), la compagnie Baziller, renonçant pour la première fois aux masques géants, aborde aussi une dramaturgie centrée sur cette zone presque imperceptible où le fantastique s'articule sur le quotidien. Rien d'autre, avec Jeanloujalou (2) qu'une petite famille de grand ensemble, un enfant, un père, une mère enceinte. Et cette attente, cette sphère du ventre maternel, porte ici le trouble et l'angoisse. Sans recourir à la psychanalyse ni au mimodrame, par le seul jeu du rituel familial, transfiguré il est vrai par un savant jeu d'éclairages qui rend les cloisons transparentes et permet ainsi une fantasmagorie sur les gestes les plus simples, par la magie de la musique d'Offenbach au fond de H.L.M., Patricia Giros atteint ici à l'essentiel sur un problème difficile et même tabou de l'enfance, à savoir l'irruption d'un nouvel enfant au foyer, elle saisit ce passage étroit et mystérieux où l'enfant dénoue (ou ne dénoue pas) la crise pour rejoindre le groupe familial des « grands », ou s'en séparer. En même temps se joue une très belle histoire d'amour, la première, le moule de toutes les autres, que les adultes devraient bien voir aussi, pour se souvenir, et pour comprendre.

BERNARD RAFFALLI.

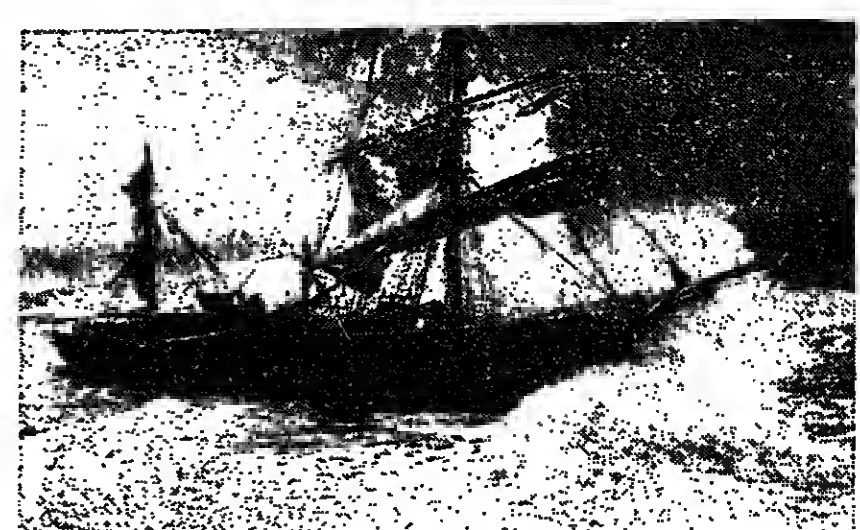
(1) *Les Vagabonds du miroir*, Maison de la culture du Havre. Téléph. : 21-21-10. Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis. Tél. : 830-08-95.

(2) *Jeanloujalou*, théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Tél. 243-00-59.

Les Tréteaux du Midi à Montpellier

Après deux rendez-vous manqués...

LES techniciens du théâtre de Montpellier sont contents. Depuis si longtemps qu'aucune pièce n'avait été créée là, ils avaient fini par oublier la signification du mot « éclairage » ; la plupart d'entre eux n'avaient jamais fait autre chose qu'aider les troupes de passage à installer pour un soir leurs décors, à les démonter ensuite le plus vite possible. Les artistes spécialistes des « tournées théâtrales » diverses n'ont pas de temps à perdre ; ils arrivent avec un produit fini, tout à fait rodé, sinon usé. Leurs spectacles roulent tout seul, ils sillonnent le pays. Or, les Tréteaux du Midi, venus de Béziers, se sont, eux, installés dans le théâtre rouge et doré, le temps de mettre au point le « Brise-lames », leur huitième création, présentée comme un événement, le samedi 5 novembre.



C'est bien la première fois depuis sa fondation que le centre dramatique national dirigé par Jacques Echantillon est ainsi accueilli, aidé par Montpellier : la ville a changé de municipalité lors des dernières élections. « *Nous ferons tout pour les encourager* » dit l'adjoint chargé des affaires culturelles, un professeur de droit qui « *compte sur eux* ». M. Frêche, député socialiste et maire de Montpellier est revenu exprès de Paris : « *Je tenais à être là ce soir* », dit-il. Ce socialiste ne négligera pas les vertus convaincantes de la faconde radicale ; il y recourt avec un mélange de de sérieux et d'humour. Et Jacques Echantillon prend avec bonhomie ses plaisanteries.

Les permanents des Tréteaux du Midi n'en sont plus à une polémique près. Dès leur arrivée, en juillet 1971, ils ont appris que leur sort était relativement lié aux humeurs, aux couleurs locales. Ils ne s'y sont pas résignés. Ils ont appris à « faire avec ». « *Si nous partions*, dit Jacques Echantillon, *il n'est pas sûr du tout que le centre dramatique serait maintenu. Nous devions au moins prouver aux yeux des responsables nationaux que des besoins existent.* »

Pour tenter d'accomplir une tâche rendue plus particulièrement difficile par la dimension même de la région, l'équipe des Tréteaux n'a pas mesuré ses efforts, assurant un nombre considérable de représentations théâtrales, ou d'opérations d'animation, trouvant son public un peu partout, de la Lozère aux Pyrénées orientales, en passant par le Gard, l'Hérault, et l'Aude. « *Nous ne pouvons plus poursuivre ainsi, nous devons rassembler nos forces en certains points, trouver des racines dans quelques-unes des villes disposées à nous aider* », dit Jacques Echantillon. Et, il ajoute avec un peu de mélancolie : « *Au fond, nous avons manqué deux rendez-vous importants : « Jésus II » à Montpellier et le « Brise-lames », à Sète.* » En effet, l'an passé les Tréteaux n'ont pu créer à Montpellier la pièce écrite par Joseph Delteil, elle a été vue partout, sauf dans la ville de l'auteur. Quant au « Brise-lames », cette histoire de pêcheurs, écrite à Sète, devait être montée au printemps dernier pour le festival de la mer : la municipalité sétoise — communiste — ayant rompu son contrat avec les Tréteaux, le projet voyait le jour, pour *cette rentrée, à Montpellier. Le spectacle* sera donné dans d'autres villes, mais pas à Sète.

Dans la salle, les Sétois, venus en autocar pour la représentation du 5 novembre, commentaient le décor et les premières images. C'est bien vrai que le dimanche, on allait en famille pique-niquer sur le brise-lames, ce gros bloc de pierre qui commande l'entrée du port de Sète.

Armand Meffre, un ancien agriculteur du Vaucluse, devenu peintre, puis comédien chez Roger Planchon et ensuite à Paris, est allé habiter quelque temps à Sète dans les quartiers de pêcheurs. Il a écouté ceux qui *n'en vivent plus*. Jacques Echantillon lui avait demandé une adaptation de « Barouf à Chiggia », de Goldoni. Armand Meffre n'a pas réécrit cette histoire vénitienne, vieille de deux cents ans. Il a effectué avec ceux des Tréteaux une enquête sur les problèmes du chômage et de la population, étudiant les retombées de l'industrialisation de la pêche, bien comparables aux conséquences de la mécanisation sur la vie des paysans ou des artisans. « *Les gros camions mangent les petits camions, les gros bateaux bouffent les petits bateaux* », dit un des personnages.

Trois familles sont sur la scène, trois clans de pêcheurs. Ceux de la *mer* et ceux des étangs salés, pris dans leurs histoires de tous les jours et leurs contradictions. Quatorze personnes parlent avec un fort accent, et quelques mots d'italien. Jacques Echantillon a composé leur pique-nique, déjà classé dans les souvenirs, en pensant peut-être à la *Cerisaie* mis en images par Giorgo Strehler. La réminiscence reste ici bien abstraite, et les constatations un peu sentimentales qui suivront sont des cris d'alarme maintes fois entendus. Si certaines des phrases écrites par Armand Meffre sonnent juste, mises bout à bout elles ne se composent guère en une armature solide, appui nécessaire au théâtre quotidien. La banalité du roman photo et les commentaires qu'on peut en tirer, sont intéressants, à conditions de maintenir une distance ou de prendre, au contraire, le parti de la nostalgie exagérée, sans laisser de blancs. Le talent de Jacques Echantillon et des comédiens s'exerce parfois à vide, peut-être aiment-ils trop le texte du *Brise-lames* pour le traiter comme il devrait l'être, rondement, sans lenteur. Sans crainte de faire avancer le projet d'un théâtre véritablement implanté, au-delà de l'imagerie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LE MONDE | SPECTACLES

...de travail sur « Les Burgraves »

La chr...

هكذا من الأصل

Votes de travail sur « Les Burgraves » de Victor Hugo

La chrysalide des géants

par ANTOINE VITEZ

Devant le mur du palais des Papes, devant le plateau de la cour d'honneur, Antoine Vitez a songé à un « grand Hugo, *les Burgraves,* peut-être... » *Et le 18 novembre, il va créer salle des Grésillons à Gennevilliers (en coproduction Ensemble théâtral-Théâtre des Quartiers d'Ivry) cette œuvre géante, réputée injouable. Dans l'esprit des dessins à l'encre de Chine de Victor Hugo, Antoine Vitez met en scène la* « langue la plus folle du monde ». *Entre mai et novembre, il a écrit des notes de travail, nous en publions des fragments...*

Mise en scène de l'impossible.

Comme ce peintre anglais, Martin, qui montre rréel, l'irréalisable, l'impossible.

Scène grinçante. Le plancher grince. Le vent. rand vent.

J'imagine mon propre corps plus tard.

Comme une langue parlée en rêve : l'alexandrin e Victor Hugo.

Un escalier géant, une main qui jaillit des arches et s'agrippe à la muraille. Main immense. a terre fut jadis habitée par des géants. Et la égringolade. Aujourd'hui des nains. Hugo tout ntier dans ce rêve.

Le vers alexandrin, le sien : la démarche même e la musique contemporaine, changements de gistres sans cesse ; p a s s a g e, avec ou sans ésure, d'un registre à l'autre ; c'est cela qui onne cette sensation du grotesque et du tragique lternés.

Notre scène, notre escalier : fragment du burg naginé par le poète, mais aussi métaphore de archéologie. Le travail de Sisyphe de l'archéologue ue chaque découverte nouvelle dérange pour ce u'elle apporte de neuf et qui va modifier l'ordre, classement des choses.

Infatigablement sur l'escalier adossé à la uraille, sur la muraille elle-même, les acteurs ontent, ils tombent et remontent. Quelle vie achée, quel travail apparemment incompréhen-ible ? Mais que font jamais d'autre les acteurs ?

Un sabbat de sorcières, une nuit de Walpurgis, u un songe dans une nuit d'été. Le matin va ont apaiser.

« Garder en soi vivant le vieil homme. »

« ... un grand degré de six marches... », écrit-il. t encore « ... toute la galerie a l'aspect délabré t inhabité. » Nous ne croyions pas si bien faire.

Cendre, poussière, vermine

Lumière de nuit et d'aube à la fois.

La masse des prisonniers sous un drap. La ain tendue qui sort du drap pour saisir un orceau de pain que l'on n'avait pas vu. Et uelque part, au loin, derrière, une voix de femme hante.

Le *tas* des captifs. Les burgraves, le *tas* des urgraves. Cinq acteurs seulement : trois jeunes ommes, un homme mûr, une jeune femme. Chaun, à tour de rôle, est le protagoniste, les autres ont le chœur, lui font le chœur.

Le pacte entre Otbert et Guanhumara. C'est aust et Méphistophélès, et aussi la cuisine de la orcière, et l'histoire de la fiole qui tue la mère e Marguerite.

Job. Aragon. « Je veux achever ta guérison, noi. » J'entends sa voix disant cela. Humilité, omme s'il disait : « A quoi d'autre suis-je bon ? »

Barbe. Barbes. Cheveux, peut-être pas des cheeux, mais des herbes blanches, herbes de décombres, poussées sans lumière, arrachées par touffes.

Au Kazakhstan, le vieillard se dit *Aksakal* (barbe blanche), et l'homme mûr *Karasakal* (barbe noire).

Le camp de prisonniers, toujours ce même rêve. Soudain, pensant que notre escalier est peut-être celui du Struthof, je me suis rappelé que j'avais imaginé de jouer *Marie Tudor,* avec cinq acteurs déjà (pourquoi ?), dans une sorte de cage.

Barbes, débris de toutes sortes, objets rouillés, mangés de vermine, morceaux de bois verdis, fragments de squelettes ou de chrysalides. La chrysalide des géants. Cheveux arrachés pour fabriquer des barbes. Peaux mortes.

Pas des barbes de carnaval. Là est la difficulté, la contradiction. Le décor impose une gravité que la mise en scène ne peut ignorer. Il est impossible de faire là-dedans un théâtre de tréteaux. Et, par exemple, les barbes, qui sont un accessoire ridicule, il faut les traiter autrement que comme des postiches de farces et attrapes.

Traitement *honnête* de l'horreur dans le *Lear* de Bond monté par Chéreau.

Cendre, poussière, vermine. Ce qui coule quand on touche la main géante, et le craquement des planches. Réservoirs de poussière. La statue de la Vierge dans ce film de Bergman *(The Touch),* on la saisit, et soudain elle s'effrite, ou plutôt non, des milliers d'insectes noirs grouillants en sortent, et *après cela* elle s'effrite. Ainsi la santé n'était qu'une apparence : c'était plein de vermine.

Mais qui joue ?

Echange des rôles. Le lit du théâtre. Le prologue qui fut retranché ne marquait aucun nom de personne. C'était un dialogue, plusieurs voix, on n'a pas besoin de savoir qui parle, ça parle.

La prononciation des mots étrangers. Rentrer dans l'enfance. Il faut rentrer dans son propre ventre d'enfance. Se souvenir de l'enivrement qu'on a senti à prononcer des mots étrangers entendus à la radio ou dans la rue ou en famille, mal, avec un accent exagéré. Et Hugo, c'est l'enfance, et le mélange, ainsi que nous faisions dans notre enfance, des mots à la française, comme Régina, et à l'italienne, soudain, comme Ginevra.

Etrange cécité des commentateurs, ils ne voient pas la ressemblance avec *Roméo et Juliette* : Régina morte et pourtant vivante.

Le messie impérial, qui met un terme à toute rivalité, « la ruine qui reparaît çà et là sous les fleurs », l'apparition de Barberousse *après sa mort.* L'homme qui parle ici est mort, comme celui d'Emmaüs.

Barberousse : le Christ ressuscité, le fantôme du père de Hamlet, Napoléon, le brave marin qui de guerre revint, Ulysse à son retour, et sortie du tombeau, et ascension.

Les acteurs (mais qui joue ?) sont des réprouvés. Ma conviction profonde : si je dois un jour tendre la main au coin d'une rue, je n'en serai pas étonné.

Misérables. Voyageurs égarés pris en otages et réduits en esclavage, comme il est écrit dans le prologue.

Un tas d'êtres humains sous un drap, la création avant la création, et soudain une main sort du drap et saisit un quignon de pain. Prisonniers enchaînés, la cohorte des *Misérables,* l'un porte un chapeau de femme, un autre des sabots.

Herbe, reptiles, racines, fouillis de sarments, tréteaux noirs, herbe de chemin de fer. Hommes et femmes nus, c h i a n t, pissant partout, transformés en lapins dans un clapier. Pas de couleurs. Et même si le sang coule, il est blanc comme du latex, « le lait de ces affreuses plantes de décombres ».

Des gens qui n'ont trouvé pour s'habiller que des loques. Images d'un bagne de notre invention.

Brejnev et Tito, vieux enfants au bord de la mort.

Qu'est-ce que c'est que ces vieillards joués par trois jeunes hommes ? Enfants, des enfants. Toute la naïveté de l'enfance et son insatiable *férocité.* Cette pièce devrait être jouée par des enfants. Alors que Molière, au contraire, pas du tout. Etrange modernité de Victor Hugo. Bandes dessinées, *la Saga de Xam.*

Enfants vicieux, fous de la nef des fous, malheureux des enfers, affamés, quelle pitié sans borne !

On rit, nous rions, dit François, mais pas contre Victor. Avec lui.

La charité. Ici, pas de relations amoureuses. Assez des relations amoureuses ! Ici, seulement la charité, la bienveillance. Le comble de l'amour, qu'est-ce que c'est ? Regarder si quelqu'un dort bien, écouter son souffle, lui réchauffer les pieds.

L'âge, t o i l e d'araignée. Lichens, filaments, barbes blanches, nous montrons cela physiquement sur la scène : la nature qui perd ses cheveux.

La vieillesse et la mort au théâtre, prémonition de la vieillesse et de la mort vraies. C'est une école. Il me semble que je donne des cours de vieillesse. Toutes les questions du théâtre y achoppent. Comment je monte un escalier, prenant bien garde à déplacer mon centre de gravité afin de ne pas tomber ; comment la jambe gauche accourt à la rescousse de la droite quand le pied droit s'est déjà posé sur la marche. Et comment je descends de biais pour moins risquer de tomber, ou même à reculons, par une prudence plus grande encore. Tout cela, tout cela, fraternité avec notre propre corps. Notre corps, un jour, il cesse de nous appartenir, on dit qu'il ne *répond* plus.

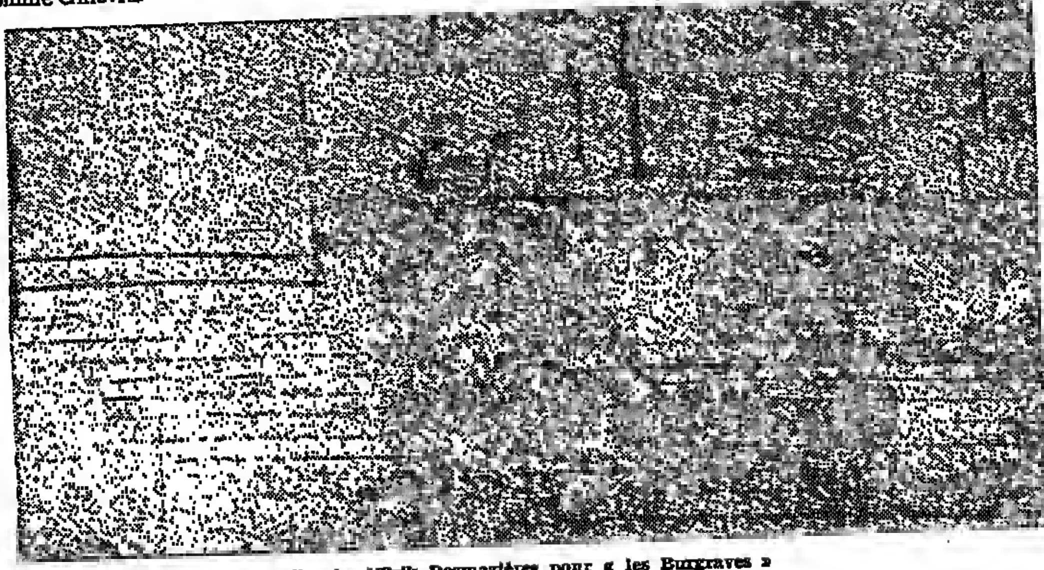
Et maintenant fourmis

Vieillards et insectes. Fourmis maintenant, je vois des fourmis, il n'y avait tantôt que des coléoptères. Le vieux Job retourné comme un scarabée, agitant ses pattes comme Gregor Samsa. Et maintenant fourmis. Tous, fourmis, quand arrive le moment de la grande fête du géant, le masque retrouvé sous les décombres dans les ténèbres extérieures. C'est le moment du rite, il faut accomplir le rite. La procession, l'adoration, baiser le masque inerte et froid, sentir son odeur de granit ou de colle de poisson, et s'encourir où l'on pourra. Et puis cacher le masque énorme à nouveau dans la fosse d'où on l'a tiré, jusqu'à la cérémonie prochaine. Inutilité, nécessité du rite — sinon comment vivraient les réprouvés !

Les burgraves parmi nous. Brejnev à Orly, les décorations sur la poitrine, la raideur, les mâchoires soudées, la parole difficile. Et Tito à Moscou rencontrant Brejnev, l'embrassade. Qui des deux est Job, et qui Barberousse ? L'accolade au bout de la vie. La puissance. Le vieillard puissant et déjà dans la tombe.

A quoi ils jouent ? Nos réprouvés, à quoi ils jouent ? Fous de Shakespeare dans les ruines. Chacun le roi Lear des autres. Et ils se font des mascarades et des carnavals. Ils jouent à la mort, à la vieillesse, à la mort. Ils se font croire qu'ils sont morts, ils s'effraient par des farces méchantes. Mauvaises blagues, dit-on en Belgique. Toutes ces choses qu'on recommande aux enfants de ne pas faire : ne boite pas, ne louche pas, ne contrefais pas le bossu, ça va t'arriver, tu resteras comme ça ; quand on est enfant, on le croit un peu, c'est pour cela, au fond, qu'on le fait. Et une fois, à la fin, il y en a un qui meurt vraiment, celui qui s'était déguisé en femme, le plus vieux, avec son petit violon. Apparition de ce jeune homme merveilleux. Les autres s'approchent de lui pour le regarder bien, le toucher, ils lui apportent son violon pour l'enterrer avec.

Il y avait une vraie femme parmi eux, elle fouille dans la besace de la vieille morte, en tire un morceau de pain, et le mange en disant le texte d'adieu du poète, pendant que le jour se lève.



Dessin d'Erik Desmazières pour « les Burgraves »

cinéma

REPÉRAGES, de Michel Soutter — *Lire notre article page 17.*

UNE SALE HISTOIRE
de Jean Eustache
N'importe quel dialogue de la réalité peut devenir une fiction, dit Jean Eustache. Il donne à Michel Lonsdale une histoire dont il a filmé le récit, histoire de désir et d'homme pour le moins bizarre. Deux films, cinquante minutes de séduction.

LE CRABE-TAMBOUR
de Pierre Schoendoerffer
Dans les brouillards glacés de la mer, de la mort, deux militaires confrontent leurs choix et leurs reniements, poursuivent l'image d'un homme qui a vécu comme eux l'Indochine et l'Algérie. Pas de débat idéologique, mais la volonté d'être universel.

LES ORPHELINS
de Nicolaï Goubenko
Un romancier part à la recherche de sa famille, et surgit l'enfant de ses souvenirs pendant les jours terribles qui ont suivi la guerre. Rien d'extraordinaire ne se passe, simplement la turbulence des gosses, des orphelins. Rien d'extraordinaire, simplement le grand talent de Goubenko.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS
d'Yves Robert
*On risquait d'être déçu, on ne l'est pas. Les aventures des mousquetaires d'*Un éléphant...* sont aussi drôles, aussi sympathiques, que les précédentes, et leur comédie est presque aussi une comédie de caractère.*

LA BALLADE DE BRUNO
de Werner Herzog
La roue d'une pauvre vie qui finit par se casser sur un mur d'argent, de violence et de méchanceté, là-bas, en Amérique, où Bruno, ce pauvre Gaspard, pensait trouver le paradis.

La vie devant soi, de Moshe Mizrahi (pour Ajar et Signoret) ; *les Enfants du placard*, de Benoît Jacquot (un frère, une sœur, l'amour fondamental) ; *les Chasseurs*, de Théo Angelopoulos (théâtre de l'histoire grecque autour de la révolution poignardée) ; *A Constant*, de Christine Laurent (à travers le miroir d'une photographie).

théâtre

MARTIN EDEN
à Nanterre
Théâtre-récit raconté par les comédiens de la Salamandre, histoire d'un voyou qui devient écrivain, riche, et meurt de solitude. L'Amérique des films entoure cette tragédie américaine. Une tragédie burlesque dont les rires incessants s'éteignent doucement dans le calme de la mort.

une sélection

Raymond Devos vu par Bonnaffé.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie
Théâtre-récit encore, ou plutôt théâtre sur les souvenirs d'un roman. L'Angleterre des chansons victoriennes est la toile de fond d'un parcours sinueux, drôle, tendre et superbement joué, vers l'enfance.

FESTIVAL D'AUTOMNE
LA TAGANKA, à Chaillot
Dans les lumières de Lioubimov, les tableaux de la vie d'un poète : Maïakovski, *auquel succède (les 17, 18, 22 novembre) un Hamlet aux prises avec les intrigues du pouvoir organisé.*

CAMERAS-THEATRES
au Palais des arts
Dans les trois salles du Palais des arts — et en collaboration avec le C.N.R.S. — Jusqu'au 22 novembre des films sur Brecht, l'avant-garde du cinéma et le théâtre populaire et hors institution, Armand Gatti, Shakespeare, les années 20 et Dario Fo.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre-Opéra
Henrik Ibsen était obsédé par les tours, l'architecture, les incendies, le vertige. Dans Solness, il mêle ses idées fixes à un portrait de sa mère, qui aurait voulu être actrice. Pièce étrange, para-psychologique.

L'EDEN CINÉMA
au Théâtre d'Orsay
L'enfance de Marguerite Duras en Indochine, aux côtés de sa mère qui, après avoir travaillé comme pianiste à l'Eden Cinéma de Saigon, essaya de rendre cultivables des terres marécageuses près de la frontière du Siam. Madeleine Renaud joue la mère.

musique

THE RAKE'S PROGRESS
à l'Opéra-Studio
Malgré de continuelles tribulations, l'Opéra-Studio va faire ses preuves avec The Rake's Progress *(la Carrière du libertin) de Stravinsky, sur un livret de W. Auden d'après la célèbre série de gravures de Hogarth. Avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, les stagiaires de l'Opéra-Studio seront encadrés par certains de leurs aînés (Anne-Marie Blanzat, Jocelyne Taillon, Ian Calery, J.-P. Lafont, frais émoulu d'ailleurs de l'Opéra-Studio), dans une mise en scène de Louis Eric, qui avait déjà monté cette œuvre de façon éblouissante à Lyon (en 1971), avec d'excellents décors de Jacques Rapp. Une interprétation toute de fidélité et de transparence à l'esprit de ce chef-d'œuvre baroque de Stravinsky, plus profond qu'il n'y paraît (salle Favart, les 19, 22, 24, 26 novembre, à 20 h 30).*

UN FESTIVAL FRANK MARTIN
Trois ans jour pour jour après sa mort, un magnifique concert va rendre hommage à Frank Martin, le grand compositeur suisse qui n'a pas encore en France la place qu'il mérite. Christa Ludwig, Yehudi Menuhin, Paul Badura-Skoda, Ch. Jacottet et l'orchestre de chambre de Zurich joueront quatre de ses chefs-d'œuvre : la Petite Symphonie concertante, les Six Monologues de Jedermann, la Fantaisie sur des rythmes flamencos *et* le Polyptyque (Six images de la Passion du Christ) *qui composent un excellent portrait de ce musicien profond et sensible, d'une inspiration toujours si vivante (Pleyel, le 21 novembre).*

STOCKHAUSEN
à Cergy-Pontoise
En avant-première, le Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise présente Inori *de Stockhausen, sous la direction du compositeur, cette étonnante* Adoration pour deux solistes et orchestre de chambre, *musique spirituelle représentée par un danseur dont les treize gestes de prière ont leur correspondant dans la structure même de la musique. Deux séances à ne pas manquer (Théâtre des Louvrais, Cergy, le 19 novembre, à 15 h et 21 h).*

KAGEL, ALSINA, XENAKIS, AMY, GLOBOKAR
à Metz
Les Rencontres de Metz organisent, comme aucune autre ville en France, la rencontre d'un vaste public local avec les meilleurs compositeurs d'aujourd'hui ; un rendez-vous à ne pas manquer (du 17 au 20 novembre).

Quatuor Orford (Gaveau, le 16) ; festival Debussy par l'Orchestre et les chœurs de Paris, direct. Barenboïm (Palais des Congrès, le 17, à 20 h 30, et le 18, à 19 h ; Champs-Elysées, le 19, à 10 h.) : Festival de musique canadienne, par le nouvel orchestre philharmonique (Radio-France, le 17) ; Ensemble 2e2m (TEP, le 17) ; Bach, par S. Vegh (Lille, le 17) ; *Carmen* (Nancy, les 18 et 20) ; *Faust* (Marseille, les 18, 20, 22, 24, 26) ; trio Borodine (Gaveau, le 19 ; Créteil, le 20, à 18 h) ; *Missa solemnis* de Beethoven (Lille, le 20) ; *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène J. Dupont (Monte-Carlo, le 21) ; Gesualdo, Bennett et Halffter, par l'ensemble vocal de Pau (Centre Pompidou, le 21) ; Mozart par le duo Koatarsky (Lille, le 21) ; *les Ratisseurs de lune*, mini-opéra de M. Williamson pour les enfants (Opéra de Lyon, les 22, 24, 25, à 14 h et 18 h) ; *Idoménée*, de Mozart, mise en scène J. Lavelli (Angers, les 23, 25, 27) ; *le Chevalier à la rose* (Strasbourg, les 23, 25, 27) ; G. Cziffra (Pleyel, le 23) ; Berg, Bartok, Brahms, par l'Orchestre national, direct. G. Bertini (Champs-Elysées, le 23 novembre).

danse

FORUM DE LA DANSE
au Théâtre des Champs-Elysées
Quatorze compagnies appartenant à sept pays différents (Japon, U.S.A., France, Mexique, Hollande, Inde, Argentine) se produisent dans trois lieux différents (Atrium, Comédie, Grand Théâtre) au cours d'un « non-stop » étalé sur deux semaines. Des rencontres-débats avec les troupes complètent ce panorama de la jeune danse moderne (de 18 heures à 23 h. 15. Relâche les mercredis). Le Four solaire à Corbeil, le 24 novembre et à Evry le 25 (Les retombées de Carolyn Calson). *Le ballet gitan Mario Maya* à Reims les 17 et 18 novembre (danse et contestation). *Les Illuminations*, par le Ballet-Théâtre de Toulouse, les 15 et 26 novembre (danse et poésie).

expositions

ART PRECOLOMBIEN
au Petit Palais
Art précolombien du Pérou d'une part, du Panama et du Costa-Rica de l'autre. Deux expositions simultanées qui, en plus de cinq cents pièces, révèlent l'étonnante richesse de l'art céramique, réservent quelques surprises avec les pièces sculptées et éblouissent av · des tissus malheureusement trop peu nombreux.

LE SIÈCLE DE RUBENS
au Grand Palais
L'exposition parisienne de l'année Rubens. Après Anvers, Cologne, Londres, Vienne, Florence... et pour ne pas rééditer ce qui a été fait, on a réuni des tableaux provenant exclusivement des collections publiques françaises, à l'exception de ceux du Louvre, trop connus. Une exposition qui sera bientôt complétée par un « dossier » du Louvre (à partir du 26 novembre), et, en 1978, par les dessins de Rubens dans les collections du Louvre.

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS
au Centre Georges-Pompidou
La collection d'art d'avant-garde depuis 1960 de trois villes de province : Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. Elle se présente sous son meilleur jour dans deux grandes salles du Centre Georges-Pompidou. Pour une fois, c'est la province qui se manifeste à Paris, au cœur de la « centrale de la décentralisation ».

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais
Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. L'exposition-anniversaire a le grand mérite de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art qualifié trop simplement de réaliste.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE
à la chapelle de la Sorbonne
Dessins, projets et maquettes des architectes italiens pendant les années du fascisme (1920 à 1940) à Milan, Turin et Rome. Une étrange convergence entre le rationalisme des architectes modernes et la mystique de l'Etat mussolinien.

CHAGALL, au Louvre
Les œuvres récentes de Chagall au Pavillon de Flore (complétées par un ensemble de gouaches à la galerie Maeght). L'étonnant regain de jeunesse, en soixante-deux tableaux de lumière, d'un peintre à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie
Une exposition extrêmement brillante présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale. Elle réunit, en deux salles pleines, quelque deux cents dessins italiens et allemands de la Renaissance et contemporains de Louis XIV.

Le musée de la Renaissance, à Ecouen (dans le décor superbe d'un château restauré) ; *l'Aubette*, au centre Georges-Pompidou (un « bistrot » aménagé par des artistes d'avant-garde en 1926) ; *Papiers sur nature*, à la Fondation Rothschild (dessiner comme autrefois) ; *le Café-Concert*, au Musée des arts décoratifs (en cent cinquante affiches).

variétés

EDDY MITCHELL
au Palais des Sports
En compagnie de Charlie McCoy, Eddy Mitchell poursuit tranquillement son chemin, allant du rock à la musique country, en se régalant et en faisant se régaler les autres. (Jusqu'au 20 novembre.)

BERNARD HALLER
au Palais des Arts
Le nouveau spectacle étincelant du mime de l'absurde, d'une sorte de Walter Mitty contemporain, qui travaille sur la comédie humaine. (En alternance une semaine sur deux avec Pauline Julien, 20 h. 45.)

GILBERT BÉCAUD
à l'Olympia
Bécaud en très grande forme. Bécaud aime la scène d'amour, il y trépigne, il se roule littéralement avec volupté, heureux, tellement heureux d'être encore une fois à la fête.

COLETTE MAGNY
à l'Elysée-Montmartre
Une grande bonne femme fraternelle, passionnée, qui a une voix bouleversante et casse à sa manière les structures traditionnelles de la chanson française. (21 heures.)

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine
Clown, mime, musicien, jongleur, prince des mots et de l'absurde, Raymond Devos dans une série de cinquante représentations (20 h. 30).

rock

LEO KOTTKE
au Nashville
Un guitariste exceptionnel et éclectique qui va de la musique country au folk et au classique. (Le 17, à 20 h. 30.)

LEWIS FUREY
au Palace
Un poète du rock qui chante ses contradictions dans un univers musical marqué par l'avant-garde new-yorkaise (21 heures.)

Culture et dissidence à la Biennale de Venise

La Biennale de Venise, qui se tiant du 15 novembre au 15 décembre, a suscité, avant même son ouverture, de vives polémiques. Celles-ci vont sans doute aller s'amplifiant. En guise de prélude au débat qoe nourrira cette manifestation, nous avons demandé à André Glucksmann, philosophe et écrivain, d'établir la présente page. Il a notamment fait appel à deux célèbres « dissidents » soviétiques, le mathématicien Leonid Pliouchtch, arrivé en France en janvier 1976 après trente mois d'internement dans un hôpital psychiatrique, et l'écrivain Vladimir Boukovski, « échangé » en décembre 1976 contre le secrétaire général du P.C. chilien, M. Luis Corvalan.

∴

Interventions poétiques ou esthétiques lorsqu'on les attend sur une question politique, discussions idéologiques et problèmes du droit quand il s'agit de culture : les dissidents ne respectent guère les divisions du travail intellectuel honorées en nos sociétés, où chaque spécialiste peut labourer paisiblement son lopin de matière grise. Confusion des genres bien nécessaire quand exposer en plein air des peintures devient manifestation politique par la grâce et les bulldozers d'une police du même nom.

Il y a un siècle, déjà, l'Europe éclairée redoutait l'idiotisme des spécialisations, et elle lui opposait les hommes de culture. Elle en projetait nostalgiquement l'image dans la lointaine Renaissance. Les voilà peut-être qui sortent non de la cour des Borgia mais des prisons psychiatriques. Ils ne font pas une élite qui s'emploierait a « produire » des cultures mais, au départ, quelques poignées d'isolés qui remettent en circulation celles de chacun, sur tout un continent. Etrange mutation de nos catégories mentales quand dans les têtes le comité central ne siège plus, délogé par quelques poètes. — A. G.

La flèche et la cible

par LEONID PLIOUCHTCH

Il y a toutes les raisons du monde pour que se développe en U.R.S.S. une opposition violente qui chercherait à saper le pouvoir existant sans hésiter sur les moyens. Il se trouve qu'une telle opposition ne s'y développe pas. Jusqu'à présent le mouvement réussit à naviguer entre le Charybde et Scylla de toute révolution : le volontarisme et l'opportunisme. Comme si, ayant sur les épaules le poids combien lourd d'une révolution fondée sur un volontarisme acharné, la dissidence soviétique était en train de tendre le fil très ténu mais essentiel entre la cible visée, les mots qui le décrivent et la flèche décochée.

Dès son origine le léninisme fut fondé sur une mystification de la conscience révolutionnaire. Dès 1917, à la base même du pouvoir soviétique, on trouvait le mensonge envers soi et envers autrui. La révolution bolchevique prenait appui sur deux réalités : la nécessité concrète d'un développement accéléré de l'économie par la mise en place d'un capitalisme d'Etat sauvage et brutal — et le désir (le rêve) que ce développement soit de type socialiste. Entre les faits et le dit de ces faits, entre l'objectif et le subjectif, un divorce. Un vide qui, d'année en année, s'élargit.

Pour préserver l'unité du projet social — et au sein de ce projet, celle des individus chargés de le révéler, — il fallait combler le vide. Avec de la propagande, du mensonge institutionnalisé. Avec la culture officielle du réalisme socialiste. La Tcheka rééduquait les éléments non encore conscients en leur cassant les reins. De même le réalisme socialiste rééduquait le réel en le proclamant socialiste. Tandis que le socialiste se substitua — littéralement — à la réalité, le réalisme du fonctionnaire conformiste sa substitua, avec moins de littérature, à l'esprit critique.

Volontarisme, conformisme, parti unique, idéologie unique, messianisme, terreur et peur : formule à grands traits de cette société.

Le mouvement de dissidence peut être déchiffré comme le négatif de cette formule : antivolontarisme, nonconformisme, vérité, droit, moralisme, pluralité idéologique, lutte contre la peur, méfiance envers les chefs, le parti, les élites...

Ce mouvement se laisse cadrer aussi dans la révolution technoscientifique du siècle. Son moralisme et son juridisme croisent les problèmes modernes de l'information. La lutte pour le développement libre de l'information implique la lutte pour une décentralisation réelle, une démocratisation économique et politique, le droit reconnu à l'autonomie individuelle. Au contraire, le pouvoir soviétique veut préserver le statu quo en modernisant ses méthodes de contrôle grâce aux technologies nouvelles (Pierre-le-Grand déjà mit en place le servage en s'appuyant sur les techniques et découvertes rationnelles occidentales). Ainsi la règle de Soljénitsyne : « Vivre selon la vérité » répond-elle à une double nécessité, celle de la conscience individuelle et celle de l'évolution politico-économique.

Les recherches morales et politiques de la première moitié de ce siècle sont peut-être devenues la question fondamentale de la seconde moitié...



« L'Ange qui écoute »

Dessin d'Ernst Neizvestny

Dissident ?

par TATIANA KHODOROVITCH (*)

On nous appelle ceux-qui-pensent - autrement (« inakomisliachti »), ou encore, d'un mot plus mystérieux et plus beau : des « dissidents ». Le mot « inakomisliachti » est un mot fort pratique. Il peut signifier qu'il existe des « pensants », les « misliachti » et d'autres, les « inako » qui ne sont pas d'accord avec les premiers. Voilà une situation bien normale et qui persiste depuis bien longtemps. La vie spirituelle et sociale ne serait rien autrement. La presse occidentale parle des « répressions » qui s'abattent sur les « inako - qui - pensent - autrement » soviétiques. La presse soviétique, des procès intentés, aux Etats-Unis, contre les « inako - qui - pensent - autrement » de là-bas. Un ministre soviétique répondant à la question d'un ministre canadien sur la situation des « inako » d'U.R.S.S. laisse placidement tomber : « Vous avez les vôtres, nous les nôtres. » D'un mot : un soldat en vaut un autre, et de façon plus générale : la situation est stable sur tous les fronts. « Inakomisliachti », dissidents, mots inventés pour un leurre, nommant le nouveau (et l'effrayant) au même titre que le connu (et de ce fait rassurant). Mots pièges s'ils canalisent la réflexion occidentale dans les ornières analogiques, culturelles et historiques.

Dans la société soviétique, pas de place pour de telles analogies. Nous n'avons ni dialogue avec les « pensants », ni jeu politique, ni règle du jeu. Imaginez une partie d'échecs, face à nous un partenaire qui, en réponse au simple déplacement d'une pièce, balaye toutes les figures du jeu et vous assomme d'un coup d'échiquier. Il n'y a pas d' « inakomisliatchi », il n'y a pas de dissidents, il y a d'un côté des gens et de l'autre une violence sans visage, organisée, dressée, mue par un instinct monocorde, entêté, qui lui souffle : « Il faut écraser la pensée, quelle qu'elle soit. » Pas une pensée « différente » ou « autre », ou d'opposition, mais toute pensée — marxiste, religieuse, nationale, — dès que cette pensée s'éloigne d'un pouce du moule préétabli, dès qu'elle procède, fût-ce d'un cheveu, d'un libre choix intérieur... Ce qui importe au pouvoir, ce n'est pas tant le contenu de cette pensée, mais sa source : l'éclosion d'un rapport individuel à l'existence lui est insupportable.

Etant encore libre, maîtresse de mes pensées et de mon corps, je déclare que je ne suis pas une « politique », je ne considère pas mon action comme « politique ». La résistance morale à la violence et à l'injustice n'a pas de rapport à la politique. Elle est la manifestation la plus simple de l'individualisme. Dans un régime construit sur la violence, où la « liberté véritable » est dictature, nous préservons simplement les valeurs spirituelles fondamentales et universelles, sans lesquelles la vie perd tout sens.

(*) Ex-membre de l'Académie des sciences, fut une fondatrice à Moscou du groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme. Coauteur du recueil publié en Occident, *la Maladie de Leonid Pliouchtch*, qui rassemblait les éléments du dossier psychiatrique de celui-ci et participa à la libération du mathématicien. Exilée en novembre 1977.

Les empoisonneurs de sources

par VLADIMIR BOUKOVSKI

Pavlov fit une fois l'expérience suivante : il habitua un chien à craindre une décharge lorsqu'on lui présentait une figure rectangulaire et à espérer de la nourriture dès qu'il voyait une figure circulaire. Soudainement, on présenta à l'animal une figure équivoque, un ovale, et l'animal devint fou.

Une aventure semblable arrive aux hommes de l'Ouest lorsqu'ils se retrouvent face à des exilés russes. Conditionnés à penser en termes de droite et de gauche, ils ne peuvent pas saisir qu'ils se trouvent en présence d'un phénomène nouveau. L'Occident n'a-t-il pas l'habitude de penser par étiquettes politiques ?

Il y a plus grave. Il semble qu'il existe des gens qui savent tout mieux que nous. Les mêmes qui étaient effrayés de nous interviewer à Moscou, quand le K.G.B. collait à nos talons, se montrent ici suffisamment braves pour nous donner des conseils.

Ayant passé quelque temps en voyages touristiques, dûment organisés, ils connaissent l'U.R.S.S. bien mieux que nous. Ces piliers de sagesse politique nous jurent que la meilleure façon de garantir la paix est de s'aplatir devant les Hitler de toutes farines.

Une fois de plus une vague de témoins vivants arrivent de l'Est porteurs de vérités amères. Une fois de plus d'étranges articles paraissent dans divers journaux en pays divers. Dans ces articles, point de discussion franche sur l'amère vérité, mais tout un lot de détails croustillants sur des manipulations supposées venir de droite ou de gauche.

∴

La procédure n'est pas nouvelle. N'est-il pas surprenant que les gens aient pris connaissance si tardivement des millions de cadavres victimes de la théorie politique ? Est-ce vrai qu'aucun témoignage n'est arrivé jusqu'à l'Ouest pendant des décennies ?

Mais non. Des douzaines de livres et d'innombrables articles ont tenu le monde au courant de la tragédie, mais des mains habiles ont empoisonné les sources de cette information.

C'est vous, empoisonneurs des sources, qui êtes responsables de l'apathie de l'opinion mondiale devant ce qui se passe au Cambodge, au Vietnam, en Afrique et en Amérique latine. C'est vous qui tentez de coincer le monde dans votre fourchette droite-gauche. Nous, on ne nous prend plus dans cet attrape-nigaud ; dans nos salles de classe soviétiques, nous avons déjà reçu le bon endoctrinement, la bonne attitude de classe. Que la cybernétique devait être considérée comme une science bourgeoise. Et que la génétique aussi devait être prise soit par la gauche soit par la droite.

Dans les camps de concentration, ce furent la faim et la terreur qui nous guérirent de cette dangereuse dichotomie, et, dans les prisons psychiatriques, ce furent le soufre et le traitement spécial. A notre droite et à notre gauche il n'y avait qu'une chose, du fil barbelé. C'est pourquoi nous avons appris à ne prendre au sérieux qu'un seul combat dans le monde : le combat de l'humain contre l'inhumain, du vivant contre le mort.

A présent, s'il vous plaît d'argumenter avec nous, veuillez prendre la peine d'opposer à l'argument l'argument et au fait le fait.

Quant à votre démagogie elle s'est avérée trop coûteuse pour l'humanité d'aujourd'hui.

Le droit des différents

par A. PIATIGORSKI (*)

Lorsqu'on parle de défense des droits de l'homme dans les pays occidentaux, on suppose que quelqu'un possède ces droits tandis que quelqu'un d'autre s'en trouve privé. Chez nous, en Russie, une telle interprétation est inconcevable ; l'appartenance ou la non-appartenance d'un individu à tel ou tel groupe social indique seulement qu'il a ou qu'il n'a pas, non des droits mais des privilèges. Ainsi un observateur étranger aura beaucoup de mal à comprendre que l'autorisation de voyager à l'étranger, de lire dans les salles de recherches de la bibliothèque Lénine, ou même simplement de vivre à Moscou n'est pas un droit mais un privilège. Sa position sociale concrète indique clairement au Soviétique à quel privilège il peut prétendre, à quels autres il est inutile de rêver.

Pour poser la question de ces droits, il faut que l'individu se découvre autre que simple élément d'un groupe social, qu'il rompe avec la culture générale dominante, qui l'épingle ainsi en son « rang ». Le phénomène en Russie est très ancien. Chaque fois que la culture fit l'objet d'une réinterprétation intérieure, subjective, anthropologique (peu importe qu'elle fut « progressiste » avec Tchernitchevski ou « réactionnaire » avec Khomiakov) elle devint presque automatiquement anti-gouvernementale. N'est-il pas comique que le même Khomiakov, qui s'était vu enlevé, à lui comme aux autres, le droit de porter la barbe continuait à profiter du privilège (dû à son rang social) de faire éditer ses livres en français à l'étranger.

La conception officielle de la culture est celle d'une culture isolée, fortifiée contre l'extérieur, les « influences idéologiques étrangères », et fortifiée contre l'intérieur, contre les interprétations « asociales » (subjectives, anthropologiques). Cette double isolation fait de tout particularisme une manifestation de contre-culture. Du coup, le mouvement de défense des droits de l'homme, en U.R.S.S., est mouvement culturel avant d'être social et politique. La question des droits de l'homme ne tombe pas du ciel, par surprise, comme si l'homme découvrait « soudain » que les droits garantis par la Constitution ne sont pas respectés. Elle se pose au moment où la logique de son évolution culturelle individuelle, la particularité de sa culture, se heurte à l'a-culture dominante.

Le juif qui veut émigrer, l'Ukrainien qui veut vivre là où il veut, le prêtre orthodoxe qui veut officier où il lui paraît bon, le membre de la secte qui veut prêcher ce qu'il pense être la vérité, l'académicien de Moscou ou de Léningrad qui ne veut pas qu'on l'humilie ou qu'on l'offense, et pas plus les autres que lui, le pentecôtiste de Moldavie ou d'Extrême-Orient qui veut qu'on le laisse en paix, autant de porteurs d'expériences culturelles propres. Ces cultures ne cessent de croître en nombre. Elles n'ont pas de dénominateur commun et n'en ont pas besoin. Elles ne peuvent se réduire les unes aux autres et aucune d'elles n'est pire ou meilleure. Il ne faut pas leur coller d'étiquettes supplémentaires, pas plus de « nouvelle gauche » que de « nouvelle droite ».

Le mouvement pour la défense des droits de l'homme trouve son sens, justement, dans la défense de cette diversité culturelle. Chaque individu en porte potentiellement telle ou telle facette et en attend son accomplissement. Le droit de l'homme en tant que tel est avant tout le droit à la découverte et au développement de ces différentes facettes. Le droit d'un membre d'une secte à rester membre de sa secte comme celui du contestataire à demeurer tel, ce n'est pas le droit à une conduite anti-sociale ou a-sociale mais le droit à sa propre existence particulière d'être humain, à sa variante anthropologique dans la vie culturelle.

(*) Philosophe, spécialiste de sémantique et orientaliste.

TOUS ET PERSONNE

par ANDRÉ GLUCKSMANN

Lioubimov et son théâtre, après trois semaines à Chaillot, n'iront pas à Venise. Si tu ne viens pas à la dissidence, les dissidences viendront à toi. Mercredi 9, ils y furent. A trois : Rostropovitch (lui-même), Maximov (lisez l'admirable « Adieu de nulle part ») et Boukovski (dont la valeur d'échange fut fixée égale à celle de Corvalan, secrétaire du P.C. chilien, par nos marchands de viande chaude de Santiago et de Moscou). Sur scène, « Dix jours qui ébranlèrent le monde » avec drapeaux rouges, militants, révolution. Les dissidents viennent-ils chahuter ? Pas du tout : rendre hommage. Maximov, entre la colère et l'amusement, explique : « Le paradoxe veut que nous ayons à défendre le théâtre soviétique officiel contre une bonne partie de la presse française : elle n'y voit que propagande et idéologie. » Elémentaire ; Lioubimov ne peut déjà pas choisir librement ce qu'il monte à Moscou (Maximov, jadis, adapta pour lui « le Double » de Dostoievski — interdit !), il peut encore moins sélectionner lui-même ce qu'il présente à Paris. Les pièces qu'on lui impose, celle-là vieille de dix ans, on espère bien qu'elles feront chou blanc à l'étranger. On le ramène : « Tu vois, camarade, même la presse bourgeoise dit que tu retardes. » On coupe les crédits. Fin du roman policier, le K.G.B. travaille en souplesse.

∴

Fin également du Théâtre de la Taganka, craignent les amis de Lioubimov ; dans son théâtre expérimental de six cents places il n'y a pas de loge : le chef du K.G.B. doit s'asseoir, malgré lui, auprès de Sakharov, qu'il rêve d'enfermer. La salle est louée des mois à l'avance, au marché noir un billet vaut de l'or. Tout se mêle, les dissidents sont dispersés, les plus connus ne forment pas un groupe isolé, tout juste la pointe apparente d'un iceberg, aime à dire Boukovsky. Il n'y a pas deux cultures, d'un côté l'orthodoxe, de l'autre l' « underground ». Il y a cinq ans, Zinoviev était encore un philosophe tout à fait officiel, et professeur de logique à l'université de Moscou. Aujourd'hui circulent six cents pages clandestines, « les Hauteurs béantes », subtil collage, où il mêle ce qui se dit dans les grandes villes entre officiels, officieux, artistes, contestataires...

Même un cadre du parti peut avoir envie de savoir ce qui se passe, il se met alors à la recherche d'un samizdat. Cette circulation parallèle des informations et des œuvres littéraires, ceux chargés de la réprimer ont parfois intérêt qu'elle survive. Née de l'initiative de quelques poignées de contestataires courageux dans les capitales et dans les camps, elle pénètre du coup l'appareil, tout comme elle s'étend en province. De quoi être optimiste ? Les dissidents espèrent sur temps long. Pour le court terme...

Cela rappelle des ministres de Louis XV dévorant en cachette l'encyclopédie qu'ils censuraient en public, mais n'est-ce point encore trop voir l'U.R.S.S. en rose ? Peut-on déjà fêter, comme sous l'Espagne agonisante de Franco, l'impatience d'un pays qui l'avait depuis longtemps enterré ? Il est malheureusement des fins de règne qui pourraient durer des décennies, insupportablement dans les prisons et les asiles.

∴

Reste qu'il n'y a pas deux cultures en U.R.S.S., de multiples oui, selon les nationalités et les courants d'idées. Quant à l'officielle, la culture générale dominante, elle ne fait plus ni invention ni illusion. Le dissident ne s'affiche pas en poster, il n'est pas individu isolé, seul contre tous. Ni Lénine ni Guevara, et rien à la place. La société soviétique fait fonctionner la dissidence comme son marché noir des informations, son marché aux puces des sentiments, son marché athénien des pensées. Si les docteurs permettent la comparaison : Freud — tout se passe comme si les Soviétiques, par le samizdat, avaient décidé d' « associer librement ». Passé l'autorité des médecins de l'âme et la suggestion hypnotique des héros de la pensée ou de l'action, demeure une société malade qui se débloque, livrant sa maladie à la libre circulation de la parole.

A Venise, affleure une pointe de l'iceberg, à charge pour les Occidentaux d'y prendre quelques repères, car s'il est des sociétés plus malades que d'autres, il n'en est aucune qui se puisse prétendre saine sans être gravement atteinte.

Ont également collaboré à cette page : Hélène Chatelain et Olga Swinzow.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). - Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

THEO VAN DOESBURG. Projets pour l'Aubette : 1926-1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI : 3. Max Reithmann et Louis Quilici. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

LA VILLE ET L'ENFANT (5e étage). Jusqu'au 13 février.

LA MARQUE. Jusqu'au 12 décembre.

ANATOMIE D'UN CONCOURS EN VILLE NOUVELLE : MELUN-SENART. Jusqu'au 12 décembre.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE THEATRALE. — Foyer de la petite salle. Jusqu'au 3 décembre.

COMMENT PREPARER LE REPAS. Jusqu'au 12 décembre.

RENCONTRE AVEC LES ARCHITECTES. — Tous les mercredis du mois de novembre, de 18 à 20 h.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

QUARTIER BEAUBOURG. Images, documents, photographies de Martine Franck. — Hall d'accueil du Centre et église Saint-Merri. Jusqu'au 21 novembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 18 novembre). Jusqu'au 2 janvier.

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée libre le 19 décembre. Du 18 novembre au 13 mars.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 28 novembre. Jusqu'au 18 janvier.

SALON D'AUTOMNE : Vincent Van Gogh. Fête du cinéma. — Grand Palais (359-46-07). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 décembre.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 9 janvier.

MARC CHAGALL. Peintures récentes 1967-1977. — Musée du Louvre entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 18 novembre au 2 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 18 novembre au 2 janvier.

LE CAFE-CONCERT, — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi de 13 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

PORTRAITS D'HELENA RUBINSTEIN. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 décembre.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1925-1975. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier.

PROTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'Adami, Baj, Folon, Glaser, Moore, etc. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

ANDRE MALRAUX. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg (705-35-15). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; le mercredi, de 10 h. à 22 heures. Du 19 novembre au 19 décembre.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

NANCY, ARCHITECTURE 1900. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLE. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

SALON ECRITURES 78. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (027-64-28). Sauf mardi, de 11 h. à 22 h. Entrée : 4 F. Tous les soirs, de 20 h. 30 à 22 h. : cinéma différent. Jusqu'au 25 novembre.

ASPECTS DU CATHOLICISME POPULAIRE. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Jusqu'au 28 novembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; dim., de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 28 novembre.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ANDRE MAUROIS. — Bibliothèque nationale (galerie Mansart), 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 décembre.

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale. Galerie de Louvois, 4, rue de Louvois.

FESTIVAL D'AUTOMNE

PAPIER SUR NATURE. Œuvres de Ortner, Lopez, Glaz, Blake, etc. — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques. 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

PHOTO-JOURNALISME. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 décembre.

CENTRES CULTURELS

CARL MAGNUS. Peintures et aquarelles. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

L'AGE DE FER DE LA SCULPTURE CATALANE : Candi, Gargallo, Gonzalez. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

VINGT-CINQ ANS ENSEMBLE. Radio Canada - Canadian Broadcasting Corporation. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

MANESSIER. Peintures, aquarelles, lavis : 1963-1976. — M.J.C. les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Sarrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 29 novembre.

UWE BREMER. Peintures à l'huile, aquarelles et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

GALERIES

SUPREMATISME. — Galerie Jean-Chauvelin, 4, rue Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 25 décembre.

ICONES GRECQUES ET RUSSES DU XVe AU XVIIIe SIECLE. — Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-82). Jusqu'au 23 décembre.

JARDIN D'HIVER : pastels d'André François ; PIERRE CULOT. Céramiques. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

ARMES ET ARMURES JAPONAISES. — Galerie Robert-Burawoy, 12, rue Le Regrattier. Jusqu'au 24 décembre.

PEINTURES DE COUR DANS LE JAPON DU SEIZIEME SIECLE. — Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges. Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Du 17 novembre au 15 janvier.

GEOPPE 76. Peinture, sculpture, graphique. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Sauf dimanche, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 6 décembre.

DE A A Z : Ailland, Arika, Senratb, Deux, Equipo Cronica, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 novembre.

JEUNES DESSINATEURS CONTEMPORAINS : Birga, Capitan, Cuasanté, Joussaume, etc. — Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 1er décembre.

GREVE GENERALE EN TURQUIE : QUATRE ARTISTES PEINTRES : Canan Ceker, Orhan Taylan, Yusuf Taktak, Nil Yalter. — Galerie Jean-Larcade, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusqu'au 10 décembre.

EDWARD WESTON ET CLAUDE BATHO. Photographies. — Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ALTMANN. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf dimanche, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

OSCAR D'AMICO. — Galerie Françoise-Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 1er décembre.

OLIVIER BRICE. Antiques drapées 1973. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 24 décembre.

BERNARD BUFFET. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 15 décembre.

CHAGALL. Aquarelles, gouaches, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'à fin novembre.

CHAIBIA. Peintures récentes. — Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

IVAN CONTRERAS-BRUNET. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 2 décembre.

JEANNE COPPEL. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 3 décembre.

CUEVAS. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-16). Jusqu'au 30 novembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXANDRE DELAY. Regards-autoportraits. Mon visage symbolique. Dessins, photos 1976-1977. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 3 décembre.

DONA. Peintures et dessins. — Galerie Camille-Renault, 133, boulevard Haussmann (255-98-26). Jusqu'au 3 décembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures et praticables. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 20 décembre.

REXHEP FERRI. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 3 décembre.

PHILIPPE GAREL. — Galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 26 novembre.

MICHEL GOURLIER. — Galerie Expo 90, 90, boulevard Raspail (222-00-97). Jusqu'au 31 décembre.

JUAN GRIS. Peintures et dessins. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 3 décembre.

GRUPO CRABAS. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-33-37). Jusqu'au 20 novembre.

JAMES GUITET. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-16-22). Sauf lundi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

DOMINIQUE GUTHERZ. Peintures récentes. — Galerie l'Œil-Sévigné, 14, rue de Sévigné (227-14-59). Jusqu'au 3 décembre.

DANIEL HUMAIR. Dessins acryliques sur papier. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 3 décembre.

JEANCLOS. Kaddish. — Galerie Lecloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 31 décembre.

FRITZ KOTHE. — Galerie Gerthe-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 10 décembre.

PIERRE LOEB. Peintures-aquarelles, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin. Sauf lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 23 novembre.

LOUTREUIL ET SES AMIS. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 10 décembre.

MAIRWOGER. Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Série noire. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 22 décembre.

JACQUES MONORY. Tremblements.. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 17 novembre.

NEMOURS. — Galerie Roger d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12).

PELAYO. Histoires d'Espagne. — Galerie Bellechasse Internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 novembre.

PATRICK REYNAUD. — Galerie Harry-Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au 26 novembre.

ROUGEMONT. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 26 novembre.

ANTON ROSS. The sensitivism. — Galerie Iris Clert, 3, rue Duphot (280-02-05).

MARC SAINT-SAENS. — Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Du 18 novembre au 10 décembre. Tapisseries.

SEMPE. Dessins originaux. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 19 novembre.

ALAN SONFIST. — Galerie Rama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 5 décembre.

SOULACES. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

TAKIS. Les Hydromagnétiques. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 31 décembre.

EN BANLIEUE

ARCUEIL. Jacques Lagrange : paysages à l'aqueduc : 1937-1957. — Galerie de l'Hôtel de Ville, avenue Paul-Doumer (656-24-30). Jusqu'au 27 novembre.

CHATENAY-MALABRY. Musée international de la Résistance Salvador-Allende. — Nouvel hôtel de ville (660-38-70), 26, rue du Docteur-Le-Savoureux. Jusqu'au 25 novembre.

CHAVILLE. Cinquième Salon de Chaville. Prix Josette Bossez. — Salle des fêtes, rue de Stalingrad (945-96-19). Jusqu'au 4 décembre.

COLOMBES. Les bandes dessinées. — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 20 h. Novembre - décembre.

ECOUEN. — Ouverture du Musée de la Renaissance, château.

COURBEVOIE. Serge Delbamme : aquarelles, gouaches, bulles. — 4, place des Reflets, la Défense. Les 19, 20 et 21 novembre, de 14 h. à 22 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Le roi, la sculpture et la mort. Service culturel municipal, avenue Charles-Garcia. Sauf dimanche, de 14 h. à 21 h. Jusqu'au 10 décembre.

LA DEFENSE. Peintures et marionnettes d'Indonésie. — Galerie de l'Esplanade (775-86-08). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

MALAKOFF. Sur le vif de la peinture. Equipe Alizarine. Centre culturel communal, 24, rue Béranger. Jusqu'au 23 novembre.

MEUDON. Quand grand-mère jouait à la poupée. — Poupées, dînettes, vêtements. Bibliothèque municipale, 2, rue de l'Eglise (626-41-89). Sauf dim. et lun. Jusqu'au 26 novembre.

PONTOISE. Virduzzo, Stèles pour un jardin. — Robert Fontené, peintures. Musée, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 26 novembre. — Claude Declercq. Volumes tissés. M.J.C., Jardin de la ville (464-12-04).

SAINT-CLOUD. Chazottes. Moiziard, peintures. — Jonlin, sculptures. — Galerie Lefor-Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-96-33). De 13 h. 30 à 19 h. ; sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 25 décembre.

SAINT-DENIS. Lars Bo, estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim. de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 22 janvier.

LE VESINET. L'art du vitrail. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 30 novembre.

VILLEPARISIS. Michèle Blondel. — Centre culturel, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 4 décembre.

VITRY. Novembre à Vitry. Prix de peinture. — Galerie municipale, rue de la Glacière, et Foyer culturel, place de la Heunière. Jusqu'au 16 décembre.

EN PROVINCE

ANGERS. Un siècle de vie musicale en Anjou. — Logis Barrault, 10, rue du Musée (88-64-85). Jusqu'au 15 janvier.

AIX-EN-PROVENCE. Vie du Christ, vie de la Vierge. Chef-d'œuvre de l'art flamand de la pré-Renaissance. — Musée des Tapisseries. Jusqu'au 1er décembre.

AMIENS. D'un paysage à l'autre : cinq regards sur la Bourgogne. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 novembre.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes - tapisseries anciennes : point-contrepoint. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 3 avril 1978.

CAEN. Présence de la Turquie. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'à fin décembre.

CHARTRES. Les bâtisseurs de l'imaginaire. — Photographies de Claude et Clovis Prévost. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 novembre.

DIEPPE. « Falaise » de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE. Bandes dessinées. — Musée, place de Verdun. Jusqu'au 2 janvier.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1978.

LE HAVRE. La caricature populaire 1830-1913. — Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'au 26 février 1978.

LYON. Langages au féminin. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache. Jusqu'au 2 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. L'Egypte des Pharaons. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 8 janvier 1978.

NEVERS. Fnchard. Sculptures 1966-1976. — Maison de la culture.

NICE. Les gravures chinoises de la collection Kwok-On. — Musée Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre.

RENNES. Irréguliers de l'art : Aloïse, Chaissac, Müller, Ratier, Scalle, Wölfli. Maison de la culture (79-26-26). Jusqu'au 27 novembre.

TOURS. Tours-Multiple 1977. Propositions pour une définition d'un art fantastique contemporain. — Musée des beaux-arts (05-68-73). Hôtel de ville. Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 18 décembre.

هكذا من الأصل

Théâtre

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26) (L.), les 16, 17, 18 et 19, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant ; le 20, à 18 h. 30 : Concert ; les 22 et 23, à 18 h. 20 : Giselle.
OPERA-STUDIO (742-59-69), les 19 et 22, à 20 h. 30 : la Carrière d'un libertin.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 16 et 23, à 14 h. 30 ; le 19, à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope ; les 16, 17, 18 et 20, à 20 h. 30 : le 20, à 14 h. 30 : les Acteurs de bonne foi, On ne badine pas avec l'amour ; les 21 et 22, à 20 h. 30 : Soirée littéraire (centenaire de Milosz).
CHAILLOT, grande salle, le 16, à 20 h. 15 : Ecoutez Maïakovski (Festival d'automne) ; les 17, 18, 22 et 23, à 20 h. 15 : Hamlet (Festival d'automne) ; les 18 et 20, à 20 h. 15 ; le 20, à 15 h. : la Mère (Festival d'automne).
ODEON (325-70-32), les 22 et 23, à 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
T. E. P. (636-79-09), les 16, 18, 22 et 23 à 20 h. 30 ; les 19 et 20, à 14 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark ; le 17, à 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M ; le 19, à 20 h. : Films (Jour de fête, Taxi Driver).
PETIT T. E. P. (636-79-09), les 16, 16, 19, 22 et 23, à 20 h. 30 ; le 20, à 15 h. : la Force des faibles.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), le 17, à 20 h. 30 : That Time.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Me.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), Chapiteau, le 16, à 10 h. et 11 h. 30 ; les 17 et 18, à 13 h. 30 et 15 h. : Initiation à la danse ; les 16, 19, 20 et 23 à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Salle Papin, les 16 et 23, à 14 h. 15 : Mercredis verts ; le 16, à 20 h. 30 : la Guerre civile (dernière) ; le 21, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, les 16, 17, 18 et 19, à 21 h. ; les 20, 22 et 23, à 18 h. : Nuova Colonia ; le 19, à 17 h. 30 : Libre parcours récital (Radio-France) ; le 21, à 21 h. : Orchestre de chambre Henrik Brunn.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Michel Jonasz ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : la Mante polaire.

Festival d'automne

Voir aussi les salles subventionnées et dans la région parisienne.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), tous les jours, de 14 h. à 24 h. : Caméras-Théâtres.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42), 20 h. 30 : Danza Nacional de Cuba (jusqu'au 20) ; 18 h. : Forum de la danse (à partir du 21).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : Nuits sans nuit. (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. à 18 h. : Etoiles rouges. (V.), à 18 h. 30 : Chansons de femmes. Les 19 et 22, à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Equus.
BIOTHEATRE (261-44-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h et 18 h. 30 : Solness le constructeur.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Petits-Fils du Cheik. Les 17, 18, 21 et 22, à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, atelier du Chaudron, le 18, à 17 h., le 20, à 17 h. et 20 h. 30 : le Voyage de Radji Simeon. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Les plus belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : David Copperfield.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) A la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler (dern. le 19). — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Toussaint Louverture. — A la Resserre (D., L.), 21 h. : l'Avare.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
EDOUARD VII (073-76-90) (L., D.), 21 h. : Un ennemi du peuple.
EPICERIE-THEATRE (296-08-33) (D. soir, L. Mar.), 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : Belle Ombre.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Almira.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : 1915.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
GOETHE INSTITUT, 27, avenue d'Iéna (16e) ; le 21, à 20 h. 30 : Je ne suis pas Stiller.
GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : les Raggionamenti de l'Aretin (dern. le 22).
LUCERNAIRE (544-57-34) I (L.), 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — II, 20 h. 30 : Boîte-Mac-Boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du seigneur.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre assassin.
MODERNE (874-94-28) (D. soir., L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Par-delà les marronniers.
MONTPARNASSE (326-89-90) (L.) 21 h., dim. à 15 h. : Trois lits pour huit ; les 17, 18 et 22 à 14 h. 30 : le Roman de Renart.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.) 19 h. 30 : Phèdre ; mer. et sam. à 14 h. 30 : Aucassin et Nicolette.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53) I. : les 16, 18, 19, 22, à 20 h. 30 ; le 20, à 15 h. et 18 h. 30 : L'Eden-Cinéma. II. : les 16, 17, 18, à 18 h. 30 : Portrait. Les 16, 17, 18, à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine. A partir du 22, à 20 h. 30 : Albert Nobbs. Le 17, à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles. Le 21 à 20 h. 30 : Rencontres du Palais-Royal (Chopin).
PLAINE (842-32-25) (D. soir., L.), Mar.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Du sang fort.
PLAISANCE (273-12-65) 20 h. 45 : Oui (dernière le 19).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (J., D. soir.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Derniers.
SALLE VALHUBERT (584-30-60) (D. soir., L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Testament de César Girodot.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
STUDIO CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir., L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Pygmalion.
THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : Clovis. 21 h. 30 : l'Amour en visites. 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus.
THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.) 20 h. 45 : le Grand Vizir. 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Week-end des patriotes.
THEATRE 14, 21 h. : Gui Chef d'Orge (dernière le 18).
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Orni soit qui mal y pense.
VARIETES (233-09-92) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Pété de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage de ses artères ; 23 h. : Florence Brunold.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Néocid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby or not Douby. — II : 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la suie ; (D., L.), 22 h. 15 : Une Pitoyable Mascarade.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 : Reynald Bouchard.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Mireille (jusqu'au 18) ; à partir du 18 : Imago ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; (D., L., Mar.), 23 h. : Hubert Godon.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Robert Cod ; 20 h. 20 : Ricet-Barrier ; 22 h. 15 : Deux Hommes en colères.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 22 h. : Green et Lejeune.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.), I : 20 h. les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pisani ; 22 h : A vos petites compagnes. — II : 22 h. : les Bonnes.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

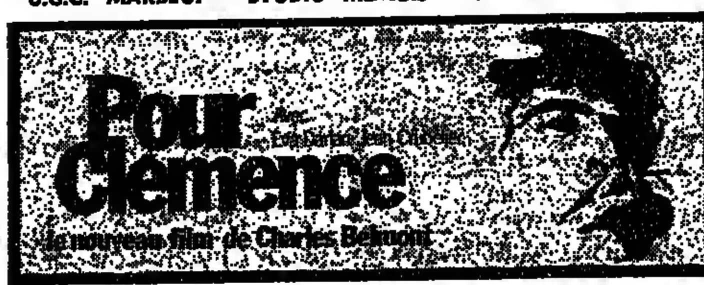
Danse

Voir Festival d'automne et dans la région parisienne.
PAVILLON DE PARIS (200-03-00), les 16, 18, 20 et 22 à 20 h. 45 ; le 19 à 14 h. 30, 17 h. 30 et 20 h. 45 : Chants et danses des révolutions russes.
MUSEE GUIMET, le 18 à 20 h. 30 : Mallika Sarabhai.
RANELAGH (288-64-44), à 20 h. : Graziella Martinez (à partir du 18).

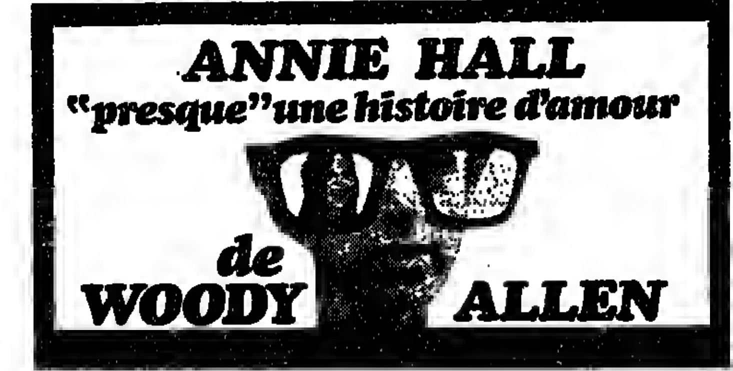
Dans la région parisienne

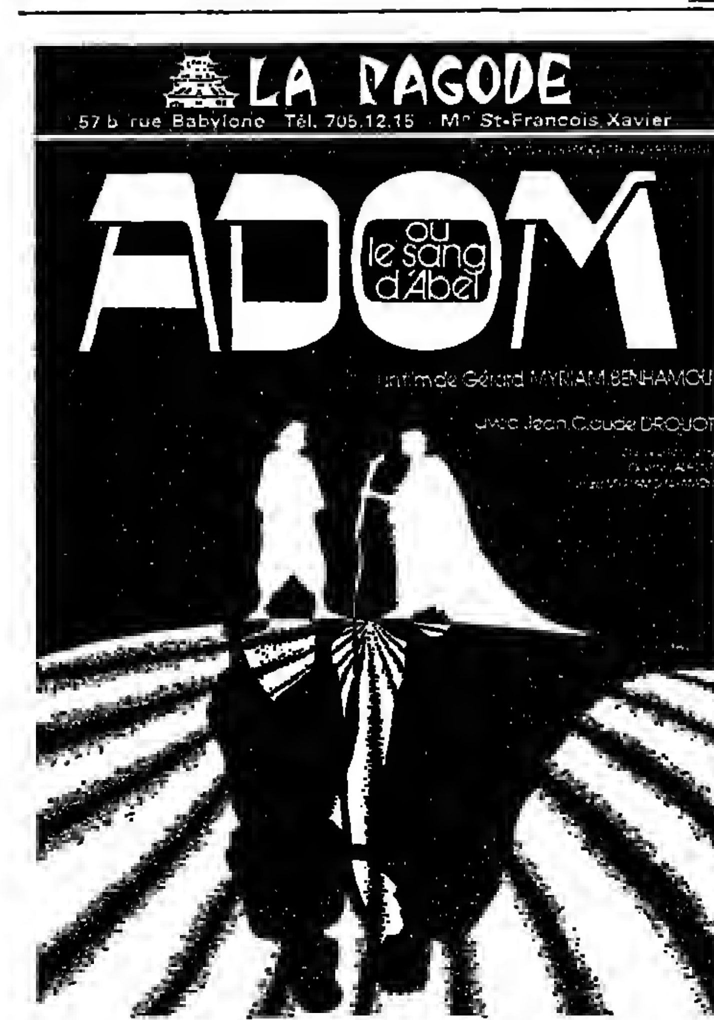
ARCUEIL, Salle Guy-Môquet (657-11-24), le 18, à 20 h. 30 : Maurice Gourg (trompette).
ARGENTEUIL, Basilique (921-25-29), le 18, à 20 h. 45 : André Oorog (Beethoven) ; Salle Jean-Vilar, le 20, à 15 h. 30 : Orchestre à Plectre de quarante-cinq musiciens, dir. : M. Monti (Mozart, Rossini, Lecce).
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 16, 18 et 18, à 20 h. 30 : Coriolan.
BAGNOLET, C.C.C. (360-01-02), le 18, à 21 h. : Quatuor à percussion de Paris (Bondon, Boquin, Thiendao, Smith, Brindle).
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 16, 17, 18, 18 et 22, à 20 h. 30 ; le 20, à 15 h. 30 : Et la fête continue.
BOURG-LA-REINE, C.A.E.L. (350-76-98), le 18, à 21 h. : Mouloudji et Bernadette Rollin.
BUTRY-SUR-OISE, Salle G.-Joly (469-06-92), le 19, à 20 h. 20 : Procès de famille.
CACHAN, M.J.C.-Théâtre (735-66-12), le 18, à 20 h. 45 : Six personnages en quête d'auteur.
CERGY-PONTOISE, Salle des fêtes, le 17, à 20 h. 30 : Alex Métayer.
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 17, à 14 h. et 20 h. 30 ; le 18, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 19, à 18 h. 30 ; le 20, à 16 h. ; le 22, à 14 h. : le Mariage de Figaro.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 18, à 16 h. : Henri Gougaud.
CLICHY, A.R.C. (270-03-18), les 16, 17, 16 et 19, à 20 h. 30 : Girlitt ; Théâtre Rutebeuf, le 19, à 20 h. 30 : Myrdhinn (harpe celtique).
COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 18, à 20 h. 30 : Toto Bissainthe.
CORBEIL, C.C. Pablo-Neruda (496-57-86), le 19, à 20 h. 30 : Lux in tenebris.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 17, à 21 h. : Ensemble instrumental C. Koechlin (Haydn, Ibert, Milhaud, Poulenc).
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), le 16, à 20 h. 30 : Risibles amours ; le 20, à 16 h. : Trio Borodine (Tchaïkovsky, Mozart, Beethoven).
DEUIL-LA-BARRE, salle des fêtes (964-42-88), le 18, à 20 h. 45 : Cercle symphonique de Deuil (Strauss, Grieg, Brahms, Dvorak, Tchaïkovsky).
ECOUEN, Centre arts et loisirs (992-21-68), le 19, à 21 h. : Un fil à la patte.
ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 18, à 21 h. : Tri Yann et Gilles Servat ; le 20, à 14 h. 30 : Les grands moments du music-hall de 1930 à 1950.
ENGHIEN, Casino (989-95-95), le 19, à 20 h. 30 : Etoiles et cadets de l'Opéra de Paris. — Salle des fêtes (417-17-95), le 20, à 15 h. : Orchestre symphonique d'Enghien (Strauss, Grieg, Brahms, Dvorak, Tchaïkovsky).
EVRY, Agora (077-93-50), le 20, à 16 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.O. Pablo-Neruda (460-20-65), le 19, à 21 h. : Brigitte Fontaine et Areski.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 18, 19 et 22, à 20 h. 45 ; le 20, à 17 h. : les Burgraves.
GOUSSAINVILLE, Théâtre municipal (988-99-52), le 19, à 21 h. : Ballet national yougoslave.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 18, à 21 h. : Turandot ou le congrès des blanchisseurs.
MASSY, Théâtre Paris-Sud (920-57-04), le 18, à 21 h. : Majune Lakussi.
MONTMORENCY, Collégiale Saint-Martin (964-44-31), le 19, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : Jean Fournet (Rameau, Mozart, Charpentier).
MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-85-33), les 17, 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 16 h. : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont. — Auditorium du Conservatoire (858-81-49), le 21, à 20 h. 30 : Ballets de Leningrad. — Eglise St-Pierre, le 22, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental des ballets de Leningrad.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 16, 17, 18, 19 et 22, à 21 h. ; le 20, à 16 h. : Martin Eden ; II : les 16, 17, 18, 18 et 22 à 20 h. 30 ; le 20, à 15 h. 30 : Hamlet.
ORLY, C.C. Elsa-Triolet (890-89-79), le 19 à 21 h. : Théâtre de Sauveterre (chanson occitane).
ORSAY - LES ULIS, Gymnase du Lycée (907-79-88), les 17 et 18, à 21 h. : Lux in Tenebris.
PRESLES, Eglise Saint-Germain (470-06-07), le 20, à 16 h. : Ensemble vocal G. George et C. Moreau, orgue baroque (motets de la Renaissance).
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 19, à 15 h. et 21 h. : Ensemble intercontemporain P. Boulez, dir. K. Stockhausen ; les 17 et 18, à 21 h. : Garden Party (Théâtre expérimental de Montréal).
RIS-ORANGIS, Salle Robert-Desnos (906-72-72), le 18, à 21 h. : Henri Texier.
ROYAUMONT, Abbaye (627-85-64), les 18 et 20, à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Roberto Aussel, guitare, Paula et Virieto, chant et poésie.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 17, 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 20 à 17 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; le 22, à 21 h. : la Bataille.
SAINT-GRATIEN, Centre culturel (989-22-70), le 19 à 21 h. : Ensemble français de musique de chambre (Haendel, Corelli, Telemann, Strauss).
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-54-56), le 20, à 17 h. : Ballet du Théâtre Kodia.
SARTROUVILLE, Théâtre Louise-Michel (962-33-73), les 18 et 22, à 21 h. : Risibles amours.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 18 et 19, à 21 h. : le Gardien.
SUCY-EN-BRIE, C.C.C. (902-25-12), le 18, à 21 h. : Danse et musique de l'Inde du Sud.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 18, à 21 h. : Ballets Dominique Bagouet.
TAVERNY, Salle des fêtes, le 19, à 21 h. : la Bamboche.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 18 et 19, à 21 h. : le Mariage de Figaro ; les 21 et 22, à 21 h. : les Fausses Confidences.
LE VESINET, C.A.C. (976-32-76), le 18, à 21 h. : S. Cerowski, ténor, et D. N'Kaoua, piano (Chopin) ; le 22, à 21 h. : la Princesse de Clèves.
VILLEPREUX, C.A.C. (462-48-97), le 17 à 21 h. : Risibles Amours ; le 20, à 17 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Schubert, Haendel).
VILLIERS-LE-BEL, Salle Marcel-Pagnol (992-08-94), le 18, à 21 h. : Jean-Noël.
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), le 19 à 21 h. : Toto Bissainthe.
YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 19 à 21 h. : Groupe Skuas (jazz latino-américain).











A l'issue de la projection de 22 heures, un débat aura lieu ce soir MERCREDI 16 NOVEMBRE en présence de Gérard MYRIAM-BENHAMOU et de Jean-Claude DROUOT

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 NOVEMBRE. — 15 h. et 16 h. 30, Regard sur Bollywood, 15 h. : Tarzan le Magnifique, de R. Day ; 18 h. 30 : Buffalo Bill, de W.A. Wellman ; 20 h. 30, Hommage à Marcel L'Herbier : le Mystère de la chambre jaune ; 22 h. 30 : Metello, de M. Bolognini.

JEUDI 17. — 15 h. : Athanor, de P. Garrel ; la Cicatrice intérieure, de P. Garrel ; 18 h. 30 : Madame Bovary, de J. Renoir ; 20 h. 30, Hommage à Marcel L'Herbier : le Parfum de la dame en noir ; 22 h. 30 : Une aussi longue absence, d'Henri Colpi.

VENDREDI 18. — 15 h. : l'Aurore, de Murnau ; 18 h. 30 : Signes de vie, de W. Herzog ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Hommage à H. Diamant-Berger, 20 h. 30 : Miquette et sa mère ; 22 h. 30 : Education de prince.

SAMEDI 19. — 13 h., Hommage à Marcel L'Herbier : la Comédie du bonheur ; 18 h. 30, Hommage à H. Diamant-Berger : Messieurs les ronds-de-cuir ; 20 h. 30 : Au feu les pompiers, de M. Forman ; 22 h. 30 : Lady O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 20. — 15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30, hommage à Marcel L'Herbier : la Nuit fantastique ; 20 h. 30 : Junior Bonner, de S. Peckinpah ; 22 h. 30 : Un dimanche comme les autres, de J. Schlesinger.

LUNDI 21. — Relâche.

MARDI 22. — 16 h., 16 h. 30 et 20 h. 30, Hommage à H. Diamant-Berger, 15 h. : Vingt ans après (première époque) ; 16 h. 30 : Vingt ans après (deuxième époque) ; 20 h. 30 : Vingt ans après (troisième époque) ; 22 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-78) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-18) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 8e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-16) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-88-14 ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (22-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) : U.G.C.-Paris, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).

DUELLISTES (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-56), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-30-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

GLORIA (Fr.) : le Paris, 8e (359-53-99).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTRY USA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Calypso, 17e (754-10-68).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LE MILLE-PATTE FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

POUR CLEMENCE (Fr.) : St-Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It, v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

REPERAGES, film suisse de Michel Soutter : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e : (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ADOM OU LE SANG D'ABEL, film français de Gérard Myriam Benhamou : La Pagode, 7e (705-12-15).

AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE, film français de Jean-Henri Meunier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TCHAIKOVSKY, film soviétique d'Igor Talankine (son stéréo 70 mm) (v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

BOBBY DEERFIELD, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

AUDREY ROSE, film américain de Robert Wise (**) (v.o.) : Boul'Mich, 6e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ILE DES DIEUX, film américain de F. J. Schaffer : v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

CABARET (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), mer., v., d., mar.

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).

COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), jeu., sam., lundi.

EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Odéon et Ermitage, en matinée ; Rex, 2e (236-83-93) ; Le Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.



MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

LA MONTAGNE SACRÉE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

MORS (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.) ; Actua-Champo, 5e (033-51-60).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

SATYRICON (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).

TOISE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ZARDOZ (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-16-93).

Les festivals

SHAKESPEARE, PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). Mer., D. à 21 h., sam. à 17 h. : Henry V ; S. à 14 h., D. à 17 h., L. à 21 h. : Richard III ; S. et Mar. à 21 h., D. à 14 h. : Hamlet.

CINEMA ARABE (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). Mer. : le Bougnoul ; J., D. : Chronique des années de braise ; V. : le Charbonnier ; S., Mar. : les Bicots-nègres nous voilà ; L. : le Vent des Aurès.

YOUSSEF CHAHIN (v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) Mer. : Ciel d'enfer ; J. : les Eaux noires ; D., V. : Gare centrale ; S. : Saladin ; D. : l'Aube d'un jour nouveau ; Mar. : la Terre.

MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99). 16 h. : Une simple histoire ; 20 h. 30 : Octobre à Madrid.

LE CINEMA SOVIETIQUE ET LA DANSE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). En alternance : la Belle au bois dormant, Maïa Plissetskaïa, Poème de la danse, Anna Karenine, Spartacus, Ivan le Terrible, le Lac des cygnes.

CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : Théâtre-Présent, 19e (203-02-55). En alternance : le Cuirassé « Potemkine », Tempête sur l'Asie, Trois chants sur Lénine.

CINE SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42) Mer., J. : le Milieu du monde ; V. : l'Escapade ; S. : les Arpenteurs ; D. : Charles, mort ou vif ; L., Mar. : James ou pas.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : la Dernière Femme (v.f.) ; 16 h. : Mes chers amis ; 18 h. : Affreux, sales et méchants ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : la Marche triomphale.

POLANSKI (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Mer., V., D. : le Bal des vampires ; J., Mar. : Chinatown ; S., L. : Rosemary's baby.

C. CHAPLIN (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., Mar. : les Temps modernes ; J. : Monsieur Verdoux ; V. : les Lumières de la ville ; S. : le Kid ; D. : la Ruée vers l'or ; L. : le Pèlerin ; Jour de paie ; Charlot soldat.

GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Chérie, je me sens rajeunir ; J. : The Party ; S., V. : Spéciale Première ; D. : Les hommes préfèrent les blondes ; L. : la Poison ; Mar. : Irma la douce.

COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWYN MAYER (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), Mer. : le Pirate ; J. : le Chant du Missouri ; V. : les Girls ; S. : Tous en scène ; D. : Un jour à New-York ; L. : Chantons sous la pluie ; Mar. : Summerstock.

Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : la Belle de Moscou ; J. : Un jour à New-York ; V. : Seuls fils sur New-York ; S. : le Pirate ; D. : Brigadoon ; L. : Un Américain à Paris ; Mar. : la Belle de New-York.

FILMS MUSICAUX (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23) : Sur et avec Bob Dylan, Joan Baez, John Lennon, Jimi Hendrix...

Les séances spéciales

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. à 17 h. 15 et mer. à 21 h.

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 15 h. 30, 18 h. et 22 h. 15.

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30.

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15

J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LE MANQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15.

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

NETWORK (A., v.o.) : Théâtre de la Cité Internationale, 15e, le 21, à 21 h.

NEWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h 30.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

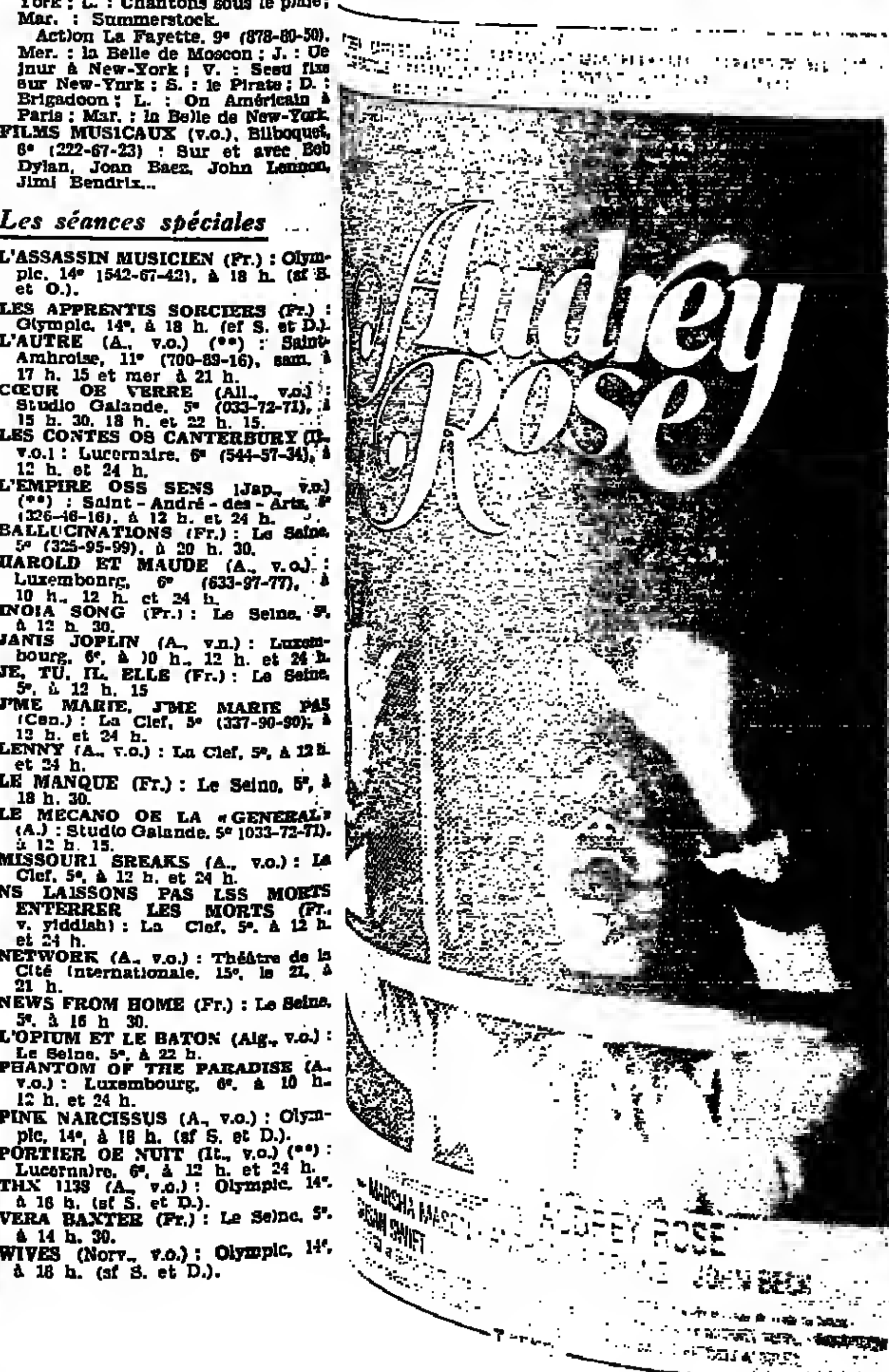
PINK NARCISSUS (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.

WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).



Cinéma

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Audrey Rose (**) ; la Vie devant soi.
MANTES, Domino (092-04-05) : Nous irons tous au paradis ; la Guerre des étoiles ; Moi Fleur bleue. — Normandie)477-02-35) : la Toubib aux grandes manœuvres ; S., 24 h. : l'Enlèvement des Sabines (**).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Nous irons tous au paradis ; la Guerre des étoiles ; Padre Padrone ; la Toubib aux grandes manœuvres.
ST-GERMAIN-EN-LAYE, C2L)963-04-08) : le Crabe-Tambour ; L'espion qui m'aimait. — Royal)963-09-72) : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; S., 17 h. : le Désert des Tartares.
VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : la Guerre des Etoiles ; la Vie devant soi ; Nous irons tous au paradis ; la Crabe-Tambour.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : L'espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; Mary Poppins ; Padre Padrone ; Bobby Derfield ; le Mille-pattes fait des claquettes. — C2L)950-55-55) : la Vie devant soi. — Club)950-17-96), mer., D., 14 h. 30 : Ya ya mon général ; Mer., 21 h., S., 22 h. 46 : Feast of Friends, Jimi Play Berkeley (v.o.) ; J., V., 21 h. : Vermisat (v.o.) ; S., 20 h. 30, L., 21 h. : Jeux interdits ; D., 17 h., Mar. 21 h : Guerre et Paix ; D., 21 h. : les Camisards ; S., 17 h. : Tahiti, un rêve réalisé.
VILLEPREUX, C A C)426-49-97), Mar., 20 h. 30 : la Question.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Vie devant soi ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Andrey Rose (**) ; Le mille-pattes fait des claquettes.
BURES, ORSAY, Ulis)907-54-14) : Mary Poppins ; L'espion qui m'aimait ; l'Animal ; l'Ile des adieux.
EVRY, Gaumont (07-08-23) : la Guerre des étoiles ; le Toboggan de la mort ; Nous irons tous au paradis ; Bobby Derfield ; le Crabe-Tambour.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : les Valseuses (**) ; la Dernière Femme (**) ; Barocco. — R.-Desnos : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur...
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : le Point de mire ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Marche pas sur mes lacets.

(HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Guerre des étoiles, Nous irons tous au paradis, Bobby Derfield.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous)793-21-63) : Mer., J., S., D. : le Passé simple ; Salle R. Desnos : V. : le Passé simple ; S., 21 h. : Farenheit 451.
LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : J., V., S., D. : Un flic sur le toit ; Des enfants gâtés ; Centre culturel : Mer., 21 h. : la Règle du jeu.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Andrey Rose (**).
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Nous irons tous au paradis, la Guerre des étoiles. — Studio (749-19-47) : El Macho, la Maison de l'exorcisme)**), Dites-lui que je l'aime.
SCEAUX, Les Gémeaux)350-55-05) : Mer., 14 h. 30 : Colargol ; Mer., 21 h. : The Servant. — Trianon (661-20-52) : King Kong ; Casanova, de Fellini, Cet obscur objet du désir.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) ; Cet obscur objet du désir ; l'Ombre des châteaux ; La vie est à nous.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor)931-00-05) : L'espion qui m'aimait ; le Crabe-Tambour ; Le mille-pattes fait des claquettes ; l'Animal. Prado : la Menace ; la Chair de l'orchidée.
BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : Le mille-pattes fait des claquettes ; Mary Poppins ; Quatre zizis dans la marine.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : la Guerre des étoiles ; Nous irons tous au paradis.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Andrey Rose)**).
PANTIN, Carrefour)843-38-02) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Le mille-pattes fait des claquettes ; le Dernier Combat du dragon ; l'Ile des adieux.
ROSNY, Artel (876-11-31) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; les Orphelins ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Moi, fleur bleue ; la Vie devant soi.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philippe (243-00-59) : Mer., 20 h. 30 : Pain et chocolat ; J., 20 h. 30 : l'Argent de poche ; V., 20 h. 30 : le Dernier des hommes ; Mar., 20 h. 30 : Karl May.
VINCENNES, Palace)328-22-56) : L'espion qui m'aimait.

VAL-DE-MARNE (94)

CRETEIL, Artel)898-92-64) : Mary Poppins ; le Point de mire ; l'Ile des adieux ; L'espion qui m'aimait ; Le mille-pattes fait des claquettes ; l'Animal. — Maison des arts (899-94-50) : M., 20 h. 30 : Malraux : Espoir. — Maison pour tous (898-92-94) : V., 20 h. 30 : l'Auberge rouge ; 18 h. 30 et 22 h. 30. : François 1er.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : l'Animal ; Marche pas sur mes lacets ; la Menace.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel)871-01-52) : le Point de mire ; L'espion qui m'aimait ; Audrey Rose)**) ; l'Ile des adieux. — Port : la Vie devant soi.
ORLY, Paramount (726-21-69) : la Vie devant soi ; Audrey Rose (**).
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Guerre des étoiles ; le Toboggan de la mort ; le Crabe-Tambour ; Nous irons tous au paradis.
VITRY, Th. J.-Vilar (680-85-20) : D., 17 h., Mar., 18 h. 30, 21 h. : Mon cœur est rouge.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha)981-00-07) : l'Animal ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Moi fleur bleue ; la Vie devant soi ; le Crabe tambour ; le Point de mire. — Gamma)981-00-03) : l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Audrey Rose)**) ; L'Ile des adieux.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; l'Espion qui m'aimait ; Nous irons tous au paradis ; le Crabe-Tambour. — Marly : la Vie devant soi. — Hollywood : Mary Poppins.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; le Point de mire ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; l'Ile des adieux.

Concerts

MERCREDI 16 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU (225-29-14) à 18 h. 45 : A. Chorno-Dolska, B. Laplante et C. Savard)lieder et mélodies et artistes du Canada) ; à 20 h. 30 : Quatuor Oxford (Freedman, Schaffer, Pépin, Coulombe).
LUCERNAIRE (544-57-34), à 21 h. : J. Noël (mélodies françaises anciennes) ; à 19 h. : Duo Dintrich-Stilz (Ortiz, Dowland, Vivaldi, Telemann).
PLEYEL (227-88-73), à 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. K. Klein, sol. : J.-B. Pommier (Weber, Chopin, Brahms).
CORTOT (824-80-16), à 20 h. 30 : Christine Issartel (chant).

JEUDI 17 NOVEMBRE

RADIO-FRANCE (524-25-16), à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : P. Hetu et G. Tremblay (Matton, Somers, Tremblay, Hetu).
PALAIS DES CONGRES)758-22-22), à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, chœur de l'orchestre, dir. : A. Oldham (Debussy).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, à 20 h. 45 : P. Delsaux et H. Boschi (Roussel, Bach, Hindemith, Schubert, Prokofiev).
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS, à 20 h. 45 : C. R. Fernandes (œuvres du XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle).
SALLE ROSSINI (770-27-09), à 20 h. 45 : P. Goulut et H. Nafilyan (Beethoven, Schumann, Nafilyan).
SALLE GAVEAU, à 21 h. : E. Indjic (Schubert, Schumann, Chopin, Tansman).
INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE, 3, rue Michelet, à 21 h. : C. Santos.
EGLISE DES BILLETTES, à 21 h. : Ensemble 12, sol. : A. Bernard et P. Pride (Vivaldi, Telemann).
EGLISE SAINT-MEDARD, à 21 h. : l'Ensemble instrumental et Chœurs Monteverdi, dir. : M. Dubois (Haendel : le Messie).
LUCERNAIRE, à 21 h. : voir le 16 ; à 19 h. : voir le 16.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

SORBONNE, amphi Richelieu, à 12 h. 30 : Quatuor Loewenguth et F. Doreau (Beethoven, Schumann).
PALAIS DES CONGRES, à 19 h. : voir le 17.
SALLE RACHMANINOFF (723-51-44), à 20 h. 30 : A. Davydova et P. Kenealy (Caccini, Scarlatti, Puccini, Rachmaninoff...).
RADIO-FRANCE, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Somogyi (Haendel, Rossini, Mozart).
HOTEL HEROUET (278-82-60), à 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
LUCERNAIRE, à 21 h. : voir le 16 ; et à 19 h.
SALLE GAVEAU, à 21 h. : F.J. Thiollier (Rachmaninoff).

SAMEDI 19 NOVEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à 10 h. : voir le Palais des Congrès le 17.
THEATRE DE LA MADELEINE, à 17 h. : J.-P Collard (Fauré, Debussy, Chopin).
CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE (076-14-61), à 17 h. 45 : P. Kerdoncuff (Schubert, Debussy, Ravel).
THEATRE EN ROND (387-88-14), à 18 h. : Trio Deslogères)Milhaud, Tisné, Messiaen).
GAVEAU, à 20 h. 45 : Trio Borodine (Rachmaninoff, Ravel, Mendelssohn, Bartholdy).
HOTEL HEROUET, à 20 h. 30 : voir le 18.
LUCERNAIRE, à 21 h. : voir le 16, et à 19 h.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), à 10 h. 45 : Trio Ravel (Beethoven, Ravel).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, à 16 h. : Orchestre Paris Rive droite, dir. : D. Barda (Mozart).
CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : voir le 19.
PLEYEL, à 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. : J.-M. Collado (Turino, Rodrigo, Vivaldi).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h. 45 : Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Mozart, Vivaldi, Rimsky-Korsakov).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 17 h. 45 : A. Bedois)Paumann, Titelouze, Grigny).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : D. de Rooij)Bach, Duruflé).
EGLISE AMERICAINE (551-38-90), à 18 h. : P. Schlodler)Schubert, Schumann, Ravel).
CHATELET, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. : P. Dervaux ; sol. : R. Trouard (Beethoven).
LUCERNAIRE, à 21 h. : S. Cejrowsky (ténor de l'opéra de Gdansk), à 19 h. : voir le 16.

LUNDI 21 NOVEMBRE

PLEYEL, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Zurich, dir. : E. de Stoutz avec C. Ludwig, Y. Menuhin et P. Badura Skoda)P. Martin).
RADIO-FRANCE, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental, dir. : B. de Vinogradov)Schubert, Chopin, Levinas, Ancana).
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), à 20 h. 30 : le Consort Orpheus (Vivaldi).
GAVEAU, à 21 h. : D. Varsano (Bach, Beethoven, Goldberg, Diabelli).
ATHENEE)073-27-24), à 21 h. : L. Harell et M. Beroff (Beethoven, Debussy, Webern).
NOUVEAU CARRE (277-50-97), à 21 h. : Orchestre de chambre H. Brunn.
CORTOT, à 21 h. : Marie Ustad (piano).
LUCERNAIRE, à 21 h. : voir le 20 ; à 19 h. : voir le 16.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49), à 18 h. 30 : Jean Dréjac)dernière le 18), (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. Dim., à 15 h. : Serge, Stephan, Carine Reggiani.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.) 21 h. : Colette Magny.
FIAP (589-89-15), le 18 à 21 h. : Ben Dhiab (chants arabes et percussions).
FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00) (L.), 20 h. 30 : Circus Follies.
MOULIN-ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Gilbert Bécaud.
PALACE (770-44-37), 18 h. 30 (D.) : Brenda Wooton.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 45 : Pauline Julien (jusqu'au 19) ; du 21 au 28 : Bernard Haller.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), les 16, 17, 18 et 19 à 20 h. 30, mat. le 18 à 15 h. 30 ; le 20 à 14 h. 30 (dernière) : Eddy Mitchell.
THEATRE PARIS-NORD (228-43-42), 21 h. : Voix de femmes.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 20 h. 45, mat. Dim. à 15 h. : Claude Vega.
THEATRE DU LUCERNAIRE)544-57-34), 22 h. 15 : Pierre Louki.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens)

Jazz, pop', rock, folk

PALACE (770-44-37) (D.), 21 h. : Lewis Furey, rock.
PALAIS DES CONGRES (758-22-22), le 22, à 21 h. : Al Jarreau.
NASHVILLE (073-63-17), le 18, à 22 h. : Blondie.
AMERICAN CENTER (033-99-92), les 17, 18 et 19, à 21 h. : Ouem)percussions) ; le 18, à 21 h. : Blue Grass Long Distance ; le 20, à 16 h., et le 22, à 20 h. 30 : Bamboche.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 19, à 23 h. : Shakin Street.
OLYMPIA (742-25-49), le 21, à 21 h. : The Tubes.
THEATRE MOGADOR (285-28-80), le 18, à 21 h. : Caravan.
STADIUM BAR TOTEM (583-11-00), le 16, à 22 h. : Quartet F. Lowe.
THEATRE MOUFFETARD)336-02-87), les 16, 17, 18 et 19, à 22 h. 30 : Saheb Sarbib ; les 21 et 22 : Armonicord.
AIRE LIBRE (322-70-78), les 16 et 17, à 18 h. 30 : Patrice Caratini et Marc Fossey.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 16, à 20 h. : Barney Kessel Trio ; le 17 : Clifford Thornton Quintet ; le 18 : Perception, Chris McGregor ; le 20 : Enrico Rava, Roswell Rudd Quintet.
HIPPODROME DE PARIS (205-31-47), le 17, à 20 h. 30 : Van der Graaf Generator.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Écrire sur l'eau

Au début on s'étonnait. Pourquoi faire un film aussi joli sur un sujet tel que celui-ci : l'eau sale, l'eau polluée, l'eau où se déversent des centaines de milliers de tonnes de déchets toxiques ? Pourquoi ces effets de transparence, ces sous-bois, ces champs de pâquerettes, où fleurissent des fillettes en robes de communiantes, ces rayons de soleil jouent sur les branches et ricochent sur les galets ?

C'est qu'au commencement de la fable présentée, mardi soir sur TF 1, par Raymond Rouleau, Seine, son héroïne, la Seine, est encore jeunette, une source pure, un clair ruisseau ou presque. Et qu'il s'agit d'accrocher l'attention du public, de le retenir, de lui faire mesurer, sous couvert d'un conte p o é t i q u e, l'importance d'une question dramatique.

D'où l'idée — elle se révèle excellente — de confier à deux gamins de onze ans le désir de lutter pour sauver l'eau, sauver la Seine et l'Yonne, et la Durance et l'Aube, belles jeunes femmes de plus en plus abîmées, meurtries, souillées de boues jaunes, rouges ou noires au fur et à mesure que, titubantes, épuisées, e l l e s s'approchent, puis s'éloignent de Paris vers Rouen, vers la mer, où elles s'écrouleront dans la vase, sous les pales du corbeau, personnifié par Louis Ducreux, oiseau de malheur, ennemi naturel des rivières, animal sale, noir, je cite, nourri de pourriture qu'il convient de tuer à grands coups de fusil. Alors là, pas d'accord. C'est la seule fausse note, un désagréable couac dans cet hymne, autrement réussi, à l'écologie.

Inutile de s'en prendre aux oiseaux. Les vrais rapaces, on le dira ensuite, ce sont les hommes. Les voilà les coupables : égoïstes, âpres au gain, veules, bornés. C'est très bien vu, très bien montré : l'industriel obstiné, puéril, barricadé dans un silence lourd de menaces, le P.-D. G. de je ne sais plus quel consortium et ses arguments fallacieux : inflation, produit national brut, croissance, chômage...

Parallèlement à cela, interviewé par ces petits chevaliers de la propreté, l'ancien maire d'Annecy et ceux qui ont réussi à épurer avec lui un lac de 15 kilomètres de long sur 3 kilomètres de large, 1 124 millions de francs, 120 000 mètres cubes d'eau, en construisant sur tout le pourtour un égout conduisant à une station d'assainissement. Ils nous ont expliqué cela très simplement au tableau noir, forcément, ils s'adressaient à des enfants.

On écoutait, ravi, surpris : on comprenait sans peine, on arrivait même à retenir un chiffre, inutile de le noter celui-là : grâce à un système de subvention et de prêt les riverains avaient payé 15 F par personne et par an. Pas cher pour un résultat aussi spectaculaire : les poissons revenus, pêcheurs, touristes, bateaux à voile et baigneurs ont retrouvé le chemin de cette belle nappe bleue turquoise.

Il paraît qu'on vient du monde entier étudier ce procédé. Dommage qu'il n'ait pas fait école en France. On a diffusé un nombre appréciable de débats, de dossiers, de tribunes libres, de tables rondes sur le problème de la pollution, on en a beaucoup parlé à la télé. La situation a-t-elle sérieusement évolué pour autant ? Peut-on vraiment dire, le miracle d'Annecy excepté, que les choses aillent mieux ? Rouleau répond par la négative. C'est un cri d'alarme. Espérons que celui-là enfin sera entendu. Il n'est pire sourd, hélas !...

CLAUDE SARRAUTE.

Balkans, Normandie et ventre mou

Durant l'été dernier, au mois d'août, Antenne 2 a diffusé une série de documents regroupés, présentés, commentés et réalisés par une équipe britannique composée de Jerry Isaacs, Neal Ascher Son et Ben Shepard. A l'époque, l'extrême discrétion dont fit preuve ce feuilleton consacré à la deuxième guerre mondiale sur la participation des Français aux combats avait causé une certaine indignation (le Monde du 3 août).

Antenne 2 a jugé utile de diffuser à nouveau, mardi soir, le chapitre consacré à la campagne d'Italie et à laquelle les troupes françaises d'Afrique du Nord prirent la part que l'on sait. La séquence de cinquante minutes diffusée mardi soir n'aura pas apporté de soulagement à ceux qui s'indignèrent alors. Tout juste quelques images sans commentaires nous ont permis de reconnaître parci parlà quelques éléments des unités françaises engagées alors.

Le débat qui a suivi a mis les choses au point. D'abord quand le général Driss, lieutenant au 8e marocain, en 1943-1944, nous a dit toute l'horreur des combats au corps à corps qui, sur les rives du Garigliano, ont mêlé cadavres marocains, français et allemands. Ensuite quand le représentant allemand présent à l'émission, le général Westphal, en même temps que le général Clark (commandant la 5e armée américaine), rendit hommage à la vaillance des combattants. Petit moment de détente lorsque Joseph Pasteur, qui présentait l'émission, rappela que, pour sa part, avant la grande union sacrée que provoque le débarquement en Italie, un soldat français (il en était lui-même) ne savait pas, à Alger, à quel général se fier, de Giraud ou de de Gaulle.

Cela étant fait, on passe à la stratégie pour apprendre — du moins pour nous entendre rappeler — que l'attaque alliée sur l'Italie n'avait eu pour objectif que d'attirer le maximum de troupes allemandes en Méditerranée, entraînant par là un affaiblissement des forces nazies qui devaient s'opposer au débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

Sir David Hunt (qui, lui non plus, n'a pas aimé le film) a ainsi, sans réplique, balayé la thèse selon laquelle la campagne d'Italie avait une seule et autre motivation : s'enfoncer dans le ventre mou de la défense allemande pour remonter vers le cœur de l'ennemi.

Mais il y a une autre raison au débarquement sur les côtes italiennes : c'est que les alliés voulaient arriver avant les Soviétiques dans les Balkans. La résistance allemande les en empêcha... ainsi que les réticences américaines.

Quoi qu'il en soit, le « bas-ventre mou » n'est pas une légende : le mot est de Churchill lui-même.

CLAUDE LAMOTTE.

UNE NOUVELLE « GRILLE » SUR FR 3

● Une nouvelle « grille » de programmes entrera en vigueur sur la troisième chaîne à partir du 2 janvier. Parmi les modifications les plus notables figurent le report à 21 h. 30, le dimanche soir, de « L'homme en question », remplacé par une émission régionale destinée à signaler les tentatives intéressantes existant en province ; deux magazines hebdomadaires sont créés : l'un « de réflexion et d'actualité » sur le cinéma, « Ciné regards » (le mercredi à 22 h. 15) ; l'autre, « Plein air », placé, le dimanche de 17 h. 20 à 17 h. 50, sous la responsabilité de Claude Lefèvre et de Georges Pernoud, sera suivi, de 17 h. 50 à 19 h. 20, par « Cheval, mon ami ». L'émission de Jean-Michel Damian « Espace musical » se trouve ainsi reportée à 18 h. 20, le dimanche. Les courts métrages précédemment diffusés après « L'homme en question » ne passeront plus qu'une fois par mois, le samedi soir après le journal.

« Vendredi », d'autre part, va être remplacé par une série de « Connaissance », avant la mise au point, pour le printemps prochain, d'une nouvelle formule de magazine. Les enfants seront, en revanche, contents, puisque l'antenne ouvrira dix minutes plus tôt à leur intention à partir du 2 janvier.

DEUX RÉPONSES A M. LE TAC

● M. Claude Contamine, président de FR 3, interrogé par l'Agence France Presse sur le rapport de M. Le Tac consacré au budget de la radio-télévision (le Monde du 15 novembre), a estimé que la réforme de 1974 a eu pour F.R. 3 « des effets très bénéfiques ». Il a noté que la production de fiction s'est développée dans des proportions importantes : vingt-six heures en 1975, quarante-cinq heures trente en 1976, soixante-dix heures en 1977. M. Contamine a ajouté que la part des commandes passées par FR 3 à la Société française de production, quoique très faible en volume d'émissions, n'est pas nulle puisque, en 1977, elle atteint 19 millions de francs, dont près de 5 millions correspondant à des productions spéciales.

D'autre part, M. Jean Cazeneuve, président de TF 1, juge « très sévère », dans le Figaro du 19 novembre, le rapport de M. Le Tac. Il souligne notamment que TF 1, qui présente désormais des émissions de façon continue à l'intention des malades, des personnes âgées, des sédentaires en général, ne pouvait le faire qu'avec des « programmes peu onéreux », ce qui explique la baisse du pourcentage des émissions de création. « Le nombre total d'heures diffusées par TF 1 a augmenté considérablement ».

MERCREDI 16 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

19 h. 25, Pour les petits ; 19 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h. 55, Feuilleton : Le 19 à Kerbriant (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Téléfilm : La mort amoureuse, de R. Fallet, réal. J. Ertaud, avec F. Lugagne, G. Marchand, M. Creton, M. Boyer, M. Dalio.

Iris (la mort), P.-D.G. de la Thanatos Illimited Corporation, aime et veut sauver du trépas l'homme de sa vie. Une allégorie de bon aloi.

22 h., Littéraire : Titre courant (avec René Fallet, pour « le Braconnier de Dieu ») ; 22 h. 10, Questionnaire : M. Brice Lalonde, animateur du mouvement écologique les Amis de la Terre, répond aux questions de J.-L. Servan-Schreiber ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 25, Dorothée et ses amis ; 19 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.



20 h. 25, Football : France-Bulgarie ; 22 h. 10, Feuilleton d'espionnage américain : l'Échange ;

23 h., La parole à dix-huit ans : L'armée.
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (anniversaire des soixante ans d'images de Marcel L'Herbier) : LE BONHEUR, de M. L'Herbier (1935), avec G. Morlay, Ch. Boyer, M. Simon, P. Dubost, J. Toulout (N.)

D'une pièce de Bernstein, ampoulée, théorique, Marcel L'Herbier a tiré un drame humain soutenu par une interprétation éblouissante.

22 h. 15, Encyclopédie du cinéma : Marcel L'Herbier, par Cl.-J. Philippe.

22 h. 25, Journal ; 22 h. 40, Un événement : Campagne sur la rééducation des handicapés physiques.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Cent ans, âge de raison... « Le disque, quel avenir ? », par G. Boyer ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, « Musicanada »... en direct de la salle Gaveau, le Quatuor Orford : « Graphics II » (Freedman) ; « Quartett n° 1 » (Schaefer) ; « Quatuor n° 2 » (Pépin) ; « Suite hébraïque n° 3 » (Glick) ; « Quartett n° 2 » (Wilson) ; 22 h. 30, Frontières de la carrière... le Chilingarian Quartet : Erik Korngold ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Frontières de leur talent : Leonard Bernstein ; 1 h., Inexportés inexportables : Aaron Copland.

JEUDI 17 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1



12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Émissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Émission pédagogique : Les vingt-quatre jeudis ; 19 h., A la bonne heure ; 19 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 19 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon (voir Tribunes et débats) ; 21 h. 25, Feuilleton : Richelieu (dernier épisode : Les caprices de la providence) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LE FLEUVE, de J. Renoir (1950), avec N. Swinburne, E. Knight, T.E. Breen, S. Mukerjee, P. Walters, A. Corri, Radha (Rediffusion)

Au Bengale, dans un milieu anglo-américain, l'éveil de l'amour chez trois jeunes filles que trouble la présence d'un jeune invalide de guerre.

Une Inde de paix et de sagesse, la présence constante de la nature en harmonie avec l'homme. Un poème visuel.

16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial assemblée : Le parti républicain ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LES AVEUX LES PLUS DOUX, d'Ed. Molinaro (1971), avec Ph. Noiret, R. Hanin, M. Porel, C. Cellier, G. Landry.

Pour obtenir des aveux d'un jeune voyou compromis dans une agression à main armée, deux inspecteurs de police exercent sur lui un chantage abominable.

D'après une pièce de Georges Arnaud, un film faussement contestataire de certaines méthodes policières. Le public est manipulé par une démonstration à effets.

22 h., Magazine 100 000 images : Hollywood ces années-là (1940-1950), par P. Tchernia.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : MAYERLING, de T. Young (1968), avec C. Deneuve et O. Sharif, A. Gardner, J. Mason et A. Parisy (rediffusion).

A la fin du dix-neuvième siècle, Rodolphe, prince-héritier d'Autriche-Hongrie, s'éprend d'une fille de petite noblesse, Maria Vetsera, avec laquelle il finit par se suicider à Mayerling.

Un film romanesque à grand spectacle qui reste fidèle au rythme sentimental des amants broyés par la raison d'État.

22 h. 25, Journal ; 22 h. 40, Magazine : Réussite (les satellites météo).

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Chevaux du temps » (Vercors) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... le vif du sujet ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Colloque international sur l'interprétation de la musique classique de Haydn à Schubert ; 18 h. 30, Une certaine France de mon grand-père : « Nono » de G. Roupnel, adaptation M. Ricaud ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « Maximilien Robespierre », de Bernard Chartreux et Jean Jourdheuil, avec J.-P. Jorris, F. Marthouret, R. Blin. Réalisation G. Peyrou ; 22 h., Musique enregistrée ; 22 h. 30, Entretiens avec... Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Émaux et mosaïques pour les petits et les grands : Bizet, Moussorgski, Dohnanyi ; 15 h., La guitare en Europe centrale : Diabelli, Kuffner, Farkas ; à 15 h. 32, Œuvres de Monteverdi et Mahler ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... la pianiste E. Meyer et le violoncelliste R. Looser : Mendelssohn, Mozart ; 18 h., Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Anamorphoses ;

20 h. 30, « Musicanada »... en direct du grand auditorium, concert de musique canadienne contemporaine, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction P. Hetu et G. Tremblay : pour deux pianos » (R. Mathon) ; « Symphonie n° 3 » (P. Hetu) ; « Fantasmes pour orchestre » (A. Prévost) ; 23 h., Frontières de la carrière : Augustin Anievas, pianiste ; suivi de « Frontières des genres et des formes » : le Purgatoire de la modernité ; 0 h. 5, « Frontières de leur talent » : Georges Enesco ; 1 h., Inexportés, inexportables : Gabriel Fauré.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 NOVEMBRE

— M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, est l'invité du Questionnaire sur TF 1, à 23 h. 05.

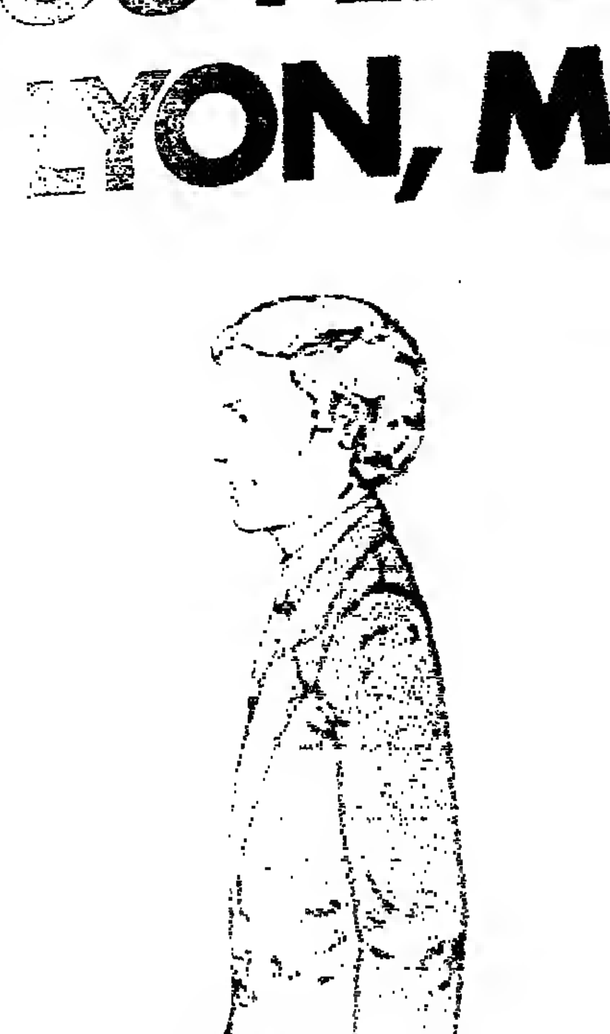
— M. René Lenoir, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, est reçu à l'émission « Un événement » sur FR 3, à 22 h. 40.

JEUDI 17 NOVEMBRE

— M. Yves Cortet, responsable de l'emploi étudiant au C.N.P.F., et M. René Le Quen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T., parlent du problème de l'emploi des étudiants, sur Radio-Monte-Carlo, à 13 h. 20.

— Le magazine « L'événement » reçoit M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, sur TF 1, à 20 h. 30.





SPORTS

OMNISPORTS

L'octroi des congés sportifs et le statut de l'athlète de haut niveau

Dans la loi du 29 octobre 1975 sur le développement du sport, il est dit à l'article 17 que « *l'Etat veille à garantir la promotion sociale des sportifs de haut niveau* ». Selon le paragraphe suivant, « *cette garantie prévoit notamment l'octroi d'aides diverses, d'aménagements et de réduction des horaires de travail en fonction des impératifs d'entraînement et de compétition, et des dispositions tendant à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle* ».

On trouve ici la définition du statut de l'athlète de haut niveau que l'ensemble des milieux sportifs attend et réclame depuis une décennie. Il suffirait désormais qu'un décret d'application mette au point les modalités pratiques de cet article 17. Mais on comprend que, compte tenu des parties en cause, notamment le secteur privé, de multiples négociations soient nécessaires.

Toutefois, il serait dommage que, sur ce point, la France restât en retard sur des pays qui, comme le Luxembourg, sont parvenus à définir ce statut qui met à l'abri des difficultés matérielles ceux qui se destinent à la haute compétition. Un règlement du grand-duché, publié le 11 octobre 1977, définit les condition d'octroi d'un « congé sportif », valable aussi bien pour les phases d'entraînement que pour celles de stage ou celles de compétitions.

On y relève notamment que « *le congé sportif est considéré comme temps de travail effectif* », que, « *pendant la durée du congé sportif, les dispositions légales en matière de sécurité sociale et de protection du travail restent applicables* ». Les conditions de rémunération sont ainsi précisées : « *Dans le secteur public, les bénéficiaires du congé sportif continuent, pendant la durée du congé, à toucher leur rémunération et à jouir des avantages attachés à leurs fonctions. Dans le secteur privé, les bénéficiaires du congé sportif ont droit, pour chaque journée de congé, à une indemnité compensatrice égale au salaire journalier moyen tel qu'il est défini par la législation en vigueur (...)* » La même disposition s'applique aux personnes exerçant une activité professionnelle indépendante.
du long tunnel dans lequel il

Le ministre responsable et les instances habilitées contrôlent l'exécution de ces mesures, le règlement déterminant, en outre, qui peut bénéficier de ces congés, quelle en est la durée, ainsi que la procédure administrative à suivre. Ce texte pourrait à tout le moins inspirer en France les auteurs du décret d'application dont on attend toujours la publication. Un décret qui peut contribuer à faire sortir le sport d'élite du long tunnl dans lequel il végète.

FRANÇOIS SIMON.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Quatre équipes françaises jouaient le 15 novembre en coupe Korac. Trois d'entre elles ont gagné : Berck devant San-Sébastien (88 à 87), Le Mans face à Salonique (98 à 46) et Nice contre les Israéliens de Goat-Yagour (88 à 84). Orthez a, par contre, été battu dans sa salle par Badalone (76 à 72). En coupe Ronchetti, l'équipe féminine de Toulon a disposé de Düsseldorf (85 à 36).*

FOOTBALL. — *La Bulgarie a battu la France par 2 buts à 1, le 15 novembre à Stara-Zagora, en championnat d'Europe des espoirs.*

— *Michel Hidalgo a communiqué la composition de l'équipe de France de football qui sera opposée aux Bulgares ce 16 novembre au Parc des Princes.* Gardien de but : *Rey (1)* ; défenseurs : *Janvion (2), Rio (4), Trésor (5), Bossis (3)* ; milieu de terrain : *Bathenay (6), Guillou (8), Platini (10)* ; attaquants : *Rocheteau (7), Lacombe (9), Six (11)*. Remplaçants : *Bertrand-Demanes, Tusseau, Lopez, Michel, Dalger, Soler. L'un de ces six remplaçants ne figurera pas sur la feuille de match.*

RUGBY. — *L'équipe néo-zélandaise des All Blacks a obtenu une nouvelle victoire (30 à 3) face à une sélection française, le 15 novembre, à Angoulême.*

VOLEY-BALL. — *Le Japon a gagné la deuxième coupe du monde féminine grâce à une ultime victoire sur la Corée du Sud (3 sets à 1). Au classement final, le Japon précède Cuba, la Corée du Sud et la République populaire de Chine.*

MANIFESTATION A L'INSEP POUR LA CÉRÉMONIE DE RENTRÉE

Une centaine d'étudiants en éducation physique ont manifesté contre l'insuffisance du budget de la jeunesse et des sports, mardi 15 novembre, lors de la cérémonie de rentrée à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP). A l'arrivée de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, les manifestants, en majorité de l'U.E.R. en éducation physique de Paris-V, ont protesté aux cris de « Non à l'austérité ! »

Les protestataires éconduits, après l'intervention de M. Claude Pineau, directeur de l'INSEP, le secrétaire d'Etat, dans une allocution improvisée devant plusieurs centaines de stagiaires, a fustigé « la jeunesse qui proteste systématiquement » et a encouragé celle « qui utilise les moyens à sa disposition pour ramener la France dans le peloton de tête des grandes nations sportives ».

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête de la dynastie, l'ambassadeur de Belgique en France et la princesse Werner de Merode ont offert une réception mardi 15 novembre.

Naissances

— *Le sous-préfet du Grandlannay et Mme née Eliane de la Cotardière*, Charles, Solène et Ombline, ont la joie d'annoncer la naissance
d'Alexis,
le 30 octobre 1977.
04400 Barcelonnette.

— M. Philippe Barlier et Mme née Dominique Denobili, ont la joie d'annoncer la naissance de
Caroline
le 12 novembre 1977.

— Philippe et Stéphane ont la joie d'annoncer la naissance de leur sœur
Marie-Laure, Caroline MOISSET
le 26 octobre 1977.
1, boulevard de Beauséjour, 75016.

Décès

François AUBRY

Nous apprenons le décès, venu le 31 octobre 1977 à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans de
M. François AUBRY.
Les obsèques ont été célébrées le vendredi 4 novembre à Mirecourt (Vosges).

[Ingénieur civil du génie maritime, François Aubry, né le 22 octobre 1908 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), occupa, en 1943-1944, des fonctions importantes à l'Office central de répartition des produits industriels, tout en dirigeant un réseau de la France combattante. Il fut, après la guerre, cofondateur et directeur général de la Société d'études et de coopération industrielles. De 1960 à 1967, il fut le directeur général de l'Association Qualité-France, puis, en 1968 et 1969, directeur de l'Institut national de la consommation. Il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.]

— Michelet, Douarnenez, Paris.
Mme Hélène Aftamer,
M. Elie Aftamer et Mme,
Sa famille,
Ses amis en Algérie et en France,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Tahar AFTAMER,
docteur en droit,
ancien avocat au barreau de Tizi-Ouzou,
ancien conseiller au tribunal administratif de Nantes,
avocat au barreau de Quimper.
Ses obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Tréboul (Finistère), le 12 novembre 1977.

— Nous apprenons le décès de
M. Hagop ARAKELIAN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
officier des Arts et Lettres,
ancien officier
de l'armée impériale russe,
survenu le 11 novembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, en son domicile, 20, rue Nungesser-et-Coli, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

[Né en 1894 à Ekaterinodar, en Russie, Hagop Arakélian vient en France en 1921 et fait un stage dans l'armée française. En 1939, il sera engagé volontaire. Journaliste sportif jusqu'en 1932, puis maquilleur de cinéma, il fonde en 1946 la section maquillage de l'Institut des hautes études cinématographiques. Membre du Syndicat des techniciens de la production cinématographique française depuis 1935 et de l'Union des auteurs et techniciens du film depuis 1945, il a été le chef maquilleur de plus de cent quatre-vingt-dix films.]

— Mme Gaston Baissette,
a la douleur de faire part de la disparition brutale, de son mari, le
docteur Gaston BAISSETTE,
pneumo-phtisiologue,
ancien médecin-inspecteur, chef du service médico-social de l'O.P.H.S. de la Seine,
membre de la Société française de tuberculose,
écrivain,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre
de la santé publique
survenue le 5 novembre 1977, à l'âge de soixante-seize ans.
Selon le vœu du docteur Gaston Baissette, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Manguio, le 7 novembre 1977.
Montaud, 34160 Castries.
(Le Monde du 8 novembre.)

— M. et Mme André Bidault, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Michelina Bidault,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel BIDAULT,
président de la Fédération André-Maginot,
président du Comité national du souvenir de Verdun,
membre du Comité du souvenir et des *manifestations nationales*,
administrateur de l'Office national des anciens combattants,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun
médaille de l'aéronautique,
titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères,
leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu à Paris, le 11 novembre, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.
L'inhumation aura lieu à Clémont (18).
101, rue Marius-Sidobre,
94110 Arcueil.
10, rue Michel-Chasles,
75012 Paris.

— Les membres du bureau, du conseil d'administration et les adhérents de la Fédération nationale André-Maginot,
ont le regret de faire part du décès de leur président fédéral
Marcel BIDAULT
membre du *conseil d'administration* de l'Office national des anciens combattants,
grand officier
de la Légion d'honneur
médaille militaire
Croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun
médaille de l'aéronautique
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre à 9 h. 30 en l'église Saint-Louis-des-Invalides.
L'inhumation aura lieu le même jour à Clémont (18).
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

— *Mme François Gatelet*,
M. et Mme René Hartmann,
M. et Mme Félix Collomb,
Mlle Simone Chappel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Francis CHAPPEL,
née Yvonne Béjot,
survenu le 10 novembre 1977, à Paris, et rappelant au souvenir de leurs amis,
M. Francis CHAPPEL,
décédé le 22 octobre 1974.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 16 novembre 1977, dans l'intimité familiale.
72, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— Toute la famille a la douleur de faire part du décès de
Mme Maria FABULEWICZ,
survenu lundi 14 novembre.
Les obsèques auront lieu jeudi 17 novembre.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 13 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 10 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de
Mlle Marthe JULIEN,
De la part de
Mme Christian Kircher, née Hélène Julien, sa sœur,
M. et Mme Jacques Cremer et leurs enfants,
M. et Mme Michel Laporte et leurs enfants,
M. et Mme Christian Kircher et leurs enfants,
M. et Mme Jean Good et leurs enfants,
M. et Mme Christian Good et leurs enfants,
Ses neveux,
Des familles Jarillon, Julien, Rolland, Monnier, Langlet et alliés,
Et tous les membres de la maison de retraite protestante de la Muette.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Sète, le 14 novembre 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
S. CREMER,
41, rue des Martyrs, 75009 Paris.

— Mme veuve Bioquet, sa mère,
M. Maurice Renaud, son époux,
M. et Mme Denis Baumont, sa fille et son gendre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice RENAUD,
survenu le lundi 7 novembre 1977, à Paris.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 10 novembre en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, Paris (16e), dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
48, avenue Foch, 75016 Paris.
22, rue Delabordère,
92200 Neuilly.

— Mme Gérard Roger-Vasselin,
Carole, Christophe et Nicolas Roger-Vasselin,
M. et Mme J. Roger-Vasselin,
Mrs D. King,
M. et Mme Ph. Roger-Vasselin et leurs enfants,
Mme Letestu et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Gérard ROGER-VASSELIN,
survenu récemment à Paris, en son domicile, à l'âge de cinquante et un ans.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivies de l'inhumation au cimetière d'Auteuil.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société le Chèque-Restaurant, 9, rue Quentin-Bauchart, Paris, 8e,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur fondateur et président
M. Gérard ROGER-VASSELIN
survenu récemment à Paris, en son domicile.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivies de l'inhumation au cimetière d'Auteuil.

— Le docteur Jean Visseaux,
a la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-troisième année, de son frère,
M. Jean-Roger VISSEAUX,
directeur d'école, en retraite,
survenu à Reims, le 10 novembre.
De la part de toute la famille,
3, rue Bonhomme,
51100 Reims.

Rectificatif

— Dans l'avis de décès de
M. Claude PETIT,
il fallait lire : de la part de M. et Mme Roger Milange et leurs filles, M. et Mme Jean Milange et leur fils.

Remerciements

— Toute la famille, le personnel et les nombreux amis du
chevalier Jean DIÉRICX
de TEN HAMME,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur peine, lors de son rappel à Dieu, survenu à son domicile, à Montfort-l'Amaury le 1er novembre 1977.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de
M. Raoul GIRARD
ingénieur civil des mines
ancien député du Jura
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

— Une messe sera célébrée le lundi 21 novembre à 18 h. 30 en l'église de la Madeleine, à la mémoire du
colonel Jacques LESUR
décédé le 18 août 1977 à Fréhel (Côtes-du-Nord).
De la part de Mme Jacques Lesur, née Anne-Marie Gerlier, ses enfants et petits-enfants.

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de la
marquise de MAILLE,
née Aliette de Rohan-Chabot,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, en union avec les messes qui seront célébrées à son intention le 16 novembre 1977, à 11 h. 30, en la petite église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92 rue Saint-Dominique, Paris (7e), et le dimanche 20 novembre, à 10 h. 30, en l'église de la Motte-Tilly (Aube).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 19 novembre, à 14 h., université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, Mme Angèle Kremer-Marietti : « L'Anthropologie positiviste d'Auguste Comte. »

— Lundi 21 novembre à 14 heures, université René-Descartes, salle Liard, M. *Guy Le Moal* : « les Bobo, essai sur la nature et la fonction des masques. »

Bienfaisance

— L'Union Mayennaise, 11, rue du Regard à Paris 6e, organise sa vente de charité annuelle le dimanche 20 novembre 1977 (avec repas servis de 12 h. à 14 h.), 23, rue de Babylone à Paris 6e, de 10 h. à 19 h.

Communications diverses

— J.-P. Naudé des Moutis nous prie d'annoncer la parution de son nouvel album d'art « Vieux logis de l'Eure » et la souscription du prochain, « Vieux logis des Yvelines », *présenté* par le duc de Brissac.
Documentation sur demande aux Editions d'Art, 6, rue Prémicourt, 75015 Paris. Tél. : 579-97-58.

— En raison de la mort subite du
docteur Henri EY
le docteur Charles Brisset a le regret de faire savoir que la réception prévue pour le dimanche 20 novembre 1977 est reportée à une date ultérieure.
23, rue Pradier,
92410 Ville-d'Avray.

— L'Association amicale des anciens élèves du Prytanée national militaire de La Flèche, organise la Journée Brutionne à Paris, le samedi 26 novembre. Elle sera clôturée par un grand bal de nuit au cercle des Armées, place Saint-Augustin, à 22 h. 30. Tous renseignements et cartes au siège de l'Association, 12, rue de Babylone, 75007 Paris. Téléphone 548-34-84 (l'après-midi et notamment le lundi jusqu'à 20 heures).

— Une « messe pour l'Europe » sera célébrée le dimanche 20 novembre à 11 h. 30 à *Notre Dame de Paris*, sur l'initiative de la Démocratie chrétienne française et en présence de délégations étrangères des Communautés européennes et des partis démocrates chrétiens de la Communauté. La « Messe du couronnement », de Mozart sera exécutée par deux cents choristes sous la direction de MM. Francis Bardot, P. Giraud et R. Thirot. M. Bardot dirigera également l'orchestre Paul Kuentz. Aux grandes orgues : M. Pierre Cochereau.

— Odon Vallet signera son livre « l'Ens toute nue » le jeudi 17 novembre 1977, à partir de 17 heures, à la librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 548-36-02.

Visites et conférences

JEUDI 17 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 45, entrée de l'exposition, musée du Grand Palais, Mme Oswald : « Naissance à Vincennes de la porcelaine de Sèvres » (entrées limitées).
15 h., devant la chapelle, place de la Sorbonne, Mme Guillier : « La Sorbonne ».
15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Magnani : « Musée Carnavalet ».
15 h., 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Puchal : « Saint-Séverin et son quartier ».
14 h. 45, 34, rue Pavée : « Le *Marais* » (*M. de La Roche*).
15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le café-concert ».
15 h., métro Alfort-Ecole vétérinaire : « L'école vétérinaire d'Alfort » (Paris et son histoire).
CONFERENCES. — 14 h. 30, centre Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, chanoine Osty : « La Bible : qu'est-ce que c'est ? » (CEPRE).
18 h., cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. André Fontaine : « L'Europe face aux Trois Mondes ».
17 h., 107, rue de Rivoli : « L'architecture et le décor intérieur au XVIIe siècle ».
17 h., 50, rue de Varenne, Mme S. Danesi, MM. G. Cineci, C. Malogrini : « Espace et planification territoriales dans l'Italie *fasciste* ».

SCIENCES HUM

La mort de Georges Fried

Un sociologue aux mains calleus

en

PRESSE

Une fédération d'entreprises

Des produits indispensables

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES HUMAINES

La mort de Georges Friedmann

Un sociologue aux mains calleuses

A l'âge de soixante-quinze ans, Georges Friedmann, père de la sociologie industrielle, est décédé mardi après-midi *15 novembre à son domicile* parisien des suites d'une crise cardiaque, comme nous l'avions annoncé dans notre *dernière édition*. Il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la rosette de la Résistance.

Georges Friedman est mort debout. Jusqu'à la fin il a voulu interroger son siècle, participer au meilleur et au pire de l'actualité mondiale. Il y a *quelques jours*, il revenait d'Israël, où il avait séjourné une fois de plus pour prendre le pouls de ce pays qui lui était si cher. Il poursuivait d'arrache-pied à l'Ecole pratique des *hautes études* ses *travaux* de sociologie, s'attachant notamment aux recherches sur la communication. Se *souvenant qu'il avait été* aussi philosophe, il avait accepté de faire, il y a très peu de temps, une *importante* communication à un congrès qui célébrait le trois centième anniversaire de la mort de Spinoza.

Une curiosité inlassable expliquait son horreur du dogmatisme. Sa *conversation* était délicieuse. Auréolé de ses cheveux blancs, cet homme de haute stature, au teint coloré, *aux sourcils en bataille*, aimait chaleureusement jouer avec son interlocuteur au chat et à *la souris*. *Parfois* il laissait tomber sur son *temps* et sur certains personnages qui le peuplaient des *jugements* d'une allègre férocité. Et son rire alors faisait oublier son âge.

C'est bien sûr *comme sociologue* du travail que Georges Friedmann restera présent à la mémoire de générations de *lecteurs*. Dès 1934 il lançait pratiquement cette discipline en publiant son livre sur *les Problèmes du machinisme en U.R.S.S. et dans les pays capitalistes*. Parce qu'il voulait sur ce sujet transmettre d'autres connaissances que livresques, il avait non seulement parcouru le monde, mais tenu à se « *salir les mains* » en travaillant comme ouvrier... après avoir été reçu à l'Ecole normale supérieure.

Bien avant d'autres, il avait compris que l'homme du vingtième siècle était écartelé entre le milieu naturel et le milieu technique. En 1936, il y a donc *plus de quarante ans*, il publiait *la Crise du progrès*, thème qui est devenu de nos jours une rengaine à la mode.

Précurseur, Georges Friedmann le fut sur un autre plan. Ayant accompli un bout de chemin avec les communistes, il rompt avec eux après un voyage en U.R.S.S. D'où sort un livre qui fit beaucoup de bruit à l'époque (1938) : *De la Sainte Russie à l'U.R.S.S.* N'aimant pas faire les choses à moitié, il avait appris le russe et séjourné plusieurs fois en Union soviétique à partir de 1932. Il s'y trouvait en 1936 au moment du premier des trop fameux « procès de Moscou ». *Il n'eut pas besoin* d'attendre les révélations sur le Goulag pour opérer sa mue.

Sous le nom de *Georges Fromentin*, il s'engage, au début de 1941, dans le réseau de résistance du *Musée de l'homme*. Il devient, en 1945, inspecteur général de l'enseignement technique, avant d'occuper, *jusqu'en* 1960, la chaire d'histoire du travail au Conservatoire national des arts et *métiers*.

Grand voyageur, il parcourt le Pérou, le Brésil, le Mexique, le Chili *et* l'Argentine. Ce voyage d'études confirme ses vues sur *le Travail en miettes*, titre qui restera parmi les plus célèbres de ses ouvrages, et il attire l'attention du monde sur *les Problèmes de l'Amérique latine*.

Israël, ce sera pour un peu plus tard. C'est là seulement, en *1965*, qu'il prend conscience de la « judaïcité », de ce qu'elle signifie pour l'observateur *juif* qu'il est. Il publie son livre *Fin du peuple juif ?* « *Doit-on admettre*, écrit-il, *que la survie des juifs, comme l'affirment des interprétations venues d'horizons très différents, s'explique en grande partie par l'antisémitisme ?* »

La condition de l'homme au travail l'amène tout naturellement à une *méditation sur* celle de l'homme tout court.

Il livre en 1970 le fruit de ses réflexions dans ce qui est peut-être son maître *ouvrage* : *la Puissance et la Sagesse*. On y trouve aussi bien des fragments d'une autobiographie, des bouts d'essai et ce qu'il appelle des « *aperçus et raccourcis* ». Mais à travers ces pages, comme un leitmotiv, revient cette interrogation inquiète sur *le* « *grand déséquilibre* » entre la puissance technique qui ne cesse de croître et les forces morales qui sont en voie de sous-développement.

La sagesse que l'auteur préconise n'est pas celle du brahmane. Georges Friedmann a trop bien mesuré les apports de la croissance industrielle pour « *jeter l'enfant avec l'eau du bain* ». Il ne demande rien de moins à l'homme qu'une *conversion*, car comment changer le monde si l'on ne se change pas d'abord soi-même ?

Incroyant, Georges Friedmann avait trouvé auprès de religieux *catholiques comme* le Père Dabosville des confidents dont il ne cessait de vanter la vérité humaine. Tellement lu et commenté, découvreur de... chercheurs, il se défendait d'avoir des disciples. Et pourtant, combien lui doivent des hommes comme Roland Barthes, Yves Delamotte, Joffre Dumazedier, Henri Mendras, Edgar Morin, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, etc.

Il avait depuis plus de dix ans honoré notre journal de sa collaboration sous forme de points de *vue ou de séries* d'articles sur des sujets aussi variés que les institutions supranationales, l'automobile, Israël, la condition ouvrière ou la télévision. Tout récemment, il nous accordait un long entretien pour la rubrique « Les grilles du temps ». A cette occasion, *il* nous parla de la « *malédiction taylorienne* » et de l'autogestion. Nous avions été frappés du scrupule avec lequel il cherchait le mot juste, pensant surtout aux harmoniques de ses *déclarations*, tellement il était frappé par la récupération des idées, de nos jours, à des fins de petite politique.

Comme les *nobles* esprits, il savait lui-même reconnaître ses erreurs et ce trop solide espoir *qu'il avait mis dans* la libération des travailleurs par l'automation. Il n'était pas pour autant devenu pessimiste *sur* la fin de sa vie. Dans la balance, le « brin de paille » qui faisait pencher le *fléau était tout* de *même* celui de la confiance. Il aimait le philosophe Karl Jaspers et la citation qui ouvre *la Puissance et la Sagesse* révélait bien ce qu'il souhaitait de tout cœur : « *Etre homme, c'est être libre. Le sens de l'Histoire, c'est que nous devenions vraiment des hommes.* »

PIERRE DROUIN.

PRESSE

RACHAT D'ACTIONS AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Quelque huit cents actions du *Parisien libéré* (soit 10 % du capital du journal) — détenues par divers porteurs dont MM. Anpetit, Capitant et D. Blocq-Mascart — viennent d'être rachetées par M. Jean-Claude Aaron et un *groupe* d'amis, notamment M. Claude Bouchinet-Serreules.

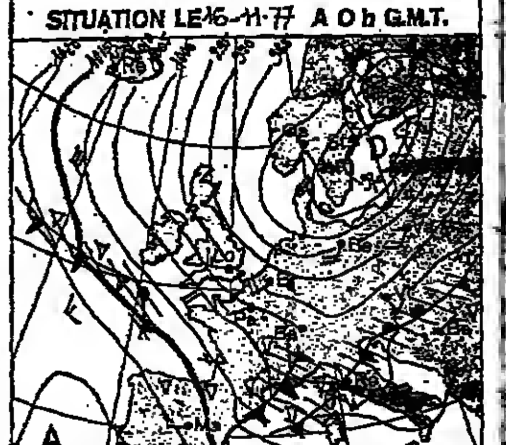
Ancien résistant, membre du réseau *du* colonel Passy, M. Aaron est un promoteur immobilier. L'Union immobilière internationale, *qu'il* dirige, a réalisé notamment la tour Maine-Montparnasse.

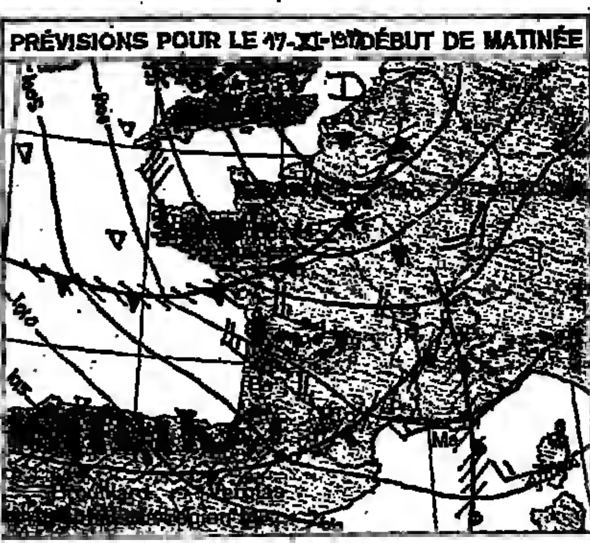
M. Claude Bouchinet-Serreules, compagnon de la Libération, siège au conseil d'administration de nombreuses sociétés, notamment la Compagnie financière (groupe Edmond de Rothschild).



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 novembre à 0 heure et le jeudi 17 novembre à 24 *heures* :

Après une atténuation *temporaire*, le flux d'air froid, de secteur nord-ouest, se renforcera de nouveau sur l'Europe occidentale.

Jeudi 17 novembre, sur l'ensemble du pays, le temps sera *médiocre* et froid, souvent très nuageux avec des pluies en début de journée, puis des averses de pluie, de neige ou de grésil l'après-midi et le soir. Des vents violents, de secteur nord-ouest, atteindront la tempête sur nos régions côtières de la Manche et de l'Atlantique, puis de la Méditerranée. De *violentes rafales sont* également à craindre dans l'intérieur durant les averses, qui seront parfois accompagnées d'orages. Les éclaircies, qui apparaîtront temporairement, seront généralement de courte durée, sauf près de la Méditerranée, où le mistral et la tramontane souffleront.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 novembre; *le second, le minimum de la nuit du* 15 au 16) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et 3 ; Dijon, 9 et 2 ; Grenobal, 13 et 5 ; Lille, 8 et 4 ; Lyon, 11 et 4 ; *Marseille*, 16 et 9 ; Nancy, 7 et 2 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 21 et 12 ; Paris-Le Bourget, 9 et 4 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 16 et 10 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 15 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 19 et 13 ; Berlin, 8 et 4 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Iles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 18 et 14 ; Londres, 8 et 5 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, 3 et 2 ; New-York, 5 et —1 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 20 et 15 ; Stockholm, 8 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 novembre 1977 :

DES DECRETS

● Complétant le décret n° 54-346 du 27 mars 1954 modifié, fixant *les conditions* d'attribution des logements des organismes d'habitations à loyer modéré ;

● Modifiant le décret n° 75-1269 du 27 décembre 1975 relatif à la participation des employeurs à l'effort de construction.

Circulation

● *Coulées de boues sur la ligne Paris-Rome. — Une importante* coulée de boue a recouvert, mardi 15 novembre, la voie ferrée Paris-Rome et la route nationale 6, près de Saint-Jean-de-Maurienne. Des déviations routières et ferroviaires ont été mises en place.

Documentation

DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La septième édition du *Précis* Dalloz, consacré au droit de la Sécurité sociale, prend l'allure d'une véritable *somme* : près de mille deux cents pages, environ quatre mille notes, une avalanche *de références, notamment* de jurisprudence.

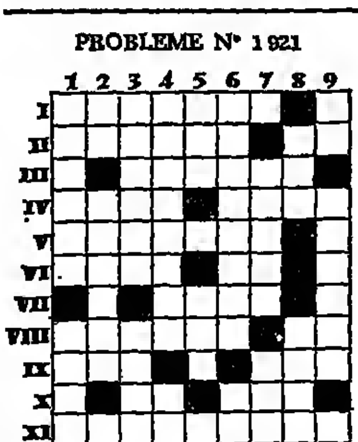
L'auteur, Jean-Jacques Dupeyroux, *directeur du département* de droit du travail à l'université Paris-Assas, a entièrement remis à jour plusieurs *chapitres, notamment* sur l'affiliation et ses critères, sur l'autorité des actes des caisses, *sur* l'assiette des cotisations, sur la réforme des aides au logement, etc. Il a enrichi les annexes de documents récents sur différents aspects politiques et financiers de la Sécurité sociale : rapports Chotard, Granger, Grégoire, etc.

Un index alphabétique, une table des *graphiques*, des notes et des documents annexes, ainsi qu'une table des matières très détaillée, facilite la consultation de ce volumineux ouvrage, indispensable aux spécialistes, mais utile aussi à tous les praticiens.

★ *Droit de la Sécurité sociale*, Précis Dalloz, 7e édit., 1977, 72 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1921



HORIZONTALEMENT

I. Croqua le marmot. — II. Est éblouissant ; Parure d'Emilie. — III. Ne craignent pas les courants d'air. — IV. Terme conciliant ; Pas toujours très propre quand il a été gratté. — V. Genre d'ours. — VI. Poussé par des Bacchantes; Désigne une auguste victime. — VII. Le moindre souci de Charles le Chauve. — VIII. Allège considérablement ; Symbole. — IX. N'implique aucune différence ; Abréviation. — X. Bienheureux ; Fut la providence de tout un règne. — XI. Provoquent des rafraîchissements locaux.

VERTICALEMENT

1. Fugitive quand elle manque de profondeur ; Ile. — 2. Servit à souscrire ; Aussi fragiles que le verre. — 3. En dernier lieu ; Figure mythologique. — 4. Se lèvent tôt ; Diffamateur. — 5. Demande de suplément ; Département. — 6. Science ; Symbole. — 7. Il est impossible de s'en sortir ; Ne dit mot. — 8. Grecque ; La plus haute des récompenses. — 9. Note; *La seule peine prise jadis par un* grand seigneur.

Solution du problème n° 1920

Horizontalement

I. Pipe ; Rhum. — II. Avance ! ; Nu. — III. Rat ; Avoir. — IV. Inespérée. — V. Ers. — VI. Pose ; Te. — VII. Or ; Sénés. — VIII. Reboucher. — IX. Ceinte ; Tu. — X. Suse. — XI. Ennui ; Tés.

Verticalement

1. Pari ; Porche. — 2. Ivan ; Orée. — 3. Pâtées ; Bien. — 4. En ; Eson. — 5. Cape ; Eut. — 6. Révérences. — 7. Ors ; Hé ! ; Ut. — 8. Unie ; Tsé-tsé. — 9. Murène ; Rues.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Entreprise internationale, implantant une nouvelle usine hollandaise de transformation du maïs en glucose destiné à l'industrie alimentaire, recherche pour sa nouvelle branche d'activité un

responsable des activités commerciales

pour le marché français.

Cette fonction comprend le lancement et la vente sur le marché français de glucose de cette usine, la clientèle devant être surtout recherchée dans le secteur des industries de produits alimentaires.

Nous demandons pour ce poste un collaborateur d'environ 30 ans;
- d'excellente présentation;
- possédant une vaste expérience de la vente des matières premières (édulcorants, dérivés de fécules et autres) dans le secteur de l'industrie alimentaire;
- de formation commerciale, ayant de solides notions de technologie alimentaire et chimique;
- une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous offrons au candidat choisi:
- un salaire et des indemnités en rapport avec la fonction;
- une perspective d'évolution rapide dans une société de premier ordre dans son secteur.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec lettre manuscrite jointe à l'attention de M. P.W. Biesheuvel, boîte postale 8074, Coenhavenweg 2, Amsterdam-W II, Pays Bas.

Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.



Coenhavenweg 2
Amsterdam W-II

Produits de consommation
MOYEN-ORIENT

INSPECTEUR-PROMOTEUR

Une des premières sociétés alimentaires françaises fabriquant et commercialisant dans le monde entier des produits de marque de grande consommation, recherche un inspecteur-promoteur pour ses marchés du Moyen-Orient. Les produits sont déjà très appréciés au Liban, en Syrie, en Egypte, en Arabie, au Koweit, etc... et l'entreprise est leader dans son domaine. Le titulaire du poste, sous l'autorité du siège de Paris, assistera les importateurs locaux et aura un rôle de promotion des ventes auprès des grossistes et des détaillants. Le candidat retenu, âgé d'environ 30/35 ans si possible, de formation au moins secondaire, aura une très bonne expérience de la vente en gros et au détail dans les pays arabes acquise de préférence dans une société internationale de produits de grande consommation. Il parlera couramment l'arabe et le français. L'anglais serait apprécié sans être indispensable. Lieu de résidence Beyrouth ou Chypre, déplacements très fréquents dans tout le Moyen-Orient. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et comportera un bonus et une indemnité de voyages.

MSL

Ecrire à B. Mangou
Référence B. 2274
73, Bd Haussmann
75008 Paris

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche pour villages de vacances à l'étranger

UN RESPONSABLE D'ANIMATION

Il devra :
1° Elaborer et contrôler les programmes d'animation ;
2° Diriger une équipe de dix animateurs ;
3° Contrôler le budget et assurer la maintenance du matériel d'animation.

Son travail et son action supposent une implication personnelle importante sur le terrain.
Adresser C.V. détaillé et photo (retournée) sous n° 2.111, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E2),
B.P. 422-09 PARIS.



Société d'ingénierie
Pétrole Pétrochimie
recherche

DIRECTEUR DE CHANTIER (MONTAGE)

pour une unité importante en U.R.S.S.
(éthylbenzène, polystyrènes...)

- RESPONSABLE SUR LE PLAN TECHNIQ. :
  - Coordination des spécialistes (chefs de chantier, ingén...) ;
  - Supervision et contrôle de l'avancement des travaux ;
  - Gestion administrat. et financière du chantier...
- RESPONSABLE SUR LE PLAN HUMAIN :
  - Expérience relations humaines ;
  - Qualités d'animateur avec esprit de décision ;
  - Apte à mener des négociations permanentes à très haut niveau : clients, environnement du chantier, autorités locales.

Nombreux avantages liés à l'expatriement.

Envoyer dossier et candidature sous référence OP/115, à la Direction du personnel, LITWIN S.A., 10, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Important Groupe Français
commercialisant dans ses filiales Françaises et Africaines des biens d'équipement et de consommation durables à caractère technique, offre le poste

Adjoint Directeur Général

dans sa filiale du NIGERIA

(Lagos + 6 agences)
MATERIEL INDUSTRIEL, OUTILLAGE, POMPES, GROUPES ELECTROGENES...

Ce collaborateur devra posséder une réelle expérience sur deux points essentiels :
- pratique effective en matière d'organisation et D'INFORMATIQUE ;
- participation active à une Direction Générale.

35 ans minimum
FRANÇAIS, TOTALEMENT BILINGUE
Rémunération élevée
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE PRÉVU
Résidence Lagos

Env. lettre manuscrite avec C.V. ss le n° 36.148 à :
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Le constant développement technologique dans le domaine de la plasturgie nécessite l'engagement d'un

TECHNOPLAST

ayant suivi une école technique spécialisée, avec expérience pratique et connaissance de la construction et fabrication des moules.
Ce nouveau collaborateur fera partie de notre équipe d'engineering et sera chargé des contacts techniques avec notre laboratoire de recherches ainsi qu'avec notre clientèle.
Connaissances d'Anglais et d'Allemand souhaitées.
Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à prendre directement contact avec notre service du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES S.A.,
CH-2074 Marin/NE,
Tél. : 038/35-21-21 Suisse.

Pour mission d'enseignement 2 à 3 mois Algérie important groupe français recherche d'urgence

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

avec expérience pédagogique
- Technologie ;
- Mécanique ;
- Normalisation.

Nationalité française.
Conditions intéressantes.
Envoyer C.V. + photo sous n° T 1.043 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e

---

Cabinet expertise comptable Marseille recherche pour poste à responsabilité à Abidjan

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

ayt expérience audit. D E C.S. min. Avant. habituels expatriés.
Ecr. n° 7 984, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

---

Leading Brazilian consultant engineering company specialized in Chemical and Petrochemical field requires

5 Senior draughtsmen

having minimum 8 years sound experience in industrial piping. Starting salary according to experience but not less than US $ 1,500. Knowledge of English essential. German, Portuguese or Spanish languages desirable.

Applications to be sent to: ICEM, 16, avenue Jean-Trembley, 1211 Genève 19.

GROUPE FRANÇAIS
recherche

LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

d'une impte Société de TRANSPORT exerçant en AFRIQUE NOIRE

Le candidat retenu répondra aux exigences suivantes :
- âgé d'au moins 35 ans ;
- titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC, DECS) ;
- avoir acquis une expérience dans les domaine de la comptabilité, de la gestion prévisionnelle, de l'organisation administrative et du traitement de l'information.

Perspectives intéressantes pour candidat de valeur.

Env. C.V., photo et prét., n° 38.176, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

offres premier emploi offres premier emploi

SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE LEADER DANS SON MARCHÉ
recrute
dans le cadre des contrats
Emploi-Formation (offre de 1er emploi)

DE JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

de formation IUT/GESTION ou équivalent
Une formation spécifique est assurée.
Possibilité de développer une carrière dans un secteur nouveau et en expansion rapide.

Rémunération attractive nécessitant des déplacements, une voiture est fournie.

Poste à pourvoir sur toute la France.
Le stage débute le 5 décembre.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite de candidature à : GSI/IDS, 127, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

VS AVEZ ENTRE 21 ET 25 A.
LE GROUPE DIFFUS. MOBIL. C.A. 15.000.000 par mois vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
axé sur une formation financière et commerciale.
Après six mois, garantie d'emploi au poste de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
à PARIS ou en PROVINCE.
Ecr. à G.O.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

Jeunes de 18 à 25 ans :

Stages de formation supérieure

Gratuits et rémunérés par l'Etat, préparant à un premier emploi de
GESTIONNAIRE D'IMMEUBLES et d'ensembles immobiliers.
INSPECTEUR TECHNICIEN en maintenance des bâtiments.

- Décembre à juin, temps complet.
- Vacances scolaires.
- Restaurant universitaire.
- Quartier Saint-Lazare.
- Aide au placement.

Ecrire ou téléphoner au
CEFLU
6, rue de Vienne, 75008 Paris
tél. 522-58-10

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

recherche pour son activité ENGINEERING

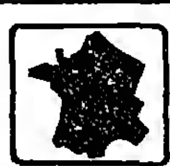
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé Grande Ecole

Avec 3 ans d'expérience minimum dans DOMAINE PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

Grande disponibilité pour déplacements France et Etranger. Anglais ou Allemand indispensable.

Adr. C.V. manuscrit à la Direction du Personnel.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE TRANSIT
EN PLEINE EXPANSION recherche pour
MARSEILLE

ADJOINT HAUT NIVEAU

au PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Age 35 ans minimum
Qualités requises en matières de GESTION et COMMERCIALES TRANSIT et TRANSPORT
Deux langues obligatoires dont l'anglais.
5 ans minimum d'expérience.

Adr. curric. vitae, photo et prétent. sous n° 36.164 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
REGION NORD recherche

CHARGÉ d'ÉTUDES

pour la conception des équipements publics d'une ville nouvelle

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur (au minimum licence en sciences économiques, ou tout autre diplôme équivalent) et disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire.

Adr. demande + C.V. + photo à M. Fabry-Epale, rue Yves-Decugis - 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.



SOCIETE NATIONALE
ELF AQUITAINE (Production)
recherche pour son Usine de LACQ (64000)

UN INGENIEUR

DIPLOME GRANDE ECOLE
avec spécialité complémentaire en CHIMIE
pour poste opérationnel en exploitation.
Expérience professionnelle d'au moins 3 ans exigée.
Dégagé obligations militaires.
(Référence 101.M)

UN INGENIEUR MECANICIEN

DIPLOME GRANDE ECOLE
MEME DEBUTANT
Dégagé obligations militaires.
(Référence 102.M)

Expatriation à prévoir dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire en rappelant la référence du poste choisi avec C.V. et photo à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement, Bâtiment Mestressat - 21 bis, avenue des Lilas - 64000 PAU.

Les Compagnies d'Assurances
LA PRESERVATRICE VIE
LE LLOYD DE FRANCE VIE
offrent

15 STAGES

A DES JEUNES SANS EMPLOI
- âgés de moins de 25 ans
- libérés des obligations militaires
- titulaires de la Licence en Sciences Economiques ou d'un diplôme équivalent
- ayant le sens des contacts.

Une solide formation technico-commerciale leur sera donnée au cours d'un stage de 6 mois débutant en Décembre.
A l'issue de cette formation, les stagiaires pourront présenter leur candidature pour des postes

d'inspecteur

dont les attributions sont les suivantes :
- animation d'un réseau commercial
- participation à la vente.

Ces postes seront à pourvoir en majorité en PROVINCE.

Envoyer une lettre manuscrite avec c.v. et photo au Département du Personnel, 18, rue de Londres 75439 Paris cedex 09.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche

9 COMPTABLES

Possédant B.T.S. ou D.U.T.
Stages 18 mois à Paris à l'issue affectation : Marseille, Nantes, Lyon, Toulouse, Lille ou Tours. Débutants diplômés acceptés.
Tél. pour rd-vs 285-22-63.

A dater du 1-1-1978 poste vacant de Directeur du Service social et de Sauvegarde du département de l'Aisne (AEMO, T.P.S., Enquêtes Sociales, Préventions Sociales). Critères C.C.N.T. 1966. Ecr. Président, 7 av. Gambetta, 02000 LAON.

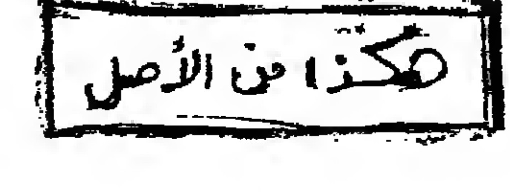
EN BRESSE - cherche gérant restaurant touristique grandes salles pour noces et banquets (120 places) proximité BOURG-libre. Ecrire au C.D.A.R., 1, place Clemenceau, 01000 BOURG-EN-BRESSE.

Importante Société Produits Phyto-Sanitaires rech.

ANIMATEUR DE VENTES

Pour assister son réseau de distribution sur secteurs : OISE, SOMME, SEINE MARITIME. Formation agricole et expérience de la vente indispensable. Connaissance des réseaux de distribution appréciée. Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1.131 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



هكذا من الأصل

offres d'emploi

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE



ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour la réalisation et le suivi de systèmes temps réel d'informatique médicale

un ingénieur logiciel

ET

un analyste programmeur

NIVEAU BTS - DUT

Pour ces 2 postes, 2 à 3 années d'expérience sur mini-ordinateur sont nécessaires.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à ROCHE BIOELECTRONIQUE
Direction du Personnel
16-18, Avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

programmeur débutant

Importante Société Industrielle implantée à NEUILLY offre à un titulaire du D.U.T. informatique, libéré des obligations militaires, un emploi de programmeur.

Une formation de 2 mois sera assurée avant l'affectation à l'un des groupes de travail.

Envoyez CV détaillé sous no 3130 à SPERAR 12 rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra

---

Une des plus importantes sociétés de services informatiques, en développement continu, crée à PARIS un poste

chef de centre informatique

Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce nouveau centre de télétraitement (études, systèmes, conseil client, budgets, exploitation des équipements IRIS 80). Il anime et dirige une équipe d'une vingtaine de personnes.

De formation supérieure, âgé de 32 ans minimum, il justifie de réelles compétences en :
- traitement de l'information sur machines à assez grosse configuration (HB 66, IRIS 80,...)
- encadrement et animation d'équipes système, exploitation et assistance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 731M à notre conseil

centor — DEPARTEMENT EMPLOI
13bis, rue Henri-Monnier — 75009 PARIS

GIS
Gestion Informatique Système

Pour poursuivre son expansion

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
D.U.T. ou MAITRISE INFORMATIQUE

avec 1 à 3 ans expériences. Mat. I.B.M.

— PL 1/OS (réf. AP 45)
(IMS - DL 1 très apprécié)
OU
— COBOL/OS (réf. AP 46)

Délai de disponibilité rapide.

Envoyer C.V. 48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

Nous sommes un groupe industriel dans le secteur électromécanique avec un C.A. de 1,5 milliard de francs et une forte activité à l'étranger

Pour une société nouvelle basée sur un produit de technicité avancée, recherchons

DIRECTEUR GÉNÉRAL

capable de lancer cette Société de Production et de vente en assurant personnellement au départ la commercialisation du produit (petit nombre de clients de haut niveau) C.A. objectif : 20 millions de francs en 1980 suivi d'un fort développement.

Le candidat devra avoir :
— Dynamisme et forte personnalité ;
— Une expérience confirmée dans les domaines commercial et gestion ;
— Une formation ingénieur avec connaissances en électricité ou électronique ;
— Une bonne connaissance de l'anglais.

Travail en région parisienne

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous n° 36.538 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE

recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités de diffusion d'équipements d'électronique médicale un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

responsable REGION PARISIENNE pour
- organiser la prospection des services hospitaliers spécialisés,
- assurer les contacts avec l'administration hospitalière
- suivre les négociations techniques et commerciales,
- vérifier la bonne exécution des engagements envers la clientèle.

Le candidat retenu trouvera sa place au sein d'une équipe dynamique qui lui donnera les moyens de s'imposer comme

responsable de la gamme "surveillance-électronique" et "respirateurs"

Une expérience du milieu hospitalier serait un atout important.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par M. BENOIT - Direction du Personnel KONTRON S.A. - 6 rue des Frères Caudron 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY à qui vous voudrez bien adresser lettre, C.V., photo et rémunération actuelle.

LE DÉPARTEMENT COMMERCIAL

D'UN IMPORTANT GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES, RECHERCHE

ADJOINT AU RESPONSABLE MARKETING

SON PROFIL :
- homme d'études, il se verra confier le suivi commercial des produits de la Société, l'examen des produits de la concurrence, la tenue de statistiques, l'exploitation d'enquêtes.
- homme de contact, il écoutera les hommes de terrain pour proposer les améliorations sur le plan commercial.
- diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent.
- une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction commerciale serait fort appréciée.

Envoyer photo, C.V. mentionnant obligatoirement prétentions, date de disponibilité sous référence 579, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS, Cedex 09, qui transmettra.

---

emplois régionaux

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS
LABORATOIRE D'APPLICATIONS

cherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS-ELECTROTECHNICIENS

1) pour la réalisation de projets concernant des dispositifs de puissance et la définition des transformateurs intervenant dans ces dispositifs. Expérience de 2 ans minimum en milieu industriel plus spécifiquement dans les alimentations à découpage ou le balayage télévision à transistors.

(référence SCLA 1177.351/1)

2) pour applications linéaires. 2 ans d'expérience minimum en transmissions de données ou réseaux de télécommunications ou systèmes d'acquisition et traitement du signal ou circuits «hyperfréquences».

(référence SCLA 1177/351/2)

Bonnes connaissances de l'anglais demandées.

Postes à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (près de NICE).



Ecrire avec C.V., photo, prétent. et date de disponibilité en précisant la référence à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

CRÉDIT AGRICOLE NIORT

recherche

UN (UNE) CONTROLEUR

pour compléter son équipe Audit.

Le poste confié nécessite :
- une large ouverture d'esprit et une bonne aptitude à l'analyse et à la synthèse ;
- une connaissance approfondie des opérations bancaires acquises notamment dans des fonctions diversifiées.

Le candidat sera chargé du contrôle des procédures comptables et administratives.

Env. C.V., photo et prét. à CREDIT AGRICOLE, Service du Personnel
4, bd Louis-Tardy, 79009 NIORT CEDEX.

Picardie Ville moyenne - 180 km Nord-Est Paris Le Président d'une Société de moyenne importance (C.A. groupe 35 M.F., forte position exportatrice) spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de manutention de sacs et de vrac rech.

SON FUTUR RESPONSABLE TECHNIQUE

Le candidat, âgé au minimum de 35 ans, éventuellement diplômé d'une Grande Ecole (AM - ECP - ICAM, etc.), sera chargé de la supervision et de la coordination de l'ensemble des services techniques de la Société et aura en outre à assister le Président dans la Direction du Personnel.

Langue (s) étrangère (s) très souhaitée (s).

Adresser C.V. manuscrit + C.V. + prétentions à : FIDORGA, réf. D.P., Les Allées de Valois, 18 bis, rue de Villiers, 92300 Levallois. Réponse et discrétion assurées.

ENTREPRISES SUD JURA EN FORT DÉVELOPPEMENT

LEADERS SUR LE MARCHE FRANÇAIS ET INTERNATIONAL

CRÉENT POUR FAVORISER LEUR REGROUPEMENT

LES FONCTIONS DE :

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

niveau Etudes Supérieures - Expérience gestion du personnel - Accords d'entreprise - Relations sociales.

CHEF COMPTABLE

niveau D.E.C.S. - Expérience de quelques années dans un poste similaire - Comptabilité - Trésorerie - Bilan - Fiscalité.

— POSTES FONCTIONNELS s'intégrant dans une équipe dynamique, destinés à des hommes capables de s'imposer en souplesse par leurs compétences.
— Cadre de travail agréable dans ville de province située entre Lyon et Genève.
— Rémunération en rapport avec la valeur des candidats.

Adresser C.V. + Photo + Prétentions à HAVAS LYON N° 9311, qui transmettra.

Une MOYENNE ENTREPRISE FROMAGÈRE SITUÉE en HAUTE-SAVOIE commercialisant des produits de haut de gamme qui ont assuré sa notoriété au plan national, recherche

un COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

pour assurer les fonctions

d'INSPECTEUR des VENTES

Il sera chargé de l'animation du réseau de ventes multicartes et du développement de celui-ci.

Il s'occupera personnellement de la prospection des clients nouveaux, des relations avec les grossistes et les centrales d'achats.

Ce collaborateur sera avant tout un homme de terrain d'une grande disponibilité et capable d'accéder à terme à des responsabilités de direction.

La rémunération motivante sera complétée par des primes d'objectifs.

Un véhicule personnel est indispensable et la résidence en Haute-Savoie souhaitée.

Env. lettre manuscr., C.V., photo et prét., n° 36.479, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Recherchons pour

LA CORSE

JEUNE

CHEF DE GROUPE

NOUVEAUTE-BAZAR pour seconder directeur de magasin.

Expérience magasin populaire souhaitée. Connaissance marchandises et gestion indispensable.

Adr. C.V. précis et détaillé avec photo à n° 11.123, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

SOCIETE DE DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES recherche pour région Centre

RESPONSABLE DES VENTES

Il sera chargé de l'animation et du contrôle d'une équipe de vendeurs dans le cadre d'une politique commerciale définie. Il est ordonné, méthodique, dynamique. Il a des aptitudes au commandement. Il aime les contacts humains. Salaire annuel 55.000 F susceptible d'évolution si candidat fait preuve d'efficacité.

Adresser C.V. et photo à Havas 63002 Clermont n° 7.654.

Dans le cadre de la création d'un département voyages sur la région MIDI - PYRENEES, notre groupe recherche pour lancer notre agence à PERPIGNAN

UN DIRECTEUR D'AGENCE DE VOYAGES

CONFIRME

Le candidat possédera les connaissances approfondies du métier (notamment voyages de groupes) acquises à un poste de responsabilités similaires.

Il présentera également un profil commercial nécessaire pour prospecter et animer le réseau de distribution.

Salaire en fonction des compétences, position cadre.

Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée) et prétent. n° 36.425, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

---

chef produit

Importante Société Alimentaire recherche CHEF PRODUIT.
- devant intégrer une équipe Marketing dynamique et performante et développer les Nouveaux Produits,
- Il lui est demandé une expérience de 1 à 2 ans d'Assistant Chef Produit Junior,
- ce poste convient à tout élément d'esprit entrepreneur, créatif et réalisateur,
- localisation proche banlieue Ouest Paris,
- salaire 100.000 F/an.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 2632-M à I.C.A. qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



recherche pour son département INFORMATIQUE SECTEUR CIVIL

PROGRAMMEURS

DUT ou équivalent.

- Ils participent à la réalisation de projet temps réel à base de mini ou micro-processeur.
- Ils assurent la programmation et collaborent à l'intégration.

Il convient pour ces postes d'avoir une expérience ou des connaissances en programmation sur mini-calculateurs temps réel ou micro-processeurs.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 223

MATRA Monsieur KORFAN BP. n°1 78140 VELIZY

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

avec important programme de recherche Recrute pour son Laboratoire de Pharmacocinétique (proche banlieue Sud).

TROIS TECHNICIENS (NES) SUPÉRIEURS (ES) CHIMISTES ou BIOCHIMISTES

Expérience Chromatographie gazeuse.

Avantages sociaux. — Horaires personnalisés.

Adresser C.V. à DARDAINE, B.P. 340, 75624 PARIS, CEDEX 13, sous la référence 441.

LE DEPARTEMENT EMPLOI DU CENTOR spécialiste en

recherche de cadres et assistance aux évolutions de carrière

souhaite coopter un nouveau

consultant (h. ou f.)

FUTUR PARTENAIRE

De formation supérieure, son expérience d'au moins quatre ans chez un Conseil ou en entreprise lui permet de prendre en charge immédiatement l'intégralité de missions de recrutement.

Ecrire confidentiellement sous référence M735 à François CORNEVIN, Directeur du Département Emploi

centor
13 bis, rue Henri-Monnier — 75009 PARIS



RECHERCHE :

— Ing. TV couleur (récepteur) pour cours de maintenance à techn. après-vente. Réf. IT.

— AT Electroniciens (V 3) pour diriger TP électron. gén. et TV noir-blanc, couleur. Réf. AT

— Ing. Electron. Pos II pour cours théoriques et TP agents techn. de Labo. Réf. IE.

— Ing. électr. acousticiens avec pratique radio-électr. et HIFI pour enseign. dépannage à futurs techn. après-vente. Réf. IEA.

— Ing. logicien pos. II (connaissances appréciées microprocesseur). Réf. IL.

— Ing. plateforme pr. enseign. spécialisé futurs agents platef. et chantier. Réf. IP.

Contrat à durée déterminée ou vacation : Postes à pourvoir à compter du 1er décembre 1977. Env. C.V., prétentions et photo (en rappelant la référence du poste choisi), à :

CIEFOP, 83-85, bd Vincent-Auriol - 75013 PARIS.

DU PONT

DU PONT-DE-NEMOURS FRANCE recherche pour son département Produits et Matières Plastiques

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

dont la mission est d'assurer et de promouvoir la vente de produits industriels de haute technicité en France et éventuellement en Europe.

Jeunes et aimant la vente, les candidats doivent pouvoir justifier d'une formation d'ingénieur mécanicien ou chimiste, parler et écrire couramment l'anglais.

Une première expérience dans un domaine comparable, et la connaissance d'autres langues, seraient un atout supplémentaire.

Leurs activités vont les amener à se déplacer : il leur faut aimer voyager et être prêts à accepter ultérieurement une offre d'emploi au sein de la Société à l'étranger.

Les candidatures et la rémunération souhaitée sont à adresser, sous référence n°406 M, à DU PONT-DE-NEMOURS FRANCE S.A. Service du Personnel, 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

MacGREGOR COMARAIN S.A.
92410 VILLE-D'AVRAY

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL SPECIALISE DANS L'EQUIPEMENT NAVAL, LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE
recherche

POUR UNE ACTIVITE NOUVELLE EN EXPANSION RAPIDE AXEE SUR L'EQUIPEMENT PORTUAIRE :

1) UN RESPONSABLE MARKETING EXPORTATION

Formation Grandes Ecoles d'ingénieurs ou de commerce avec, dans ce cas, une expérience des biens d'équipement.

2) UN RESPONSABLE TECHNICO COMMERCIAL

3) UN INGÉNIEUR (A. et M. ou équivalent)

capable d'assumer les responsabilités du service technique.
Expérience requise en chaudronnerie et mécanismes hydrauliques et électriques.

POUR CES TROIS POSTES LIEU DE TRAVAIL :

VILLE-D'AVRAY

- 20 km OUEST DE PARIS.
- ANGLAIS EXIGE AINSI QUE CINQ ANNEES D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE.
- Une expérience « MARINE » sera très appréciée.
- Déplacements fréquents.

Adr. C.V. et photo (à l'attention de M. PONTIER) : MacGREGOR COMARAIN S.A. Boite Postale 21 - 92410 VILLE-D'AVRAY.

Laboratoire de recherches
demande

CHIMISTE ORGANICIEN

Doctorat ou D.E.A.
+ connaissances en Biochimie
(si possible expér. en Electrofocalisation sur gel)

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à REGIE PRESSE, n° T 001090 M. - 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ

OFFRE POSTE D'

ATTACHÉ de DIRECTION

POUR LES RELATIONS EXTERIEURES
Age minimum 30 ans

Après un stage de formation, ce cadre assurera les contacts auprès des entreprises adhérentes et de leur personnel.

La préférence sera accordée à un cadre ayant l'expérience des régimes d'assurances de groupes ou de retraite collective.

Les intéressés devront résider à PARIS, posséder une voiture et pouvoir se déplacer plusieurs fois par an en province pour des absences de une à trois semaines.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo avec rémunération actuelle et prétentions sous référ. 659 à : CAMPBELL - B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

La Direction de Production, d'un important Constructeur de Matériel T.P. recherche pour renforcer son efficacité (poste à pourvoir au Nord-Est de Paris)

RESPONSABLE GESTION INDUSTRIELLE

pour animer et diriger des services d'environ 180 personnes (y compris magasins et manutentions) ayant pour mission de programmer l'ordonnancement et le lancement des fabrications des usines dont il suivra et contrôlera l'ensemble des productions.

En étroite liaison avec les Directions Commerciale et Technique, il devra définir la stratégie et l'organisation de la gestion de la Production.

Ce poste de haut niveau ne peut convenir qu'à un homme âgé au minimum de 35 ans, diplômé d'une grande école (Centrale, A.M., etc...) et justifiant d'une expérience réussie de la GESTION DE PRODUCTION acquise si possible dans le cadre de fabrications mécaniques de moyenne série.

Connaissance de l'Anglais appréciée.

Adresser C.V. détaillé photo et prétentions sous référence 393 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
UN

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ayant
- formation I.U.T. ou supérieure ;
- *minimum 2 ans d'expérience mini-informatique ;*
- orientation vers la réalisation d'applications utilisant DBMS ;
- travaillé sur matériel HP 3000 et HP 1000 ou équivalent ;
- connaissance FORTRAN et COBOL ;
- bon contact humain et connaissance de l'anglais.

POSSIBILITE D'EVOLUTION IMPORTANTE.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé au n° 1932 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

PARIS

COMPAGNIE D'ASSURANCES
faisant partie d'un Groupe Européen très connu,
nous recherchons

un débutant licencié en Sciences Economiques

- option «Economie» appréciée

Après une formation, d'au moins 6 mois, il sera affecté à notre département Vie et intégré dans une équipe jeune.

Ces fonctions s'adressent à un jeune diplômé actif. Elles impliquent, à terme, des responsabilités d'encadrement.

Réf. 71441/M

le futur chef des Services Comptables

ayant quelques années d'expérience, formation études supérieures (Sup. de Co., option comptabilité, D.E.C.S.) connaissant la fiscalité.

Rattaché au chef de département Comptabilité-Finances, il deviendra le responsable de la comptabilité générale et d'exploitation, trésorerie et encaissements ; il aura toute initiative visant à améliorer le fonctionnement de son service. Effectif du service : 15 personnes. Comptabilité mécanisée à 80 %.

L'expérience comptabilité «Assurances», organismes financiers est appréciée.

Réf. 71442/M

sélé CEGOS

Veuillez adresser, lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo, rémunération souhaitée, sous référence choisie, à R. VEROET, à Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

BALLY-FRANCE
recherche
RESPONSABLE SYSTÈME
connaissant OL 1, CICS, transmissions de données pr ordinateur 370/138 sous DOS.
Ecr. avec C.V. dét. et prét. à M. MAFFRE, B.P. 208, 75526 Paris, Cédex 11.

SOCIETE INDUSTRIELLE EST PARISIEN
recherche

UN TECHNICIEN

pour prendre en charge le service achats, approvisionnements et sous-traitance.

Age minimum : 30 ans.
5 ans d'expérience dans fonction similaire.

Env. C.V. + photo + prét. à n° 18.208 B - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Ville 40 000 hab. Ouest Paris ZUP recherche URGENT
ANIMATEURS
DIRECTEUR ÉQUIPEMENT
socio-éducatif.
Ecr. n° 714.955 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Etablissement financier
recherche

UN RÉDACTEUR DES CRÉDITS ET CONTENTIEUX

niveau
brevet professionnel de banque.

Adresser C.V. sous réf. 5613 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063-Paris Cedex 02 qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER près gare RER-Ouest à Chatou cherche COMPTABLE, brevet professionnel. Tél. : 976-37-61.

T. I. T. N.
spécialisée dans l'ingénierie des systèmes temps réel recherche pour son développement dans le domaine téléinformatique et télécommunications, bases de données et traitement de transactions

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJET
grande école
ayant plusieurs années d'expér. en informatique temps réel

INGÉNIEURS ÉTUDES
grande école ou équivalent même débutants
pour participer à la réalisation de projets sur minicalculateurs temps réel.
Env. C.V., photo et prét. à : T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS.

Etablissement financier (78) Versailles recherche pour sa direction financière
JEUNE HOMME
niveau DECS, dégagé OM.
Env. C.V. ss n° 18.996 B, Bleu, 17, rue Lebel, 94300-Vincennes, qui transmettra.

ORGANISME FINANCIER
PARIS-16e recherche

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

HOMME, bonne expérience de la comptabilité générale et de la gestion informatisée indispensable.

POSITION CADRE

Adresser curriculum vitae et desiderata sous réf. 103, EUROLEAD, 68, rue de Rennes, PARIS-6e.

CIT Alcatel

CIT ALCATEL

DEPARTEMENT COMMUTATION
78140 VELIZY
recherche pour ses
SERVICES CENTRAUX DE COMPTABILITE ANALYTIQUE

UN COMPTABLE de haut niveau

Ayant plusieurs années d'expérience dans les problèmes de consolidation.

Il sera chargé de mettre en place et de suivre une technique de centralisation de différents comptes d'exploitation en provenance d'unités décentralisées.

Diplômes exigés : B.T.S. et D.E.C.S. ou diplôme supérieur d'études comptables.

Envoyer C.V. et prétentions et photo, à CIT ALCATEL Service du Recrutement 10, rue Latécoère 78140 VELIZY en précisant la référence 35933.

COLMANT CUVELIER

Firme Européenne spécialisée en transmissions mécaniques
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour secteur Paris et banlieue
Ce poste conviendrait à un

Ingénieur débutant

motivé pour la vente d'équipements industriels.

Ecrire avec curric. vitae complet ss le n° 3.389 à : Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

INSTRUMENTS S.A
ISA JOBIN YVON

Recherche

CONTROLEUR DE GESTION

de formation supérieure

- Ingénieur grande école ou diplômé d'une grande école commerciale.
- Expérience réussie de 5 ans minimum dans le pilotage économique d'une entreprise moyenne.

La préférence sera donnée à un candidat justifiant d'une formation comptable de niveau élevé.

Adresser C.V. détaillé + photo à : M. DER AGOBIAN
JOBIN-YVON
16-18, rue du Canal - 91160 LONGJUMEAU

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS RECHERCHE

UN CHEF DE PROJETS

pour le développement et la mise en place sur ORDINATEUR C.I.I.-H.B. SERIE 66 d'un système de paye et de gestion du personnel.

PROFIL DEMANDE : Ingénieur grande école ou M.I.A.G., ayant 1 à 2 ans expérience dans le domaine concerné.
Connaissant le matériel C.I.I. - H.B.

Envoyer C.V. et prétentions sous la réf. I.N.P. 1 au n° 714503 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

HB NETWORK INFORMATION SERVICES

Filiale de HONEYWELL INFORMATION SYSTEM et de la Cie des MACHINES BULL

Premier distributeur en Europe de Service Time-Sharing
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Chargés de la promotion et de la vente des services et produits informatiques auprès de sociétés sélectionnées dans un marché en expansion.
De formation supérieure commerciale ou technique, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise et, si possible, une expérience antérieure dans la vente de services ou matériels informatiques.

Envoyer C.V. à M. R. NOELL, HB - N.I.S. FRANCE. Tour Atlantique, CEDEX 06, 92080 PARIS LA DEFENSE.

E.C.E.
recherche
pour son bureau d'études « AERONAUTIQUE » PARIS (20e)

PERSONNEL
expérience 2 à 3 ans

AT 3 ELECTRONICIEN
Circuits analogiques et digitaux Niveau B.T.S. ou D.U.T.

E 1/E 2 DESSINATEUR
en tôlerie fine et circuits imprimés.

Adresser C.V. avec prétentions à E.C.E. 157, rue Pelleport, 75020 PARIS

EU-SELEC
pour importante Engineering pétrole, recrute 10 CADRES et EMPLOYES
COST-CONTROL
pour suivi budget, gestion et comptabilité commerciale.
Diplômes Ecole Supérieure de commerce. Indispensable bilingues anglais.
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
63, av. F.-Roosevelt, Paris (8e) 225-61-10 256-37-20
Demander M. DERAI chargé du recrutement

VILLE DE MITRY-MORY 77290 (13.741 habit.) rech. pr service comptabilité REDACTEUR ou CHEF DE BUREAU ayt expér M 12, logement à titre onéreux Ecrire à M. le Maire.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE filiale d'un groupe filiale d'un groupe international
recherche un
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
IUT de Pharmacologie
5X8 - Avantages sociaux *Restaurant entreprise*
Ecrire avec CV, références, photo, prétentions à LABORATOIRES DACOUR B.P. 66 92404 COURBEVOIE Cedex

---

INSTITUTION DE PREVOYANCE en plein essor recherche son
RESPONSABLE PRODUCTION GROUPE
Ce poste ne peut convenir qu'à un bon vendeur. Préférence sera donnée à personne ayant connaissance en assurances.
Excellente situation (fixe + commission + frais + avantages sociaux).
Ecr. C.V. et prét. à n° 49060 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, Paris-8e

---

Société de services et conseils en informatique
recherche
en vue du développement des activités de son département informatique industrielle

UN INGÉNIEUR
TECNNICO COMMERCIAL
3 à 5 ans d'expérience en process control, automatisme sur mini calculateurs

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. ATTY mention/enveloppe Emplois et Carrières, 30, rue Vernet, 75008 - PARIS.

Notre Direction construction assure la maîtrise d'œuvre d'importantes réalisations en matière de stockage d'hydrocarbures, installations portuaires ou d'aéroports, bâtiments industriels...

Pour leur confier la responsabilité de la partie électrique, dans les projets que cette Direction prend en charge, notre Société, importante société pétrolière internationale, recherche :

des INGÉNIEURS Confirmés en électricité - autromatisme

Ils devront participer à l'élaboration des projets, à la préparation des appels d'offres, ainsi qu'à l'élaboration des recommandations.
Ils dirigeront l'ingénierie chargée de l'étude, surveilleront les chantiers et assureront le contrôle budgétaire des opérations engagées.
De formation Grande Ecole, les candidats seront âgés de 30 ans au moins. Ils pratiqueront obligatoirement l'anglais. Basés à Paris, ils seront aptes aux déplacements de courte et longue durée et envisageront même une expatriation en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez C.V. + photo à n° 36.579. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

MANAGER

Pour centre commercial Paris-Est

- Pour fonctions d'administration et de coordination. Liaison entre locataires et propriétaire du centre.
- Formation commerciale.
- Expérience contacts humains.
- Très bonne présentation.
- 35 ans minimum.
- Anglais exigé.

Envoyer curriculum vitae, photo + prétentions à : M. A. E. TRIGGS, ORBISA-FRANCE S.A. 14, rue de Bassano. — 75783 PARIS Cedex 16.

BANQUE PRIVÉE
GROUPE SUEZ
recherche pour son siège QUARTIER ETOILE

ATTACHÉ COMMERCIAL

- Dynamisme, sens commercial indispensables.
- Expérience bancaire de plusieurs années au contact de la clientèle nécessaire.
- Formation enseignement supérieur souhaitée.

Ce poste offre de larges possibilités de promotion à un candidat de valeur désireux d'améliorer sa situation.

Ecrire avec C.V. man., prétent. et photo (ret.) numéro 49137, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANT CABINET INGENIEURS-CONSEILS
cherche
TRADUCTEURS
ayant expér. de la rédaction des brevets d'invention dans les domaines :
- ELECTRONIQUE
- MECANIQUE
- ELECTROTECHNIQUE
- TEXTILE

à partir de documents allemands et anglais. Env. lettre et réf. ss. n° 17337 B - Bleu 17, r. Lebel, 94300-VINCENNES

CONTROLE ET EXPERTISE
recrute
STAGIAIRES CONFIRMÉS
N 3 et N 4
Env. C.V. et prétentions, 8, rue Charles-Pathé, 94300 Vincennes.

Homme, jeune, expérience vente livres, soit comme vendeur ou représentant, recherché pour ACTIVITES VENTE ET RELATIONS PUBLIQUES Paris - Province
Ecrire à G. BOURDIN 1, rue du 29-Juillet, 75001 Paris.

---

secrétaires secrétaires

Secrétaires de direction

Huré S.A.
CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MACHINES OUTILS

Cadre agréable - Restaurant d'entreprise Parking
recherche pour son Président

SECRÉTAIRE de DIRECTION

Minimum 35 ans

- Très bonne rédactrice et sténo-dactylo ;
- Organisée et méthodique ;
- Bonne présentation ;
- Expérience d'un poste équivalent de 5 années nécessaire.

Envoyer curriculum vitae manuscrit complet et détaillé avec prétentions et photo : à HURE S.A., Service des Affaires Sociales. 80, rue des Meuniers, 92222 BAGNEUX. (Une entière discrétion est assurée.)

Société à NEUILLY
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
bilingue anglais

Poste chargé avec contacts humains nécessitant de la vivacité et de l'amabilité.

Adresser C.V. détaillé et indiquer prétentions sous référ. 241, à CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS

RECHERCNONS UNE
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE
pour poste mi-temps, 14 à 18 h. 5 jrs semaine. Ecr. avec C.V. à M. COTTIN, 11, r. P.-et-M.-Curie, 75231 Paris Cedex 05.

SOCIETE GUILLEMINOT (9e)
recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE

Sténodactylo expérimentée, allemand, français, anglais. Connaissance parfaite de l'allemand.

- Libre rapidement ;
- 5 X 8 X 13 ;
- Avantages sociaux.

NE PAS SE PRESENTER.

Envoyer C. V. + prétentions à SOCIETE GUILLEMINOT, B.P. 709-09, 75429 PARIS CEDEX 09.

LABORATOIRES LAROCHE NAVARRON
recherchent
SECRÉTAIRE TRILINGUE
(français, anglais, espagnol)
Expérimentée sténo.
Libre rapidement.
Avantages sociaux.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo retournée, prétent. au Service du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

Secrétaires

CABINET D'ARCHITECTURE
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
CONFIRMEE
Adresser C.V. et prétentions à N° T 001143 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

---

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

capitaux ou proposit. comm.

ALLEMAGNE
recherchons
ASSOCIATION
ou
PRISE PARTICIPATION
avec **PÉRIODIQUE FRANÇAIS**
Ecrire HAVAS LYON 5076 81, rue de la République. — LYON.

Part. rech. participation ou en totalité dans société bien implantée import-export. Ecr. sous n° 9.423 à P.M.P., 69, r. de Provence-9e, qui transm.

PARIS-15e
LOCATION R.-de-C. 500 m². Libre fin 1977. Equipé en Centre informatique, salle ordinateur 100 m². EDF 140 KVA. Climatisation 60.000 Frigories/heure.
Tél. : 532-41-49.

formation professionnelle

JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
...r faciliter votre accès à la vie professionnelle

C. E. F. I. C. E. M.

CENTRE CONVENTIONNE

...anise — en région parisienne — à partir du LUNDI 9 JANVIER 1978 des stages de

SPECIALISTE DU TRAITEMENT DES SOLS A L'EXPLOSIF

...avail en carrières ou sur chantiers en France ... à l'étranger.
...ndant la durée des stages, les candidats sélectionnés recevront une formation professionnelle ...atuite et une rémunération s'élevant à 90 % ... SMIC.

...VEAU D'ENTREE :
- Stage cadre (960 heures). Bac + 2.
- Stage maîtrise (1 020 heures). Fin du premier cycle du secondaire gestion technique ou équivalent.

Lettre manuscrite et C.V. à adresser 134, avenue de Villiers - 75017 PARIS.

SUR LE PLAN NATIONAL

...LECTION :
Date : 14 décembre 1977.
Lieu : 134, avenue de Villiers, PARIS (17e).

demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL

...me 40 ans, dynamique et distinguée, études ...périeures, expérience clientèle au plus haut ...veau. Sens relations publiques. Anglais courant. ...bre de se déplacer.
RECHERCHE POSTE A RESPONSABILITE.

...rire à Sweerts, sous la réf. 1.063. - B.P. 269, 75424 PARIS. - Cedex 09, qui transmettra.

CADRE HAUT NIVEAU

52 ans, études supérieures droit
...ant dirigé P.M.E. fabrication électronique, expér. ...ridique, sociale, administrative et bancaire, ...nnaiss. approf. circuits modernes de distrib., ...alement export-import, produits sidérurgiques, ...ectroménager, automobiles, étudierait ttes propositions collabor. PARIS ou rég. CAEN-LISIEUX.

...r. CLAIR, 38, r. des Mathurins, 75008 Paris, qui tr.

J. F. 24 ans ...S. TOURISME secteur Accueil ...AGNOL - ANGL. - ITALIEN ... faculté Histoire des Arts, ...ér. ACCOMPAGNATRICE ...AGES France et étranger, ...rche emploi TOURISME, éventuellement stages. ...nº T 001126 M Régie-Presse, ..., rue Réaumur, Paris 2e.

...ière ch. soins et garde nuit ... ou cliniq. Ecr. Rondeaux, G.-Lardennois, 75019 Paris

... 25 ans, bachelier, 3 ans ...rience bancaire et 1 an ...établissem. financier semi-... ch. emploi banque ou ...ilé Paris ou province. Ecr. ...OIN, 49, av. H.-Barbusse, 93220 GAGNY.

...dégagé O.M., BAC F-3, ...CHE PLACE STABLE. ...nº 6.606 « le Monde » Pub., ... des Italiens, 75427 Paris.

Jne hom. 27 ans, lib. O.M., lic. droit des affaires, D.E.A. de fiscalité, rech. premier emploi, de préférence ds service contentieux ou cabinet fiscal. — Ecrire nº T 1.103 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. dégagé O.M. Formation publicité et décoration, Beaux-Arts, ch. place stab. Bourgeot Jean-Paul, 21410 PONT-DE-PANY. Tél. : (80) 23-64-63

J.H. 27 ans, tril. (all. - anglais), Bac B T S commerce intern., expér. douane, bonne présentat., cherche poste respons. et stable en BRETAGNE. - Ecr. HAVAS SAINT-BRIEUC, Nº 30890.

H. 30 a., lic. droit, 4 ans expér. secteur adm., rech. EMPLOI MI-TEMPS. - GARNIER, 56, rue GAUTHEY, 75017 PARIS.

Diététicienne rech. trav. hôpit. Paris/envir. - Ecrire : SERRE, 4, rue Tessier, 75015 Paris

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BUTTES-CHAUMONT A 50 METRES DU PARC Imm. réct, 2 P., 41 m2 + 10 m2 loggia, calme, soleil : 205.000 F, à débattre, possibilit éparking. PONCIAL : 266-32-35.

MARCHE DES NOTAIRES Rue de Richelieu, 3 Pièces, 69 m2. Crédit possible par C.F.F. Téléphone : 684-70-12, Me Martel.

PARC MONTSOURIS 4 Pièces, cuisine équipée, bains, chauff. centr., tél., étage élevé, s/verdure, imm. conft, ascens., 380.000 F. Jeudi, de 14 à 18 h., 586-69-18, 2, rue Liard, Paris-14e.

MARCHE DES NOTAIRES Rue Charles-Marie-Widor, 1 Pièces, 26 m2, et 1 Pièces, 36 m2. Crédit possible par C.F.F. Téléphone : 929-99-60, Me Jeulin.

MARCHE DES NOTAIRES Citée la Chapelle, 25 appartements dont 1 libre + 3 ateliers, Proximité Marx-Dormoy. crédit possible par C.F.F. Téléphone : 929-11-38, Me Jeulin.

4e, St-Paul, bel imm., gd studio, pierre, poutre, calme, tt conft, refait neuf. 033-36-76 - 326-14-63.

19e, cause départ, Propriét. vd direct., b. 5 P., nef, bord. canal, compl. équip., cave, gar., tél., étg. élevé, ensol., calme, prix à déb., gros créd. poss. 202-81-91.

MARAIS Grenier original Caractère - 15 m2 59.000 F — 325-75-42

MARAIS BASTILLE Imm. LUXE Juin 78. Vue exception. s/quais. LOYER S.A. - Tél. : 277-97-26.

3e HALLES. Affaire de qualité. Pptaire vd ds bel im. classé, ravalé, beau studio de caract. Vraie cuis., bns, w-c, mezzanine. Etat NEUF. 108.000 F. 766-12-00.

AV. V.-HUGO 5-6 PIECES + service 180 m2. 4, asc. 1.250.000 F à débattre. 227-01-49 + 01-63

EXELMANS Oble séjour, chbre, cuis., bains, tt conft, 5e, ascenseur. 490.000 F. — Tél. 227-01-49 + 63.

ETOILE 6e étage - Ascenseur BALCONS. Magnifique duplex 210 m2, 3 réceptions, 3 chbres, 2 s. de bns, 3 serv. Profes. Box. S/pl. jeudi 14-18 h., 20 bis, av. Mac-Mahon. 633-63-63.

AVENUE FOCH 90 m2 Récent - Oble living + chambre. « Ravissant » PIERRE BATON - 704-55-55 +

Pr. av. St-Mandé, nf, 2 P. 60 m2, cuisine équipée, terrasse 80 m2. Garage, tél. 430.000 F. RIC. 01-01.

BOIS VINCENNES. Vue panoramique, beau sél., salon, entrée, 2 chbres, vaste cuis., wc, S. de B., balcon, park., ascens. Prix : 370.000 F. Téléphone : 344-71-97.

Me ABBESSES - Original duplex 125 m2, vue panoramique, asc. privé. — Téléphone : 544-58-38.

PROXIMITE RUE LEPIC Beau 2 et 3 P., tt conft, dans imm. rénové. Tél. : 544-58-38.

LAMARCK-CAULAINCOURT 46, RUE DES SAULES Dans très bel immeuble P. de T., ascenseur, REFAIT NEUF : 2 Pces, cuis., wc, bns, 198.000 F. Sur place de 14 h. 30 à 17 h. 30.

VIIIe, AV. FRIEDLAND (près) Imm. bon stdg, 230 m2, récept. + 4 chbr., chor. de serv., box, état impeccable, soleil. MONTESFORT : 544-13-34.

...recherch. acquéreur pr appartement professionnel dans imm. récent, 178 m2, avec terrasses, duplex derniers étages. Situation exceptionnelle, 16e arrondissement, quartier place des Etats-Unis. Prix justifié. Ecrire sous nº 7.951, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PORTE DAUPHINE face BOIS. Prix exceptionnel Imm. récent. Liv. + 3 ch. tt cft. MARTIN, Dr en Droit, 742-99-09.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

NATION. Beau 4 Pces, entrée, cuis., S. de B., chf. cal, balcon. 387.000 F. Téléphone : 346-63-85.

RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE RAVISSANTE MAISON 200 m2 + terrasse, 2 ch., deux bains, EXCELL. ETAT. PIERRE BATON - 704-55-55 +

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 Pièces de 72 m² à 170 m² Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

DERNIER ETAGE SUR CHAMP DE MARS TROIS FAÇADES APPARTEMENT 120 m2 + TERRASSE 60 m2 Tél. 527-36-94 pour visiter.

XVe LOURMEL - Part. vd 2 p., état impecc., calme, exp. S.-O. Prix 168.000 F - Tél. : 250-72-12

LE HAUT DE GAMME DANS LA QUALITÉ, LE CONFORT, L'AGRÉMENT ET LE PRESTIGE
LA SEIGNEURIE
74, 78 avenue de Paris
VERSAILLES
LE JUSTE PRIX. Exemples d'appartements disponibles, sauf vente, 3 P. 400.000 F, 4 P. 560.000 F, 5 P. 696.000 F crédit bancaire assuré sous conditions habituelles remplies.
Livraison des appartements échelonnée de ce mois à mars 1978
Visite de l'appartement-modèle décoré sept jours sur sept de 14 h à 20 h. - Tél. 951.32.67
cervi 20, rue Chauchat, 75009 Paris.

DAUPHINE Appt habitation et prof. libérale 9 p., 400 m2, gd cft, imm. lux. WEATHERALLS - 225-79-08

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp - 1P Imm. neuf, luxueux, sur jardin. Reste à vendre : 1 STUDIO 33,50 M2 1 GRAND 2 PIECES 67 M2 Pr rendez-vous : 720-17-54, matin

Mo LAMARCK Dans bel imm. pierre de taille entièrement ravalé. APPTS REFAITS NEUF luxueusement aménagés :

— 1 STUDIO	115.000 F
— 2 PIECES	148.000 F
— 2 P., 170.000 F	522-95-20.

MADELEINE Propriétaire vend 145 M² 5-6 P. dans bel immeuble, asc., poss. prof. libér. Me voir jdi 17, 14 h à 17 h : 30, RUE VIGNON.

Montmartre - Luxueux appt, terrasse, sél., ch., bns, cuis. équip. 330.000 F - Tél. 606-03-34.

Paris Rive gauche

DUROC 2e étage, appt 400 m2 luxe, hall, 10 pièces, confort, téléph., 4 chbres serv. 3.100.000 F - 526-38-33.

CARDINAL-LEMOINE DANS IMMEUBLE RESTAURE 2 PCES 35 M2 ENVIRON Cuis., bains, placard, ENTIEREMENT AMENAGE. 755-98-57 et 227-91-45

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE IMM. LOUIS-XIII, APPT 108 m² Bon état, clarté, charme, classe Tél. : 777-63-65.

R. MONT.-STE-GENEVIÈVE Dans bel imm. entièrement rénové, TRES GD STUDIO, cuis., wc., bns, poutres. Tissu, Moquette. 250.000. 522-95-20.

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F. JARDIN - VERDURE 4, r. JONAS. Samedi 14 h à 17 h ou R.-Vous : 542-73-85, matin.

LUXEMBOURG PPTAIRE VD dans imm. en rénoval. SUPERBE LIVG. + chbre, s. bains, cuis., w.-c. séparé, poutres apparentes et STUDIO cuis., s. bains, w.-c., tél. Remis à neuf. SUR PETITS JARDINETS. SUR PL. MERCREDI, JEUDI 14 à 17 H. 7, RUE ROYER-COLLARD, Tél. : 723-78-48.

PL. PANTHEON - Vue except. 170 m2, étage élevé, ascenseur. ODE. 43-70 BALCON

PANTHEON SEJ. + CHBRE, cuis., bains (grenier aménagé), Poutre. Tél Prix : 320.000 F - 508-95-23

TOLBIAC Bel imm. récent, 4 P., 86 m², park., vue sur jardin. FRANK ARTHUR - 766-01-89.

MARCHE DES NOTAIRES rue Berthollet - 3 P. 60 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 202-05-27, Me Allix

Bd. Montparnasse - Imm. pierre de taille. Beau sél.-dble + 2 ch. tout conft, 500.000 F - 325-97-16

TOLBIAC OLYMPIADE - 4 P. 84 m2, cft, cave, park. 335.000 F + 29.000 CF. 583-84-68 apr. 19 h.

BOSQUET ST-DOMINIQUE Triple réception, 3 chambres, et soleil, calme, 980.000 F. Immeuble standing - T. : 325-31-50, après 20 heures : 705-42-91

BOSQUET ST-DOMINIQUE Triple réception, 2 chambres, soleil - 750.000 F. meuble standing. Tél. 325-34-50. après 20 heures : 705-42-91

BOSQUET ST-DOMINIQUE Living double, chbre, loggia, refait à neuf, 59 m2, 300.000 F, soleil. Immeuble de standing. Téléphone : 325-34-50. après 20 heures : 705-42-91

Luxembourg - 5 pces s/jardin, 226 m2, ascens., chauff., serv., clarté, soleil, 850.000 F. Téléph. : 727-10-47

Propriétaire vd dble liv. + ch., cuisine équ. Tr. luxueux 80 m2, gd stand., soleil, pisc., parking. Immeuble récent, 560.000 F. Tél. : 577-48-64, jeudi et vendr.

RUE GUYNEMER S/Luxembourg - Bel imm. pierre de taille, 6 p. + 2 serv. Téléph. 850.000 F - 247-65-71

Région parisienne

Hauts de Rueil, petit imm. très beau 125 m2, angle sud et ouest, vue, grand séjour, 4 chambres. Tél. : 967-41-81 - 967-42-98.

LE VÉSINET - CENTRE Ds petit immeuble stand., parf. isolation phonique et thermique, reste 9 STUDIOS de 25 m2 à 30 m2 + balc., tt cft, box. PRIX T.T.C. fermes et définitifs. Livraison 2e semestre 1978 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

NEUILLY S/BOIS et JARDINS Récent. Réception + 4 chbres, 2 bains, 2 wc, parking. Me voir 16 et 17 (13-17 h) : 43, bd Commandant-CHARCOT.

SAINT-MANDE. Bel imm. P. de T., sél. dble + 2 chbres, tt cft, S. de B., wc, état impeccable : 495.000 F. Téléphone : 344-43-87.

VERSAILLES. Résidence grand stdg, dans parc, living 36 m2, bureau, 3 chbres, cuis. équipée. Deguelt : 926-13-12 - 926-91-80.

ISSY-LES-MOULINEAUX 30, RUE J.-B.-POTIN Imm. récent, 2 P., tt cft, avec balc., 7e étage. REFAIT NEUF. 205.000 F. Jeudi, de 14 à 19 h.

Près VERSAILLES, 4-5 Pièces, « PARC MONTAIGNE », bien décoré, impec., cave, park., cheminée Prix 340.000 F. 460-31-22.

MEUDON-LA-FORET Bon placement, étage élevé : studio, tout confort. MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

NEUILLY - INKERMANN Vue exceptionnelle, gd standing 7 P. élégant et raffiné 2 serv. Matin : 579-93-93.

COURBEVOIE GARE même BEAU 2 P. REFT NEUF, cuis., w.-c., bains, tissu, moquette. 138.000 F - 522-95-20.

BOULOGNE Me MARCEL-SEMBAT URGENT, 2 P., cuis., wc, bains, ds bel imm. brique, asc., chff. central. 188.000 F. - 522-95-20.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) 4.000 F le m2, Récent living + 1 chbre tt cft, calme, verdure. MARTIN, Dr en Droit, 742-99-09.

VERSAILLES Dans résidence récente près lycée La Bruyère - 5 pces, balcon, 2 parkings. Propriétaire, téléphone : 951-86-73

VERSAILLES près CHATEAU Beau 7 P. tout confort, 160 m2. 227-19-75

ORSAY - 4 p. 75 m2 + cave, park., loggia, dans parc boisé. Tennis - Tél. : 928-62-72

PARC SAINT-MAUR 5e et dernier étage - Petit imm. neuf, appt 5 pièces 155 m2 : séjour repas 48 m2, cheminée, grande terrasse sans vis-à-vis, quartier calme, proxim. RER, commerces et lycées. LE BAUD : 589-77-77

SEVRES, VUE SUR la SEINE Beau duplex de 100 m2 Terrasses 70 m2 — 227-19-75

Province

NICE - Luxueuse petite résid. « KER PATRICK, 22 appts dans un grd jardin, à 5' de la Promenade des Anglais. 2, 3, 4 pces avec profondes terrasses, plein Sud. Px début construction fermes et définitifs. Réalisations LAMY, 2, av. G.-Clemenceau, 06 NICE - Téléph. : (93) 88-83-81

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 120.000 av. 24.000 F cpt, 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE - 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly, MICHEL et REYL - 265-90-05

appartements occupés

14e Ds bel imm. pierre de tail. Tapis escalier, beau 3 P., 53 m2, gde cuisine, wc, débarr. Possib. salle de bains. 153.000 F. Crédit 80 %. Occupé par couple âgé. Voir propriétaire : jeudi de 17 h à 19 h : 10, rue BAILLOU.

12e Prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 ravalé 1974 Propriétaire vd 2 P., cuis., wc. Loués à personnes âgées, loi 1948 Px moy. 1.900 F le m2. 325-66-72.

Pptaire vend appts occupés 2 à 9 Pces. Dans imm. bourgeois Paris 12e, 15e, 16e, 17e, 18e. Idéal placement - 224-18-42

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 P. Standing. 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris. Tél. : 577-54-04.

Parc Montsouris - Gd studio tt cft, balcon, vue, 5e sans ascens. 950 F. - Téléph. : 588-56-75

Mo JASMIN - GRAND APPT très bien meublé, gde réception + 3 chambres, 2 bains. Box. 5.000 F/mois - 620-36-49.

constructions neuves

A PROXIMITÉ DE MONTPARNASSE DANS UNE RUE AU CHARME PROVINCIAL

6, RUE BARGUE PARIS-XVe

3 PIÈCES :
66,60 m2 + BALCON 7 m2 (1er ETAGE)
490.000 FRANCS, FERME ET DEFINITIF (+ PARKING)

Visitez l'appartement-témoin sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures (fermé mardi et vendredi), samedi et dimanche, de 14 à 18 heures, ou téléphonez à :

GEFIC - 723-78-78
4, place d'Iéna. — 75116 PARIS



REALISATION SEPIMO

Vous voulez emménager demain?

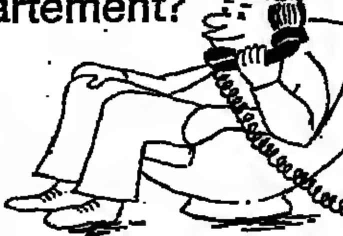
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI.
Vente et Location 622.35.05
SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.

terrains terrains

NEGOFIA S.A.

Offre collaboration technique et financière à propriétaires de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations de LOTISSEMENTS région parisienne
39, rue des Mathurins 75008 PARIS
TÉL. : 266.57.22

Vous cherchez un appartement?



vous pouvez compter sur nous

Information Logement
525.25.25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS - Beau 4 P., cuis., bains, tél., 2e ét., ref. neuf, 2.800 F charges comp. 073-74-60.

MADELEINE - LOCAL mixte 4/5 P., 2e étage, tél. 4.150 F charges comp. 073-74-60.

50, AVENUE FOCH IMMEUBLE GRAND LUXE Reste QUELQUES APPARTS 4 P. à partir de 9.000 F. 3 P. park. compr. 4.200 F. 2 pièces, 3.500 F. STUDETTE : 900 F. Sur place 14 h. à 18 h. Entrée 128, avenue MALAKOFF.

Région parisienne

FONTENAY-LE-FLEURY 3/4 p. libre, cave, parking, tél. 1.450 F ch. compr. - 460-31-22

Près NEAUPHLE-LE-CHATEAU Pavillon 6 p., garage, cuisine équipée. Prix 2.500 F - 460-14-53

l'agenda du Monde

...isans

...rapide de tous vos ...x de maçonn., chauffage, ...rie, électricité, carrela-...intures. Agréé par E.O.F. ...tie décennale, études et ... gratuits. T. : 906-81-96.

...OUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, ...erie, chauffage, menuise-...ntures murales, moquettes TEL. : 878-00-75.

...oyage moquettes, tapis, moquettes, vitrification. ...OME NET — 906-81-96.

PLOMBERIE ...dépannages immédiats ...stallations et réfection sur devis gratuit. ...errurerie, Electricité ...épannages rapides et ins-...ons et ts corps de métiers.
Tél. : 764-13-36 ... rue de la Réunion, 75020.

MENUISERIE ...erie, maçonnerie, travail ...né, sérieuses références. ... des Martyrs. T. 606-97-73.

SPÉCIALISTE ...erie, verrière, façade, ma-... stores, rideaux métal., en-...s. Devis gratuit 824-46-47.

...s

TABLEAUX DE BALI ...t animalier. Prix intéress. ...él. : 783-90-68 le soir.

...e peintre hme, 36 a., cher-...t à Paris ou en province ...ues pour partager atelier. ...nº 1953, « le Monde » Pub. ... des Italiens, 75427 Paris-9e

...oux

...JX ANCIENS, BAGUES ...NTIQUES. Se choisissent GILLET, 19, rue d'Arcole, ...4e. Téléphone : 033-00-83.

...lections

Retraité vend PIERRES DURES IVOIRES DE CHINE ...nº 68.741, Havas Contact, ...d Haussmann, 75008 Paris.

...rs

...sseur américain donne des ...part. anglais, ts niveaux. 544-00-31, le matin et soir.

...TYLOGRAPHIE - STÉNO ...I. ACCELEREE. 757-86-86.

...corations

...IENTS de RANGEMENT ...osables permettant toutes ...naisons décoratives. Doc. : ... Driy, 77750 Orly-s/Morin.

Editions

« IDEES LUCRATIVES » Concepts - Inédits de petites entreprises rentables. Pour Créat./Placem. Résumé gratuit : Editions SELZ, C. 3. 43, Grande-Rue, 68000 Colmar. Tél. 23-15-62.

REWRITING longue pratique. Téléphone : 755-83-85.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT - VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris (15e). Téléphone : 575-10-77.

MANTEAUX, oison sauvage allongé + renard blond Alaska. T. 42 ; Long 100 ; 5 000 F/ch. TEL. : 261-11-26.

Hi-Fi

Part. vd 1 combiné radio-stéréo GRUNDIG avec décodeur et platine DUAL. TR. BON ETAT. TEL. : 901-37-16.

Institut de beauté

INSTITUT CYRIL tous traitements AMINCISSEM. et D'ESTHETIQUE CORPOREL 6, r. Robert-Estienne 75008 Paris TEL. : 225-31-07.

Jeux

Nous fabriquons VOTRE BILLARD pour moins de 4.500 F. Crédit. S.M.V. 10-12, r. de la Convention LES LILAS. Téléph. : 845-77-70.

Livres

A VENDRE PERIOD. BIBLIOGRAPHIQUE TEL. : 267-52-13.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans de garantie, crédit, location - test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

PIANOS nfs 6 500; occas. 3 500; queue 7 000. Location-crédit Oudé, 75, av. Wagram WAG. 34-17.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES DE LUXE pour dame et monsieur TILT, SOLDE CHAUSSURES, 15, rue V.-Massé, 75009 Paris, 526-39-05.

Moquettes

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Relations

Pour optimiser vos chances de réussir votre MARIAGE pourquoi ne pas vous fier à N. Welsch ancien cadre et conseil d'entreprise (management, sélection personnel) — il parle votre langage — Pr un premier rendez-vous demander N. Welsch à CPN : 563-17-27 116, av. Champs-Elysées, Paris, qui vous recevra personnellem.

Si vous souhaitez participer à des soirées animées (jeux, danse, débat), à des sorties à des week-ends. Pr vous faire de nouveaux amis. T. : 250-35-60 Prochaines soirées : 25 novem., 10 déc. (nombre places lim.).

Rencontres

Formes nouvelles de rencontres. Si vous voulez agrandir votre cercle d'amies, participez aux réunions que nous organisons : soir. dans., jeux, débats, dîners CONTACT-ACCUEIL : 747-13-61 ou à partir de 23 h. : 355-77-22.

RENCONTRES Relations directes, bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS, COLETTE LESURE Téléphone : 548-95-16, PARIS.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 Montlouis, vous propose sa production de vin blanc A.C., sec, 1/2 sec, moelleux, champagnisé brut et 1/2 sec (expéd. 12 ou 25 bouteilles).

VIGNERON BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Vacances Tourisme Loisirs

Du 4 au 21 mars 1978 « LE MEXIQUE » club de rencontres vs propose PARIS-MEXICO, TEOTIHUACAN, CUERNAVACA, TAXCO, PUEBLA, OAXACA, MITLA, TEHUANTEPEC, SAN-CRISTOBAL, PALENQUE, VILLAHERMOSA, MERIDA, UXMAL, CHICHEN-ITZA, CANCUN. Pension complète, aller-ret. en avion, transferts (sauf boissons et assurance). Prix tt compris 6 000 F. Voyage organisé par TCG. Lic A 961 ts renseignem. : 371-59-43.

VOYAGE EXCEPTIONNEL République populaire de Chine : Hongkong - Canton - Shanghai, Soutcheou - Nankin - Pékin. — Départ : 10 février. — Retour : 26 février. Pour tous renseign. s'adresser COLISÉE VOYAGES 17, rue du Colisée, 75008 Paris. Téléph. : 359-72-11 et 723-30-55. Licence A 768.

NOEL en familles choisies. VOSGES - ALPES - JURA LA MARELLE Pr enfts 5 à 17 a. 707-30-20

SKI VARS. Studio près piste, 4 pers., 29-12 au 5-1 et janvier-février-mars. (78) 23-65-66.

P. & P. loue du 25-3 au 1-4 et du 2-4 au 9-4 studio 4 pers. Inter-Résidences Tignes. T. 973-33-85.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50.

PORTE MAILLOT
SUR AVENUE NEUILLY
IMMEUB. DE PRESTIGE
Indép. 2.000 M2, 46 park., BOUTIQUE en façade, salle projection, salle conférence, 2 standards, 45 lignes + 10 lignes directes. EQUIPEMENT ULTRA MODERNE.
553-90-54 - 553-35-32.

1 à 20 BURX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte.
AG. MAILLOT. 293-45-55.

CHERCHE-MIDI
4 burx 56 m² état impeccable, à vendre ou à louer.
567-22-88.

EPINAY à 19 min. gare du Nord, à louer ensemble de 4 immeubles, 18.000 m² disponib. Lots à partir de 50 m², archives, parkg., restaur., tél. Prix 250 F le m² H.T., an.
BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89.

hôtels-partic.

VERSAILLES BEL HOTEL PARTICULIER
à la Mansart, 19 p. princ., av. jardin 300 m2. — Tél. 522-45-52.

NEUILLY, Maurice-Barrès, direct sur Bois, bel HOTEL PARTICULIER 1930, 500m² env., asc. gar., gde terrasse. Vente exclusive CLARIDE S.A. 720-89-18.

immeubles

PARIS-17e. Rue de la Jonquière, petit imm. loi 1948, 24 logts + 1 comm. occup. Rapport actuel 5 %, à améliorer. Px 1.200.000. SPG, 18, r. d'Anjou-8e. 265-05-49.

locaux commerciaux

2.200 F LE M² A vendre LIBRE
PARIS immeuble commercial 2.000 m2, parking. Location possible. Ecrire à n° 70.638, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e.

A SAISIR DE SUITE
POUR EXPOSITION
A PARIS - LA DEFENSE
4.000m² entièr. équipé, moquette, électr. Lignes téléphoniques.
RENSEIGREM. : 508-17-72.

PARIS ou proche banlieue recherchons local commercial pour BUREAUX et HALL d'EXPOSITION 150 à 250 m², rez-chauss. ou étage av. accès par monte-charge. Tél. : (88) 33-14-43.

RUE DE PASSY. A vendre LOCAL CCIAL, façade 28 m., surf. 243 m² + ss/sol 139 m², 7 parkgs. TEL PROMO BURX. 553-90-54 - 553-35-32.

maisons de campagne

N'achetez pas en montagne sans avoir consulté le Spécial Montagne immob. de MAISONS FERMES & CHALETS Rhône-Alpes. Joindre règlement à Agepe, 19, rue Louis-Guérin, 69100 Villeurbanne - Le N° de nov. 7F (Fce), 10 F (étrang.), les 19 num. (dont 4 spéc. mont.) 45 F (France), 55 F (étranger).

terrains

MARCHE DES NOTAIRES
Villeneuve-sur-Bellot (77)
Lieudit Les Gains
33.560 m² - Libre.
Crédit possible par C.F.F. - Téléph. 847-31-40, Me Breda.

villas

BORD MER VAR MIRAMAR Pr. Hyères
Ds résid., villa 4 p., gar., petit jardin, tout confort. 350.000 F à débattre. — Tél. : 628-85-83.

ENGHIEN RESIDENT. CENTRAL
Vds belle VILLA impeccable, Liv., 4-5 chambres, 2 s. bains, jardin. Gar. 720.000 F. Mercredi, jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h. : 9, R. ALPHONSE-HAUSSAIRE.

VESINET Près R.E.R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. - 567-22-88.

VÉSINET - CENTRE
HOTEL PARTICULIER
Parft état, récept. av. cheminée s/terrasse, 4 ch., bains, tt cft, mazout, garage, jardin 600 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

ST-GERMAIN, 6 km. villa neuve habit. suite, réception, 4 chbres, bureau, vaste ss-sol, gar. 3 voit., jardin 700 m² - Vue dégagée. PRIX 680.000 F TTC. 027-57-40.

SANTENY. Belle villa récente, 7 p., tt conft, terrain 1.100 m², entièrement clos - 885-24-27.

A quelques minutes de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE face à de vastes horizons, maison contemporaine de grande sobriété parfaitement confortab., gd séjour, 5 chbres, 2 bains, gd jd., calme absolu. 840.000 F. Ag. Rhodes, Le Vésinet 976-33-84.

CAUSE DEPART, JE VENDS 2 MAGNIFIQUES VILLAS CELLE-SAINT-CLOUD
Villa rustique neuve, récept. 90m², 4 chbres, 4 bains + serv. + studio indépendant. Gar. 3-4 voitures, grande salle de jeux, jdin 1.000 m2. Prix justifié sur facture, 1.800.000 à débattre.
BAILLY
BELLE RECEPT. + 6 CHBRES 3 bains+serv., gar. 3-4 voitur., jardin 2.000 m² - 969-85-35.

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

GENTILLY 2' Mo - Quartier calme - Pavillon 1920 à rénover. 5 P., cuis., bns, wc, ss-sol compl., ch. cal neuf, gar., jdinet 170 m2. 390.000 F. A débattre. — Tél. : 948-70-55.

LE CHESNAY. Je vends maison compr. : entr., cuis., séj., gar.; à l'étage, 4 chbres, s. de bains, jardin. Visites souhaitées les 17 et 18, de 13 à 19 h., le 19 de 9 à 17 h., 18, rue Aribot.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
LA CHATAIGNERAIE
Je vds coquette maison compr. entr., cuis., séj. dble ; à l'étage: 2 chbres, s. de bs, ss/sol comp. (gar., chauff., bureau), sur jardin de 400 m², libre de suite. Me voir les 19 et 20, de 9 à 18 h., 59, av. des Gressets. Agence s'abstenir.

190 KM. NORD DE PARIS
Part. cède cause dépt. s/1.800m² clos, pavillon 4 pces, cuis., bs, ch. centr. fuel, chem. 175.000 F.
3 KM. FORET MORMAL
Tél. (23) 98-02-71, p. 25, H. B.

URGENT. Recherche pavillon 6 pièces, 130 m², confort, terr. 500 m² et plus, avec si possible LOCAL ARTISANAL. Banlieue Est, Sud-Est. Agence s'abstenir - Tél. : 375-08-35.

MARCHE DES NOTAIRES
COURBEVOIE, rue Cautin, sur 177 m², 5 pièces.
Crédit possible par C.F.F. Téléph. 789-38-38. Me Herold.

MARCHE DES NOTAIRES
LIVRY-GARGAN, av. Vauban, sur 474 m² - 4 pièces.
Crédit possible par C.F.F. - Tél. 936-13-17. - Me Demachy.

Vd Joinville, cause décès, beau pavillon, jardin, locaux comm., U conft, 6 pièces. 885-23-91., 7, rue Hugède.

COYE-LA-FORET
40 km. Nord Paris, pavillon récent sur 543 m², sal. salon, cuis., 4 chb., s. de bs, gar., chauff., impecc. Prix 440.000 F.
IMMOBILIER CONSEIL
7, rue de l'Oratoire,
AMIENS. Tél. : 91-73-50.

maisons de repos

Château du Plessis-Picard à REAU (près Melun), reçoit personnes valides, semi-valides et invalides. - 060-84-09.

villégiatures

ASSOCIAT. ch. familles accueillantes pr recevoir jeunes hôtes payants allem. chez elles, pendant vacances scolaires Pâques-Eté. Présence néces. Jnes Franç. 15-20 ans Pour rég. parisienne, lyonnaise, grenobl., stéphanoise et méridionale. Ec. ECI, Hauts-de-Provence G 3-13100 AIX.

propriétés

5 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, arbr. fr., barbecue. Px : 550 000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

Vous avez une demeure, un château, une propriété à vendre
Avez-vous pensé à la négociation notariale ?
SERIEUX - ECONOMIE - EFFICACITE
Renseignements
MAISONS DE FRANCE
Service « Demeures et Châteaux »
7, place Vendôme - 75001 Paris
Tél. : 261.54.27

Recherche pour client sérieux Manoir, moulin, ferme aménag., 40 à 90 km. Ile-de-France ou Vexin, 1/2 à 3 ha., parfait état - MICHEL & REYL, 6, r. Greffulhe-8e - 265-90-05.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Limite 10' RER
Résident. Calme. Vue. PPTE ancienne 1.000 m2, à aménager. Burx, habit. ou appt. 2.500 m2 parc. Bougival Imm. - 918-05-09.

8 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., salle d'eau, 2 W.-C., cuis. aménagée, garage, cellier voûté, grenier aménageable, chauff. centr., tél., barbecue. Sur terr de 1 800 m2 clos, arbr. fruit. Px : 450 000 F. Agences s'abstenir. Tél. : 88-83-41.

18 km PTE ORLÉANS
Belle ppte rurale 9 p., tt conft, terrasse 120 m², s/parc 1.730 m², garage 2 voitures. Tel. 909-22-08.

BOUGIVAL Vieille MAISON
rurale aménagée 8 P., 3 bains, gar., jard., gd cft, belle décorat. Bougival Immobilier - 918-05-09.

VAR, 60 MINUT. MER
Sur 16 ha de bois et prairies
MAGNIFIQUE BERGERIE
A RESTAURER
Vue, calme, soleil, chasse, pêche, pour amoureux de la solitude.
SACRIFIÉE 320.000
A visiter même le week-end. Tél. ce jour CATRY, Marseille : (91) 37-09-33. Jours suivants : Villecroze (94) 70-63-38, heures repas de préférence.

PROPRIETES EN NORMANDIE
Rég. FALAISE, BEAU CHATEAU 18e, 25 p., parc, herbages, 12 hectares.
Rég. CAEN, Pt LOGIS 18e à restaur. Prair. 5 ha., bois 45 ha. Possib. div.
BAGNOLES-de-l'O. JOLI MANOIR, tr. b. état, conft. Sup. parc 2 hectares.
D. HOUDIARD, BP 83 LAVAL. Tél. (43) 53-25-21.

PROVENCE SUD-LUBERON
REGION LOURMARIN
Villa provenç., tr. b. construct. 90 m² habit., p.p. + gar., cellier, loggia, 1.500 m² terrain beaux ombrages, 400.000 F.
MAISON caractère 18e, cuis. et gd séjour voûtés, tr. belle vue imprenable avec terrasse+4 ch. + 3 p. à aménager, 400.000 F. Ag. CATIER, 84360 LAURIS Tél .: (90) 68-03-46.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour ... villas, pavillons ... garanti 4.000 F max. ...

fonds de commerce

ST-MAUR, gare. Vends ... MAGASIN tout comm... Tél. 883-51-06.

Pour VENDRE Comm...
utilisez l'impact ... des structures de ... contrôlé officiellement ...
RENSEIGNEZ-VOUS : 293-50-00 et 836-97-40.

viagers

LIBRE STUDIO cft, 2e ... Boulogne. 35.000+860 F. ...
F. CRUZ 8, rue La Bo... 266-19-00

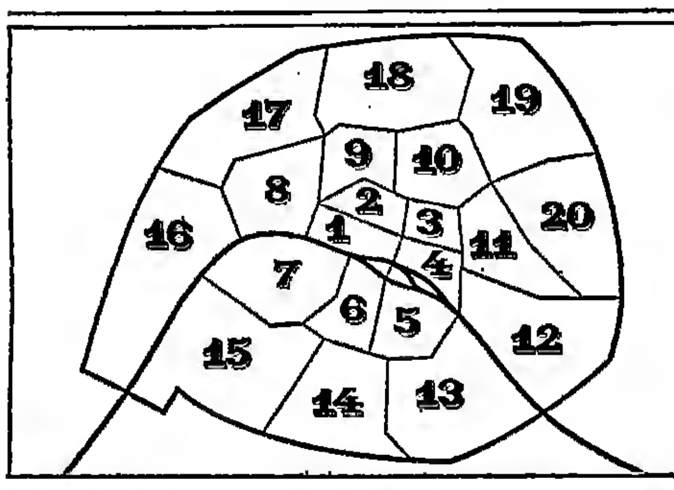
TOLBIAC - Beau 2 p. ... tt confort, occupé 1 Tête ... Comptant 65.000 F. rente ...
LE VIAGER 130, rue de ... 233-05-...

Vendez rapidement en ... Conseil, Expertise, ... gratuit. Discrét. Etude LO... 35, boulevard Voltaire. 70...

LIBRE, 85 km. autoroute ... belle villa 6 p., gar., parc ... vue superbe, 140.000 + rente - LODEL, 700-00-...

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.





12 5.200 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 38 — 29 — GARE DE LYON REUILLY-DIDEROT

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10

12 5.900 FD — 80 % / 20 — 1979 — 104 — 62 46 29 — GENERAL MICHEL BIZOT PORTE DOREE PORTE CHARENTON

Enfin un immeuble au calme sur une voie privée

LES JARDINS DE WATTIGNIES - 78, rue de Wattignies - Le Bois de Vincennes est à 500 mètres. Bureau de vente sur place de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi) - Tél. : 340-24-29.

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

12 6.200 FD — 80 % / 20 — 1977 — 17

RÉSIDENCE PIERRE-BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - Quelq. m. Nation, mais. remarq. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prest. raffin. S. pl. lun., jeu., ven. 14 à 19 h., sam. dim. 10 à 12 h et 14 à 19 h. 340-04-09.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS

13 6.033 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 125 — 21 57 62 67 P.C. — CITE-UNIVERSITAIRE

A la limite du 13e et du 14e arrondissement
102, boulevard Kellermann

Petits imm. autour d'un merveilleux jardin intér. Appt tém. ouv. ts les jrs de 14 h. à 19 h. Tél. 580-59-55.

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

13 5.300 FD — 80 % / 20 — 1978 — 100 — du Sud

« **CAP SUD** » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS

15 7.900 FD — 80 % — 1979 — 46

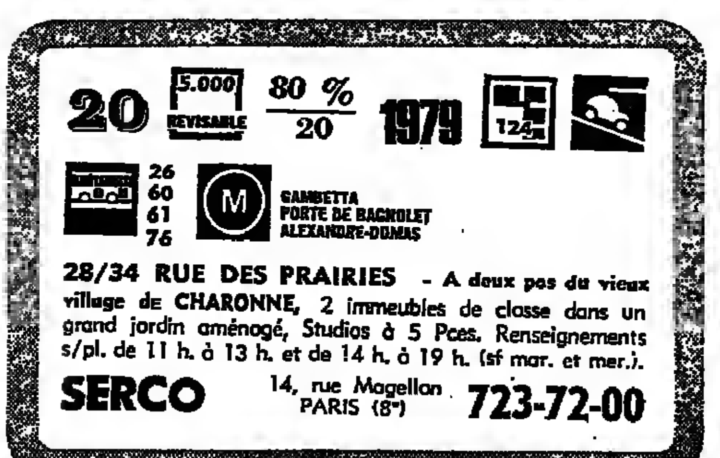
LES JARDINS D'ALLERAY - 45, rue d'Alleray - Au cœur du 15e, un imm. de qualité avec jardins privatifs, balcons ou terrasses. Du sud. au 5 p. S. pl. ts les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h., sf mar. et merc. T. 842-03-39.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS

16 8.814 FD — 80 % PERSONNALISÉ — LIVRAISON EN COURS — 26 — 52 — EGLISE AUTEUIL JASMIN — OUEST à 1.500 m

LES JARDINS DE POLYMNIE - 21-23 av. François-Gérard, angle av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. gd stand. aut. d'un jard. de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et vend. mat. 10-12 h. 30, 14-19 h., tél. 525-89-94 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11
SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE

20 5.700 FD — 80 % — 1979 — 137 — et périphérique à proximité

GRANDS CHAMPS 112 - 112, r. d. Grands-Champs. Un imm. résident. avec jardin intér. Des appart. aux prestat. raffin. S. pl. ts les jours de 14 à 19 h., sauf mardi et merc., sam. et dim, de 10 à 12 h. et de 14 à 19 h. Tél. 307-17-06.
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS

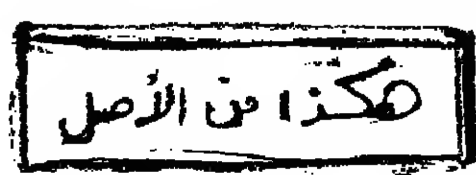


« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :

cde
Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.



Le Monde

régions

LE PROGRAMME AUTOROUTIER 1978-1983 EST-IL TROP AMBITIEUX ?

Un nouvel effort budgétaire est nécessaire pour respecter la priorité à l'Ouest et les engagements pris pour l'Est

Les crédits pour les routes et les autoroutes représentent (avec le logement) la plus grosse part des dépenses du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, dont le budget est discuté, ce mercredi 16 novembre, à l'Assemblée nationale.

En 1978, le programme autoroutier bénéficiera de 1,435 milliard de crédits budgétaires auxquels il faudra ajouter 3,2 milliards d'emprunts. En 1977, ces chiffres étaient respectivement de 1,260 et de 2,7. Cet effort pourra-t-il se poursuivre après ? En d'autres termes, le programme autoroutier défini le 15 juin 1977 par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement, pourra-t-il être tenu ? Pourra-t-on à la fois respecter les engagements pris à l'égard des régions de l'est et les priorités définies pour les autoroutes nouvelles de l'Ouest ?

Au cours des dernières années le réseau autoroutier a fait l'objet de plusieurs programmes. Le VIIe Plan avait établi des priorités : l'Ouest, le Sud-Ouest et le Massif Central. 1 800 kilomètres d'autoroutes devaient être mis en service à l'horizon 1980 sur les autoroutes A 10 (Aquitaine vers Bordeaux) et A 11 (Océane, vers Rennes). Le réseau du Massif Central devait être ébauché. Pour la période des années 1980, les pouvoirs publics avaient confié à une commission « ad hoc » la charge de mener à bien une étude financière relevant de la procédure dite de rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.).

Avant que ce premier programme soit réalisé, un nouveau projet a été défini par le gouvernement au mois de juin. Le réseau autoroutier qui comptait 3 027 kilomètres d'autoroutes de rase campagne en 1977 devrait doubler d'ici 1 983 pour atteindre 6 150 kilomètres. Dans le même temps le kilométrage des voies rapides urbaines devrait passer de 952 kilomètres à 1 350 kilomètres. Ce programme est prévu en deux tranches : 1 635 kilomètres d'ici à 1980, 1 400 kilomètres supplémentaires entre 1980 et 1983. Aux priorités antérieures s'en ajoute une autre : les autoroutes de liaison. Ainsi 100 kilomètres sur « l'Etoile de Langres » (jonction des autoroutes A 26 et A 37) à l'est, figurent au programme de 1980, de même que les 162 kilomètres de la jonction Beaune-Montbéliard.

Pour 1983, le programme autoroutier prévoit la réalisation complète de l'« Etoile de Langres », la mise en service des sections d'autoroute A 26 (Calais-Dijon) et la liaison Aix-Manosque sur l'autoroute A 51 de la Durance. Autant de projets qui « dérogent » aux priorités à l'Ouest antérieurement définies.

Ces ambitions se réaliseront-elles ? En 1977, 325 kilomètres d'autoroute ont été mis en service ; en 1978, 477 kilomètres de voies seront ouverts à la circulation. L'année suivante, le programme a été fixé approximativement à 596 kilomètres. Mais, si l'on est en droit de penser que les ressources budgétaires et le montant des emprunts en 1978 permettront de poursuivre les travaux à un rythme satisfaisant et d'engager de nouvelles sections, au-delà, en revanche, la prudence est de rigueur.

Les sociétés d'autoroutes font appel, pour réaliser leur programme, à trois sources de financement. Il y a d'abord les fonds budgétaires (la part de l'Etat, qui est de 15 à 25 % pour les sociétés privées, est plus importante pour les sociétés d'économie mixte). La Caisse nationale des autoroutes fournit les emprunts des sociétés d'économie mixte, garantis par l'Etat. Les sociétés privées font appel au marché financier, mais l'accès à celui-ci est contrôlé par les pouvoirs publics. Ces emprunts sont garantis par l'Etat dans une proportion qui varie de 50 à 78 %.

On se bouscule sur le marché financier

Or, le programme autoroutier défini en juin est à ce point ambitieux qu'il rencontrera de sérieuses difficultés de financement ; son échéancier devra sans doute être révisé. En l'état actuel du marché financier, il est probable que la part des emprunts ne pourra être aussi importante que prévue. Depuis trois ans, le marché financier ne peut dépasser une capacité d'emprunt de quelque 40 milliards. Si les autoroutes veulent augmenter leur part, elles se heurteront aux autres preneurs, notamment les P.T.T. et l'E.D.F. Le programme autoroutier souffrira-t-il de la concurrence de ces deux secteurs « super-prioritaires » ?

Le choix en tout cas est clair : le programme autoroutier ne pourra être réalisé que si les pouvoirs publics sont prêts à consentir un effort budgétaire plus important à l'avenir.

Il faut aussi prendre en compte les perspectives de trafic car la part des fonds publics varie en fonction des perspectives de circulation. Plus le trafic prévu est élevé, plus la part d'autofinancement (le produit des péages) est importante et plus la part de l'Etat s'amenuise en conséquence. A titre d'exemple, la participation budgétaire a atteint 75 % sur un tronçon d'autoroute où le trafic escompté était faible.

Les autoroutes qui ont été construites jusqu'à ces dernières années répondaient à des perspectives de trafic importantes. C'est, en effet, sur les axes les plus « chargés » qu'ont été d'abord réalisés les travaux.

Or les autoroutes qui figurent au programme de 1983, voire de 1980, ne répondent pas à ces caractéristiques. Alors que le seuil de rentabilité d'une autoroute est fixé, en moyenne, à 12 000 véhicules-jour et que 24 000 véhicules-jour sont enregistrés sur l'autoroute du Sud à la sortie de Paris, le trafic d'un tronçon de la future « Etoile de Langres » oscille entre 2 400 et 4 900 véhicules-jour seulement.

D'autre part, les sociétés d'autoroutes rencontrent toutes des difficultés lors de la mise en service des tronçons, qui peuvent durer plusieurs années, jusqu'à ce que le seuil de rentabilité soit franchi. C'est pourquoi les tronçons récemment concédés l'ont été à des sociétés d'économie mixte (mis à part les tronçons concédés à Cofiroute, sur les autoroutes A 10 et A 11, où le trafic attendu est important) qui peuvent bénéficier de subventions d'équilibre de l'Etat en cas de difficultés financières. Les sociétés privées, elles, n'ont pas cette assurance.

Si le gouvernement veut tenir ses engagements à l'Ouest et à l'Est, c'est d'abord sur l'Etat, donc sur le budget, qu'il lui faudra compter.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A PROPOS DE...

UN COLLOQUE SUR « LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'AMÉNAGEMENT »

Décentraliser sans désarticuler

Le colloque que viennent d'organiser à Paris l'association des anciens élèves de l'ENA et celle des ingénieurs des ponts et chaussées sur « les collectivités locales et l'aménagement » a eu un mérite et une faiblesse.

Le mérite : avoir montré qu'il existait, au-delà des clivages « techniciens-élus » ou « gauche-majorité », une quasi-unanimité pour relancer la décentralisation. La faiblesse : ne pas avoir fait adopter une motion selon laquelle une carrière au service des collectivités locales pourrait être pour les ingénieurs des ponts et chaussées et les anciens élèves de l'ENA, aussi attrayante qu'une carrière dans les administrations de l'Etat.

C'est M. Pierre Mauroy, président (P.S.) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui avait lancé le débat sur ce plan. Et pour inviter les hauts fonctionnaires à regarder avec moins de condescendance les collectivités, il avait déclaré : « *En France, sur 100 F d'impôts directs payés par les citoyens, 19 F seulement vont aux collectivités et 81 F à l'Etat ; dans aucun autre pays d'Europe, la distorsion n'est aussi marquée. En France, l'Etat vit au-dessus de ses moyens, alors que les collectivités vivent en dessous des besoins des citoyens.* »

« *Il ne faut pas que les rapports entre collectivités et Etat soient posés en termes de concurrence* », a répliqué M. Marcel Blanc, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur : « *Songeons plutôt à remplacer une tutelle qui impose par une assistance technique qui recommande.* » Plusieurs participants ont suggéré de laisser de côté la proposition quelque peu drastique et maladroite des socialistes de supprimer les préfets. « *Il faudra toujours quelqu'un responsable du maintien de l'ordre, chargé du contrôle de légalité et prêt à assister techniquement et financièrement les maires qui sont d'ailleurs demandeurs* », a relevé le sous-préfet de Carpentras, M. Victor Convert.

Réplique de M. Mauroy : « *Loin de nous l'idée de supprimer dans les départements le représentant de l'Etat et de la France. Ce dont nous ne voulons plus, c'est le contrôle a priori.* » Pour M. Marcel Rosette, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne, le préfet devra être remplacé par un délégué du gouvernement chargé spécialement de la coordination des activités des différentes administrations.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi vouloir décentraliser et transférer les pouvoirs et les devoirs ? Du point de vue de l'usager, les services publics quotidiens seront-ils mieux assurés par une région ou une commune que par l'Etat ? L'accueil aux guichets sera-t-il moins anonyme ? Et du point de vue du contribuable, le rapport « qualité-prix » du service sera-t-il — dans le bon sens — infléchi ?

A toutes ces questions, M. Olivier Guichard (qu'on eût aimé voir plus loquace et plus audacieux sur ces questions lorsqu'il était membre du gouvernement) répond par l'affirmative. Le président du conseil régional des Pays de la Loire estime, par exemple, que « *l'urbanisme d'autorités élues sera plus respectueux des administrés et moins tatillon à l'égard des constructeurs individuels. Il sera peut-être aussi irrationnel dans ses choix, mais plus stable que l'administration. Il sera aussi sensible — ou plus — aux courants d'opinion que l'administration : hier constructivistes comme elle, aujourd'hui écologistes comme elle* ».

De même, « *comme l'aménagement du territoire est une politique de diversification avant d'être une politique de décentralisation, il ne peut valablement être conçu dans des bureaux parisiens* ». Il en va de même des problèmes économiques et de l'éducation (« *sera-ce le dernier bastion du jacobinisme* » ?).

Comment et au profit de qui décentraliser ? Depuis quinze ans, le regroupement communal a connu autant de succès — relatifs — (syndicats de communes) que d'échecs (villes nouvelles, communautés urbaines). Aussi peut-on être tenté, avec M. Michel Aurillac, maître des requêtes au Conseil d'Etat, de donner sa préférence au département. D'autres (M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du conseil régional de Lorraine) tablent d'abord sur la région, mais réclament pour elle des changements profonds, essentiellement pour ce qui concerne leurs ressources, leur mode d'élection ou le transfert du pouvoir exécutif (M. Pierre Mauroy).

« *Mais ce serait une erreur, voire une faute politique de voire une faute politique, de nale* », a averti M. Pierre Racine, conseiller d'Etat. « *Un fonctionnaire d'Etat peut être parfaitement loyal avec son administration et son Etat et être très loyal et très utile pour des élus régionaux et locaux.* »

« *Oui à une décentralisation très franche* », a conclu M. Racine, ajoutant toutefois : « *En veillant à ne pas désarticuler administrativement le pays (...). Pour changer la vie et la société, l'Etat a besoin de conserver des structures responsables et fortes en province.* » Ce que paraphrasait un ingénieur des ponts et chaussées en expliquant : « *La décentralisation ne doit pas prendre la forme d'un règlement de comptes ou d'un appauvrissement de l'Etat.* »

La décentralisation ? Nécessité et dilemme...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Ile-de-France

M. Krieg s'inquiète de l'encombrement progressif de la piazza du Centre Pompidou

Devant le Centre d'art et de culture Georges-Pompidou, s'étend une grande place en pente, la « piazza », où comédiens de fortune et baladins amusent les badauds. Il a toujours été entendu que des installations provisoires pourraient agrémenter cet espace, comme des chapiteaux de cirque ou un marché aux fleurs. Mais depuis l'ouverture du Centre, une série de bâtiments « en dur » sont réalisés ou annoncés, sous l'œil attentif et sévère des riverains et de leur député, M. Pierre-Charles Krieg (R.P.R.). Après s'être inquiété de l'édification de l'atelier Brancusi (autorisée par le préfet de Paris le 23 juin 1977), M. Krieg a en effet interrogé le ministre de la culture et de l'environnement sur un permis demandé par le Centre Pompidou pour l'extension de la bibliothèque enfantine, alors que la piazza avait été déclarée zone non aedificandi.

Dans sa réponse publiée au Journal officiel du 8 novembre, le ministre indique que « *l'agrandissement prévu depuis des années sous forme d'une structure de toile* [...] *lissement de la bibliothèque était démontable* ». Pour éviter cette installation qui n'aurait pas été « *nécessairement du meilleur effet esthétique* », il est envisagé un prolongement de 155 mètres carrés de l'emprise de la bibliothèque au niveau bas de la piazza, « *ce qui augmente d'autant la superficie de la place au niveau de la rue Rambuteau* ». Il ne s'agit donc pas, précise le ministre, d'« *ajouter un édicule qui encombrerait la place* ».

Le ministre rappelle en outre que les cheminées d'évacuation monumentales qui se dressent çà et là ont toutes été autorisées dans ces permis de construire. Mais le ministre ne répond pas à une autre question posée par M. Krieg (*le Monde* du 23 septembre) sur un permis demandé pour l'édification d'une serre destinée à des expositions florales...

D'autre part, en réponse à une autre question de M. Krieg, le ministre de la culture et de l'environnement indique que la démolition du bâtiment, commencé à proximité du musée du Jeu de paume dans le jardin des Tuileries, a été entreprise.

10-11 DÉCEMBRE : PASSAGE GRATUIT SUR LE R.E.R.

Le tronçon central du réseau express régional (R.E.R.), qui permettra de relier directement Saint-Germain-en-Laye à Boissy-Saint-Léger et Noisy-le-Grand, sera inauguré par le président de la République et le maire de Paris, le jeudi 8 décembre.

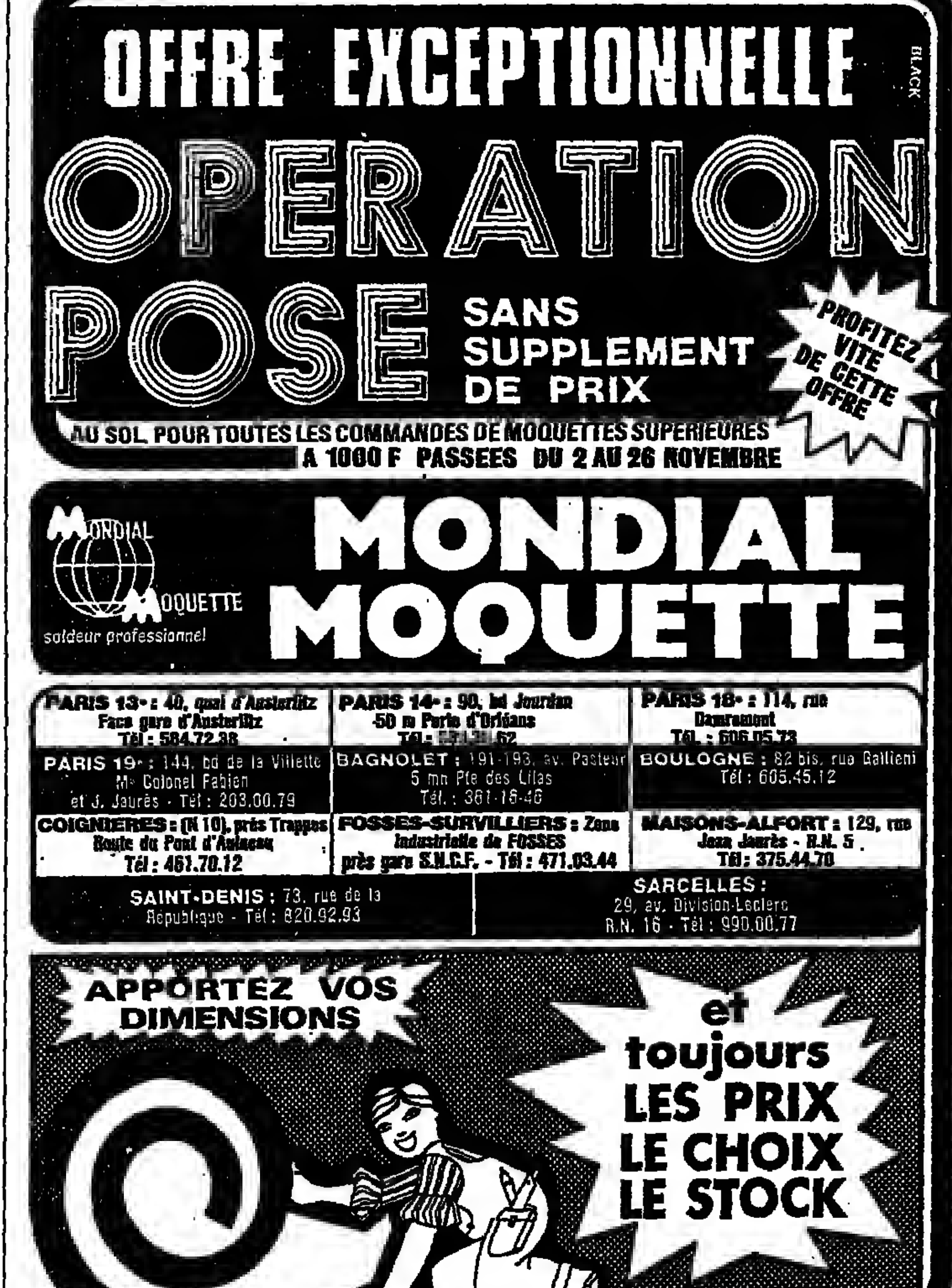
A cette occasion, la R.A.T.P. prévoit une série de manifestations. Les Parisiens pourront emprunter gratuitement le R.E.R. les samedi 10 et dimanche 11 décembre. Des spectacles, des expositions, des concerts... seront organisés dans les différentes stations par les communes riveraines ou différents organismes. C'est ainsi qu'à Bry-sur-Marne, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) proposera pour la première fois la visite de ses installations au public durant le week-end.

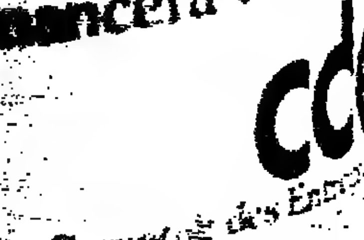
● *Le nouveau conseil de l'Office de tourisme de Paris.* — Au cours d'une réunion organisée à la mairie de Paris le 15 novembre, le nouveau conseil d'administration de l'Office de tourisme de Paris a élu son bureau :

Président : François Castex, membre du Conseil économique et social, vice-président du Conseil supérieur du tourisme, directeur général du Centre international de Paris ; vice-présidents : Philippe Bamberger, président d'honneur du Syndicat national des agences de voyages ; François Brossard, président du Syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris ; Raymond Long, conseiller de Paris ; trésorier : Marc Hannotin, vice-président trésorier de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; secrétaire : Claude Debrion, conseiller de Paris.

Aux termes des statuts, le maire de Paris ou son représentant, Jean de Préaumont, adjoint au maire de Paris, chargé du tourisme, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ou son représentant, siègent de droit au bureau de l'Office.







Le Monde

économie

L'ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE ET LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Les milieux financiers étrangers de Tokyo s'attendent à un nouveau record de hausse du yen

De notre correspondant

Tokyo. — Le yen, qui avait recommencé à « s'apprécier » depuis le début de ce mois, a enregistré, mardi 15 novembre, un nouveau record. Pour la première fois depuis la guerre, la monnaie japonaise s'est échangée au cours de 245,50 yens pour 1 dollar à la fermeture du marché des changes à Tokyo. A Londres et à New-York, le yen cotait 245 pour 1 dollar. La veille, sur ces différents marchés, la monnaie japonaise s'échangeait au taux de 246,20 yens. Mercredi 16 novembre, à la mi-journée, aucun changement n'était observé sur le marché de Tokyo, où la valeur de la monnaie nippone s'établissait toujours aux alentours de 245,20 en moyenne. Un certain nombre de financiers étrangers estiment que, au rythme où vont les choses, il n'est pas exclu que le yen atteigne le cours de 230 yens pour 1 dollar avant la fin de l'année. C'est également l'estimation de plusieurs instituts de recherches nippons.

Pour essayer d'enrayer cette nouvelle montée du yen qui, depuis le 1er novembre a « pris » cinq points (la monnaie japonaise cotait alord 250 pour 1 dollar), la Banque du Japon est intervenue mardi sur le marché en achetant 200 millions de dollars, soit pratiquement la moitié du volume des transactions de la journée de mardi (415 millions). Pour les autorités japonaises, cette appréciation continue de leur monnaie est due aux pressions spéculatives « *sur un marché désormais très sensible à n'importe quelle rumeur* ». Dans ces mêmes milieux, on n'en admet pas moins que l'excédent de la balance des paiements du Japon (10 milliards de dollars environ à la fin de l'exercice budgétaire) combiné avec l'augmentation constante de l'excédent commercial (16 milliards de dollars environ cette année) a joué un rôle « non négligeable » dans la nouvelle montée du yen.

Un excédent considérable

Le ministère des finances japonais a d'ailleurs publié mardi les statistiques du commerce extérieur nippon pour le mois d'octobre. Celles-ci montrent que le Japon a dégagé le mois dernier un excédent considérable de 1,2 milliard de dollars dans ses échanges avec l'étranger. Fait significatif : pour la première fois, les chiffres ont été donnés en yens et non en dollars comme à l'ordinaire ; en effet, les exportations nippones libellées en dollars ont augmenté de 15,2 % par rapport à octobre 1976 et de 4,5 % seulement si elles sont évaluées en yens. Les *importations, elles, ont diminué* de 7,4 % en yens et augmenté de 2,2 % en dollars.

En un an la valeur du yen par rapport au dollar a augmenté de plus de 18 %. Les achats quotidiens de dollars par la Banque centrale ont conduit le Japon à augmenter substantiellement ses réserves en devises étrangères au cours de ces derniers mois. Celles-ci s'élèvent à 20,1 milliards de dollars, a annoncé ce mercredi l'agence de presse Kyodo, citant une source proche du ministère des finances.

La monnaie japonaise est soumise à de fortes pressions de la part des Etats-Unis, qui estiment que Tokyo n'a pas respecté les engagements pris au « sommet » de Londres en mai dernier. M. Fukuda, premier ministre, s'était notamment engagé à stimuler l'économie nippone, dont le rythme de croissance devait être 6,7 % au cours de l'année fiscale 1977 qui s'achève en mars prochain. Il est pratiquement exclu désormais que cet objectif soit atteint, les milieux d'affaires estimant que la récente montée de leur monnaie a d'ores et déjà annulé les effets du train de *mesures de stimulation prises en* septembre. On reproche, dans ces mêmes milieux, au premier ministre son extrême prudence en matière de relance de la demande intérieure (consommation des ménages notamment), prudence dictée par la crainte d'une reprise de l'inflation. Enfin, beaucoup d'observateurs pensent que les mesures prises récemment par le gouvernement pour augmenter les importations d'uranium, de matières premières et de produits alimentaires seront sans grand effet si l'économie nippone ne redémarre pas franchement.

PHILIPPE PONS.

● *Une délégation du conseil chinois* pour la promotion du commerce international, conduite par son président, M. Wang Yao-ting, est arrivée à Rome pour une visite de douze jours en Italie, invitée par le président du patronat italien — Confindustria, — M. Guido Carli. Sa visite répond à celle qu'avait accomplie, en 1975, à Pékin, M. Gianni Agnelli, président de Fiat, en sa qualité de responsable du patronat italien. Il sera question de fournitures éventuelles à la Chine d'installations industrielles complètes pour la production de textiles, de pièces mécaniques et de moyens de transport lourds.

M. Jacques de La Rosière pourrait devenir directeur général du F.M.I.

Lors de sa prochaine réunion, qui aura lieu à Bruxelles le 21 novembre, le conseil des ministres des finances des Communautés européennes discutera à huis clos de la succession de M. Johannes Witteveen, qui a fait savoir qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat de directeur général du Fonds monétaire (qu'il doit continuer d'exercer jusqu'au début de l'été 1978). Les Européens, qui occupent une place importante au sein du conseil d'administration du F.M.I., devraient se mettre d'accord sur un candidat commun. Celui-ci pourrait être un Français : *M. Jacques* de *La Rosière*, actuellement directeur du Trésor au ministère de l'économie et des finances, encore que plusieurs autres noms soient avancés.

Les Neuf s'étaient donné jusqu'au 25 octobre dernier pour se communiquer leurs éventuels candidats. Le gouvernement italien propose M. Alberto Dini, actuellement administrateur au Fonds monétaire ; les Pays-Bas M. Wilhem Duisenberg, « *à condition qu'il ne participe pas au prochain gouvernement* ». Quant à la Belgique, elle a présenté M. Willy de Clercq, qui a pour lui d'avoir présidé le Comité intérimaire lors de la conclusion des accords de la Jamaïque, en janvier 1976, et qui est actuellement dans l'opposition (parti libéral).

Traditionnellement, le directeur général du Fonds monétaire est un Européen. Dès que M. Witteveen a rendu publique sa décision, les Américains ont discrètement fait savoir qu'ils n'avaient nullement l'intention de remettre en cause cette règle non écrite. Très vite, le nom de M. Jacques de La Rosière a été mis en avant au sein du conseil d'administration du F.M.I. Le gouvernement des Etats-Unis ne fut pas le dernier à parler du directeur français du Trésor comme l'un des meilleurs candidats possibles. M. Jacques de La Rosière joua un rôle important lors des négociations qui devaient conduire à la conclusion des accords de la Jamaïque (lesquels consacraient l'enterrement de l'ancien différend franco-américain sur les questions monétaires internationales). Autres membres importants du Fonds monétaire, la République fédérale d'Allemagne et le Japon lui sont également favorables.

Ce début de consensus a naturellement incité le gouvernement français à proposer M. J. de La Rosière comme candidat aux autres pays membres de la C.E.E. Si cette candidature devait être retenue, M. Jacques de La Rosière étant finalement nommé directeur général du F.M.I., il serait le deuxième Français à assumer ces fonctions. M. Pierre-Paul Schweitzer occupa ce poste de juin 1963 à août 1973.

Ajoutons que, sous l'influence de l'Iran et de l'Arabie Saoudite, un certain nombre de pays du tiers-monde ont manifesté leur mauvaise humeur devant la façon dont les grands pays industrialisés s'entendent entre eux pour désigner le successeur de M. Witteveen.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8550	4,8575	+ 100	+ 140	+ 180	+ 220	+ 600	+ 680
$ can. ..	4,3750	4,3800	+ 60	+ 100	+ 130	+ 160	+ 420	+ 470
Yen (100)	1,9790	1,9820	+ 80	+ 110	+ 170	+ 190	+ 480	+ 530
D.M.								
Florin ..	2,0000	2,0030	+ 50	+ 70	+ 80	+ 110	+ 270	+ 310
F.B. (100)	13,7410	13,7570	+ 190	+ 380	+ 300	+ 490	+ 850	+ 1170
F.S.	2,2030	2,2060	+ 140	+ 160	+ 240	+ 270	+ 810	+ 840
L. (1 000)	5,5260	5,5360	— 200	— 100	— 400	— 200	— 1100	— 900
£	8,8180	8,8260	+ 360	+ 440	+ 650	+ 720	+ 1710	+ 1790

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2
$ U.S.	18 3/4	19 1/4	6	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4
Florin ...	4 1/2	5 1/2	5 1/4	5 3/4	6	6 3/4	6 3/4	7 1/4
F.B.	4 1/4	5 1/4	7	7 1/2	7	7 3/4	8 1/4	8 1/2
F.S.	1	1 1/2	1 1/4	1 1/2	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	12	14	12	14	12	14	13	15
£	4	4 3/4	4	4 3/4	4 1/4	5 1/4	5 3/4	6 1/4
Fr. franç.	11	12	12	13	12	13	12	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(*) Les marchés allemands étaient fermés le mercredi 16 novembre.

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

Selon le C.N.P.F.

SITUATION ÉCONOMIQUE FRANÇAISE S'AMÉLIORE LENTEMENT

...a situation économique fran... évolue lentement. Un cer... nombre d'indicateurs sont orientés et traduisent un ...gement de tendance par rap... au ralentissement des der... mois, écrit le C.N.P.F. ...seil nationa du patronat ...ais) dans sa dernière « Note ...onjoncture ».

...u troisième trimestre, une ...ioration de la demande finale ...dessinée, qu'il s'agisse des ...ts des particuliers ou des ...rtations. Cependant, la réper... on sur la production ne ...ra être que progressive, par ... du jeu des stocks tout au ... de la chaîne de transforma... et de distribution.

Dans les industries de biens ...onsommation, ponrsnit le ...P.F., *on enregistre ici et là ...ques signes de redressement : ...ronique grand public, textile ... maison, confection mascu... industries alimentaires. Ce ...essement résulte évidemment ...reprise des achats des ména... dont le volume, au cours de ... a dépassé celui du début ...année.*

La situation des industries de ... d'équipement est très diverse. ...ques phénomènes de reprise, ...itement circonscrits à des ...pements très définis, peuvent ... notés. L'activité de la plu... de ces industries est soute... par la demande étrangère : ...ions, matériels électriques ou ...troniques, équipements méca...ies. Enfin, dans les industries ...base, la conjoncture tend éga... ent à être plus contrastée.

LA HAUSSE DES SALAIRES EN FRANCE AURAIT ÉTÉ DE 3 % ENVIRON AU TROISIÈME TRIMESTRE

La hausse des salaires horaires au troisième trimestre 1977 se serait située entre 2,5 et 3 % si l'on en croit les réponses faites par les chefs d'entreprise à la dernière enquête quadrimestrielle de l'INSEE en cours de dépouillement. Si cette « fourchette » était confirmée par l'enquête du ministère du travail sur les salaires, elle traduirait la poursuite du ralentissement des hausses salariales enregistrées en France depuis le début de l'année, puisque, au troisième trimestre 1976, le taux de salaire horaire avait augmenté de 3,4 %. On aurait ainsi, pour les *neuf* premiers mois de l'année, une hausse de 8,1 % dans l'hypothèse la plus faible, et de 8,6 % dans l'hypothèse la plus forte. A comparer avec une hausse de 11,4 % enregistrée pendant la même période de 1976.

Compte tenu de la hausse des prix (+ 2,3 % entre juin et septembre), le pouvoir d'achat du salaire horaire aurait augmenté au troisième trimestre de 0,2 % dans l'hypothèse la plus faible et de 0,7 % dans l'hypothèse la plus forte. Il faudra attendre plusieurs semaines pour connaître les résultats de l'enquête du ministère du travail. On saura alors, compte tenu de l'évolution des effectifs et de la durée du travail, dans quelle proportion le pouvoir d'achat des salariés a progressé au troisième trimestre.

La Commission européenne souhaite des mesures de protection de la petite épargne

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — La Commission européenne a une position très réservée sur la généralisation de l'indexation de l'épargne et estime que la protection des épargnants réside dans une lutte sans concession contre l'inflation, « seul moyen global de réduire les injustices sociales que crée la dépréciation de la monnaie ». Telles sont les principales conclusions de son rapport, établi à la demande du Parlement européen, sur « la protection de l'épargne en temps d'inflation et la question de l'indexation ».

Pour la Commission « *ce serait une grave erreur d'essayer de vouloir faire croire au public qu'on pourrait résoudre une fois pour toutes les maux résultant de l'inflation grâce à une indexation généralisée de tous les aspects de l'économie, qu'il s'agisse de la politique sociale, des salaires et de l'épargne* ».

Sur la protection de la petite épargne, la Commission estime qu'il serait plus judicieux de mettre en œuvre une politique globale visant à encourager l'investissement de l'épargne dans le secteur productif. Pour ce faire, les États membres de la C.E.E. devraient laisser jouer, dans toute la mesure du possible, les mécanismes du marché et alléger la fiscalité de l'épargne : *rendre à certains marchés une plus grande transparence ; laisser aux opérateurs une plus grande liberté dans la fixation des conditions de placement et de rémunération de l'épargne ; mettre fin à la taxation des revenus fictifs*, c'est-à-dire de ceux qui ont été absorbés par l'inflation ; atténuer la discrimination dans la taxation de l'épargne (par exemple, le traitement parfois inégal des revenus des actions et des obligations au détriment des premiers) : établir une franchise d'impôt pour les revenus de l'épargne.

La Commission se prononce pour la mise en place d'un schéma d'épargne indexée, sans préciser toutefois quelle formule devrait être retenue. Elle évoque simplement les types d'action déjà existants dans certains pays (détaxation, versement de primes) qui, en tout état de cause, devraient être financés par la collectivité, ce qui entraînera nécessairement, conclut le rapport, des transferts de revenus et donc une redistribution de ceux-ci.

(Intérim.)

● *L'indice mensuel de la production industrielle en France* a augmenté de 1,6 % en septembre, passant — après correction des variations saisonnières — de 124 en juillet-août à 126 (base 100 en 1970). Ce niveau reste cependant inférieur à celui qui avait été atteint un an plus tôt. De septembre 1975 à septembre 1976, la production industrielle a baissé de 2,4 %. En janvier et en mars 1977, l'indice avait atteint 129 et en juin 128.

● *M. Jean Taelman* vient d'être élu président de l'Union des foires internationales (U.F.I.) au cours du congrès qui s'est tenu à Vienne, en Autriche. Président de la Fédération des foires-expositions de France, directeur général du comité des expositions de Paris, M. Taelman succède à M. Carl Theodore Steide, directeur des foires de Francfort, qui a présidé l'U.F.I. de 1973 à 1977. L'U.F.I. regroupe cent treize organisations responsables de deux cent trente-cinq manifestations économiques internationales dans quarante-quatre pays.

AGRICULTURE

M. Debatisse : large identité de vues entre la F.N.S.E.A. et M. Gundelach

...rticipant mardi 15 novembre ...onseil d'administration de la ...ération des exploitants ...S.E.A.), M. Olaf Gundelach ...avorablement impressionné ...t-major de la centrale pay...e. En le remerciant de son ...rvention, M. Michel Debatisse ...stimé, en substance, qu'enfin ... commissaire européen chargé ... questions agricoles n'avait pas ...lement une vision technocra...ie des problèmes.

...u cours de la conférence de ...sse qui a suivi le conseil d'ad...istration, le président de la ...S.E.A. a déclaré que M. Gun...ach n'envisageait aucun blo...e des prix agricoles en 1978, y ...pris pour les produits laitiers.

M. Debatisse a égaleemnt indiqué que le commissaire européen à l'agriculture aurait mis l'accent *sur la nécessité de maintenir la population agricole dans le Marché commun et même dans certaines régions de l'accroître.* Ces positions, indique-t-on à la F.N.S.E.A., tranchent avec les déclarations plus dirigistes des prédécesseurs de M. Gundelach à Bruxelles.

L'identité de vue entre la F.N.S.E.A. et le commissaire européen a encore été soulignée en ce qui concerne l'orientation de la politique alimentaire : rejetant la thèse d'une alimentation fondée sur des bas prix aux producteurs et compensée par des aides directes, M. Debatisse a pris parti pour une expansion de l'agriculture incluant d'ailleurs une plus grande responsabilité pour les agriculteurs eux-mêmes, comme c'est le cas actuellement pour le lait.

Quant à l'élargissement du Marché commun, le commissaire européen à l'agriculture a rappelé que les candidats à l'adhésion à la C.E.E. devraient respecter, dès le début de la période transitoire, les disciplines de marchés, notamment sur les produits méditerranéens (vin et fruits et légumes), rassurant en cela les représentants des associations spécialisées.

La participation d'un commissaire européen à l'agriculture au niveau d'un conseil d'administration de la F.N.S.E.A. constitue un événement inhabituel dans les annales de la centrale paysanne. Auparavant, M. Gundelach avait rencontré M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

● *Ventes de céréales améri...es à l'U.R.S.S.* — Le départe...t de l'agriculture américain a ...oncé le 15 novembre que ...ion soviétique venait d'acheter ...000 tonnes de maïs et ...000 tonnes de blé pour livrai... avant le 30 septembre 1978. ...uellement l'U.R.S.S. a déjà ...eté plus de 3 millions de ton... de céréales pour la campagne ...7-1978 soit la moitié du volume ...lle est tenue d'acquérir aux ...nes des accords bilatéraux ...lé-pétrole » de 1975. Compte ... des perspectives de récoltes ...ement inférieures au prévi...s, l'U.R.S.S. pourrait, selon ... département de l'agriculture, ...eter jusqu'à 15 millions de ...nes de grains aux États-Unis ...dant cette période, soit le ...imum permis sans négocia...s préalables.

AUTOMOBILE

LES JAPONAIS LIMITERONT LEURS VENTES D'AUTOMOBILES EN GRANDE-BRETAGNE

Répondant aux protestations britanniques contre la forte augmentation des ventes de voitures japonaises, les constructeurs d'automobiles nippons viennent de donner l'assurance qu'ils respecdonner l'assurance qu'ils respecteront le *« gentleman's agreement »* qui prévoit une limitation de leurs ventes à environ 9,4 % du marché britannique. Les concessionnaires de la firme Datsun-Nissan, principale responsable de l'essor des ventes, indiquent pour leur part qu'ils ont reçu l'instruction de cesser d'immatriculer, et donc de livrer, jusqu'au 1er janvier prochain.

Pour tenir leur promesse, les constructeurs japonais devront ramener leurs ventes globales pendant les deux derniers mois de l'année à environ 8 % du marché, alors que ces ventes dépassaient 11 % au dernier trimestre.

● *Les prix des nouvelles Peugeot 305* son fixés à 28 300 F pour la GL (1290 cm3-7 CV), 27 900 F pour la GR (1290 cm3-7 CV) et 29 600 F pour la SR (1473 cm3-8 CV) (le *Monde* du *15 novembre*). Les trois modèles pourront recevoir en option peinture métallisée (500 F) ou garniture en simili-cuir (250 F). Les options pare-brise en verre feuilleté (400 F) et toit ouvrant (850 F) seront proposées sur les modèles GR et SR et le modèle SR seul pourra être équipé de l'option « grand confort » (1 250 F) comprenant glaces teintées, pare-brise en verre feuilleté teinté, lève-vitres électrique avant et lecteur de carte.

SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Le blocage des hauts salaires et la grève des navigants

Air France : les pilotes menacent de cesser le travail

Décidée pour protester contre le blocage des hauts salaires, la grève des navigants d'Air Inter, qui doit continuer jusqu'au vendredi 18 novembre à minuit, a pratiquement paralysé le trafic de la compagnie intérieure, le mardi 15 novembre.

Selon le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) « *ce mouvement n'est pas destiné à obtenir une augmentation de salaire. Il a pour but d'imposer le respect des contrats collectifs, signés en 1971, et que les compagnies tentent de remettre en cause par le biais de la loi de finances* ». « *Si nous n'obtenons pas satisfaction*, a-t-il averti, *la grève pourrait se prolonger* ».

De leur côté, les navigants d'Air France, après leurs collègues d'U.T.A. et d'Air Inter, menacent d'arrêter le travail pour les mêmes raisons. Ils indiquent, dans un communiqué, que « *les résultats des négociations qu'ils ont menées avec la direction générale sur la rémunération 1977 sont insuffisants. Ils ne sauraient entériner des modalités d'application unilatérale de la loi de finances qui remettent en cause le respect de leur contrat de la manière la plus caractérisée* ».

Quant aux hôtesses et aux stewards d'Air France, qui avaient déjà fait grève, mardi 1er novembre, ils cesseront le travail les samedis 19 et dimanche 20 novembre, mais pour d'autres motifs. Selon leurs représentants syndicaux, « *ce mouvement est destiné à protester contre les réductions du nombre des navigants commerciaux à bord des avions gros porteurs Boeing-747* ». Ils déclarent ne pas être « *opposés à une réduction de la composition des équipages, à condition que les charges de travail soient allégées dans les mêmes proportions et qu'un protocole d'accord garantisse qu'elles ne soient pas remises en cause* ».

★ Renseignements à Paris : pour Air France au 535-61-61, pour Air Inter au 539-25-35.

Impudeur

L'application du plan Barre, qui a institué, pour 1977, un blocage ou un freinage des rémunérations les plus élevées, oblige à mettre entre parenthèses certaines clauses du contrat de travail qui, depuis le mois de mars 1971, régissait les rapports entre les trois compagnies françaises et leur personnel navigant technique. D'où, évidemment, une baisse du pouvoir d'achat de beaucoup de navigants, dont l'évolution des salaires ne suit plus la hausse du coût de la vie.

Cela dit, n'y a-t-il pas quelque impudeur, lorsque l'on dispose d'un revenu mensuel qui peut atteindre ou dépasser 30 000 F par mois, à entamer un conflit aussi dur. Le sacrifice demandé aux navigants, au nom de la solidarité nationale, paraît supportable, et l'opinion publique comprend mal que les pilotes de ligne prennent la tête de la révolte contre le plan Barre et la vie chère.

Certes, le métier de pilote n'est pas de tout repos. A tort, beaucoup envient les navigants de pouvoir voyager aux quatre coins du monde et se bronzer au soleil des tropiques. En réalité, cette vie errante comporte beaucoup de sujétions sans parler de lourdes responsabilités.

Quel métier n'a pas ses sujétions et ses responsabilités ? Le boulanger qui se lève, dès potron-minet, pour cuire son pain, le marin au long cours qui bourlingue sur les mers, le professeur ou l'instituteur auquel on confie l'éducation de plusieurs dizaines d'enfants.

Cent passagers dans un avion, trente élèves dans une classe... La différence est flagrante pour les salaires ; elle apparaît mal pour ce qui est de la responsabilité.

JACQUES DE BARRIN.

Un droit de contrôle du Parlement sur la Sécurité sociale est réclamé par le groupe Nouveau Contrat social

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 15 novembre, deux projets bi généralisant la Sécurité sociale à tous les Français. Ces textes, qui ont été analysés dans « le Monde » du 11 novembre, ne prévoient pas d'obligation d'assurance et instituent un régime spécial pour le clergé. Le groupe du « Nouveau Contrat social » a choisi cette période pour présenter un projet de réforme qui tend à donner au Parlement un véritable droit de regard et de contrôle sur les dépenses de la Sécurité sociale.

L'importance croissante des dépenses sociales, l'intervention financière de l'Etat et la généralisation de la Sécurité sociale sont autant de raisons parmi d'autres qui ont amené le groupe du « Nouveau Contrat social », présidé par M. Edgar Faure, à proposer que le Parlement ait un réel droit de contrôle sur le budget social de la nation.

Cette proposition a été analysée et commentée par MM. Maurice Dousset, député (non inscrit) d'Eure-et-Loir, et Jacques Bloch-Morhange au cours d'une journée d'études organisée, le 15 novembre à Paris, par le « Nouveau Contrat social ». Les discussions qui ont suivi l'intervention des rapporteurs ont montré que les défenseurs de cette formule avaient des arrière-pensées quelquefois divergentes.

Pour M. Dousset, l'intervention souhaitée du Parlement n'a pas pour objectif d'aboutir à « *un plafonnement des dépenses sociales* », encore qu'il eût fait allusion aux *déclarations et écrits* sur le sujet du président de la République, qui s'est prononcé pour la fixation d'une limite des dépenses sociales. En revanche, pour M. Bloch-Morhange et d'autres orateurs, les parlementaires désirent s'efforcer de freiner la croissance des transferts sociaux car celle-ci évolue à un rythme nettement supérieur à celui de la production et constitue un grave danger pour la société libérale.

M. Edgar Faure a insisté, pour sa part, sur un projet qui lui est cher : l'utilité d'un débat parlementaire sur la Sécurité sociale serait, pour lui, de trancher la délicate question du financement. Le président du Nouveau Contrat social croit que le système actuel des cotisations assises sur les salaires est un « *impôt dissuasif sur l'emploi* ». Une réforme du système allégeant les charges des entreprises de main-d'œuvre donc, selon lui, est nécessaire.

Rhône-Poulenc textiles : 1 200 emplois seraient supprimés en deux ans à Lyon

Tout espoir d'éviter d'importantes suppressions d'emplois chez Rhône-Poulenc semble désormais devoir être abandonné. M. Rivière, directeur de l'usine de Lyon-Vaise, a en effet annoncé mardi 15 novembre au comité d'établissement son intention de réduire ses effectifs de mille deux cents personnes d'ici à la fin de 1979, de manière à les ramener de deux mille cent aux alentours de neuf cents en supprimant quatre cents postes en 1978 et huit cents l'année suivante.

Aucun licenciement collectif n'est cependant envisagé, les compressions de personnel devant pouvoir s'opérer grâce aux départs volontaires et par mutation.

La fermeture pure et simple de l'usine de Lyon-Vaise n'est, semble-t-il, pas non plus envisagée. Mais son avenir paraît sérieusement menacé. « *Il n'y a aucune illusion à se faire sur l'éventuelle restructuration de ce site* », a déclaré M. Alain Jubert, directeur général adjoint de Rhône-Poulenc S.A. et délégué du groupe dans la région Rhône-Alpes, qui a encore ajouté : « *Il est impossible de dire qu'on maintiendra une activité textile à Vaise. Un nouveau plan sera annoncé à la fin du mois de décembre.* »

Si la situation reste extrêmement préoccupante dans les textiles chimiques, il n'en va pas de même des activités du groupe à l'étranger. En tournée en Asie du Sud-Est, le président, M. Renaud Gillet, a annoncé mardi à Séoul que Rhône-Poulenc accroîtrait ses investissements en Corée du Sud dans les secteurs des produits pharmaceutiques et des engrais. A cette occasion, M. Gillet a rappelé que Rhône-Poulenc avait ouvert à Séoul en juillet dernier un bureau *chargé d'étudier ces projets* et avait constitué en 1975 une filiale commune avec la firme chimique sud-coréenne Oriental Chemical Industries en investissant 1,25 million de dollars pour la production de pigments de silicate.

ÉGOUTIERS PARISIENS : quatrième semaine de grève.

Le syndicat C.F.T.C. des personnels de la Ville de Paris a « exigé », mardi 15 novembre, « *que la municipalité de Paris engage immédiatement de nouvelles négociations avec les organisations syndicales des égoutiers, sur des propositions qui puissent être prises en considération* ».

Cette prise de position — la première de ce syndicat depuis le début du mouvement des égoutiers parisiens le 20 octobre dernier — survient au lendemain d'une rencontre entre la C.G.T., la C.F.T.C. et F.O. et M. Jean Tiberi, adjoint au maire de Paris. Au cours de cette entrevue, M. Tiberi a fait des propositions qui ont été rejetées par les grévistes comme « *tout à fait insuffisantes* ».

De son côté, après avoir annoncé la reconduction du mouvement et l'organisation d'une manifestation le mercredi 16 novembre devant l'O.R.T.F., le syndicat C.G.T. a dénoncé « *les termes d'une violence inusitée* » employés par M. Tiberi et son refus de faire des propositions « *concrètes et sérieuses* ».

Les grévistes réclament notamment un reclassement indiciaire, l'embauche d'une centaine d'agents supplémentaires pour renforcer les équipes travaillant dans les souterrains et la constitution d'un « *véritable comité hygiène et sécurité* » comprenant des représentants élus du personnel. Mais ils sont prêts à accepter des « *solutions d'attente* » qui permettraient de débloquer le conflit.

● *La grève des Courriers normands*, commencée le 14 octobre, a pris fin mardi 15 après-midi (*le Monde* daté 6-7 novembre). Ce conflit, suivi par près de 80 % des quatre cent quatre-vingt-huit salariés de l'entreprise, a longuement perturbé les transports par cars, les ramassages pour les écoles et les usines dans le Calvados. Après l'intervention d'un médiateur, un accord s'est fait sur une augmentation de 50 F le 1er octobre et de 80 F le 1er janvier, s'ajoutant à l'augmentation due au coût de la vie.

● *Trois jours de chômage partiel chez Saviem.* — L'usine Saviem de Blainville-sur-Orne (Calvados) sera fermée les 24, 25 et 28 novembre, et la quasi-totalité des cinq mille salariés mis en chômage partiel en raison de « *la faiblesse des carnets de commandes* ».

● *« Le petit Barre » hors-la-loi dans les Alpes-Maritimes.* — La vente de ce substitut humoristique du traditionnel croissant (sous forme d'une pâtisserie allongée et ventrue) apparu à Nice au lendemain de la taxation, est interdite depuis mardi 15 novembre par la direction départementale de la concurrence et des prix qui verbalisera dès mercredi. Si le syndicat des maîtres boulangers proteste en arguant qu'on cherche là une querelle de mots, le président des pâtissiers confiseurs juge que le « petit Barre » est une plaisanterie et que la marge bénéficiaire des croissants, même à 1 franc, reste confortable, puisqu'ils sont vendus 0,60 franc aux hôtels et aux collectivités. — (*Corr.*)

VOYER : le personnel de l'usine de Tours décide l'occupation des locaux.

(De notre correspondant.)

Tours. — Refusant le licenciement de quatre-vingt-dix-neuf salariés dans leur usine, ainsi qu'une gestion qu'ils qualifient de « mauvaise » après l'échec de deux plans de redressement, les travailleurs des établissements Voyer, à Tours (Indre-et-Loire), ont commencé lundi 14 novembre l'occupation des locaux. Ils n'ont toutefois pas arrêté le travail, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., afin de « *protéger l'outil contre toute manœuvre dirigée vers la liquidation de la société* ».

Une délégation du personnel était attendue mercredi au siège parisien de cette entreprise de charpentes métalliques. Mais on peut penser que l'occupation de l'usine de Tours se poursuivra au moins jusqu'à la visite de M. Raymond Barre dans cette ville, le 21 novembre.

Le plan de licenciements du groupe porterait sur trois cent soixante-sept personnes, avec la fermeture éventuelle des usines d'Aix-en-Provence et d'Hagondange (Moselle) et des réductions de personnel à Paris et à Rive-de-Gier (Loire).

UN CENTRE D'INFORMATION DE L'HABITAT S'OUVRE A PARIS

Paris est désormais la onzième ville de France dotée d'un centre d'information de l'habitat (1). Créé par l'Association nationale pour l'information sur le logement (2), ce centre offre gratuitement aux locataires, copropriétaires, ou candidats au logement, des renseignements juridiques soit pour leur permettre de s'engager en connaissance de cause, soit pour les éclairer sur les droits et les devoirs qui sont les leurs dans une situation donnée. Habilité à renseigner les intéressés sur la législation des loyers, l'amélioration des logements anciens, l'établissement d'un plan de financement, etc., le centre ne mettra en place que progressivement un fichier des offres de logement (en location ou en accession à la propriété), sans jamais jouer aucun rôle dans l'attribution des logements ou dans les opérations commerciales. Le centre, situé 47, avenue Mathurin-Moreau, sera ouvert le lundi, de 12 heures à 18 h. 30 et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 18 h. 30. Tél. : 239-21-00.

(1) Après Montpellier, Bordeaux, Auxerre, Marseille, Laval, Montauban, Valence, Meaux, Melun, Marne-la-Vallée.

(2) 2, boulevard Saint-Martin, Paris-10e, tél. 202-05-50.

● *Travail féminin.* Trois orientations ont été dégagées mardi 15 novembre par M. Christian Beullac, ministre du travail, lors d'une réunion du Comité du travail féminin : « *La recherche d'une plus grande diversité des emplois offerts aux femmes, l'adaptation et l'amélioration des conditions d'emploi, et le développement de l'information et de l'orientation professionnelle des jeunes filles et des familles* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IRICASE

Compte rendu de l'assemblée générale du 3 novembre 1977

L'Institution de retraite interprofessionnelle des cadres supérieurs d'entreprises (IRICASE) a tenu sa seconde assemblée générale ordinaire le 3 novembre 1977.

L'IRICASE a accueilli au 1er janvier 1976 les opérations réalisées sur la troisième tranche de salaires par la Caisse de retraite des expatriés (C.R.E.) et le Régime interprofessionnel de prévoyance des salariés (RIPS). Compte tenu notamment de ces apports, l'Institution comptait au 31 décembre 1976 environ 7 000 entreprises adhérentes et 38 000 [...]sants.

La valeur du point de [...] fixée successivement à 1,50 [...] 1er juillet 1975 et 1,65 F le 1er [...] 1976, a été portée à 1,71 F le 1er [...]vier 1977 et pour la totalité [de] l'année.

En dépit des mesures de [...] des hauts salaires appliquées en [...] l'IRICASE a donc pu, pour ce dernier exercice, faire bénéficier les [...] d'une revalorisation moyenne [an]nuelle de 6 %.

La composition du conseil d'administration de l'IRICASE est suivante :

Président :	M. Désiré Goddyn	Groupe France-Soir
Vice-président :	M. Olivier Bernard	Groupe Creusot-Loire
Secrétaire :	M. Louis Costet	Régie nationale des usines Re[nault]
Trésorier :	M. Michel Roux	Sociétés françaises du groupe [Uni]lever
MM.	Jean-Pierre Badier	Chaussures André
	Philippe Bourlez	Shell française
	Robert Dietrichs	Groupe CAPIM
	Daniel Durez	Banque Rothschild
	Emmanuel Marty	Société européenne des pro[duits] réfractaires
	Daniel Munier	Compagnie française Philips
	Jacques Polton	Société financière France et d'outre-mer
	Marcel Ventura	Groupe Compagnie bancaire

L'IRICASE est gérée par deux unités administratives :

Unité administrative ANEP	25, rue de Paradis 75480 Paris Cedex 10
Unité administrative RESURCA	13, rue Bachaumont 75081 Paris Cedex 02



SOCIETE GENERALE AUX PAYS-BAS

M. Marc Vienot, directeur général de la Société générale, a inauguré le 15 novembre, l'agence que la banque a récemment ouverte [à] Amsterdam. Cette succursale, dont la direction est assurée par MM. H.M.J. van Asch van Wijck et J. Denis, exercera les activités traditionnelles d'une banque commerciale.

La nouvelle implantation doit permettre au groupe de la Société générale d'utiliser au mieux les possibilités offertes par la place commerciale et financière d'Amsterdam et de développer ses relations tant avec les sociétés multinationales néerlandaises et leurs implantations [en] France qu'avec les firmes françaises installées aux Pays-Bas.

Rappelons que la Société générale est déjà présente dans la plupart des pays de l'Europe occidentale :

— Directement :
- En Scandinavie, bureau de représentation à Stockholm ;
- En Angleterre, succursale de Londres et guichets rattachés [à] Birmingham et Manchester.
- En Allemagne fédérale, succursale de Francfort ;
- En Italie, bureau de représentation de Milan.

— Indirectement :
- En Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Luxembourg, Suisse, [par] l'intermédiaire de sa filiale, la SOGENAL - Société générale alsacienne de banque ;
- En Espagne, par l'intermédiaire de sa filiale, le SOGEBANQUE Société générale de banque en Espagne.

BANEXI

Le conseil de surveillance de la BANEXI, banque d'affaires du groupe de la B.N.P., vient de nommer M. Jean Peyrusse membre du directoire, où il rejoint MM. Jeannot, Rubinstein, Thomas et Vizioz ; celui-ci a été confirmé dans ses fonctions de président du directoire. Le secrétaire général de la BANEXI est M. Jars.

M. Jean Peyrusse, né en 1924, est entré en 1948 au C.N.E.P., l'une des deux banques dont la fusion, en 1966, devait donner naissance à la B.N.P. Après un début de carrière en province, puis à Alger, M. Peyrusse a, depuis 1962, dirigé plusieurs *agences parisiennes*.

AUSSEDAT REY

Le chiffre d'affaires des neuf [pre]miers mois de 1977 s'élève [à] 1 005 millions de francs, en [pro]gression de 15,6 % par rapport [à] celui de la même période de [...]

L'activité des trois branches [se] présente comme suit :

Pâtes et papiers	891 000 000 F + [...]
Polyrey	99 000 000 F + [...]
Extr. tannants .	15 000 000 F + [...]

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre est supérieur de [...] à celui du troisième trimestre [...]

LES MARCHÉS FINA[NCIERS]

LONDRES

PARIS 15 NOVEMBRE

[BO]URSE DE PARIS - 15 NOVEMBRE

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 NOVEMBRE

Sans affaires
Baisse de l'or

Les cotations ont été rapidement expédiées ce mardi à la Bourse de Paris où, dans un marché sans affaires, les valeurs françaises se sont légèrement repliées. En baisse de 0,27 % à l'ouverture, l'indicateur instantané reculait de 0,7 % en fin de séance.

Le nombre de titres en baisse a bien entendu été supérieur à celui des hausses, mais les écarts dans les deux sens sont restés le plus souvent assez limités. Seules les chimiques, les électriques et les pétrolières ont relativement souffert. Ailleurs, la tendance était plus à l'irrégularité qu'au repli général. Des hausses non négligeables ont même été relevées aux métallurgiques et aux établissements bancaires. La meilleure performance de la séance a d'ailleurs été réalisée par Usinor avec un gain de plus de 6 %. A l'inverse, C.F.R., Kléber et Creusot-Loire ont subi les replis les plus nets (— 6 %).

Compte tenu de l'extrême faiblesse des échanges, peu d'opérateurs accordaient une réelle signification à ce léger repli. Certains ajoutaient que cette baisse aurait même dû se produire la veille, eu égard à la faiblesse du franc. Celui-ci se maintenait certes un peu mieux ce matin sur les marchés des changes, mais il ne fait pas de doute que tant que notre monnaie n'aura pas trouvé une santé, les investisseurs étrangers resteront absents de la Bourse de Paris.

Aux valeurs étrangères, le recul des mines d'or s'est poursuivi, en liaison avec la baisse des cours du métal.

Sur ce marché, le lingot a perdu 45 francs à 25 750 après 25 800, contre 26 395 francs. Quant au napoléon, son cours est revenu de 249 francs à 247,40 francs, après 247,50. Le volume des transactions est resté étroit à 6,06 millions de francs, contre 5,12 millions.

LONDRES

Le fait saillant de la séance de mercredi est la forte reprise des mines d'or. Sur le reste du marché, les affaires sont calmes et, peu avant midi, l'indice des industrielles accusait une légère baisse de 1,8 point à 485,8. Raffermissement des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 161 75 contre 162 25

VALEURS	CLOTURE 15/11	COURS 16/11
Beecham	625 ...	622 ...
British Petroleum	898 ...	900 ...
Courtaulds	109 ...	109 ...
De Beers	784 ...	286 ...
Imperial Chemical	355 ..	353 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ...	181 ...
Shell	572 ...	578 ...
Vickers	200 ...	193 ...
War Loan 3 1/2 %	36 ...	36 1/8
*West Driefontein	22 9/8	22 3/4
*Western Holdings	10 1/8	10 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/11	16/11
1 dollar (en yens)	245 58	245 48

NOUVELLES DES SOCIETES

PHILIPS. — Le bénéfice net du troisième trimestre en cours s'est élevé à 140 millions de florins contre 125 millions. Pour les neuf premiers mois, il atteint 437 millions de florins contre 357 millions, soit 2,34 florins par titre contre 1,91 un an auparavant.

L'OREAL. — Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1977, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 3 851 millions de francs contre 3 111 millions un an auparavant.

CHARTER. — Les comptes du premier semestre au 30 septembre se sont soldés par un bénéfice net attribuable de 11,80 millions de livres contre 8,97 millions. Le dividende intérimaire a été fixé à 3,025 pence par titre contre 2,75 pence.

A. K. Z. O. — Les résultats du troisième trimestre 1977 se sont soldés par un déficit de 57,5 millions de florins contre un déficit de 24 millions un an auparavant. Pour les neuf premiers mois de l'année, le déficit ressort à 52,1 millions de florins contre un bénéfice de 0,9 million au 30 septembre 1976.

UFINER - S.M.D. — Le résultat net provisoire des neuf premiers mois s'est élevé à 35 millions de francs (dont 29 millions en charges et revenus, contre 25,8 millions en septembre 1976 et 22,5 millions en septembre 1975). Le maintien du dividende global est d'ores et déjà assuré (10,65 F pour 1976).

NEW-YORK
La hausse reprend

Interrompu en début de semaine à la suite d'une vague de ventes bénéficiaires, le mouvement de hausse est reparti mardi à Wall Street. A l'issue d'une séance très active (27,74 millions de titres ont été échangés contre 28,22 millions la veille), l'indice Dow Jones s'est établi à 842,78, en progrès de 4,42 points.

Sur 1 888 valeurs traitées, 968 ont progressé, 480 ont encore reculé, tandis que 434 restaient proches de leurs précédents niveaux.

Les ventes bénéficiaires se sont pourtant poursuivies et, en début de séance, l'indice Dow Jones s'orientait de nouveau à la baisse.

Par la suite, la demande s'est fortement gonflée lorsque fut connue la décision d'une petite banque de province (Southwest Bank of Saint-Louis) de ramener son taux de base (« prime rate ») à 7,50 % contre 7 3/4 %. Bien qu'il y ait peu de chances de voir les grands établissements bancaires du pays suivre cet exemple, les opérateurs ont voulu saluer cette décision par une hausse des cours. Selon certains, celle-ci aurait également été favorisée par la détente qui préside aux relations égypto-israéliennes.

VALEURS	COURS 14 11	COURS 15/11
Alcoa	48 1/8	46 1/4
A.T.T.	60 7 8	61 ...
Boeing	27 3 4	28 5 8
Chase Manhattan Bank	20 9 8	30 1/4
Du Pont de Nemours	123 1 4	121 7 8
Eastman Kodak	53 1/2	54 1/8
Exxon	48 3 8	48 3/8
Ford	45 1/8	45 5/8
General Electric	52 1/4	52 1 4
General Foods	32 1/4	32 5/8
General Motors	66 1/4	66 5/8
Goodyear	18 ...	17 3/4
I.B.M.	258 1/4	261 ...
I.T.T.	31 5 4	32 1 5
Kennecott	22 1/4	21 1 2
Mobil Oil	62 0 5	63 1 8
Pfizer	26 7/8	26 0 4
Schlumberger	69 3/4	70 3/4
Texaco	27 8 4	27 1 2
U.A.L. Inc.	18 1/2	15 8 4
Union Carbide	42 3/4	42 0 8
U.S. Steel	30 1 2	30 3/8
Westinghouse	18 1/8	18 1 2
Xerox	49 1 8	49 5/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 nov.	15 nov.
Valeurs françaises	93,5	93,2
Valeurs étrangères	98,9	98,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,3	62,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 15 NOVEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 870	4 865	4 850
Allemagne (100 DM)	218 770	219 405	215 ...
Belgique (100 F.)	13 783	13 778	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	200 750	200 440	199 ..
Danemark (100 krd)	79 480	79 300	79 000
Suède (100 krs)	101 900	101 400	101 ..
Norvège (100 k.)	88 010	88 350	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 863	8 843	8 850
Italie (1 000 lires)	5 544	5 539	5 550
Suisse (100 fr.)	220 770	220 850	218 ..
Autriche (100 sch.)	30 411	30 385	30 850
Espagne (100 pes.)	5 858	5 862	5 700
Portugal (100 esc.)	12 000	11 970	11 000
Canada ($ can. 1)	4 392	4 380	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 11
Or fin (kilo en barre)	26300	25700
Or fin (kilo en lingot)	26395	25750
Pièce française (20 fr.)	249	247 40
Pièce française (10 fr.)	220 10	221 50
Pièce suisse (20 fr.)	227 90	225 10
Union latine (20 fr.)	224 80	224 .
Souverain	238	237 80
Pièce de 20 dollars	1139 50	1124 50
Pièce de 10 dollars	518 ..	603
Pièce de 5 dollars	287 50	..
Pièce de 50 pesos	1082 ..	1068 50
Pièce de 10 florins	224 90	225 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 novembre 1977 a été tiré à 539 997 exemplaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI

Des syndicalistes de F.O. accusent le gouvernement de « faire baisser en fin de mois les chiffres du chômage »

Alors que M. Christian Beullac, ministre du travail, devait faire le point, au conseil des ministres de ce mercredi 16 novembre, sur la situation de l'emploi et réaffirmer qu'un « coup d'arrêt » à la montée du chômage avait été enregistré, on note de nouvelles réactions à propos des statistiques d'octobre.

M. Jean-Paul Bachy, délégué national du P.S. à l'emploi et au travail, estime que « *pour le pouvoir, tout sera bon d'ici mars 1978 pour truquer les chiffres de l'emploi* ». Il n'y a « *rien d'étonnant si, dans ces conditions, un nombre croissant de jeunes refusent de jouer le jeu* ». Le Syndicat national F.O. du personnel du service du travail et de l'ANPE a exprimé, au cours d'une conférence de presse réunie mardi, une opinion semblable en déclarant que « *le gouvernement, depuis quelques mois, multipliait les subtilités pour faire baisser en fin de mois les chiffres du chômage* ».

Les responsables F.O. ont critiqué les mesures contenues dans la loi du 5 juillet 1977 en faveur de l'embauche des jeunes, assurant qu'elles étaient « *limitées, puisque les jeunes qui sont engagés par le biais de contrats à durée déterminée se retrouveront demandeurs d'emploi dans six ou huit mois* ». « *Il est vraisemblable*, ont-ils précisé, *qu'alors trois cent mille jeunes demandeurs s'ajouteront aux six cent cinquante mille sortant en juin prochain de l'appareil scolaire et universitaire.* »

D'autre part, aucune explication satisfaisante n'a encore été donnée de la baisse des offres non satisfaites (en données corrigées des variations saisonnières comme en données brutes) observée au mois d'octobre. Pendant tout l'été, on soulignait, au ministère du travail, que les employeurs attendaient les dispositions de la loi du 5 juillet pour embaucher. Aujourd'hui, cet argument n'est plus de mise, on fait remarquer Rue de Grenelle que la chute des offres non satisfaites est en soi une bonne chose et que l'idéal serait même que ces offres disparaissent complètement. Ce serait la preuve qu'elles ont trouvé preneurs.

En fait, ce qu'il conviendrait de connaître, pour mesurer véritablement le phénomène, serait le volume global d'offres proposées. Mais cette donnée n'existe pas et il n'apparaît, dans les statistiques publiées chaque mois par le ministère du travail, que le nombre de placements et annulations — les deux catégories ne sont pas dissociées — réalisés par l'ANPE.

Il y a eu à la rentrée une incontestable reprise de l'emploi, assure-t-on rue de Grenelle. C'est aussi ce que confirme le « baromètre Manpower-l'Expansion — mais dans quelle mesure cet instrument est-il fiable ? — qui calcule en centimètres le volume des petites annonces parues dans vingt-quatre quotidiens, sept hebdomadaires et un mensuel et qui fait apparaître un indice élevé (119,7) en septembre sur la base 100 =1965) et un peu moins en octobre (113,6). Cet indice retrouve ainsi son niveau d'avant la crise de 1974.

Mais, reconnaît-on aussi au ministère du travail, il y a des « *risques de dérapage* ». On entend par là que, par le biais des dispositions de la loi du 5 juillet, un certain nombre d'employeurs ont transformé leurs intentions d'embauches fermes et définitives en simples stages de formation ou pratiques en entreprise. Commence aussi à apparaître, dans ce problème des offres, un phénomène préoccupant : jeunes contre moins jeunes.

Au C.N.P.F., on avoue qu'en l'état actuel des statistiques de l'emploi du mois d'octobre « *on ne comprend pas* » cette diminution des offres. Cette dernière ne correspond pas, assure-t-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie, aux données recueillies par les délégués à l'emploi pour les entreprises (DEPE), qui ont été mis en place dans les départements dans le cadre du plan d'action du C.N.P.F. « embauche de 300 000 jeunes ».

M. C.

INTERVENTION DE LA POLICE A L'USINE MONTEFIBRE

(De notre correspondant.)

Epinal. — Les forces de police, une centaine de C.R.S., occupent depuis mercredi matin 16 novembre l'usine Montefibre-France de Saint-Nabord. L'opération s'est déroulée sans incident. Dès leur arrivée, à 5 heures, les C.R.S. ont expulsé les délégués syndicaux en vertu du jugement rendu lundi 14 par le tribunal d'instance d'Epinal. Désormais seuls la direction et les ouvriers appelés par celle-ci à reprendre le travail peuvent pénétrer dans l'usine. Moins de dix salariés ont ainsi rejoint leurs ateliers. Ceux qui s'y trouvaient, appelés à des tâches d'entretien, ont débrayé.

Selon M. Casali, directeur de l'usine, « *il n'y a pas, il n'y aura pas de plan de rechange. La non-reprise du travail risquant de rendre impossible l'application du plan proposé* », M. Casali a ajouté : « *Si le personnel refusait de reprendre le travail, la direction se trouverait exonérée de son obligation de paiement des salaires et indemnités.* »

La distribution des dividendes aux actionnaires des sociétés ne sera pas limitée en 1978

La distribution de dividendes aux actionnaires de sociétés ne sera pas limitée en 1978 comme elle l'a *été cette année. Cette* décision, maintenant quasi-officielle, sera prochainement annoncée par le gouvernement.

L'année dernière, M. Boulin avait adressé une lettre au Conseil national du patronat français « *recommandant* » la limitation à 6,5 % de l'augmentation des dividendes distribués en 1977 par rapport à la meilleure distribution des trois dernières années (1974, 1975 ou 1976). Le ministre avait précisé que pour les sociétés qui n'avaient pas distribué de dividendes depuis trois ans, le plafond de 6,5 % devait s'appliquer au capital nominal. Le ministre délégué à l'économie et aux finances ajoutait que les sociétés qui voulaient dépasser ce pourcentage pourraient bloquer les sommes correspondantes pour les distribuer après 1977. Les entreprises qui ont demandé à dépasser ce seuil ont été en fait très peu nombreuses.

Un conseil interministériel doit étudier, d'autre part, vendredi 18 novembre, le problème de l'évolution souhaitable des rémunérations en 1978, notamment celle des hauts revenus. Le projet de budget pour 1978 actuellement en discussion prévoit un alourdissement de la pression fiscale sur les hauts revenus, puisque les deux dernières tranches du barème de l'impôt seront relevées d'un pourcentage très nettement inférieur à la hausse du coût de la vie, qui devrait avoisiner 9 % en 1977 (6 et 5 % de relèvement de ces deux tranches, contre 7,5 % pour toutes les autres).

Il n'est pas dans les intentions du gouvernement d'y ajouter une limitation par voie législative de la progression des hauts revenus en 1978. Les pouvoirs publics se contenteraient de donner des « *recommandations* ». Cela constituerait un assouplissement par rapport à cette année, où la loi prévoyait que les hausses de rémunérations salariales et non salariales ne pouvaient excéder la moitié de la hausse des prix si elles étaient comprises entre 16 000 et 24 000 F, aucune hausse n'étant admise pour les rémunérations supérieures à 24 000 F par mois.

M. GISCARD D'ESTAING A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing ont assisté dans la soirée du mardi 15 novembre à la première de gala, au profit de la Fondation de France, du spectacle Marivaux-Musset (*les Acteurs de bonne foi* et *On ne badine pas avec l'amour*) créé à la Comédie-Française. Ils ont été accueillis par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, M. Roger Seydoux, président de la Fondation, et M. Pierre Dux, administrateur général de la Maison de Molière. En hommage à Lucie Faure qui fut administratrice de la Fondation, M. Pierre Dux a lu, avant le lever du rideau, un extrait de l'un de ses romans : *l'Autre Personne*, choisi par M. Edgar Faure qui assistait à cette soirée.

Pour assurer la sécurité des émetteurs

LE GOUVERNEMENT PROPOSE UNE MAJORATION ACCRUE DE LA REDEVANCE TÉLÉVISION

Lors de la discussion du budget de la radiodiffusion et télévision française, mercredi 16 novembre, M. André Bord, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, a proposé à l'Assemblée de porter la redevance à 176 francs pour les téléviseurs noir et blanc et à 268 francs pour les postes couleur. Cette augmentation est supérieure respectivement de 2 et 3 francs à la progression initialement prévue par le gouvernement. La différence doit permettre de « *prendre en charge les équipements nécessaires à la sécurité des émetteurs* ». L'Assemblée devait se prononcer dans l'après-midi sur l'amendement déposé à cette fin par le gouvernement.

DEUX INCENDIES A PARIS
Six morts, trois blessés

Cinq personnes, dont les identités n'ont pas été révélées, ont trouvé la mort, mercredi matin 16 novembre, dans l'incendie d'un immeuble situé 45, rue de Sèvres, à Paris (6e). Le feu serait dû à l'implosion d'un poste de télévision, resté en état de marche durant toute la nuit.

Deux autres personnes ont été victimes d'un début d'asphyxie et une troisième s'est blessée en sautant par la fenêtre. A l'état-major des pompiers on précise que le sinistre, qui était sans gravité, n'aurait pas eu de telles conséquences si les locataires étaient restés dans leur appartement au lieu de tenter de s'échapper.

Un autre incendie s'est déclaré en début de matinée ce mercredi 16 novembre, vers 7 h. 30, au troisième étage d'un immeuble situé 43, rue Bisson, à Paris (20e). Le corps d'un locataire dont on ignore l'identité a été découvert dans les décombres.

Un premier bilan des élections aux comités de parents

- plus de 50 % de votants
- percée des listes indépendantes

La période des élections pour les comités de parents créés par la réforme Haby est officiellement close depuis le 10 novembre. Cependant, quelques scrutins auront encore lieu samedi 19 novembre. Il est donc impossible de faire un bilan définitif. Toutefois, les premiers résultats que nous avons pu recueillir auprès d'une dizaine de rectorats montrent que ces élections ont suscité un réel intérêt de la part des parents. Ainsi, le taux moyen de participation, estimé sur une centaine d'écoles de l'Oise, s'établit-il autour de 70 %. Il est de 56,5 % dans le Pas-de-Calais, de 50 % dans l'Orne, et aux environs de 42 % dans le Nord. Aux élections des conseils d'établissement du secondaire (les anciens conseils d'administration), le taux national de participation des parents n'avait été, en 1976-1977, que de 39,2 %.

Les chiffres connus de participation pour les comités de parents sont donc plus élevés. Mais il faut noter que dans certaines communes rurales il n'y a eu ni candidats ni *a fortiori* suffrages exprimés ! La moyenne nationale se situera, selon toute vraisemblance, un peu au-dessus de 50 %.

Deuxième tendance : la percée des listes indépendantes et des candidatures individuelles. Ces candidats obtiendraient 98,7 % des sièges dans la Haute-Loire, 83,9 % dans l'Oise, 70 % dans l'académie de Caen, 52 % dans le Pas-de-Calais, 50 % dans la Marne, 46,3 % dans l'académie de Clermont-Ferand, 45,8 % dans l'Ain, 45 % dans la Haute-Marne, 43 % dans le Nord, 41 % en Seine-et-Marne, 35,7 % dans l'académie de Poitiers.

Le succès de ces listes indé[pen]dantes est moins net dans [cer]tains départements à domi[nante] urbaine : 14 % dans le Rh[ône], 10,5 % en Seine-Saint-Deni[s], 6 % dans le Val-de-Marn[e]. [A] signaler aussi l'existence [de] « listes d'union » sur lesqu[elles] figuraient des représentant[s de] plusieurs fédérations de par[ents]. Dans l'Ain, où ces listes [ont] obtenu 13,9 % des voix, [se] trouvait une « liste pour le [bon]heur de nos enfants »...

La fédération Cornec con[serve] sans surprise sa première [place]. Elle obtient 82 % des sièges [dans] la Loire-Atlantique, 81,8 % [des] sièges dans la Seine-Saint-D[enis], 73 % dans le Rhône, 62,1 % [dans] le Val-de-Marne, 63,6 % à [...], 59,6 % dans l'académie de [Poi]tiers. Cas extrêmes : 9 % [dans] le Bas-Rhin et 1,3 % da[ns la] Haute-Loire ! A cause, en p[arti]culier, du succès relatif des [listes] indépendantes ou des cand[idats] individuels, on peut estimer [que] la fédération Cornec n'enl[èvera] pas, comme dans les collèg[es et] lycées en 1976-1977, les deux [tiers] des sièges.

Quant à la fédération Lag[arde], sur les quelques académies o[bser]vées, son score oscille de 20 [%] dans le Val-de-Marne à [...] dans la Loire. Il devrai[t en] moyenne, approcher les 10 %. [Les] deux autres fédérations n[atio]nales : la Fédération nati[onale] des associations de parents [d'élè]ves de l'enseignement public, [pré]sidée par M. Giraudeau, et l'U[nion] nationale des associations aut[ono]mes de parents d'élèves, recu[eille]raient un nombre très limit[é de] sièges.

A la prison de Stammheim

UNE TERRORISTE DU GROUPE BAADER A ENTAMÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM

Stuttgart (A.F.P.). — Verena Becker, l'une des onze terroristes du groupe Baader-Meinhof dont les auteurs de l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer et ceux du détournement du Boeing de la Lufthansa exigeaient la libération, a entamé une grève de la faim, dimanche 13 novembre, dans sa cellule de la prison de Stuttgard-Stammheim. Elle refuse également toute boisson, et a été hospitalisée mardi.

A Abou-Dhabi

L'AUTEUR DE L'ATTENTA[T] DIRIGÉ CONTRE M. KHAD[DAM] A ÉTÉ PENDU

Le Caire (*A.F.P.*). — Le m[eur]trier de Seif Ghobache, [mi]nistre d'Etat pour les affa[ires] étrangère de l'Etat des Emi[rats] arabes unis, a été pendu, [a] annoncé, le mercredi 16 nov[em]bre, l'agence du Moyen-Or[ient] dans une dépêche datée d'Ab[ou-]Dhabi.

Ghobache avait été tu[é le] 25 octobre dernier, à l'aérodr[ome] d'Abou-Dhabi, dans un atte[ntat] dirigé en fait contre le mini[stre] syrien des affaires étrang[ères], M. Abdel Halim Khaddam.

A B C D E F G

هكذا من الأصل

Le M[onde]
Fondateur : Hubert Beuve-Méry

...précipitée de Mᵉ Crois[sant]

- Bonn manifeste une vive sati[sfaction]
- Des organisations françaises pro[testent]

Privé du dernier rec[ours]

AU JOUR LE JOUR

VIVE LE SPORT !

BERNARD CHAPUIS

ou l'ho[...]

ANNE PHILIP[E]
Un été près de la me[r]
GALLIMARD